Redressement du dollar dans l'attente des décisions de la Bundesbank

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Continuité en Finlande

M. Sorsa, premier ministre finlandais, social-démocrate, est revenu, le mercredi 1er mars, sur la décision qu'il avait prise le 16 février de présenter la démission de son gouvernement. Il y a quinze jours, les ministres représentant les trois partis centristes — suédois, libéral et centre — avaient fait approuver une dévaluation du mark à laquelle étaient opposés leurs collègues sociaux-démocrates et communistes. L'équipe au pouvoir depuis le printemps dernier reste donc en place après un remaniement, puisque le petit parti suédois se retire du jeu. Un libéral, M. Jaakko Itala, prend, à l'éducation, la succession du seul ministre qui représentait les suédois, M. Kristian Gestrin. D'autre part, au ministère de la justice, M. Paavo Nikula, libéral, remplace M. Ture Salo, qui appartient au même parti.

La Finlande présente les symptômes de l'instabilité. Ses gouvernements sont fréquemment déchirés par les querelles partisanes, et le président de la République a dû, plus d'une fois, demander à des techniciens d'expédier les affaires courantes. Communistes et centristes, qui sont maintenant associés aux affaires, ne proposent évidemment pas les mêmes remèdes pour juguler la crise économique. Mais tous veulent maintenir la politique de neutralité du chef de l'Etat.

Le 1er mars précisément, M. Urho Kekkonen a inauguré son cinquième mandat présidentiel. Il dirige le pays depuis vingt-deux ans. Elu de justesse la première fois, longtemps critiqué à droite parce qu'il était jugé trop conciliant à l'égard des pays de l'Est, attaqué à gauche parce qu'il appartient au camp « bourgeois », il a acquis une exceptionnelle autorité. Lors de la dernière élection présidentielle, tous les partis, à l'exception des formations d'extrême droite, n'ont-ils pas soutenu sa candidature? Laissant au gouvernement la charge d'administrer les affaires intérieures, il s'est fait, comme d'ailleurs le prévoit la Constitution, un domaine réservé de la politique étrangère, et il est devenu le meilleur garant de l'indépendance.

La doctrine a été ébauchée par Paasikivi, prédécesseur de l'actuel chef de l'Etat : la Finlande doit se tenir à l'écart des conflits de puissances. Cet objectif était inscrit dans le traité finno-soviétique signé en 1948. Mais l'U.R.S.S. avait rédigé un texte plutôt ambigu. S'engageant à ne pas tolérer les menées de militaristes allemands, le gouvernement d'Helsinki ne serait-il pas amené, en cas de crise sérieuse, à se ranger aux côtés de l'Union soviétique? A force de persévérance et d'habileté, le président Kekkonen a fini par obtenir de son voisin ce qu'il voulait. Il s'est beaucoup dépensé pour le succès de la conférence d'Helsinki : ses adversaires pensaient qu'une fois encore il faisait le jeu des Soviétiques puisque M. Brejnev attachait la plus grande importance à cette réunion. Mais il songeait aussi aux intérêts de son pays : en signant un texte qui consacre le « statu quo » européen, l'U.R.S.S. a accepté dans un document officiel la neutralité de la Finlande.

Il fut dit parfois que l'U.R.S.S. voulait « finlandiser » une bonne partie de l'Europe non communiste. Ce terme a pris une nuance péjorative et d'ailleurs injustifiée. La Finlande n'a pas conservé que les apparences de la liberté et elle n'est pas devenue un satellite de l'U.R.S.S. Ses gouvernements ont certes accepté en toute connaissance de cause des contraintes. Ils s'imposent de commenter avec la plus grande retenue ce qui se passe chez le voisin. Qui peut les en blâmer? Et que pèsent finalement les concessions face à ce qui a été acquis? En 1948 la Finlande paraissait vouée au destin des autres nations européennes qui s'engageaient, bon gré, mal gré, dans les voies de la démocratie populaire. En 1978 elle est toujours une démocratie libérale et tient à sa mesure le rôle, qu'en 1961 lui assignait son président, de constructeur de « ponts entre l'Est et l'Ouest ».

Dénouement à Rome?

La démocratie chrétienne accepte le principe d'un pacte parlementaire avec le parti communiste

La crise gouvernementale italienne, ouverte le 16 janvier, va-t-elle être bientôt résolue? On le pense à Rome après l'acceptation, mercredi 1er mars, par la démocratie chrétienne du principe d'une « majorité programmatique parlementaire » *dont ferait partie le P.C.I.*

De notre correspondant

Rome. — Par une nouvelle astuce de vocabulaire la démocratie chrétienne vient probablement de débloquer la crise gouvernementale en Italie. Elle ne voulait jusqu'à présent qu'une « *majorité de programme* » avec le parti communiste, alors que celui-ci — soutenu par les socialistes, les républicains et les sociaux-démocrates — réclamait une « *majorité parlementaire* » en bonne et due forme. Les alchimistes de la D.C. ont réussi le mélange : c'est une « *majorité programmatique-parlementaire* » que la direction du parti gouvernemental a proposé le mercredi 1er mars. Il suffisait d'y penser...

La formule est-elle acceptable par les communistes? Leurs premiers commentaires s'étalent sur six colonnes en tête de *l'Unità* ce jeudi matin : « *Les forces de la rupture sont battues, mais elles conditionnent le programme de la D.C.* » C'est dire que la formule politique a été plus ou moins trouvée — une certaine ambiguïté demeure — et qu'on va maintenant discuter ferme sur le programme. Le P.C.I. craint que la démocratie chrétienne veuille se rattraper sur le contenu après être allée jusqu'à la limite des concessions sur le contenant.

De violents affrontements

Le prochain « sommet » des six partis constitutionnels convoqué le samedi 4 mars par M. Giulio Andreotti, président du conseil désigné, donnera une indication définitive sur l'issue de cette crise ouverte le 16 janvier. Les pronostics sont généralement optimistes. A moins de nouvelles difficultés toujours possibles, M. Andreotti devrait pouvoir former un gouvernement provisoire. Il disposerait d'une large majorité que la démocratie parlementaire serait la seule à appeler « *programmatique-parlementaire* » et les communistes en feraient partie.

Il n'a pas été facile à la D.C. de formuler sa nouvelle proposition. Les quatre cents parlementaires du parti gouvernemental réunis pendant trois jours en conclave se sont affrontés très vivement. L'aile droite a tiré, si l'on peut dire, à boulets rouges sur les dirigeants, soupçonnés de vouloir conclure avec les communistes un accord « sous la table ». Finalement le président du parti, M. Aldo Moro, est monté à la tribune. Pour dire trois choses : rompre avec les autres partis conduirait à des élections; ce serait « *suicidaire* »; il n'est pas question de remplacer M. Andreotti, car on ne « *change pas de cheval* » après sept semaines de crise; enfin s'il apparaît que l'« *identité* » ou les « *valeurs* » de la démocratie chrétienne sont menacées par un accord politique, il serait le premier, lui, Aldo Moro, à provoquer des élections.

Par un de ces miracles, dont la démocratie chrétienne a le secret, toutes les tendances se sont mises d'accord *in extremis*. Une motion, votée à l'unanimité des présents, dit non à toute « *coalition de majorité politique* » avec les communistes, et ne veut qu'un « *programme garanti par un soutien parlementaire* ». C'est ce que la direction du parti a cru pouvoir traduire quelques heures plus tard par « *majorité programmatique-parlementaire* ».

Conformément aux vœux de l'Assemblée, le futur gouvernement de M. Andreotti aurait une durée limitée : jusqu'aux élections présidentielles de décembre 1978. Après, on verra. Quant au programme, il ne devrait prévoir aucun élargissement du secteur public et aucune syndicalisation de la police. De même, il faudrait que soient sauvegardés « *une économie de marché liée à l'Occident* » et les « *engagements internationaux* » de l'Italie. Ainsi, chacun des partenaires de la démocratie chrétienne est invité à avoir « *une ligne politique internationale cohérente avec nos alliances* », ce qui s'adresse directement et uniquement au parti communiste.

Pour négocier, celui-ci n'a plus en face de lui un Giulio Andreotti tout-puissant, doté des pleins pouvoirs. Le mandat du président du conseil désigné est maintenant bien circonscrit. Et il se confirme que l'homme fort de la démocratie chrétienne est bien M. Aldo Moro : il a réussi, une fois de plus, à reconstituer l'unité du parti, et sera sans doute son candidat au Quirinal, en décembre.

ROBERT SOLÉ.

Un entretien avec M. Georges Marchais

• Il faut avoir la volonté politique de rechercher un compromis valable et acceptable

• Il serait vain de nier ou de minimiser les divergences entre le P.S. et le P.C.

M. Georges Marchais s'attache à définir, dans l'interview que nous publions ci-dessous, les grands thèmes d'action d'un éventuel gouvernement de gauche. Il répond ainsi, implicitement, aux déclarations que nous avait faites M. François Mitterrand et qui ont été publiées dans « le Monde » du 23 février. Le secrétaire général du P.C.F. reproche d'ailleurs au premier secrétaire du P.S. d'avoir, dans cette interview, avancé « deux contre-vérités ».

M. Marchais, qui ne précise pas comment son parti envisage concrètement, entre les deux tours, un rapprochement entre les signataires du programme commun, insiste sur le fait que la recherche d'un compromis « valable et acceptable » est avant tout question de « volonté politique ».

On peut également relever dans les réponses de M. Marchais des nuances entre communistes et socialistes sur la lutte contre la spéculation et sur la politique à mener au Sahara occidental. Alors que M. Mitterrand compte notamment sur la compréhension des grandes formations social-démocrates de l'Europe du Nord pour assurer la défense du franc, M. Marchais s'élève contre cette conception des relations internationales. De même, le premier secrétaire du P.S. envisage de maintenir un appui militaire défensif à la Mauritanie et M. Marchais affirme qu'un gouvernement de gauche devrait supprimer le dispositif militaire mis en place dans cette région du monde.

Après les dirigeants des deux principales formations de gauche, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., s'exprimera demain dans nos colonnes.

« Dans son interview au Monde, *M. Mitterrand a dit que négocier l'actualisation entre les deux tours ne serait pas une négociation. Ce serait « la bourse ou la vie ». Qu'en pensez-vous? Que se passera-t-il si vous ne parvenez pas à le convaincre de se prêter à une telle négociation?*

— La question est de savoir si on veut l'union, si on veut le changement, ou si on n'en veut pas. Le parti communiste, lui, a une attitude qui ne souffre d'aucune ambiguïté.

» Notre délégation « au sommet » de la gauche du mois de septembre est prête. Elle est immédiatement disponible pour reprendre la négociation. A l'occasion de chaque rassemblement, de chaque émission, de chaque interview, je renouvelle, au nom de mon parti, ma proposition au parti socialiste et au Mouvement des radicaux de gauche. Je la réitère ici, dans les colonnes du *Monde* : reprenons sans délai et sans préalable, dans n'importe quel lieu et à n'importe quelle heure, la discussion interrompue le 23 septembre, afin d'aboutir AVANT le 12 mars à un accord politique sur le programme, le gouvernement et les désistements.

» Que dire de plus?

» Il suffit que François Mitterrand accepte la discussion, qu'il revienne à la politique du programme commun, à cette politique qui tourne le dos à l'austérité et s'en prend franchement aux grands groupes et aux grosses fortunes — et l'accord, j'en suis convaincu, peut être conclu « avant » le premier tour.

» Bien sûr, si le parti socialiste persiste, comme vous semblez le supposer, dans son refus de discuter avant le 12 mars, le vote communiste sera, dès lors, le « seul » moyen dont disposeront ceux qui — au-delà de leurs options politiques — auront à cœur de ramener François Mitterrand à une attitude raisonnable, c'est-à-dire à l'union. Devant les difficultés, nous, communistes, nous ne baissons jamais les bras. Nous continuerons inlassablement à lutter pour l'union de la gauche. Mais, bien sûr, pour pratiquer l'union, il faut être deux...

» Cela étant dit, puisque vous avez évoqué l'interview donnée au *Monde* par François Mitterrand le 23 février, permettez-moi de relever deux contre-vérités dans ses réponses à vos questions.

(Lire la suite page 10.)

Une nouvelle droite

par GILBERT COMTE

Quand M. Marchais ou M. Mitterrand stigmatisent « *la droite* », chacun comprend qu'ils désignent la coalition gouvernementale. Mais à l'intérieur de celle-ci, ni M. Jean-Pierre Soisson ni M. Jacques Chirac ni personne dans leur entourage n'acceptent jamais une désignation aussi compromettante. Ils se prétendent « *libéraux* », « *démocrates* », « *réformateurs* », saisissent à l'occasion l'étiquette « *républicaine* », sans s'inquiéter de ce qu'elle fut brandie contre leurs ancêtres les moins contestables pendant plus d'un siècle par un certain Danton, un nommé Gambetta.

Etrange inversion des valeurs et des genres! Conçoit-on une histoire des guerres de religion où les catholiques renieraient Rome, où les protestants soutiendraient le pape? Le besoin de se bâtir un passé sur mesure ne tracasse pas les seuls survivants des vieilles équipes staliniennes...

A entendre bien des voix de gauche révérées, les deux syllabes du mot *droite* concentrent dans leur réunion toute l'horreur des vilenies humaines. En elles se rejoindraient un conservatisme obtus, la haine viscérale de tout savoir, une effroyable étroitesse d'esprit. En comparaison, l'autre camp se décerne à lui-même les plus aimables vertus. Il se déclare généreux, ouvert au progrès, épris d'érudition, de francs et frais débats idéologiques.

Dès lors, comment s'étonner si les convictions incertaines des conservateurs s'égarent, se troublent, vacillent, capitulent? Mais les excès de l'intolérance n'excusent pourtant pas les faiblesses de la pusillanimité. Le soupçon, la caricature, le mépris, procèdent sinon des meilleures, du moins des plus anciennes traditions politiques. Il faut vraiment peu de caractère pour céder pareillement à des ruses aussi classiques. Au seizième siècle, les Espagnols traitaient de *gueux* les insurgés des Flandres. En 1789, la noblesse de Versailles qualifia dédaigneusement de *sans-culottes* les émeutiers parisiens. Les uns et les autres relevèrent l'insulte, s'en firent un drapeau. Mais ils portaient en eux une résolution, un idéal. La déconsidération infligée à la droite l'atteindrait probablement moins si elle sentait mieux la dignité de sa propre cause.

L'histoire des trente-huit dernières années rend malheureusement ce sujet-là explosif. Il touche de trop près quelques ressorts cachés de la mauvaise conscience nationale. Aucun des politiciens promus à la tête de la majorité n'éprouve l'envie de partir à l'aventure vers ces dangereux parages. Avec l'atroce été 1940, ils évoquent en effet des souvenirs désagréables, difficiles à regarder en face. Au cœur de la défaite, un contraste trop violent éclata soudain entre les équivoques vichystes, l'exaltation pro-germanique des collaborateurs parisiens souvent originaires des vieilles ligues nationales, et le patriotisme intransigeant qu'elles affichaient encore quelques mois plus tôt, pour qu'un arsenal de justifications, de certitudes, n'en ait pas été durablement anéanti.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Réminiscences et piques

Le Waterloo d'Iéna, l'Austerlitz de Bastia, pourquoi toujours invoquer l'épopée impériale à propos de football? Il n'y a pourtant guère de ressemblance entre un match et une bataille. Ni la manière de marquer les points ni l'enjeu du combat ne sont de même nature.

C'est peut-être que notre temps a la nostalgie des épopées, avec leurs chevauchées sauvages, leurs stratégies et leurs stratagèmes, leurs duels et leurs invectives. En ce moment, c'est un peu ainsi que les preux de la politique entrent en campagne. Il n'y a guère, nous avions un Charlemagne. Il nous reste des Roland et des Olivier pour jouer les frères ennemis. Il nous reste, hélas! aussi des Ganelon.

ROBERT ESCARPIT.

Après la proposition de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber

La majorité est divisée sur l'imposition des grandes fortunes

(LIRE PAGE 8.)



UN FILM DE LUIGI COMENCINI

L'enfant qui n'a pas pleuré

John Duncombe, consul de Grande-Bretagne à Florence, vient de perdre sa jeune femme. Après l'enterrement, il revient dans sa belle villa, accablé de chagrin. John Duncombe a deux fils, Andrea (onze ans) et Milo (six ans). A l'aîné, qu'il considère comme sérieux et déjà mûr, il annonce la mort de la mère. Mais il veut cacher cette mort au petit. L'apparent manque de réactions d'Andrea le surprend, le blesse. C'est le point de départ d'un malentendu.

Luigi Comencini a tourné « l'Incompris », en 1966, pour le producteur Angelo Rizzoli. Celui-ci s'était attendri sur un roman larmoyant de Florence Montgomery écrit à la fin du siècle dernier, complètement oublié de nos jours en Angleterre mais toujours réédité en Italie dans la littérature enfantine de Noël. Le scénario n'a pas gardé grand-chose du roman mais les attendrissements d'Angelo Rizzoli ont permis à Luigi Comencini d'approfondir magnifiquement cette thématique de l'enfance qu'il avait déjà abordée dans son premier long métrage, « De nouveaux hommes sont nés » (1948), dans « Heidi » (1952) et dans « la Fenêtre sur Luna-Park » (1956). La découverte tardive de « l'Incompris » permet donc de reconstituer l'itinéraire qui va, ensuite, de « Casanova, un adolescent à Venise », aux « Aventures de Pinocchio » en passant par « les Enfants et nous », grande enquête pour la télévision.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 25.)

idées

EN MARGE

CHANGER LE DISQUE

par FRANÇOIS MATTHEY (*)

« Chômage, crise, relance, grève, meeting, plan un, plan bis, plan ter — rataplan, travailleurs — toujours les mêmes, les ouvriers bien sûr, et les autres, qu'est-ce qu'ils foutent ? Confiance, chute, Bourse, syndicat, vote, urne, SMIC, majorité, opposition. Nationalisons les journalistes, non, Pechiney ! Pif ! Paf ; deux claques. Prends ça ! Ta gueule, c'est gratuit et j'retiens trois, municipale, sénatoriale, législative, cocorico, pinard, loto, gauloises, tiercé, pantoufles...

» Vous vous changez, changez de Mitterrand. Les cuisinières Schmoll, les seules qui Marchais. Ne partez plus sans votre Chirac. Blic, c'est plus sûr que Barre ! Tout le prêt-à-porter chez Giscard ! Votez pour moi, achetez pour nous, à vos souhaits, merci ! »

LE disque est rayé. J'ai la tête farcie. J'en ai assez de nos potions soi-disant magiques, de notre cuisine publicito-économico - politico - égoïsto - électorale !

Février-mars 1977 : pendant deux mois la France et le monde cessent d'exister. Radio, télé, journaux, servent un menu identique pour *tous* : la mairie de Paris ! Marianne trempe son pain dans le café au lait national, grâce à Chirac ! A midi, c'est d'Ornano qui partage (en toute simplicité) votre porc aux lentilles. Et sur le petit coup de 8 heures, coucou ! Voilà Chirac qui revient nous souhaiter une bonne nuit sur le matelas majoritaire. Merci, elle sera mauvaise, j'ai une indigestion ! Dire qu'il y en a pour oser critiquer l'embrigadement chinois !

Au même moment, le tremblement de terre en Roumanie passe pratiquement inaperçu. Un raz de marée engloutissant l'Australie n'aurait pas plus fait de vagues sur nos ondes.

Et voilà les législatives, c'est reparti. Gratuit, le tour de manège français ! De belles sensations enivrantes en perspective, c'est drôlement chouette de tourner en rond.

Le disque est rayé...

Mgr Makarios (Chypre, tu connais ?) passe « *l'arme à gauche* »... et deux minutes à la télé. Faut dire que le même soir le journal programme un reportage sur la répartition des grains de beauté chez l'éléphant ou la sexualité des huîtres en eau douce... Fichtrement plus important, bien sûr, où avais-je la tête ? Mangeons, buvons et votons français ! Les autres — « *Ah bon ! Nous ne sommes pas seuls au monde ?* » — peuvent crever, qu'importe et qu'y faire ? Au fait, soixante-quatre millions de personnes sont mortes de faim dans le monde en 1974, et ça continue !...

Je sais, chez nous aussi il y a chômage, pauvres, handicapés, marginaux, paumés. Le quart-monde existe, la meilleure preuve, il a un nom. Mais le tiers-monde ? Et si l'un n'allait pas sans l'autre ? Et me voilà marginal, sous prétexte que je suis rédacteur dans des revues spécialisées sur le tiers-monde style *Mon tricot, Mon jardin, Mon chien.* Sous prétexte que j'ai l'outrecuidance de regarder au-delà des quatre murs de ma cour, des six côtés de l'Hexagone...

« En imbéciles heureux »

Le disque est rayé.

Qui croire ? Nos dirigeants actuels qui « aident » le tiers-monde, c'est vrai, mais à quel prix ? Pour, le plus souvent, reprendre d'une main ce qu'on donne de l'autre ? Pour soutenir un régime aussi corrompu que celui de Mobutu au Zaïre ? Pour s'embourber en Mauritanie ou au Tchad ? « *Je te donne des armes, tu me cèdes cuivre, uranium ou pétrole !...* »

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 1975, l'aide mondiale publique et privée se montait à 8 milliards de dollars, les dépenses d'armement à 350 milliards. Que signifie cette « aide » sans le respect de la justice la plus élémentaire si 20 % de la population mondiale consomment 80 % des richesses naturelles du globe ? Ton café augmente et tu hurles : mais sais-tu que sur un paquet à 12 F le producteur ne reçoit que 1,35 F...

Qui croire ? Les socialistes, pour leur livre *les Socialistes et le tiers-monde* (1), je ne demande pas mieux. Mais force est de constater que l'aide apportée par les pays socialistes est encore plus ridicule que celle de leurs voisins capitalistes : hormis quelques fournitures d'équipement d'industrie lourde, elle abreuve surtout d'armes et d'experts militaires Ethiopie, Somalie et Angola, pour ne citer que les plus connus. Seuls les Chinois, peut-être ?

Le disque est rayé : à gauche comme à droite ou au centre revient, lancinante, la même chanson : le gâteau aux riches, les miettes aux pauvres.

On se fabrique une tête carrée à force de la garder obstinément hexagonale. Il ne s'agit pas de jeter au panier les valeurs occidentales pour ne plus jurer que par l'Orient, l'Afrique ou l'Amérique latine. Ni brandir le mythe du « *méchant Blanc écrasant le pauvre petit Noir* ». La réalité n'est pas si simple. Il s'agit de sortir de notre aveuglement et de notre surdité, de cesser de croire que l'histoire du monde se déroule seulement chez nous. Combien de prétextes inventerons-nous encore pour justifier le fossé toujours plus grand entre nations riches et pauvres : « *Leurs dirigeants sont incapables et corrompus* » — sont-ils tous Amin Dada ou Bokassa ? « *Ils sont paresseux* » — va donc gratter à la houe ton champ par 45 °C à l'ombre ; « *ils sont moins intelligents que nous* » — un Français sur trois le pense : mais toi, le ventre creux, as-tu encore des idées dans le cerveau ?

Le disque est rayé. En graverons-nous un neuf ? Histoire de retrouver un peu de bon sens. Histoire d'abandonner cette course imbécile au profit et au superflu pour que trois milliards d'hommes disposent au moins du minimum vital.

Homme politique aveuglé d'ambition, militant borné par son parti, couple rivé à son bonheur privé, salarié obsédé par sa paye : nous sommes tous à renvoyer dos à dos.

Tant que nous continuerons en « *imbéciles heureux qui sont nés quelque part... à lorgner sur notre clocher natal jusqu'à loucher* », dirait Brassens, rien ne changera. Ni les problèmes français ni les problèmes planétaires. Ils ont pourtant les mêmes racines. Ils forment pourtant le même sillon gravé dans la même cire mondiale d'un disque universellement rayé.

En graverons-nous un neuf ?

(*) Journaliste à *Peuples du Monde.*

(1) *Les Socialistes et le tiers-monde,* Editions Berger-Levrault.

LES NOUVEAUX GAULLISTES

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LE gaullisme va-t-il enfin sortir de l'appropriation abusive où se complaisent quelques conservateurs de musée autant que ceux pour qui il aura d'abord été un excellent filon politique ? On commence à l'entrevoir. Parce que la France est redevenue dix ans sujet et non objet de sa propre histoire, au moins deux générations auront retrouvé des raisons d'imaginer, d'espérer, d'entreprendre. Pour l'instant, dans le creux de la vague, et tandis que ceux qui n'ont rien appris ni rien oublié s'illusionnent d'une brève restauration des républiques précédentes, les esprits libres s'occupent à faire des livres.

Libres, ces esprits le sont à deux titres qui se tiennent : ce qui se passe les concerne d'autant moins que personne ne songe à les employer aux grandes non plus qu'aux moindres affaires. La méfiance qu'ils inspirent augmente leur vertu et donnent à la hauteur qu'ils prennent un rien de naturel qui embête tout le monde, et qui donne un ton. Olivier Germain-Thomas fut, avec Michel Cazenave, l'un des rares et ultimes confidents de l'ermite de Verrières-le-Buisson. C'est à lui que Malraux a dit un jour : « Nous vivons une époque de psychodrame, et tous les rats qui ont occupé le bateau se sont mis des casquettes de capitaine. » *Reçue comme un appel à la fidélité et à la révolte, cette phrase inspire à notre auteur* les Rats capitaines (1)*, un bien singulier brûlot qui, en cette période de manichéisme électoral, renvoie tout le monde dos à dos au nom d'un général de Gaulle de légende et d'une France qui est peut-être éternelle, mais qui n'est pas en un moment où cela se sait.*

Ce livre, pour vif et bref qu'il soit, vient à point. Les chroniqueurs politiques, et aussi bien les politiciens qui emplissent leurs chroniques, se comportent comme s'il y avait eu un phénomène gaulliste, mais comme s'il n'y avait pas de pensée gaulliste. Georges Pompidou, affirmant un jour que le gaullisme était une attitude et non une doctrine, avait déjà brouillé les cartes. Il disait cela parce qu'il était à bon droit exaspéré par les docteurs de la loi qui ont une citation du général à fournir par problème à résoudre, ce qui les dispense toujours d'imaginer ce que de Gaulle ferait aujourd'hui, et par conséquent de le faire : ils ne manquent jamais de provoquer ainsi du reste des querelles de citations apparemment contradictoires sur toutes sortes de sujets tels l'atlantisme, l'Europe, le tiers-monde, les institutions. Le génie politique du général de Gaulle pourtant était simple et fait en grande partie d'exécution : donc une attitude certes, mais aussitôt élevée par le discours au rang de l'histoire ; donc une doctrine tout de même, mais une doctrine de la France en son histoire et dans l'histoire (de son temps).

L'essentiel du gaullisme, avancent aujourd'hui quelques manipulateurs, serait dans les institutions. Mais pour quoi faire ? Ils ne savent pas, ils prennent leur conformisme pour du réalisme, ils ont seulement mis la casquette du capitaine. Olivier Germain-Thomas, qui dénonce à son tour cette imposture, a lui aussi vécu le gaullisme comme une aventure du cœur. Mais attention ! on parle ici du cœur au sens classique, au sens cornélien ; il s'agit de courage et non d'une émotion sentimentale au nom de quoi une certaine France aime tant à pleurer sur elle-même au lieu d'exister. Du courage, il en fallait à Olivier Germain-Thomas pour prendre la parole en pleine Sorbonne le 29 mai 1968 : « Cette révolution contre l'argent, contre l'internationale capitaliste et son agent monétaire le dollar, pour la libération des peuples opprimés comme cela a été fait à Phnom-Penh et à Montréal, cette révolution, nous la ferons avec de Gaulle ! » *Hélas !...*

Une aventure du cœur

Il existe un très beau chapitre sur Sainte-Clotilde. Sainte-Clotilde, ce n'est pas le gothique : « Certes, à Sainte-Clotilde aussi, il y a des croisées d'ogive, mais elles ne soutiennent ni n'élèvent rien. » *C'est la République giscardienne. Du chef de l'Etat lui-même, Olivier Germain-Thomas donne un portrait somme toute indulgent sous l'humour, comme s'il n'y avait pas lieu de lui en vouloir, mais seulement de le remplacer :* « Giscard se fait de la France l'idée que Marie-Antoinette se faisait de la nature... Ce don juan d'apparence s'est follement aimé à travers les yeux de ceux qu'il séduisait par sa légèreté de nuage. Il a cru découvrir la France, alors qu'il n'en voyait qu'une écume. Il s'est rendu dans les foyers de son bon peuple, émerveillé de l'émerveillement qu'il suscitait. Il a continué à parcourir la France comme ces ethnologues du dix-neuvième siècle qui recherchaient chez les sauvages les signes primitifs de leurs propres certitudes... Mais, faux don juan. Car le vrai est tragique, et sait narguer le Commandeur. Or Giscard est dépourvu de valeurs tragiques, et voici qu'il se dissout dès qu'il rencontre une résistance. »

Déjà, en 1967, Dominique de Roux écrivait dans l'Ecriture de Charles de Gaulle (2) : « La vision philosophique de Charles de Gaulle, le mystère de son écriture, le devenir de sa destinée historique et jusqu'à son existence, obéissent à une même structure d'être, qui est celle du renouveau, de la soumission théologale et philosophique à l'éternel ternaire de la vie, de la mort et de la survie. » *Et Frédéric Grendel, peu après (3) :* « Le général de Gaulle est le dernier poète de la France » *— mais au sens où Victor Hugo disait qu'un poète est un monde enfermé dans un homme. Ce qu'à tort et à travers l'on a appelé le gaullisme était une fidélité conciliant en un moment de notre histoire l'intelligence et la volonté, la créativité et cette espèce particulière de réalisme qui consiste à se rendre soi-même réel et non à s'en remettre aux réalités des autres.*

Le sens de la métamorphose est lié au sens de l'universel. Malraux, à cet égard, demeure un maître, et le Miroir des limbes *une source continuelle d'inspiration dont Olivier Germain-Thomas, promenant son espérance d'Athènes à Benarès en passant par Tokyo, ne se prive ni ne nous prive. Je parle bien d'espérance et non de nostalgie, en dépit des apparences. Car si les nouveaux gaullistes étaient pessimistes, ils se présenteraient aux élections comme certains nouveaux philosophes, en expliquant naturellement qu'ils vont sauver l'essentiel.*

Au lieu de quoi nous retrouvons d'instinct aux quatre coins du monde cette image de la France qui un temps nous fut rendue et qui chaque année, comme Athéna, voudrait de son peuple visible et invisible une robe neuve. « Et Athéna protégera les nouveau-nés, elle leur donnera le fil d'or de la liberté. Dans ce soir d'hiver au ciel cendre, si nos désirs étaient capables de fertiliser la déesse, la vie qui attend sous terre aurait alors ses yeux et son sourire. » *La grande politique a parfois cette impatience suprême qui lui permet l'attente ; dès lors qu'elle se reconnaît comme destin et s'y fait assez humble pour ne pas craindre le ridicule d'évoquer la mission de la France, et la volonté de l'assumer...*

(1) *Les Rats capitaines*, Editions libres/Hallier, 125 p., 19 F.

(2) Editions universitaires (Jean-Paul Delarge), classiques du vingtième siècle.

(3) *Charles de Gaulle*, Cahier de l'Herne (1973).

SE RÉFÉRER A UN ABSOLU

par ÉMILE RIDEAU (*)

DANS le brouhaha des cacophonies, le *tohu-bohu* des divergences et la raideur des tensions, je voudrais faire entendre une *petite* voix, dont le seul mérite est d'être quelque peu *irréelle, comme si elle parvenait d'un autre monde,* et qui au surplus n'a pas la prétention d'être très écoutée.

Voici donc la proximité d'une heure grave, d'un de ces grands moments de la vie des peuples et où chacun est impliqué dans la confusion de ses craintes et de ses espoirs, dans l'angoisse de l'incertitude, dans la certitude pourtant que bien qu'infinitésimale sa décision infléchit le cours de l'histoire.

1) Certes, nous ne sommes pas dans une salle du Louvre, et le spectacle est affligeant de ces passions déchaînées, de ces ruptures et de ces polémiques, de ces propagandes agressives, de ces ratissages d'adhérents et d'adhésions : tout cela en comptant sur la percussion des paroles concurrentes et moyennant l'invisible soutien de l'argent. Et, sans rire, dans son stand, chacun y va de sa petite formule, de son boniment. Beaucoup s'écœurent, résolus à se replier dans l'abstraction ironique et hautaine. (Deux étudiants, l'autre jour, dans un train : « Je ne voterai pas ! » L'autre : « Tu as tort. » Réponse : « C'est bien inutile. »)

Quant à moi, non seulement je suis convaincu de l'impérieuse obligation de participer (malgré les risques du choix) à la vie politique du pays, mais je persiste à croire (avec un peu de naïveté peut-être et par un pari de confiance) à la sincérité des hommes, à leur bonne volonté, à leur désir de promouvoir le bien commun ; je ne pense pas que mensonge et tromperie soient explicitement consentis ; j'admire même parfois le courage des leaders et le dévouement des militants. Et le fond d'un même projet atténue les exclusions, réunit les adversaires.

***

2) A l'encontre, cependant, je ne puis pas ne pas constater :

— d'une part, les innombrables conditionnements des libertés, les facteurs (physiques et sociaux) qui déterminent les personnalités et orientent les options, noyant les décisions finales dans une lumière nocturne ;

— plus profondément, le mal qui est en l'homme, ce mal que Nabert, après Kant, appelait justement « radical », affectant les profondeurs de la personne et affleurant visiblement dans certains de ses actes, soupçonnable même en tous. L'engagement politique, quel qu'il soit, a ceci de remarquable et d'inquiétant qu'il met au jour ce qu'on prend ailleurs tant de peine à camoufler : ambition égoïste, hypocrisie, violence et méchanceté... Caïn rôde dans la foule de Babel.

Ce n'est pas seulement dans les salons du chevalier de Méré, mais par observation des mœurs politiques de son temps, que Pascal a pu définir l'homme comme « misère et grandeur ». La politique ne serait saine que si l'homme se reconnaissait pécheur, s'avouait en besoin de pardon.

3) Je suis frappé aussi par l'incertitude et l'imprécision des buts que, de part et d'autre, on se propose : aux antipodes du projet technique et scientifique, on ne sait absolument pas ce qu'on pourra faire, on sait pertinemment que l'imprévu de l'avenir, que les innombrables contraintes des situations, démentiront les espérances et les promesses, bien plus, que le tragique du destin est à l'affût comme toujours pour faire produire leur contraire même aux intentions. Déjà aléatoire en matière scientifique, la maîtrise de l'avenir est contredite par l'impossibilité d'obtempérer à la redoutable consigne de Descartes : « *Faire des dénombrements tels que je sois bien sûr de n'avoir rien oublié* », car les facteurs sont littéralement innombrables.

Et l'on fait fi surtout d'une loi plus drastique encore et sans indulgence, à savoir que depuis toujours et en tout domaine l'erreur ou la faute blessent et sont même mortelles, y compris pour les autres, pour un pays tout entier, pour l'histoire. Eh bien ! tant pis pour ces risques, comme les généraux dont parlait Jules Romains dans son *Verdun !* Avec quelle humilité, quelle prudence, quel sens des réalités, quel respect sacré de l'homme devrait être abordée la politique, même sous ses formes les plus modestes ! Quant au chrétien, avant d'y « entrer » (comme on dit), ne devrait-il pas comme Moïse faire un séjour de montagne sous l'effusion de l'Esprit ? C'est avec plus de discernement alors que, redescendu dans la plaine, il manierait le marteau contre les idoles.

***

4) Autre chose... Comment ne pas être *quelque* peu choqué par une certaine contradiction interne de l'action, en tant que telle, sur une liberté adulte, par les techniques (généreuses souvent, certes) d'une « militance » ? *Agir sur une chose,* soit ; mais *sur un homme* ? Et alors que le grand but de la politique est précisément d'éveiller des libertés, de rendre l'homme moins esclave ! Ici, sans doute, je m'en rends compte, tout le problème de l'éducation, de l'école, de l'apostolat... Si encore il y avait toujours le recul du « respect », l'hésitation, le scrupule ? L'offrande à un autrui d'une parole, l'appel à la *réflexion* ? Mais le temps presse, il faut faire vite, et, sur des masses où l'individu n'a guère de nom propre, s'introduire dans le jeu physique des causalités...

Problème analogue ou voisin : en politique, il s'agit de structures, de transformation de structures. Et nul doute qu'il en existe une hiérarchie, que certaines sont détestables *ou* inhumaines, anachroniques... Mais, tout de même, songe-t-on assez que, *par définition même et par nature,* toute structure est une contrainte de la liberté, car elle l'enserre dans ses « formes », autant et plus peut-être qu'elle en favorise l'épanouissement ?

5) Et si ?... Et si alors, aujourd'hui même, un immense virage des *mentalités* mettait au premier rang des buts l'éducation, l'éducation vraiment totale, « existentielle », de l'homme ? Je me souviens ici d'un admirable mot de Péguy : « *Nous ne sommes pas de grands propriétaires d'hommes, de grands capitalistes de consciences. Avoir réussi, durant toute sa vie, à éveiller une seule conscience, c'est déjà un résultat considérable.* » Sans nier bien sûr les problèmes de la cité, le grand politique que fut Platon dans sa *République* et ses *Lois* concentrait tout son effort sur la formation des hommes, sur leur entrée en « dialectique », c'est-à-dire sur leur sortie des cavernes et leur ascension morale et spirituelle, en *espérant* leur communion finale avec un dieu qui, pour lui, était le « Bien », le suprême désirable, au-delà même de l'« Être ».

Il est vrai qu'il comptait peut-être un peu trop sur les ressources humaines et qu'il ignorait ce qui était déjà découvert par Israël, ce que le christianisme soulignera plus *encore* : la profondeur du mal humain, l'« *alliance* » de Dieu avec l'homme, le paradoxe de l'accès à la vie par la mort...

***

Qui sait si, *dans* la fièvre actuelle et l'effervescence des passions, il ne faudrait pas réhabiliter, par un pari sur leur répercussion universelle et l'ampleur de leur efficacité, tout ce qui tend à être oublié : la maîtrise de *soi*, l'attention à autrui, la valeur des petits gestes immédiatement possibles, l'accord quotidien des sagesses et des élans, l'allègre débarras du superflu ? Plus encore, qui sait si les fameux espoirs de ces lendemains (qui chantent) ne sont pas suspendus à ce que Teilhard appelait la fécondité des « passivités » ? Et si une improbable flamme dissolvait, un instant au moins, les oppositions stériles pour l'affrontement unanime des grandes menaces actuelles et la poursuite commune des réconciliations ?

Mais il faudrait pour cela se référer à un Absolu, à un Evangile.

(*) Jésuite.

Le Monde

CRISE ET

Turquie

...membres des services de sécurité ...

à propos du développement...

Grande-Bretagne

Les Communes ont commencé à ...

du projet de dévolution de ...

au Pays de Galles

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

CRISE ET MAINTIEN DE L'ORDRE EN EUROPE

Turquie

Des membres des services de sécurité militaire sont mis en cause à propos du développement des violences

De notre correspondant

Ankara. — Lorsque M. Demirel était au pouvoir, la presse favorable à M. Ecevit publiait quotidiennement des bilans des désordres politiques. C'est à présent le contraire : la presse de droite rappelle chaque jour à l'actuel président du conseil, au pouvoir depuis deux mois, qu'il n'a pas tenu sa promesse de juguler l'anarchie. « *Quatre-vingt-neuf morts, sept cent trente-cinq blessés, trois cent dix-neuf attentats à la bombe pour janvier et février* », note le *Tercuman*.

Comme gage de sa détermination d'en finir en sévissant aussi bien à l'extrême droite qu'à l'extrême gauche, M. Ecevit avait nommé au ministère de l'intérieur l'ancien général d'aviation Ozaydinli. Il vient de procéder à un vaste mouvement préfectoral : soixante et un départements ont un nouveau gouverneur, et quarante-deux un nouveau préfet de police.

D'autre part, le nombre des arrestations de suspects s'accroît, en particulier à l'extrême droite. La perquisition de locaux de ces associations a permis de découvrir des armes à feu et des capsules de dynamite. Plusieurs membres des « foyers d'idéal », liés au colonel Turkes, chef du mouvement nationaliste et ancien vice-président du conseil de M. Demirel, ont été arrêtés.

« *Mise en scène montée de toutes pièces* », dit le colonel Turkes, qui, ainsi que M. Demirel, accuse M. Ecevit de « *protéger les anarchistes communistes* », et dénonce des cas de torture pratiquée par les forces de l'ordre contre les militants nationalistes.

Le ministre de l'intérieur indique pour sa part que, parmi les auteurs de hold-up ou d'actes de sabotage, figurent des membres des cellules de l' « Armée populaire de libération turque » (TEKO) et de l' « Armée révolutionnaire ouvrière et paysanne de Turquie » (TIKKO), organisations gauchistes. Mais il promet le même châtiment à tous les terroristes « quel que soit leur bord ».

Les milieux gouvernementaux et une partie de l'opinion attribuent à des « *agents provocateurs* », à la solde de puissances occultes, la responsabilité de la recrudescence des incidents sanglants. La découverte récente d'explosifs militaires chez des particuliers donne une dimension nouvelle aux activités des mystérieux inspirateurs.

Comme c'était le cas à la veille de l'intervention militaire du 12 mars 1971, l'éditorialiste du journal de droite *Tercuman* réclame l'instauration de l'état de siège afin que le gouvernement puisse bénéficier d'un « *secours efficace* » des forces armées contre l'anarchie.

Sous l'inspiration de la C.I.A.

Au demeurant, les débats des dernières semaines sur la réalité d'une organisation secrète dénommée « Contre-guérilla » ont créé un état d'esprit qui dure, même si l'affaire est close, sinon étouffée.

Soulevée à la fin de janvier, lors de l'examen du budget du M.I.T., service secret militaire, l'affaire portait sur l'existence de cette organisation secrète, créée en coopération avec la Central Intelligence Agency. Selon deux députés républicains, elle portait le nom de « Conseil de contrôle de mobilisation de l'armée » ou de « Département de guerre spéciale ». Composée de militaires et de civils, elle aurait participé aux interrogatoires, voire aux tortures, des victimes de la répression contre la gauche, entre 1971 et 1973, puis était à l'origine d'actes de sabotage fictifs, attribués ensuite à des « anarchistes ».

Ces « révélations » n'étaient pas neuves et figuraient dans un manifeste électoral du parti républicain d'octobre 1973. Lors de la campagne du printemps 1977, M. Ecevit lui-même avait mis en cause, sans la nommer, une organisation occulte chargée de provocations subversives. Alors premier ministre, M. Demirel lui en demandait des preuves avant d'ouvrir une enquête. A la fin de janvier encore, le même dialogue de sourds reprenait entre eux au Parlement.

La polémique a pris des dimensions nouvelles avec l'évocation des noms des anciens généraux Faïk Turun et Cahıt Akyol : le premier, député du Parti de la justice, avait commandé à Istanbul au moment de l'état de siège ; le second a été responsable du département de la guerre spéciale. Ils ont démenti l'existence d'une organisation secrète dénommée « Contre-guérilla ». Le général Turun a toutefois précisé que des agents du M.I.T. avaient été appelés lors des interrogatoires des militants communistes arrêtés à Istanbul, lorsqu'il commandait dans cette ville.

Mettant l'opinion en garde contre les dangers d'un gouvernement de gauche, laissant entendre que M. Ecevit et ses amis pourraient subir le sort de M. Allende, le général Turun déclara que « *la Turquie pourrait livrer une deuxième guerre de libération si c'était nécessaire* », et ajouta :

« *Les forces armées, qui estiment que le communisme est un danger, seront une épée de Damoclès sur la tête de ceux qui voudraient changer l'ordre social existant.* »

Si le parti républicain n'exclut pas de son sein les « *fractions marxistes liées à Moscou* » et ne cesse pas de « *protéger des anarchistes* », le général Turun estime qu' « *il faut se préparer à une guerre civile* ».

Ces propos suscitèrent un regain des invectives entre MM. Ecevit et Demirel. Ce dernier exigea des preuves de la part du chef du gouvernement dont les amis « *calomniaient l'armée* ». Le premier ministre se borna à laisser entendre qu'une poignée d'anciens militaires seraient impliqués dans des menées subversives.

Il alla plus loin : le 13 février, assistant à la réunion annuelle du conseil suprême militaire, contrairement à ce que faisait son prédécesseur, il a voulu s'adresser au commandement. Les mesures visant la sécurité extérieure ne peuvent s'appliquer aux cas qui relèvent de la sécurité intérieure, déclara-t-il, en indiquant ainsi que les méthodes de la lutte contre la subversion ennemie en temps de guerre ne sont pas valables contre les membres des mouvements progressistes turcs opposés au régime.

L'hebdomadaire *Yanki*, proche de l'entourage du premier ministre, a publié le 20 février des précisions sur les proportions de cette affaire : il ne s'agirait que d'un petit nombre d'anciens membres du département de la guerre spéciale qui, employés par le M.I.T. après leur retraite, ont « *été effectivement chargés d'interroger* » des suspects appartenant à la gauche.

Mais cette « *infime minorité* », qui la dirige ? L'épuration de ce groupe semble pour le moment l'objectif prioritaire de M. Ecevit qui doit agir avec prudence pour ménager la susceptibilité des généraux, sans décevoir l'aile gauche de son propre parti qui veut savoir la source des « *provocations sanglantes* ».

La droite, maintenant dans l'opposition, entretient l'agitation sur ce thème afin de provoquer la mésentente entre les forces armées et le gouvernement. Les coupables cherchent à s'abriter derrière l'armée pour éviter les poursuites. Mais une enquête officielle peut difficilement s'ouvrir avant que le général Evren, nouveau chef d'état-major général, prenne ses fonctions en mars. Lui-même, comme son prédécesseur, le général Sancar, est hostile à toute ingérence des militaires dans la vie politique.

ARTUN UNSAL.

Grande-Bretagne

Les Communes ont commencé à débattre du projet de dévolution de pouvoirs au Pays de Galles

De notre correspondant

Londres. — Le débat sur le projet de dévolution de pouvoirs au Pays de Galles a commencé mercredi 1er mars aux Communes par une retraite du gouvernement, qui a renoncé à la première clause du projet spécifiant que la législation envisagée n'affectera pas l'unité du Royaume-Uni. Il s'agissait, en fait, d'un point mineur. La même clause, qui figurait dans le projet de dévolution concernant l'Ecosse, avait été rejetée par les Communes en novembre et le gouvernement a jugé qu'il n'était pas nécessaire d'aller sur ce point à une bataille incertaine.

La procédure d'urgence, dite de la « guillotine », s'appliquera pendant les quatorze jours du débat en commission et la discussion du projet devrait être moins enfiévrée que celle sur l'Ecosse. D'une part, parce que le mouvement nationaliste au Pays de Galles ne présente pas, pour les travaillistes, qui y sont solidement implantés, le même danger qu'en Ecosse, d'autre part, parce que les changements constitutionnels envisagés dans le projet sont modestes. Enfin et surtout parce que, selon tous les sondages, la population galloise se prononcera à une nette majorité lors du référendum prévu contre ce projet de dévolution.

L'éventuelle assemblée de Cardiff ne saurait être comparée avec celle d'Edimbourg : elle disposera de pouvoirs législatifs encore plus restreints et ses commissions spécialisées assumeront un pouvoir exécutif limité, notamment en ce qui concerne la répartition des crédits attribués par Westminster. Le risque de voir se créer à Cardiff une sorte de « mini-gouvernement » de nature à encourager le séparatisme se trouve ainsi de toute façon très réduit.

Dans ce contexte, le gouvernement peut escompter que le « Wales Bill » surmontera l'opposition déterminée des conservateurs, ainsi que celle des quelques irréductibles travaillistes, beaucoup moins nombreux que les cinquante à quatre-vingts « rebelles » qui contribuèrent à l'adoption d'amendements qui ont « défiguré » le projet de dévolution écossais. Les nationalistes du parti Plaid Cymru (trois députés sur les trente-six de la province), considérant que le projet de dévolution ne va pas assez loin, pourraient s'abstenir.

Pour le moment M. Gwynford Evans, président du Plaid Cymru, a indiqué que son parti soutiendrait le « Wales Bill », tout en continuant de faire pression pour obtenir une extension des pouvoirs législatifs de l'éventuelle assemblée de Cardiff.

Des comités de propagande, réunissant travaillistes, libéraux et syndicalistes, ont commencé au Pays de Galles une campagne en faveur de la nouvelle législation. Mais leurs moyens financiers sont nettement inférieurs à ceux des adversaires du projet qui ont mobilisé les milieux industriels et commerçants hostiles, dans une large proportion, à toute formule d'autonomie galloise, même limitée.

HENRI PIERRE.

Allemagne fédérale

La police aurait commis des négligences lors de l'enquête sur l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer

Ce jeudi 2 mars, s'ouvre à Stuttgart le premier d'une série de nouveaux procès de membres du groupe Baader-Meinhof. Le premier à comparaître est Guenter Sonnenberg, vingt-trois ans, accusé de tentative de meurtre sur la personne des policiers qui l'ont arrêté en mai dernier à Singen, à la frontière suisse, en compagnie de Verena Becker. Etant donné l'état de santé de l'accusé, qui a été gravement blessé à la tête lors de son arrestation, la cour n'a retenu contre lui que l'inculpation de tentative de meurtre. Sonnenberg est, d'autre part, soupçonné d'avoir participé à l'assassinat du procureur Buback, en avril 1977, à Karlsruhe. Le tribunal doit se réunir deux fois par semaine pendant trois heures dans la mesure où l'accusé sera effectivement capable de suivre les débats. Le verdict est attendu en mai.

Irmgard Moeller, déjà condamnée à quatre ans et demi de prison pour son appartenance au groupe Baader, sera jugée une nouvelle fois dans quelques jours pour sa participation à l'attaque à l'explosif menée en 1972 contre une base militaire américaine à Heidelberg.

La cour d'appel de Stuttgart a, d'autre part, autorisé les avocats français choisis par Me Klaus Croissant, à participer à sa défense. La cour a infirmé le jugement faisant opposition au choix de Me Joé Nordmann, et rejeté l'appel interjeté par le procureur général de la décision d'admission de Mes Robert Badinter et Jean-Denis Bredin.

De notre correspondant

Bonn. — L'appartement dans lequel Hanns-Martin Schleyer avait été tenu prisonnier après son enlèvement vient d'être découvert à Erfstadt-Libbar, à une vingtaine de kilomètres de Cologne, au troisième étage d'un immeuble qui en compte quinze. La bourgade de Erfstadt est proche d'une autoroute. Il n'a pas fallu plus de dix minutes aux ravisseurs pour atteindre leur refuge lorsque, le 5 septembre dernier, *ils se sont emparés*, à Cologne, du chef du patronat ouest-allemand.

La découverte de cet appartement suscite dès maintenant des controverses passionnées quant au rôle joué par la police, qui aurait négligé de précieuses informations sur l'immeuble de Erfstadt.

L'appartement avait été loué au mois de juillet de l'année dernière par une jeune femme qui paya plusieurs mois de loyer d'avance, après avoir donné une fausse identité. Selon les diverses descriptions qui ont été faites de cette jeune femme, il pourrait s'agir de Friderike Krabbe, de Silke Maier-Witt ou encore de Juliane Plambeck, toutes trois soupçonnées d'avoir joué un rôle dans l'enlèvement.

Le journal à grand tirage *Bild Zeitung* affirme que, dès la location de l'appartement, le gérant de l'immeuble avait fait part de ses soupçons à la police locale. *Mais celle-ci ne se serait intéressée* à cette information que vers le milieu de septembre.

C'est alors seulement, si l'on en croit la *Bild Zeitung*, que les autorités, ayant vérifié les indications qui figuraient sur la fiche de la locataire, se seraient aperçues que celle-ci avait utilisé un faux passeport.

A ce moment-là, les ravisseurs avaient déjà transféré leur victime dans une autre « prison », probablement l'immeuble de Cologne dans le sous-sol duquel on découvrit plus tard un bouton de manchette de Hanns-Martin Schleyer. Le refuge de Erfstadt était alors surveillé jour et nuit, mais en vain. Au mois de janvier, le gérant de l'immeuble reçut une carte postée en Australie qui mettait fin à la location.

Le *General Anzeiger*, de Bonn, publie d'autres « révélations » : à l'en croire, un renseignement précis aurait été donné à la police le 6 septembre, c'est-à-dire le lendemain même de l'enlèvement. La question est donc posée de savoir si les enquêteurs n'ont pas commis de très sérieuses négligences.

Cependant, le fils du disparu, M. Hanns-Eberhard Schleyer, un juriste âgé de trente-trois ans, fait son entrée dans la vie politique ouest-allemande : il a été nommé secrétaire d'Etat au gouvernement de Rhénanie-Palatinat. Indiquant qu'il pensait depuis longtemps déjà à une carrière politique, M. Schleyer a ajouté que « *les événements des six derniers mois* » ont précipité sa décision.

JEAN WETZ.

DIPLOMATIE

LES RELATIONS FRANCO-DANOISES

M. Joergensen ne s'excuse pas mais regrette un malentendu

« *Il n'y a aucune raison de présenter des excuses, car je ne me suis pas mêlé des affaires intérieures françaises et n'ai jamais eu l'intention de m'en mêler. Il est regrettable que mes déclarations aient été mal comprises et mal interprétées.* »

Telle est la réponse qu'a faite mercredi 1er mars à son retour à Copenhague, venant des Etats-Unis, M. Joergensen, premier ministre danois. Un journaliste lui avait demandé s'il comptait présenter au gouvernement français un « *genre d'excuse* » après les propos qu'il avait tenus jeudi à Washington sur les élections françaises, et après la déclaration du président de la République, qui jugeait insuffisantes les explications données.

M. Joergensen a expliqué qu'il avait seulement voulu indiquer que la coopération se poursuivrait au sein de la C.E.E. même en cas de victoire de l'opposition en France. Il ne souhaite pas, a-t-il dit, poursuivre la controverse et pense que l'affaire s'arrangera par la voie diplomatique.

En fait, M. Joergensen ignore dans sa déclaration de mercredi, comme dans les explications qu'il avait fournies lundi (et que n'accompagnait aucun regret), le passage le plus litigieux des propos qu'il avait tenus à Washington : « *Je dirai que M. Mitterrand gagnera les élections. Ce ne sera pas une mauvaise chose* » (le *Monde* des 26-27 février).

A Paris, à l'issue du conseil des ministres de mercredi, le porte-parole de l'Elysée, M. Hunt, a déclaré :

« *Le président de la République a estimé que, d'une façon générale, les déclarations des chefs d'Etat ou de gouvernement étranger sur la situation intérieure de la France ne sont pas acceptables. En ce qui concerne les déclarations de M. Joergensen, les explications données par le premier ministre du Danemark ne sont pas jugées satisfaisantes.* » Interrogé sur les suites de cette affaire, M. Hunt a ajouté : « *le contact diplomatique est maintenu.* »

Il semble qu'en dehors du cas danois (qui n'est pas le premier du genre) le gouvernement souhaite que les membres de la Communauté européenne adoptent un « *code de bonne conduite* » et s'engagent une fois pour toutes à ne pas s'immiscer dans les affaires des autres, surtout en période électorale. Quant à savoir pourquoi M. Giscard d'Estaing a cru bon de relancer publiquement une affaire qui paraissait s'apaiser, les propos de M. Mitterrand publiés mercredi matin par le quotidien danois *Politiken* peuvent y être pour quelque chose. Le premier secrétaire du P.S. se disait « *satisfait* » des remarques de M. Joergensen, qu'il jugeait conformes aux usages internationaux. Il trouvait, en revanche, « *bizarre et étonnante* » la réaction française. — M. D.

A la conférence de Belgrade

UN APPEL AU BOYCOTTAGE SCIENTIFIQUE POUR FAIRE RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME

Belgrade (*A.F.P.*). — Quatre scientifiques, le Français André Lwoff (prix Nobel), l'Américain Robert Adelstein, le Suisse Robert Lewenberger et le Norvégien Thorolf Rafto, ont invité mardi 28 février au cours d'une conférence de presse, leurs collègues occidentaux à refuser de coopérer avec des savants de pays qui, telle l'U.R.S.S., ont-ils dit, violent les droits de l'homme. Déclarant représenter des associations groupant près de sept mille savants, ils ont plaidé la cause des juifs soviétiques et dénoncé en particulier les difficultés que rencontrent les savants qui veulent émigrer.

Le professeur Lwoff a d'autre part annoncé qu'un appel serait lancé aux cancérologues pour qu'ils boycottent le congrès de cancérologie qui doit se tenir en Argentine en juillet.

A la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, un groupe de travail a été formé pour rédiger un document de clôture à partir des divers projets déposés. Il comprend le Danemark (en tant que président de l'Europe des Neuf), les Etats-Unis, Malte, la Roumanie, la Suède, la Suisse et l'U.R.S.S.

A travers le monde

Espagne

● L'ORGANISATION SEPARATISTE BASQUE ETA a revendiqué, mercredi 1er mars, une dizaine d'attentats commis le même jour au Pays basque espagnol contre des bureaux et des installations de la compagnie Iberduero, qui est chargée de construire la centrale nucléaire de Lemoniz, près de Bilbao. Il n'y a pas eu de victime. — (*A.F.P., Reuter.*)

Suède

● L'AMBASSADEUR D'U.R.S.S., M. Mikhail Jakovlev, a été convoqué par le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Leif Leifland, qui lui a exprimé les inquiétudes de la Suède devant la présence, dans la mer Baltique, de sous-marins soviétiques équipés de missiles à têtes nucléaires de portée moyenne.

AFRIQUE

Les rivalités internationales dans la corne

SELON M. BRZEZINSKI

L'engagement soviétique en Ethiopie « compliquera inévitablement » la ratification des SALT par le Sénat américain

De notre correspondant

Washington. — Comment s'opposer à la pénétration soviétique dans la corne de l'Afrique ? Après avoir révélé, à la fin de la semaine dernière, que la présence soviéto-cubaine en Ethiopie avait doublé en une dizaine de jours (passant de cinq mille à dix ou onze mille hommes, selon M. Brzezinski, conseiller du président, à huit ou dix mille selon M. Vance, secrétaire d'Etat), l'administration américaine se pose cette question sans lui apporter de réponse satisfaisante.

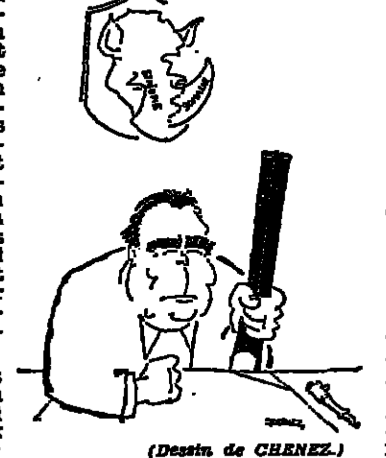
Le dilemme est encore plus embarrassant qu'en Angola, où Moscou appuyait un mouvement qui avait l'avantage de contrôler la capitale du pays, mais n'était qu'un des candidats au pouvoir en rivalité avec deux autres. Les Etats-Unis n'avaient rien fait pourtant à l'époque, essentiellement en raison du refus d'un Congrès traumatisé par l'engagement au Vietnam. Aujourd'hui, le législatif serait probablement moins réservé devant une intervention limitée au profit de la Somalie, mais le cas est plus « mauvais » : les plus ardents partisans d'une action doivent admettre que la Somalie, pour avoir envoyé ses troupes en Ogaden, est l' « agresseur ». Certes, ajoute-t-on, l'Union soviétique est indirectement responsable pour avoir fourni à la Somalie jusqu'à l'an dernier les armes qui lui ont permis de mener cette attaque. En second lieu, le volume de l'aide fournie à l'Ethiopie encore aujourd'hui (on parle de l'arrivée de sept cents Cubains par jours à Addis-Abeba depuis une semaine) donne à toute l'affaire une dimension nouvelle.

Sur le plan local, la seule réponse envisagée ici est celle que le groupe des pays occidentaux, à l'instigation de la France notamment, avait mise au point au cours d'une réunion à Washington au début de l'année : recours au Conseil de sécurité en cas de franchissement de la frontière somalienne par les forces éthiopiennes, appui à une solution négociée comportant une forme d'autonomie interne pour l'Ogaden et l'Erythrée, promesse de fourniture d'armes à la Somalie si ce pays venait à être attaqué directement. Mais tout cela, on s'en rend compte ici, ne répond pas au défi que représentent dès à présent l'utilisation massive de la puissance soviétique et l'effet psychologique créé par cette action sur les pays de la région, amis et ennemis.

Aussi bien, les partisans de la « globalisation » — autrement dit, d'une « punition » infligée aux Soviétiques dans d'autres domaines — ont-ils gagné du terrain ici, ces derniers jours. On s'est aperçu que le premier domaine mentionné pour l'application d'une politique de « lien » (linkage), à savoir les négociations pour la limitation des armements dans l'océan Indien, n'était pas très prometteur. Les Soviétiques n'avaient aucune raison de prendre très au sérieux la « menace » d'un échec de ces négociations très marginales, qui n'empêcheront pas, en tout état de cause, les Etats-Unis d'aller de l'avant dans leur plan de développement de la base de Diego-Garcia.

Aussi est-il de plus en plus question, aujourd'hui, d'établir un lien avec la seule négociation qui importe vraiment aux Deux Grands et au reste du monde : celle de Genève sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Un premier pas avait été fait dans cette direction, lorsque le département d'Etat, le 25 février, avait salué les déclarations de M. Brejnev en faveur de la conclusion rapide d'un accord SALT, mais ajouté : *« Il est évident que le caractère de ces relations* (soviéto-américaines) *dépend aussi de la modération et des efforts constructifs qui seront déployés pour aider à la solution des conflits locaux, tels que celui de la corne de l'Afrique. Une intervention dans cette région par l'expédition continue d'armements, de personnel militaire, dont certains éléments participent aux combats, élargit et intensifie inévitablement les hostilités et élève le niveau général de tension dans le monde. »*

M. Brzezinski, mercredi 1er mars, au cours d'un *« petit déjeuner de travail »*, organisé à l'intention de quelques journalistes par le vice-président Mondale, est allé plus loin, en parlant directement de l'effet que l'intervention soviétique en Ethiopie pouvait avoir sur les SALT. Tout en niant, selon l'usage, qu'un lien soit établi délibérément par Washington entre ces deux problèmes, le conseiller du président a ajouté :



(Dessin de CHENEZ.)

« Il est réaliste de penser que, si les tensions devaient s'accroître du fait de l'intrusion non provoquée de la puissance soviétique dans un conflit purement local, cela compliquerait inévitablement non seulement le processus de la négociation elle-même, mais aussi celui de la ratification qui suivra sa conclusion. » En d'autres termes, on « excusera », ou du moins l'on comprendra les sénateurs qui rechigneraient à approuver un traité SALT du fait du rôle soviétique en Ethiopie.

Certes, en 1976, l'engagement soviétique en Angola avait coïncidé, peut-être pas tout à fait par hasard, avec un net ralentissement des SALT, mais c'est la première fois que ces négociations sont liées à un conflit extérieur, aussi directement que le permet le langage diplomatique. On sait que Moscou a par avance récusé tout *« chantage au Sénat »*, en écrivant dans la *Pravda* du 11 février que l'U.R.S.S. pouvait, elle aussi, *« poser la question de la même manière »*, c'est-à-dire faire rejeter le traité par le Soviet suprême. Plus sérieusement, on peut se demander si les Etats-Unis ne sont pas encore plus intéressés que leur partenaire à un traité SALT, alors que Moscou déploie à un rythme accéléré de nouvelles fusées intercontinentales et que Washington, après avoir refusé la construction du bombardier B-1, renvoie à 1986 le premier déploiement du nouveau missile MX.

De toute manière, M. Brzezinski a précisé au cours de la même rencontre que la conclusion d'un traité se heurte encore à des problèmes *« non artificiels et difficiles »*, qui demanderont (de Moscou essentiellement à son avis) *« un acte de volonté politique »* pour être surmontés. Le conseiller du président a énuméré ainsi ces points en litige :

— La définition de nouveaux types d'armements qui devront faire l'objet de restrictions, chacun des Deux Grands en ayant une conception différente.

— La définition de la portée du missile de croisière qui devra être limitée par un protocole de trois ans. L'engin se déplace en zigzags, ce qui implique un parcours supérieur à la distance linéaire du point de départ à la cible. Les Soviétiques, contrairement aux rumeurs répandues ici il y a quelques mois, ne sont pas d'accord sur l'importance de la « rallonge » nécessaire.

— Le bombardier soviétique Backfire, pour lequel les Etats-Unis demandent des assurances plus précises concernant son non-emploi contre leur territoire.

— Enfin les deux partenaires ne sont toujours pas d'accord sur les nombres limites. Moscou ne veut pas abaisser le plafond global des vecteurs au-dessous de 2 250 unités (les Etats-Unis demandent 2 160) et surtout insiste pour que le maximum autorisé des fusées à têtes multiples (MIRV) soit fixé à 1 250. Compte tenu des autres limitations déjà décidées, cela signifierait que les Etats-Unis devraient se contenter de soixante-dix avions porteurs de missiles de croisière, à moins de sacrifier un nombre correspondant de fusées à têtes multiples pour augmenter ce contingent. Or Washington, qui entend équiper au moins cent vingt de ses bombardiers de missiles de croisière, estime avoir fait ainsi aux Soviétiques, selon M. Brzezinski, une *« importante concession »* et n'entend pas aller plus loin.

Ces précisions confirment que la négociation n'a pas vraiment progressé depuis deux mois, et même depuis la percée, réalisée en septembre dernier lors de la visite de M. Gromyko à Washington. En liant ces conversations déjà difficiles à la situation dans la corne de l'Afrique, le conseiller du président semble avoir repoussé encore à plus tard la conclusion d'un accord, alors même que, selon lui, *« nous sommes engagés dans une course historique contre un mouvement technologique qui complique infiniment les schémas de l'accommodement politique, si l'on examine*, a conclu M. Brzezinski, *les types d'armes que les deux parties sont susceptibles de développer dans les années 80, l'on est très préoccupé et effrayé »*.

MICHEL TATU.

La « Pravda » dénonce le « chantage grossier » de Washington

De notre correspondant

Moscou. — L'U.R.S.S. réagit vivement à la déclaration du département d'Etat américain indiquant que l'aide soviétique à l'Ethiopie a atteint un point tel que les relations entre Moscou et Washington pourraient en être altérées. L'agence Tass avait d'abord répliqué par une dépêche somme toute modérée, accusant simplement les autorités américaines de *« dénaturer »* la position de l'U.R.S.S., qui appuie *« naturellement la victime de l'agression »*.

Aujourd'hui, le ton monte dans la presse soviétique. Se fondant sur les commentaires des journaux occidentaux, les *Izvestia* et la *Pravda* estiment que Washington cherche à lier le sort les négociations sur la limitation des armements stratégiques à la *« modération soviétique dans la corne de l'Afrique »*. Si, pour les *Izvestia*, il s'agit là d'une *« attitude non constructive »* dont *« l'inconsistance est évidente »*, le quotidien du P.C. soviétique va plus loin, ce jeudi 2 mars. Il trouve dans la déclaration du département d'Etat un *« arrière-goût de chantage grossier intolérable, d'une façon générale, dans les relations internationales »*.

Pour certains observateurs occidentaux à Moscou, cette escalade verbale rappelle le ton des critiques soviétiques contre l'administration Carter quand le président américain se souciait activement, il y a un an, des droits de l'homme en U.R.S.S. La *Pravda*, pour sa part, fait allusion à une époque plus lointaine, mettant nommément en cause M. Brzezinski à propos d'un rapport de la C.I.A. sur le déploiement des forces soviétiques et cubaines en Ethiopie, elle l'accuse de mener *« un jeu dangereux et indigne, qu'ont essayé de jouer, dans les années de la « guerre froide » et de la guerre du Vietnam, les prédécesseurs de l'actuelle administration américaine »*. Ce jeu a connu une *« fin macabre »*.

Moscou considère que la position américaine est doublement erronée : d'abord elle se fonde sur une appréciation fausse ou déformée (c'est selon) de la politique soviétique en Afrique. La *« méchante campagne antisoviétique »* contre les *« plans agressifs de l'U.R.S.S. »* est le résultat d'inventions, écrit la *Pravda*. Au contraire, rappellent les *Izvestia*, l'U.R.S.S. a tout fait pour dissuader les dirigeants somaliens — qui, il est vrai, étaient il n'y a pas si longtemps ses meilleurs alliés — de s'engager dans l'aventure. *« Mais comment peut-on qualifier la politique des puissances qui n'ont pas levé le petit doigt pour prévenir le conflit et qui maintenant interviennent en fait du côté de l'agresseur en lui fournissant des armes et des crédits? »* interrogent les *Izvestia*.

Préparer l'opinion ?

La seconde erreur américaine est, selon Moscou, de lier les négociations SALT à un conflit local *« totalement indépendant »*. *« Les milieux américains qui cherchent à mêler des problèmes n'ayant rien de commun ne réussiront pas »* avertit la *Pravda*. Les accords SALT intéressent les Etats-Unis et l'Union soviétique dans leur rôle de grandes puissances ; d'eux dépend le sort de l'humanité car, pour le journal du P.C. soviétique, un échec des négociations provoquerait une relance de la course aux armements et augmenterait une menace de *« catastrophe nucléaire »*.

Pour les dirigeants soviétiques il n'est donc pas raisonnable de faire dépendre un accord aussi fondamental d'un conflit particulier, géographiquement limité. La *Pravda* rappelle les dirigeants américains au *« sens de leurs responsabilités »*. Le journal soviétique, qui évoque la période de la guerre du Vietnam, se garde toutefois de rappeler qu'à ce moment-là M. Brejnev n'avait pas perdu le *« sens de ses responsabilités »* et qu'il n'avait pas hésité à recevoir M. Nixon à Moscou justement pour préparer le premier accord SALT...

Sans doute les dirigeants soviétiques ne sont-ils pas loin de penser que Washington accumule sciemment les obstacles dans les négociations SALT. Bien que M. Brejnev se soit de nouveau prononcé la semaine dernière pour un *« aboutissement rapide »*, la presse soviétique multiplie depuis quelque temps les articles sévères à l'égard de la position américaine, et sceptiques sur l'issue des pourparlers. Est-ce pour faire pression sur leurs partenaires ou pour préparer déjà l'opinion soviétique à un échec ?

DANIEL VERNET.

Le colonel Menguistu reconnaît que des troupes cubaines combattent aux côtés des forces éthiopiennes

Prenant la parole ce jeudi à Addis-Abeba, au cours d'une cérémonie commémorant la victoire d'Adoua sur les troupes italiennes en 1896, le chef d'Etat éthiopien, le colonel Menguistu Hailé Mariam a admis, pour la première fois, que des troupes cubaines combattaient aux côtés des forces éthiopiennes.

Jusqu'à présent, les autorités éthiopiennes avaient toujours nié l'engagement direct des Cubains en Ethiopie, affirmant que seuls des « conseillers » ou des « techniciens » cubains se trouvaient dans le pays.

A Genève, la commission des droits de l'homme des Nations unies a demandé au gouvernement éthiopien de répondre aux accusations de « violations flagrantes » des droits de l'homme portées contre lui. Les délégués éthiopiens ont qualifié de « propagande » ces accusations.

A Mogadiscio, tandis que le président somalien Syaad Barre est à Tripoli, où il a eu des conversations avec le colonel Kadhafi au sujet de la situation dans la corne de l'Afrique, des manifestations de soutien au régime ont eu lieu mercredi 1er mars. Le gouvernement somalien a d'autre part accusé le Kenya d'avoir *« exercé des pressions sur certains pays occidentaux pour que ceux-ci ne viennent pas en aide à la Somalie dans cette période cruciale »*. Mogadiscio a rappelé à cette occasion que la Somalie *« n'avait aucune mauvaise intention à l'égard du Kenya »*.

Rhodésie

M. Smith accepte de passer les pouvoirs à la majorité africaine le 31 décembre

Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, et les trois dirigeants nationalistes modérés avec lesquels il négocie un règlement « interne » du problème rhodésien sont parvenus, mercredi 1er mars, à un important accord : la passation des pouvoirs à la majorité noire interviendra le 31 décembre, et d'ici à cette date le pays sera dirigé par un gouvernement intérimaire dans lequel les Africains seront largement représentés.

M. Ian Smith avait accepté, le mois dernier, le principe de l'élection d'un nouveau Parlement à majorité africaine, mais sans préciser à quelle date. Les trois partis nationaliste — Conseil national africain unifié, Conseil national africain et Organisation unifiée des peuples du Zimbabwe — ont donné leur accord pour un compromis consistant à partager les attributions du gouvernement entre un conseil ministériel et un conseil exécutif. Les Africains et les Européens siégeraient en nombre égal au conseil ministériel ; les Africains seraient trois contre un au conseil exécutif, que les dirigeants des trois formations nationalistes présideraient alternativement.

Le premier ministre a déclaré dans une interview au *Times* qu'il était tout disposé à abandonner ses fonctions une fois qu'une nouvelle Constitution aura été adoptée ; M. Smith, qui *« a hâte de redevenir fermier »*, a exprimé l'espoir que la Grande-Bretagne lèverait *« rapidement »* les sanctions contre son pays maintenant que des concessions ont été faites par les Européens. Selon des sources informées, à Londres, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, vient d'inviter Mgr Muzorewa, président du Conseil national africain unifié, à venir discuter en Grande-Bretagne des perspectives de règlement définitif en Rhodésie.

En République sud-africaine, les milieux gouvernementaux ont accueilli avec satisfaction l'annonce de progrès décisifs dans la négociation pour un règlement « interne » en Rhodésie. M. Vorster n'a pas encore fait de commentaire officiel, mais il n'a jamais caché, dans le passé, sa préférence pour une solution qui écarterait les dirigeants africains *« durs »*, tel M. Nkomo, qui animent la guérilla nationaliste. Les dirigeants sud-africains affirment qu'ils ne redoutent pas d'avoir pour voisin un pays dirigé par des Africains, dès lors qu'il s'agirait de *« modérés »* ouverts au dialogue. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

● *La session extraordinaire* de l'Assemblée des Nations unies sur la Namibie se tiendra du 24 avril au 3 mai, a annoncé, mercredi 1er mars, le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim.

Mali

L'ARRESTATION DES TROIS DIRIGEANTS « DURS » A ÉTÉ ACCUEILLIE DANS L'ENTHOUSIASME PAR LA POPULATION

L'annonce de l'arrestation pour *« haute trahison »* de trois membres importants du Comité militaire de libération nationale (C.M.L.N.), mardi 28 février (*le Monde* du 2 mars), a été accueillie avec enthousiasme par la population de Bamako. Des manifestations se sont déroulées pendant toute la nuit de mardi à mercredi ; mercredi matin, une foule considérable s'était rassemblée devant le siège du C.M.L.N. pour soutenir l'action du colonel Moussa Traore, chef de l'Etat. Un remaniement ministériel est, d'autre part, attendu dans la capitale malienne pour remplir les postes laissés vacants par les ex-lieutenants colonels Kissima Doukara, Karim Dembele et Tiecoro Bakayogo.

NIGÉRIA

هكذا من الأصل

NIGÉRIA : l'apprentissage de la puissance

III. – Du bon usage de la guerre civile

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Tandis que les militaires au pouvoir à Lagos confirment leur intention de démocratiser les institutions et de rendre la direction du pays aux civils le 1er octobre 1979, la situation économique de la Fédération est marquée par l'impôt du « boom » pétrolier. Septième producteur du monde, le Nigéria vend aux Etats-Unis 60 % de son « brut » et prend, au sein de l'OPEP, des positions pragmatiques et prudentes. La prospérité, qui se traduit par un taux de croissance de 9 %, a suscité l'apparition d'une importante bourgeoisie d'affaires et un gonflement désordonné des villes. (Le Monde des 1er et 2 mars.)

Enugu. — C'est une ville bicolore. Verte comme le terrain de polo, les jardins résidentiels, le moutonnement des collines à l'horizon. Beige comme la poussière soulevée par l'harmattan, ce vent du nord qui dessèche la gorge et irrite les nerfs. Il y a un peu plus de dix ans, la chute d'Enugu, aux mains des troupes fédérales, en écornant le mythe de l'invincibilité biafraise, marquait l'un des premiers tournants de la guerre civile. Pour tout vestige de cette sanglante aventure, il reste, près de l'aéroport, la carcasse rongée d'un avion militaire...

Il reste aussi des livres, surprenants pour l'étranger dont la « mémoire biafraise » est encore encombrée d'images terribles pleines de violence et de haine. Que dit, par exemple, cet opuscule (1) acheté (au hasard) dans le hall d'un hôtel d'Enugu, mais qui aurait pu l'être à Lagos, Ibadan ou Kano ? « *Le Biafra a représenté une occasion irrésistible d'établir un Etat africain moderne débarrassé de tous les maux qui assaillent traditionnellement la plupart des pays du continent (...). La vraie question est de savoir comment le Nigéria peut aujourd'hui tirer parti des formidables énergies qui se sont manifestées à l'époque du Biafra...* »

Dans la littérature consacrée à la guerre civile, on relève un détachement tranquille, une sérénité dans le regard porté sur un drame pourtant si proche. Les Nigérians n'oublient pas leur passé, mais ils l'assument sans le travestir. Ils ont vécu une guerre avec ses vainqueurs et ses vaincus. Les premiers ont prêché la réconciliation ; les seconds avouent, sans amertume apparente, leur fierté d'avoir « *résisté* » trente mois.

La politique d'unité nationale mise en œuvre avec constance par le général Gowon a contribué largement à cicatriser les plaies ouvertes pendant la guerre. Avec la réintégration immédiate des fonctionnaires biafrais dans leur corps d'origine, puis le rétablissement dans leur grade d'une bonne partie des militaires, bien des rancœurs se sont apaisées. Grâce à ses qualités propres — dynamisme, sens de l'organisation, ardeur au travail, — grâce également aux aides financières dispensées par le gouvernement, l'ethnie ibo est en passe de retrouver la place prééminente qu'elle occupait naguère dans la vie économique. Nombre de commerçants et d'hommes d'affaires ibos, installés à la tête d'entreprises florissantes, ont de nouveau pignon sur rue, non seulement dans leurs Etats d'origine (Anambra et Imo), mais aussi dans la capitale. Toutefois, cette réinsertion économique ne s'est pas accompagnée d'une nouvelle diaspora. Sans doute le souvenir des massacres perpétrés dans le Nord en 1966 demeure-t-il trop vivace. Un exemple : l'université de Zaria, l'une des plus réputées du pays, n'accueille pratiquement aucun étudiant ibo.

Les Ibos se plaignent d'être nettement sous-représentés au sommet de la hiérarchie politique et administrative. Ce grief paraît justifié. Certes, cinq ou six ambassadeurs, une poignée de « *permanent secretaries* » (haut fonctionnaires détenant un rôle-clé dans chaque ministère), le directeur des chemins de fer, le président de la cour d'appel et quelques autres appartiennent à l'ethnie ibo. Toutefois, ces cas isolés, mis en épingle par les autorités fédérales, ne peuvent faire illusion. Sur les vingt-cinq membres du gouvernement, on ne compte que deux Ibos, et le conseil militaire suprême, centre véritable du pouvoir, est dominé par des officiers appartenant aux deux grandes ethnies concurrentes, Haoussas du Nord et Yorubas de l'Ouest. Incontestablement, les Ibos sont, pour l'essentiel, tenus à l'écart de la conduite des affaires.

Huit ans après l'écrasement du « *réduit biafrais* », la cohésion ethnique qui sous-tendait la lutte des Ibos, paraît intacte. Mais la leçon essentielle de l'échec du Biafra réside plutôt dans le souhait unanime de ne plus jamais revivre pareille tragédie.

A cet égard, le démon des séparatismes semble exorcisé.

(1) *Nigeria : The Challenge of Biafra*, par Arthur A. Nwankwo. Rex Colling. Londres.

(2) *Politics, economics and Social Change in Nigeria*, par James O'Connell, 1977.

La multiplication des Etats

Fortifier le sentiment patriotique demeura depuis lors le souci majeur des militaires au pouvoir, dont le nationalisme s'était aiguisé pendant une guerre qu'ils avaient faite comme capitaines ou conmmandants. Rien d'étonnant donc qu'ils aient poursuivi le remodelage administratif entrepris par le général Gowon. Le Nigeria étant sans cesse menacé d'éclatement en raison de la concurrence que se livraient trois vastes et puissantes régions dont les contours épousaient *grosso modo* les frontières ethniques, seule la multiplication des Etats fédérés, en brisant la suprématie des anciens ensembles, pouvait atténuer les vieux antagonismes (notamment entre les musulmans du Nord et les côtiers animistes ou chrétiens). D'où la décision du général Gowon de porter de sept à douze le nombre des Etats (mai 1967), décision contestée par les Ibos et qui précipita la guerre civile.

Conformément aux recommandations d'une commission constituée au lendemain de son arrivée au pouvoir, le général Murtala Mohammed persévéra dans cette voie en annonçant, le 4 février 1976, la création de sept nouveaux Etats et le transfert de la capitale « *dans un endroit vierge, pour qu'elle échappe au contrôle d'une ethnie donnée* ».

Abuja, la nouvelle capitale, située au confluent du Niger et de la Benué, verra donc le jour, selon toute vraisemblance, au cours de la prochaine décennie.

En même temps, l'armée s'est attachée à consolider l'emprise du gouvernement fédéral sur les Etats. Les dix-neuf gouverneurs, représentants directs du Conseil militaire suprême à la tête des Etats, font figure de proconsuls. Mais l'affermissement de l'autorité fédérale s'est surtout manifesté en matière économique. Ainsi, la fixation du prix à l'exportation de certains produits agricoles (coton, cacao, huile de palme), naguère privilège des Etats, relève désormais de la compétence de l'administration centrale.

De surcroit, le renchérissement du pétrole a profité, pour l'essentiel, au budget fédéral. En 1973, l'exploitation « *off shore* » fut placée sous la coupe des seules autorités de Lagos. Celles-ci exercent le monopole du prélèvement de l'impôt exigé des compagnies pétrolières. Il leur revient également de redistribuer l'« *argent du pétrole* » par le canal d'un Fonds de répartition. Les quatre cinquièmes de ce pactole tombent dans l'escarcelle fédérale. De manière plus générale, la totalité des ressources des dix-neuf-Etats n'atteint pas le tiers des recettes générales. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que de graves difficultés de trésorerie assaillent les Etats ? La somme de leurs déficits respectifs dépasse 10 % du budget fédéral.

L'exaltation du patriotisme

Une chose est sûre : l'image d'un gouvernement fédéral faible, bousculé par les féodalités régionales, appartient au passé. En s'emparant des cordons de la bourse, l'Etat a mis au pas les intérêts régionaux. On a encore pu le vérifier en décembre dernier lorsque, sous un prétexte mineur, le pouvoir central a fait savoir qu'il placerait sous son contrôle, à partir du 1er avril, toutes les stations de radio locales.

L'équipe au pouvoir mène, pour des raisons de cohésion nationale, une politique ambitieuse dans le domaine de l'éducation. Le programme d'instruction primaire gratuite et universelle lancé en septembre 1976 vise non seulement à démocratiser l'enseignement, mais aussi à consolider la Fédération, en développant, notamment chez les plus jeunes, l'esprit civique et l'amour de la patrie. Chaque matin, des millions d'enfants saluent le drapeau nigérian, entonnent l'hymne national et prononcent les paroles consacrées : « *Je prête serment au Nigéria, mon pays, d'être fidèle, loyal et honnête, de servir le Nigéria de toutes mes forces, de défendre son unité, son honneur et sa gloire. Dieu m'y aide.* »

Peu à peu émerge un patriotisme qui se nourrit du sentiment de puissance propre aux jeunes nations pétrolières. Afin d'empêcher la résurgence des anciennes querelles, les militaires ont dressé quelques garde-fous, dont la solidité reste d'ailleurs à éprouver. Ainsi, le projet de Constitution dispose que pour faciliter l'« *intégration nationale* », il conviendra d'« *encourager activement les associations qui ignorent les barrières ethniques, linguistiques et religieuses* ». De plus, les partis politiques devront dorénavant disposer d'« *une assise réellement nationale* ». Pareilles recommandations préviendront-elles la résurrection des grands partis du passé, dont le ciment était uniquement ethnique ? Rien n'est moins sûr. Le président et le vice-président devront, pour leur part, être élus « *par au moins un quart des électeurs dans au moins deux tiers des Etats de la Fédération* ». Pour favoriser le brassage des ethnies, un service national a été instauré, auquel doivent se soumettre tous les jeunes Nigérians. On les affecte de préférence loin de leur région d'origine. L'armée a été organisée dans le même esprit.

Les disparités régionales

La tâche est évidemment de longue haleine. Ainsi, les étudiants de l'université de Lagos se regroupent toujours dans leurs clubs en fonction des seules affinités ethniques. De leur côté, les jeunes Ibos égarés à l'université d'Ife, fief de la culture yoruba, ne cachent pas qu'ils se considèrent comme « exclus ». A Zaria, des troubles religieux, les premiers depuis fort longtemps, ont éclaté récemment sur le campus. Les vieux réflexes ont la vie d'autant plus dure qu'il se trouve toujours quelque apprenti sorcier pour souffler sur les braises.

Personne ne peut nier la persistance des disparités régionales de tous ordres. Inégalités dans la diffusion de la culture : en 1975 — dernière statistique disponible, — les étudiants originaires de l'extrême Nord représentaient moins de 6 % de la population universitaire (2). L'accès à la fonction publique, par exemple, donne lieu, depuis quelques années, à une compétition accrue. Distorsions économiques : le « boom » pétrolier a profité d'abord aux Etats du Sud. Selon une étude menée en 1976, le seul et minuscule Etat de Lagos fournit, dans le secteur commercial, 35 % du chiffre d'affaires, emploie 43 % de la main-d'œuvre, accueille 80 % des activités portuaires, etc. La manière dont sont redistribués les revenus pétroliers fait l'objet de polémiques incessantes, chaque région s'estimant lésée au profit des autres. Toute décision économique importante contraint le gouvernement à de délicats exercices d'équilibre. D'où, par exemple, le projet d'implantation — éminemment politique — d'une troisième raffinerie à Kaduna, ville du Nord.

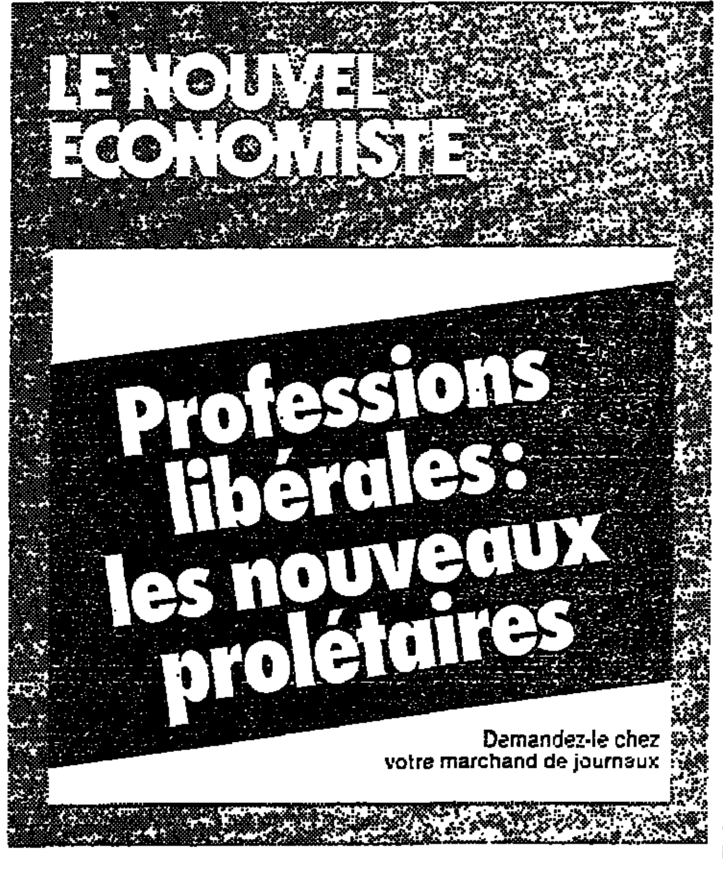
Une âpre controverse, vieille de plusieurs mois, prouve à quel point la question des rapports entre ethnies reste au cœur du débat politique. Depuis l'arrivée de l'islam au Nigéria, il existe, dans les Etats du Nord, des tribunaux coraniques, les « Sharia », devant lesquels tout plaignant musulman a le droit d'interjeter appel, lorsqu'un procès l'oppose à l'un de ses coreligionnaires. Cette institution fut préservée par les Britanniques. Or le projet de Constitution prévoit l'extension, à l'échelon fédéral, de ce système d'appel, introduisant ainsi au bénéfice des musulmans une possibilité de recours privilégiée. Cette disposition nouvelle a provoqué une véritable levée de boucliers de la part des communautés non musulmanes. Celles-ci ne courent pourtant aucun risque sur le strict plan juridique, puisque les Sharia sont réservés aux seuls disciples de Mahomet. Toujours est-il que cette initiative maladroite, en faisant resurgir d'un coup mille préventions séculaires, s'est transformée pour une bonne part en un vif affrontement entre Nord et Sud. Cette « *sensibilité tribale* » à fleur de peau explique, d'autre part, l'ajournement indéfini du recensement, dont on redoute à Lagos qu'il ne fasse apparaître une nouvelle répartition ethnique, suscitant par là même de nouvelles frustrations. Pourtant, il faudra bien un jour lever aussi cette hypothèque.

Prochain article :

UN PARTENAIRE RESPECTÉ







PROCHE-ORIENT

Israël

Le vingt-neuvième congrès sioniste a admis sur un pied d'égalité les courants religieux conservateur et réformé

Le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Proche-Orient est arrivé mercredi 1er mars à Tel-Aviv, venant du Caire, alors qu'il n'était attendu en Israël que jeudi. Il avait rencontré, mercredi après-midi, le président Sadate à Ismaïlia. M. Mohamed Ibrahim Kamel, ministre des affaires étrangères égyptien, assistait à l'entretien. M. Atherton a déclaré qu'il avait « trouvé le président Sadate plus résolu que jamais à poursuivre le processus de paix » et rappelé que, à son avis, le gouvernement israélien était dans les mêmes dispositions.

M. Atherton rencontre, ce jeudi 2 mars, M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, pour lui rendre compte des réactions égyptiennes aux dernières propositions israéliennes sur le projet de déclaration de principe israélo-égyptienne. Le secrétaire d'Etat adjoint, selon des informations diffusées mercredi à Jérusalem, doit partir vendredi pour Amman.

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est par un vibrant appel au président Sadate que le premier ministre M. Menahem Begin a clôturé, vers 4 heures du matin, mercredi 1er mars, le vingt-neuvième congrès sioniste (*le Monde* du 2 mars). Son discours suivait l'élection de l'exécutif de l'organisation sioniste mondiale, dont le chef, M. Arieh Dulcin (Likoud), avait été désigné au début du congrès. A l'issue d'un débat qui a duré toute la nuit, c'est à l'unanimité qu'une coalition a été formée comprenant toutes les formations sionistes, du Likoud aux travaillistes, en passant par le Dash, la Confédération des sionistes généraux, le Mapam et les mouvements religieux orthodoxes, conservateurs et réformés.

Aucun accord n'ayant pu se faire sur la répartition des « *portefeuilles* », et notamment celui de trésorier de l'agence juive, il a été décidé que le conseil d'administration de l'agence juive réglera ce problème lorsqu'il se réunira dans un mois, à Jérusalem. Le candidat du mouvement sioniste ouvrier (travaillistes, dirigés par M. Ygal Allon), est M. Akiva Levinsky auquel s'oppose le candidat du Likoud, le député Yoram Aridor.

Six cents représentants venus du monde entier ont participé, pendant huit jours, aux travaux du congrès sioniste, ce « *Parlement juif* » qui ne représente en fait qu'une faible minorité du peuple juif... Les problèmes les plus brûlants auxquels est confronté le mouvement sioniste : crise de l'immigration et l'assimilation grandissante dees juifs de la Diaspora, ont malheureusement cédé le pas aux querelles partisanes. De nombreux congressistes se sont plaints du niveau, souvent extrêmement bas, des débats où la confusion des idées le disputait à la stérilité des discussions. Mais ce congrès où les désaccords ont souvent dégénéré en pugilat, a été avant tout marqué par le renversement de majorité intervenu en Israël et qui s'est reflété au sein de l'organisation sioniste.

« *Les cris et les horions sont en quelque sorte les douleurs de l'enfantement* », nous ont confié plusieurs congressistes gênés de l'effet qu'un tel spectacle ferait à l'étranger. En fait, de nombreux éléments sont venus apporter un sang neuf à l'organisation sioniste mondiale qui s'essoufflait dans la routine et la bureaucratie.

Ainsi, les courants religieux conservateur et réformé sont désormais représentés à part entière au congrès sioniste. Sur ce point, l'opposition travailliste a remporté une victoire grâce à une coalition à laquelle se sont joints de nombreux libéraux du Likoud. Le mouvement Mizrahi (affilié au parti national religieux, orthodoxe) s'est retrouvé en nette minorité avec la fraction Hérout du Likoud. La décision d'accorder un statut d'égalité au mouvement réformé et conservateur dans le domaine de l'éducation a soulevé un tollé général dans les rangs du Mizrahi.

Le judaïsme orthodoxe jaloux de l'exclusivité dont il jouit en Israël depuis la création de l'Etat, estime que la législation des courants conservateur et réformé qui s'écartent (surtout les réformés) de la « *Halakha* » (la loi juive), constitue un danger extrêmement grave pour l'unité et l'existence même du peuple juif. Le Mizrahi s'élève également contre ce qu'il appelle « *l'introduction d'un débat idéologique religieux* » au sein d'un mouvement sioniste dont l'objectif est politique. Si les courants réformé et conservateur représentent environ les deux tiers du judaïsme américain, il faut rappeler qu'ils n'ont qu'une influence insignifiante dans les communautés juives européennes.

Après avoir menacé de quitter l'organisation sioniste, le mouvement Mizrahi a accepté de s'en remettre sur cette question au verdict du congrès. Entre-temps, MM. Begin et Dulcin ont rassuré le parti national religieux : la résolution du congrès « *n'a pas force de loi en Israël* ». Donc, compte tenu de la situation politique actuelle, le judaïsme orthodoxe continuera à dominer la vie religieuse du pays.

Dans le domaine des implantations, le congrès, par une faible majorité, 210 voix contre 202, a adopté la résolution du Likoud et du Mizrahi : « *La politique d'implantation doit se fonder actuellement sur le renforcement des localités existantes, la priorité étant donnée aux régions à faible densité de population et considérées comme vitales pour la sécurité du pays.* » Réuni pour la première fois, il y a quatre-vingts ans, à Bâle, par le visionnaire de l'Etat d'Israël, Theodor Herzl, le congrès sioniste a progressivement perdu de son importance depuis la création de l'Etat en 1948.

(*Interim.*)

● *Le ministre israélien de la défense*, M. Ezer Weizman, a donné l'ordre au gouverneur militaire d'El-Arish (Sinaï) d'interdire à un groupe d'Israéliens de s'établir à Jimbel-El-Hal, a annoncé mercredi 1er mars, la télévision israélienne. Jimbel-El-Hal, situé à 125 kilomètres de la frontière égypto-israélienne, était connu dans l'Antiquité sous le nom de Kadesh-Barnea. Des Israéliens avaient demandé l'autorisation d'y créer un point de peuplement du temps du gouvernement travailliste, qui avait accepté. Le gouvernement israélien avait décidé, toutefois, dimanche « *de ne pas prendre de nouvelles décisions concernant les implantations* ». — (*A.F.P.*)

● *Après l'explosion qui a tué deux personnes* et détruit une maison dans les faubourgs de Tel-Aviv, le 1er mars (*le Monde* du 2 mars), les policiers israéliens auraient définitivement rejeté la thèse de l'attentat. Aucune trace d'explosif n'aurait été décelée, et de nombreux indices laissent penser qu'il s'agissait de l'explosion d'une bouteille de gaz.

Iran

● *La livraison de six sous-marins à l'Iran* vient d'être autorisée par le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, a annoncé, le 1er mars, un porte-parole à Bonn. Il s'agit d'une exception au principe selon lequel la République fédérale d'Allemagne s'abstient de fournir des armements stratégiques dans des « *zones de tension* ». Les sous-marins seront construits à Brême par les chantiers Weser AG, dont l'Iran possède un quart des actions. — (*A.F.P.*)

● *Envoyée en Iran par l'Organisation internationale des juristes catholiques*, Me Madeleine Lafue-Véron, avocat au barreau de Paris, a dénoncé, le 1er mars, à Genève, devant la commission des droits de l'homme de l'ONU, le « *climat de terreur* » qui règne actuellement dans ce pays. L'avocate a estimé que la situation est pire qu'en Argentine et a ajouté que la police iranienne pratique « *la torture systématique* » pour « *terroriser la population* ». — (*A.F.P.*)

● *Des sanctions ont été prises contre trois responsables de la police iranienne*, à la suite des émeutes de Tabriz où neuf personnes ont trouvé la mort et cent vingt-cinq autres ont été blessées. La direction de la police à Téhéran a annoncé, le 28 février, que le chef de la police de la province d'Azerbaïdjan, dont Tabriz est la capitale, a été révoqué et convoqué à Téhéran. Le chef des services de renseignements de la police a été révoqué de son poste et suspendu pour trois mois. Le chef d'un commissariat de Tabriz a été muté. — (*Reuter.*)

Egypte

DÉMENTI FRANÇAIS DE L'ÉVENTUEL ACHAT DE MIRAGE F-1 PAR LE CAIRE

L'annonce, de sources gouvernementales américaines, d'une commande par l'Egypte de quarante-six Mirage F-1 est catégoriquement démentie à Paris par la société Dassault.

Les dernières commandes de l'Egypte pour des Mirage concernent quatorze Mirage-III en septembre 1976 et quatorze autres en septembre 1977.

Rappelons que peu après le voyage du président Sadate à Washington (*le Monde* du 16 février), M. Carter avait proposé la vente de cinquante F-5 à l'Egypte. Moins moderne que le F-15 ou le F-16 en service en Israël, les F-5 pourraient cependant être livrés dès cet automne au Caire, l'armée de l'air américaine n'utilisant plus cet avion.

AMÉRIQUES

Nicaragua

L'agitation persiste contre le régime qui met en cause Cuba et l'U.R.S.S.

Managua (*A.F.P., A.P., Reuter*). — L'agitation contre le régime du président Anastasio Somoza a repris dans la capitale qui a été largement paralysé, mercredi 1er mars, par la grève lancée par l'Union démocratique de libération (coalition d'opposition), et huit centrales syndicales. La plupart des usines et des écoles étaient fermées. La police a dispersé, dans l'après-midi, une manifestation d'étudiants à la suite des funérailles d'un des trois étudiants tués mardi par la garde nationale sur le campus de l'université Ruben Dario.

A Masaya, à environ une trentaine de kilomètres de Managua, de nouveaux affrontements entre la garde nationale et des civils armés de revolvers ont eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi. L'armée est intervenue dans les quartiers de Monimbo et de Santa Rosa, fortement endommagés par l'insurrection populaire de lundi. Des journalistes, qui ont pu se rendre sur place, ont vu les corps de dix-sept civils. Certaines familles ont cependant préféré enterrer leurs morts avant qu'ils puissent être identifiés, de peur de représailles, et le bilan de l'insurrection de Masaya est vraisemblablement plus lourd.

Deux personnes soupçonnées d'être des indicateurs de police et qui avaient été prises en otage par les rebelles de Masaya ont été exécutées lorsque l'armée a pris d'assaut le quartier insurgé de la ville, apprend-on d'autre part.

A Léon, à 90 kilomètres à l'ouest de Managua, des groupes d'Indiens armés de revolvers se sont heurtés aux militaires, après avoir mis le feu à la maison d'un capitaine de l'armée. A Jinotepe, à 45 kilomètres au sud de la capitale, des groupes de jeunes gens ont tenté d'incendier des locaux municipaux. Une quarantaine d'entre eux ont été arrêtés.

M. Julio Quintana, ministre des affaires étrangères, a affirmé, mercredi, au cours d'une conférence de presse, que les attaques du Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N., guérilleros d'extrême gauche) contre les casernes de Rivas et de Granada, dans le sud du pays, le 2 février dernier, avaient été planifiées par les ambassades de Cuba et de l'Union soviétique au Costa-Rica. Il a déclaré que le président du Costa-Rica, élu le 5 février dernier (*le Monde* du 7 février), M. Rodrigo Carazo, et qui prendra ses fonctions en juillet prochain, lui avait promis sa « neutralité ». Certains prêtent à M. Carazo, élu par une coalition de droite, l'intention de se montrer moins complaisant envers les guérilleros du F.S.L.N., qui trouvaient traditionnellement un refuge dans le nord du Costa-Rica.

● *La C.F.D.T.* dénonce, dans un communiqué, la « *répression impitoyable* » au Nicaragua, et réaffirme son soutien à l'ensemble des organisations populaires de ce pays « *qui luttent contre la cruelle dictature du régime Somoza pour le rétablissement des libertés démocratiques* ». L'association France-Amérique latine dénonce également les « *massacres perpétrés au Nicaragua par la garde nationale* ».

ASIE

Chine

La révision de la constitution vise à créer une « démocratie socialiste »

De notre correspondant

Pékin. — Quelques lumières sur la révision de la Constitution ont été données mercredi 1er mars sur la publication d'un résumé du rapport présenté à ce sujet, le même jour, devant l'Assemblée nationale, par le maréchal Yeh Chien-ying. Résumé très vague et qui laisse en suspens les principales questions. Le seul point précis dont on soit informé concerne le rétablissement des parquets, avec mission de « *combattre les violations de la loi et de la discipline* ». Diverses sources avaient déjà laissé prévoir cette mesure (*le Monde* des 19 et 20 février).

Pour le reste, les indications données ne permettent pas de se faire encore une idée des modifications qui vont être apportées au texte de 1975. On en retiendra seulement :

— Un souci de continuité, qui s'exprime non seulement par de fréquentes références à l'héritage idéologique de Mao Tse-toung, mais aussi par des formules telles que « *la continuation de la révolution sous la dictature du prolétariat* » et même l'assurance que les « *acquis de la révolution culturelle* » doivent être « *consolidés.* ». Ces principes trouveront place dans le préambule de la Constitution :

— La notion de « *démocratie socialiste* » fait l'objet d'une tentative de définition à la fois ambitieuse et restrictive. Citant Mao Tse-toung, le maréchal Yeh Chien-ying affirme que « *le peuple doit avoir le droit de diriger la superstructure* » et insiste particulièrement sur le droit des masses à exprimer leurs critiques et leurs plaintes, notamment envers les « *organismes et les cadres dirigeants* ». En même temps, toutefois — comme il l'avait fait au mois d'août dernier devant le onzième congrès dans son rapport sur la révision des statuts du parti, — le maréchal Yeh Chien-ying souligne la nécessité d'un « *haut degré de centralisme* ». C'est dans ce contexte qu'il évoque la notion de « *centralisme démocratique prolétarien* ».

L'impression d'ensemble est celle d'un texte destiné à servir d'instrument à cette politique d'ordre d'unité et de stabilité ainsi que de développement économique accéléré qui inspire les discours de la plupart des nouveaux dirigeants chinois et particulièrement ceux de M. Hua Kuo-feng.

Le résumé du rapport du maréchal Yeh Chien-ying est trop succinct, cependant, pour qu'on puisse apprécier la part faite à l'innovation par rapport à celle réservée à la continuité. Rien n'est dit notamment des « *changements relativement importants* » annoncés dans les « *articles concernant les organes et le personnel de l'Etat* ».

La révision de la Constitution est le deuxième point — après l'examen du rapport d'activité du gouvernement — inscrit à l'ordre du jour de la session de l'Assemblée nationale populaire. Celle-ci siège alternativement en séance plénière, comme mercredi après-midi, et en groupes séparés réunissant les députés d'une même province, région ou municipalité autonome.

ALAIN JACOB.

● *L'ancien commandant de la garnison de Pékin*, qui avait été limogé en 1968, le général Fu Chung-pi, a retrouvé son commandement dans la capitale chinoise. Il remplace à ce poste le général Wu Chung nommé en octobre dernier commandant adjoint de la région militaire de Canton. Le général Fu Chung-pi a été cité pour la première fois en sa nouvelle qualité par l'agence Chine nouvelle qui rendait compte d'une réception offerte mercredi 1er mars par l'attaché militaire d'Allemagne de l'Est à Pékin. — (*A.F.P.*)

Thaïlande

LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME CONTINUENT DANS PLUSIEURS RÉGIONS

Trois volontaires d'une organisation religieuse de défense des droits de l'homme, le Groupe de coordination pour la religion dans la société, ont été arrêtés le 17 février sous l'accusation de « communisme » alors qu'ils se livraient à une enquête sur les excès de la police et de l'armée dans la province de Surat-Thani, au sud du pays. Il s'agit de MM. Chalwat Yao-Wapongsiri et Sakhon Tanthakeyoon, chercheurs à plein temps du Groupe, et d'une informatrice locale, Mlle Boontham Chindawong.

Ces arrestations sont les premières qui touchent des personnes travaillant pour le respect des droits de l'homme.

Au cours des deux derniers mois de 1977, plusieurs personnes ont été assassinées par les forces de l'ordre ou ont disparu après leur arrestation.

Un journaliste, M. Chukiert Poonchai, a été tué dans la rue le 28 décembre avec son fils âgé d'un an devant sa femme et ses autres enfants, à Nakhon-Panom. En septembre, un autre journaliste, M. Iam Sangkaku, avait été découvert décapité avec deux autres personnes, dans la province de Nakhorn-Sri-Thammarat.

Après les libérations et les mesures d'amnistie annoncées récemment, le nombre de détenus demeure impossible à estimer. Certains prisonniers ont été réarrêtés juste après leur libération. Des hommes considérés comme « *nuisibles à la société* » ne sont même pas envoyés en prison, mais sont gardés dans des postes de police ou des camps militaires, où ils sont parfois victimes de mauvais traitements. Enfin, des personnes relâchées se sont plaintes d'avoir été malmenées et privées de travail.

Toujours selon les informations qui nous sont parvenues, c'est dans le sud de la Thaïlande que la situation est la plus difficile, en raison de la lutte contre les maquis communistes, qui n'épargne pas la population civile.

P. de B.

Le Monde

politique

LA CAMPAGNE DES

M. Giscard d'Estaing : en 1979, une famille de trois enfants aura un revenu minimum de 3 500 francs

Le président de la République, recevant le 1er mars M. Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales, a déclaré que le revenu mensuel minimum pour les familles de trois enfants serait d'au moins 3 500 francs en 1979. Une famille de trois enfants bénéficiant du quotient familial, a-t-il dit, percevra au moins 1 000 francs par mois au titre des prestations familiales à compter du 1er juillet 1979.

Le communiqué publié par l'Elysée souligne que M. Giscard d'Estaing « *a insisté sur la politique globale de la famille menée par le gouvernement* » depuis son élection et rappelle les objectifs qu'il avait « *personnellement fixés* » en faveur des besoins matériels et moraux de la famille, des mères et des parents isolés.

[Les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'élévation à un minimum de 1 000 francs mensuels des prestations versées à une famille de trois enfants reprennent les promesses faites par M. Barre dans le « programme de Blois » (« le Monde » du 10 janvier). Actuellement, ce montant est de 838,93 francs quand les enfants ont moins de quinze ans. Lorsque deux des trois enfants ont plus de dix ou quinze ans, la famille reçoit 1 071 francs. L'augmentation de 20 % annoncée n'intéresse donc qu'une partie des familles de trois enfants.

Quant au montant global des ressources élevé à 3 500 francs l'année prochaine, le président de la République ne semble pas en avoir précisé la composition. Si l'on déduit de ce montant la valeur des prestations familiales annoncée pour juillet 1979, il semble que M. Giscard d'Estaing table sur un salaire minimum de 2 500 francs pour ce moment.]

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE M. BARRE

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a indiqué qu'au cours du conseil des ministres, mercredi 1er mars, « *le président de la République a félicité le premier ministre pour l'action d'explication qu'il mène sur le terrain et pour son langage d'honnêteté et de vérité* »

[Ce nouveau satisfecit semble répondre aux rumeurs faisant état d'un désaccord entre le président de la République et le premier ministre sur la conduite de la campagne électorale.]

M. Barre : vingt ans, ce n'est pas assez

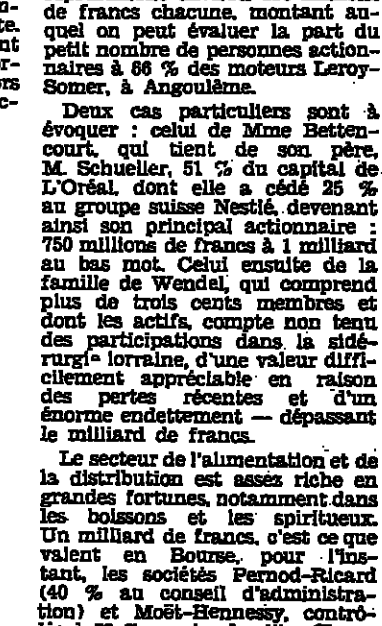
M. Raymond Barre a pris la parole, mercredi soir 1er mars à Bordeaux, en présence de MM. Chaban-Delmas, maire, député de la ville ; Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, maire de Libourne et devant une assistance évaluée à un peu plus de deux mille personnes. Le premier ministre a mis en garde les Français « *contre le raisonnement spécieux qui consiste à dire que le président de la République, après une éventuelle victoire de l'opposition, pourra toujours dissoudre l'Assemblée nationale si les choses vont vraiment mal. Même après une dissolution et l'élection d'une nouvelle Assemblée, il n'en restera pas moins*, a-t-il dit, *que des dégâts irrémédiables auraient été apportés à notre économie et qu'il nous faudrait les payer. (...) Il est facile de descendre une pente en quelques jours ou en quelques mois, mais il est beaucoup plus difficile de la remonter. Regardez ce qui se passe au Portugal avec M. Mario Soares et sa « révolution des œillets ». Que serait la France après la révolution de la rose au poing ?* »

M. R. Barre a ensuite critiqué le raisonnement selon lequel il faudrait voter pour l'opposition si l'on veut éviter le chaos social. « *Je regrette*, a-t-il déclaré, *cette assertion de M. Mendès France. Au contraire, c'est la victoire de l'opposition qui entraînerait le chaos social, car trop de promesses ont été faites.* »

Le premier ministre a enfin évoqué le programme de Blois et la volonté de réforme du gouvernement en soulignant « *tout ce qui a déjà été fait, ce que nous voulons*, a-t-il proclamé, *c'est continuer l'effort et, pour paraphraser un slogan à la mode, je vous dis : vingt ans, ce n'est pas assez !* ».

M. Chaban-Delmas est intervenu pour rappeler quelques-unes des idées qui lui sont chères : entre autres, celles de « participation », de « nouvelle société », de décentralisation, et la nécessité de briser le carcan administratif, dont, à ses yeux, est responsable le ministère de l'économie et des finances.

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté à l'occasion de cette visite du premier ministre. Rassemblés, vers 16 heures place Gambetta, pour protester contre le plan d'austérité, ces manifestants, porteurs de banderoles et scandant des slogans, ont ensuite défilé sans incident dans le centre de la ville.



Dessin de Chenez.

Mme GIROUD : donner au président la majorité nouvelle dont il a besoin.

Mme Françoise Giroud, ancienne secrétaire d'Etat, membre du bureau du parti radical, a déclaré, mercredi soir 1er mars, au cours de la campagne officielle à la télévision (elle parlait au nom de l'U.D.F.) : « *J'ai travaillé pendant trois ans avec le président de la République. J'avais des préventions contre lui, pas contre sa personne mais contre ce qu'il représentait à mes yeux. Et puis, je l'ai vu avancer lentement mais avec une ténacité formidable sur un chemin étroit, combattu par ceux qui ont compris qu'il n'était pas là pour défendre des privilèges. Je l'ai vu, le seul, dire : il faut donner le droit de vote à dix-huit ans. Je l'ai vu, le premier, et presque le seul, à comprendre les difficultés particulières des femmes. Je l'ai vu, presque le seul, comprendre l'importance des travailleurs manuels.*

» *Dans la fonction où il est, avec le poste qu'il occupe, on ne défend plus que ce que l'on croit être l'intérêt du pays.*

» *Chacun est libre de donner au chef de l'Etat la majorité nouvelle dont il a besoin pour agir.* »

Dans la même émission, M. Michel Bassi, animateur de l'Association pour la démocratie, a présenté, comme « non-professionnels », MM. Jacques Blanc, alors qu'il est secrétaire d'Etat à l'agriculture et candidat en Lozère, où il a été élu en 1973, et M. Marcel Roques, alors qu'il est maire de Bédarieux et candidat centriste dans la 5e circonscription de l'Hérault. Ni leurs fonctions ni leur candidature n'ont été indiquées. L'un et l'autre se sont particulièrement adressés aux électeurs ruraux.

M. SOISSON : l'ambition de l'U.D.F. est de donner naissance à un véritable mouvement derrière le président.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré mercredi soir 1er mars au Chesnay (Yvelines) : « *L'Union pour la démocratie française ne sera ni un sigle temporaire ni un cartel inorganisé mais, au contraire, une pâte qui va lever. L'U.D.F. n'est pas une simple appellation choisie par trois partis pour compter ensemble leurs voix au premier tour, mais sa création correspond à l'organisation de l'une des quatre grandes familles politiques que compte la France.*

» *C'est un événement majeur de notre vie publique, c'est une simplification considérable que les Français appelaient de leurs vœux et qui facilitera leur choix. C'est le seul élément nouveau de cette fin de campagne électorale. Le seul susceptible de faire craquer la banquise glacée de notre paysage politique, le seul qui puisse faire gagner la majorité.* »

M. Soisson a ajouté : l'ambition de l'U.D.F. est de « *donner naissance à un véritable mouvement populaire derrière le président. L'U.D.F. ne sera pas ce pâté qu'on a décrit, qui réduirait à la cuisson. C'est une pâte qui va lever, une dynamique qui va naître, un courant qui va s'amplifier.* »

M. Servan-Schreiber relance la proposition d'un impôt sur les grandes fortunes

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a déclaré, mercredi après-midi 1er mars, au terme d'une réunion du bureau de sa formation : « *Depuis dix jours qu'a été lancé le débat sur la question du SMIC à 2 400 F, nous avons vu comment une campagne électorale peut remplir au mieux sa mission. Il fallait faire sauter le verrou mental et mettre au débat contradictoire cette question complexe.* »

Le député de Meurthe-et-Moselle a ensuite relancé l'idée d'un impôt sur les grandes fortunes, qui figure dans le Manifeste radical. Il a affirmé : « *Notre proposition, qui se fonde sur ce qui a été évoqué à Blois, est celle d'une imposition progressive annuelle des grandes fortunes. Il s'agirait d'un impôt déclaratif modéré, appliqué à partir d'un seuil de 2 millions de francs, dont le taux, légèrement progressif, serait compris entre 0,5 et 1,5 %. Chaque foyer déclarera librement la valeur des éléments de son patrimoine sans inquisition fiscale. Moins de 1 % des Français seraient concernés, mais il s'agit d'une mesure de justice.*

» *Nous demandons que le prochain gouvernement le propose à la nouvelle Assemblée. Celle-ci se mettra certainement plus facilement d'accord sur une telle mesure que sur la loi très complexe de taxation des plus-values. Le Parlement devrait facilement pouvoir voter cette loi avant la fin de l'année. Les sommes ainsi dégagées suffiraient à financer un programme public d'emploi des jeunes chômeurs.* »

M. Servan-Schreiber a encore souligné : « *Il faut créer réellement un climat de justice sociale et de solidarité, afin de pouvoir appeler les Français à l'effort de reconstruction industrielle de notre pays.* »

Qui sont les détenteurs de ces richesses ?

L'institution d'un impôt sur les grandes fortunes constitue l'un des chevaux de bataille des partis de gauche. Le seuil d'exonération est fixé à 2 millions de francs par ménage, avec un barème d'imposition progressif plus ou moins sévère. Ainsi, jusqu'à 10 millions de francs, le tarif proposé par le P.S. s'inscrit dans la gamme de 0,5 à 2 %, celle du P.C. s'échelonnant de 2 à 5 %. Au-delà de 10 millions de francs, la taxation projetée est beaucoup plus lourde, les deux partis s'accordant pour un taux de 8 % à partir de 50 millions de francs. Cette dernière disposition vise non seulement à « *faire payer les riches* », mais à réduire progressivement les grandes fortunes, puisque, à ce niveau, il n'est plus possible au propriétaire d'acquitter l'impôt sans réaliser une partie de son capital, ce qui est le but recherché.

Mais qui sont les détenteurs des grandes fortunes ? M. Robert Lattès, dans son livre sur *la Fortune des Français* (1), dénombre environ trois mille fortunes supérieures à 10 millions de francs, et une quinzaine de l'ordre du milliard de francs, sur cent vingt-cinq mille patrimoines supérieurs à 2 millions de francs représentant au total un peu plus de 50 % du patrimoine français. En règle générale, les grandes fortunes sont d'origine industrielle, y compris celles de création récente. Les patrimoines fonciers, dont certains restent encore importants, sont en effet soumis, lors des héritages à des partages successifs qui amenuisent progressivement la taille de chaque fraction.

Les évaluations ne peuvent d'ailleurs qu'être incomplètes dans la mesure où les informations disponibles ne concernent parfois que la partie émergée de l'iceberg. Dans bien des cas, une cascade de sociétés holdings empêche de déterminer facilement l'importance des patrimoines, ou l'identité exacte de leurs propriétaires. Toutefois, la publication à laquelle sont astreintes les sociétés cotées en Bourse permet d'avancer quelques chiffres.

Deux classes de grandes fortunes doivent être distinguées : celles qui appartiennent à des individus, grands capitaines d'industrie, et celles qui sont détenues depuis un certain temps par des groupes familiaux parfois très étendus (plus de trois cents personnes pour la famille de Wendel, par exemple).

Dans la première classe, le champion toutes catégories paraît bien être M. Marcel Dassault, qui détient la quasi-intégralité de la Société des avions Marcel-Dassault - Breguet-Aviation, capitalisée à 5 milliards de francs actuels par la Bourse (mais que vaut-elle réellement, car les transactions sont pratiquement nulles ?). Une chose est sûre : le bénéfice de la société a été de plus de 170 millions en 1977, et un acompte sur dividende de 90 millions de francs vient d'être versé récemment.

Derrière M. Dassault, et sans que cela puisse avoir une valeur de classement, on trouve M. Mantelet, fondateur de Moulinex, qui détient directement ou indirectement 66 % de cette société, soit une valeur de 1 milliard de francs environ.

M. Sylvain Floirat « pèse », lui, beaucoup plus d'un milliard de francs, dont 700 millions du seul fait de ses intérêts dans Europe 1 et dans les Engins Matra. Le Baron Bich détient officiellement 49 % de la société Bic, soit une valeur approchant les 600 millions de francs. M. Marcel Boussac n'est plus ce qu'il était : il a dû consacrer 600 millions de francs au renflouement de ses entreprises textiles, dont la valeur actuelle est hypothétique ; mais il doit encore se trouver à la tête de plusieurs centaines de millions de francs en biens divers (Dior-couture, immeubles, etc.). Quant aux frères Darty, dont l'affaire a été récemment introduite en Bourse, leurs actifs publics atteignent 200 millions de francs.

Les familles Michelin, Peugeot, Schueller, de Wendel...

Si l'on retient comme critère les groupes familiaux, le premier rang revient peut-être à la famille Michelin (et à ses alliés), qui détiendraient encore la majorité des actions de la holding Michelin, capitalisée pour plus de 4,4 milliards de francs à l'heure actuelle. Après l'absorption de Citroën, la famille Peugeot possède un peu plus de 40 % du capital de la holding qui coiffe l'ensemble des sociétés du groupe et est estimée à 2,5 milliards de francs par la Bourse. Dans la société Legrand (petit matériel électrique), les familles d'origine détiennent 44 % d'une affaire capitalisée près de 800 millions de francs. Chez Sommer-Allibert (revêtements de sol et article de plastique), les familles Deconinck et Sommer représentent environ 150 millions de francs chacune, montant auquel on peut évaluer la part du petit nombre de personnes actionnaires à 66 % des moteurs Leroy-Somer, à Angoulême.

Deux cas particuliers sont à évoquer : celui de Mme Bettencourt, qui tient de son père, M. Schueller, 51 % du capital de L'Oréal, dont elle a cédé 25 % au groupe suisse Nestlé, devenant ainsi son principal actionnaire : 750 millions de francs à 1 milliard au bas mot. Celui ensuite de la famille de Wendel, qui comprend plus de trois cents membres et dont les actifs, compte non tenu des participations dans la sidérurgie lorraine, d'une valeur difficilement appréciable en raison des pertes récentes et d'un énorme endettement — dépassant le milliard de francs.

Le secteur de l'alimentation et de la distribution est assez riche en grandes fortunes, notamment dans les boissons et les spiritueux. Un milliard de francs, c'est ce que valent en Bourse, pour l'instant, les sociétés Pernod-Ricard (40 % au conseil d'administration) et Moët-Hennessy, contrôlée à 52 % par les familles Chandon-Moët et Hennessy, sans oublier les familles Martell (75 % de la société du même nom pour 200 millions de francs en Bourse) et Hériard-Dubreuil (Rémy-Martin). La Champagne constitue encore un bastion de grandes familles, souvent titrées : les Voguïé chez Veuve Clicquot-Ponsardin (54 % de 160 millions de francs), les Polignac chez Pommery et Greno, etc.

Dans la distribution, quatre grands noms : Carrefour (2 milliards de francs en Bourse, dont 50 % aux familles Fournier et Badin-Defforey), La Redoute à Roubais (500 millios de francs, Roubaix (500 millions de francs, détenus à 50 % par la famille Pollet), Casino (famille Guichard) et Viniprix (famille Berthault), qui capitalisent respectivement 1,3 milliard de francs et 300 millions de francs (pourcentage de détention indéterminé mais important).

N'oublions pas la pharmacie, avec la famille Mérieux (21 % de l'Institut Mérieux, qui vaut 300 millions de francs en Bourse) et de très nombreux laboratoires à propriété familiale, dont le plus connu est Delalande (50 millions de francs d'actions cotées). Après avoir vendu au géant allemand Hœchst sa majorité dans Roussel-Uclaf, la famille Roussel a réinvesti avec beaucoup moins de bonheur dans le groupe Nobel-Bozel (42 %, valant 60 millions de francs, avant l'augmentation de capital faite par les banques pour combler le déficit). La part de la famille Gillet et de ses alliés dans le groupe Rhône-Poulenc serait encore, dit-on, de 10 %, soit 100 millions de francs aux cours actuels.

Une telle énumération n'a rien d'exhaustif : elle ne comprend ni les Rothschild, liés à la Compagnie du Nord, à Imetal, Penarroya, Mokta), ni les Taittinger (champagne, banque Worms, hôtellerie), ni la part de M. Francis Bouygues dans l'entreprise du même nom, ni les Nielsen aux Presses de la Cité, etc.

Elle ne peut s'étendre aux entreprises moyennes, dont la valeur est difficile à déterminer, ni à certaines affaires commerciales (grands cabinets de courtage en immobilier ou en assurance). Elle ne peut, enfin, englober une enquête sur les patrimoines fonciers, notamment la terre. Si trente mille exploitations agricoles, sur un million, ont plus de 100 hectares (au coût moyen de 15 000 F l'hectare), cinq mille s'étendent sur plus de 500 hectares, avec une valeur souvent supérieure à 10 millions de francs chacune, notamment en Seine-et-Marne, dans l'Oise, dans l'Aisne. Quelques centaines de domaines dépassent 1 000 hectares. On rencontre, en outre, des patrimoines forestiers extrêmement vastes, notamment dans les Landes, où le réinvestissement du produit des coupes, exonéré d'impôt, a permis de constituer des ensembles parfois très importants (plusieurs dizaines de milliers de francs pour un seul propriétaire).

Telles sont les principales fortunes — ou types de fortunes — que la gauche a l'intention d'imposer si elle parvient au pouvoir. La présente liste ne comporte qu'une petite partie des quelque cent vingt-cinq mille cas qui seraient alors concernés. Elle ne saurait donc être considérée comme parfaitement significative du groupe de contribuables intéressés.

FRANÇOIS RENARD.

(1) Editions J.-C. Lattès. *Le Monde* du 15 décembre 1977.

La majorité est divisée

Après la querelle interne sur l'évolution du SMIC (*le Monde* du 25 février), la proposition de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber — à l'égard de laquelle M. Soisson a aussitôt tenu à prendre ses distances, indiquant qu'elle n'engageait pas l'U.D.F. — souligne les failles existant au sein de la majorité.

Alors que, dans son « programme de Blois », M. Barre avait simplement annoncé qu'un impôt sur la fortune serait mis à l'étude plus tard — insistant, dans ses interventions suivantes, sur les difficultés techniques et politiques d'une telle imposition, — le leader radical énonce ce que devraient être, selon lui, les modalités de cet impôt et en souligne « *la simplicité et la clarté* ». Il le fait même dans des termes qui rappellent ceux du parti socialiste, allant jusqu'à citer — est-ce un hasard ? — le rendement probable avancé par le P.S. pour cet impôt (4 milliards dans l'année). Il reprend d'ailleurs les mêmes arguments que ceux de la gauche : vertus du système déclaratif d'imposition qui évite les tracasseries et les délais (chaque foyer fixant lui-même la valeur sur laquelle il sera imposé) : possibilité pour l'Etat d'éviter les fraudes excessives (la valeur déclarée servant pour les transactions futures et la préemption éventuelle par les pouvoirs publics) ; analogies avec les systèmes en vigueur à l'étranger.

Ce n'est pas la première fois que des dirigeants de la majorité proposent une taxation des grandes fortunes. Il y a dix-huit mois, lors du débat parlementaire sur l'imposition des plus-values, M. Fanton, député (R.P.R.) de Paris, avait demandé la création d'un impôt de ce type. Il avait déposé, le mois suivant (octobre 1976) un amendement au projet de loi de finances, visant à instituer, à compter du 1er janvier 1978, une imposition annuelle sur les fortunes des personnes physiques supérieures à 2 millions de francs actuels. Cet amendement avait été repoussé, le 21 octobre, par 260 voix contre, 203 pour et 10 abstentions, la grande majorité des députés gaullistes (142 sur 172) et la quasi-totalité des députés giscardiens et réformateurs (109 sur 115) rejetant ce texte (que la gauche avait, au contraire, unanimement soutenu).

Aujourd'hui, le R.P.R. semble avoir refait son unité pour proposer un impôt de 0,5 à 1 % sur les grandes fortunes (au-delà de 2 à 3 millions par foyer, abattement majoré de 50 000 F par enfant), l'assiette retenue étant la valeur vénale des biens, ce qui suppose un inventaire préalable et détaillé des grands patrimoines qui peut demander beaucoup de temps. Le R.P.R. réclame en contrepartie l'abandon de la taxation des plus-values.

Le Centre des démocrates-sociaux — membre, comme le parti radical, de l'U.D.F. — a une position très voisine de celle de M. Chirac : impôt de 0,5 % sur le capital net (au-delà de 2 millions), le C.D.S. ajoutant que « *cette réforme ne* [pourra] *être mise en œuvre tant que l'on n'améliorera pas la connaissance des patrimoines eux-mêmes* ». Cette distinction essentielle le sépare de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Le parti républicain s'en tient, lui, strictement au « programme de Blois ».

Rappelons que le P.S. et le P.C. sont, pour leur part, d'accord sur l'essentiel des modalités de l'impôt sur le capital : taxation progressive allant jusqu'à 8 % et commençant au-delà d'un seuil de 2 millions de francs par ménage. Mais le P.C. part d'un taux de 1,5 % et le P.S. de 0,5 % seulement ; le taux maximum s'applique, pour le P.S., à partir de 50 millions, pour le P.C. au-delà de 15 millions.

G. M.

La préparation des élections législatives

PARTIS DE LA MAJORITÉ

LA CONSTITUTION DU « CONSEIL » DE L'U.D.F. EST RETARDÉE

Les responsables de l'Union pour la démocratie française devaient rendre publique mercredi 1ᵉʳ mars la composition du « conseil » de l'U.D.F. Les dirigeants du Centre des démocrates sociaux, du parti républicain et du parti radical s'étaient réunis en fin de matinée, et, au terme de leur rencontre, avait été diffusé un communiqué selon lequel le conseil était composé de MM. Jean-Pierre Soisson (P.R.), Jean Lecanuet (C.D.S.), Jean-Jacques Servan-Schreiber (parti rad.), Roger Chinaud (P.R.), André Diligent (C.D.S.), Jean-Pierre Fourcade (P.R.), Mme Françoise Giroud (rad.), MM. Max Lejeune (M.D.S.F.), René Monory (C.D.S.) et Mmes Monique Pelletier, secrétaire d'État auprès du garde des sceaux, Simone Veil, ministre de la santé.

On lisait également : « *L'U.D.F. appelle tous les Français désireux de donner à Valéry Giscard d'Estaing les moyens parlementaires de son action à constituer au niveau local des comités d'Union pour la démocratie française.* » (Nos dernières éditions du 2 mars.)

En fin d'après-midi, un rectificatif était publié par l'U.D.F. dans lequel on relevait : « *A la suite d'une erreur matérielle, le nom d'un certain nombre de personnalités a été mentionné dans un communiqué de l'U.D.F. à propos de la constitution de son conseil. Cette liste doit être tenue pour nulle car les instances dirigeantes de l'U.D.F. n'ont pas encore pris leur décision quant à la composition de ce conseil.* »

Il semble que ce rectificatif s'explique par le fait qu'au cours de la réunion du matin un certain nombre de noms ont été évoqués sans qu'une décision ferme ait été prise. La liste diffusée par les services de l'U.D.F. l'aurait été par erreur, alors qu'elle ne constituait qu'un projet. Un certain nombre des personnalités y figurant, notamment Mmes Simone Veil et Françoise Giroud, n'avaient pas été consultées.

La liste définitive du conseil de l'U.D.F. devrait être publiée dans les prochains jours, peut-être vendredi.

M. MONORY : je n'appartiens pas à l'internationale des centristes.

M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, vice-président du C.D.S., a répondu, mercredi 1ᵉʳ mars, à la sortie du conseil des ministres, aux propos de M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., qui avait affirmé que les ministres membres du C.D.S. appartiennent au parti populaire européen, formation « *dominée par le parti ouest-allemand C.D.U.* » (*le Monde* du 2 mars).

« *J'appartiens au C.D.S. depuis toujours*, a déclaré M. Monory. *Je n'appartiens pas à l'internationale des centristes.* »

Mercredi matin, au micro de R.T.L., M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., avait déclaré que les propos de M. Kanapa sur son appartenance à un parti étranger constituent « *une aimable plaisanterie* ». Rappelant que le C.D.S. avait effectivement « *adhéré à l'Union européenne des démocrates-chrétiens* », M. Lecanuet avait qualifié M. Kanapa du « *plus stalinien des communistes français* ».

M. PINAY : j'aurais demandé plus de sacrifices.

M. Antoine Pinay, président d'honneur du CNIP, ancien président du conseil, a déclaré jeudi 2 mars, au micro d'Europe 1 :

« *Je suis inquiet. Je suis inquiet, moins par la situation elle-même que par la mentalité de mes compatriotes. Les gens se sont créés de gros besoins, ils ne veulent plus faire d'efforts, ils ont pris l'habitude de la revendication et de ce que l'on appelle la concertation, celle-ci étant, en fait, l'antichambre de la contestation ; et quand on demande des efforts aux Français, on ne voit arriver que les organismes de revendication qui gênent un peu l'effort de redressement que je souhaite.*

» *(...) Je ne pense pas que si la majorité est reconduite ce sera plus le chaos que maintenant. En revanche, je crains que si la gauche est élue — avec toutes les promesses inconsidérées qui ont été faites sans assurer les moyens d'en couvrir les dépenses, — ce pourrait être à ce moment-là le chaos. J'en ai l'impression. (...)*

» *Je pense beaucoup de bien de M. Barre. C'est un homme qui connaît admirablement les problèmes et qui a le courage de les exposer. Si j'avais un reproche à lui faire — car on fait toujours des reproches à ceux qui exercent des responsabilités, — ce serait de ne pas être assez exigeant et assez ferme. Si j'étais à sa place, j'aurais demandé des sacrifices plus étendus et à tout le monde.* »

M. Chirac : la France risque d'être conduite à hue et à dia

De nos correspondants

M. Chirac, venu présenter, mercredi 1ᵉʳ mars, à Limoges, les candidats du R.P.R. aux Limousins, dernière étape, a-t-il dit, d'une tournée au cours de laquelle il a visité quatre-vingts départements et tenu cinq cents réunions, a réaffirmé que le R.P.R. s'étant prononcé pour la pluralité des candidatures de la majorité, il appliquera entre les deux tours, dans son esprit et dans sa lettre, l'accord de désistement en faveur du candidat le mieux placé. L'ancien premier ministre s'en est pris ensuite à M. Mitterrand qui va, dit-il, « *sa rose dans la main et son cœur dans l'autre* ». M. Mitterrand qui, de 1948 à 1958, a occupé des fonctions ministérielles importantes, mais « *n'est associé à aucune des grandes réformes qui ont été l'œuvre du général de Gaulle* ».

Auparavant, à l'étape de Millau (Aveyron), M. Chirac avait déclaré : « *Les socialistes ont deux langages et deux visages. Les candidats socialistes, dans leur grande majorité, sont absolument indignes des responsabilités qu'ils veulent assumer. Non pas, bien sûr, qu'ils ne seraient pas sur le plan humain des hommes respectables, mais parce qu'ils sont entrés dans un mécanisme politico-intellectuel qui a été voulu par M. Mitterrand, qui engendre la tromperie, qui conduit à avoir deux visages, et qui est le contraire de la dignité dans une nation démocratique qui se respecte. Que se passerait-il si, en face de grandes difficultés, la France devait être conduite à hue et à dia par deux partis, avec de surcroît un président élu pour trois ans encore ?* »

UNE « RÉUNION D'INFORMATION » A VERSAILLES

M. Bonnet devait parler de sécurité...

C'est à une « *réunion d'information sur la sécurité des Français face à la violence* » que M. Bernard Destremau, député sortant (P. R.) des Yvelines, conviait, mercredi 1ᵉʳ mars, au Palais des congrès de Versailles, les habitants de la circonscription. L'invité de la soirée était d'ailleurs M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur. Pourtant, après deux heures de discours, on se demandait si les orateurs n'avaient pas oublié le thème de la réunion, car la violence n'était plus guère que dans les propos des deux vedettes de la soirée, se succédant pour accabler leurs adversaires politiques.

M. Destremau ne songea qu'à faire un bilan de son mandat, s'attardant longuement sur la politique étrangère dont il fut l'un des artisans pendant deux années au gouvernement. Il détailla « *ses* » réalisations dans la circonscription, « *ses* » interventions à l'Assemblée, « *ses difficultés* » avec trois communes de la circonscription — ah ! ces municipalités communistes...

Parfaite fausse surprise de M. Bonnet : je croyais venir à une réunion d'information, je vois qu'il s'agit d'une réunion électorale. Bonne surprise, au demeurant : je vais parler sécurité, mais aussi politique. « *Il n'est pas possible que le député de Versailles soit un jour un député communiste. C'est un choix qui a valeur de symbole.* » Sur le plan intérieur, deux siècles et demi après la mort de Louis XVI, c'est déjà un grand programme. Pour le reste, les problèmes de fond des deux prochaines décennies sont, selon M. Bonnet, la montée des pays en voie de développement et celle de la violence. Vaste fresque couronnée d'un solide axiome : le monde d'aujourd'hui et de demain ne sera plus le monde d'avant 1975.

« *La France s'en tire beaucoup mieux que les pays économiquement comparables.* » D'ailleurs, que dit l'étranger ? Que la révolution de la rose au poing plongerait la France dans le même gouffre que celle des œillets au Portugal. Et que dire de M. Mitterrand, sinon que c'est un homme du passé qui se présente comme un homme neuf, qiu va à la pêche aux voix, qui fait des clins d'œil à tout le monde... La majorité, elle, « *n'a pas à rougir de son bilan* » : logements, téléphone, autoroutes, hôpitaux, écoles, minimum vieillesse, handicapés. Les chiffres submergent l'assistance de satisfaction. « *Nous ne nous reposons pas sur notre gestion* » : voir le programme de Blois.

Bien sûr...

Ah mais ! Dans ce long catalogue de Blois, il est, entre autre, question de la sécurité. Alors, parlons-en. Là aussi, « *le monde d'aujourd'hui ne sera plus jamais ce qu'il était hier. Il est devenu de plus en plus dangereux* ». Alors, « *merci aux pompiers, aux secouristes, aux gendarmes, aux fonctionnaires de police* ». L'origine de cette violence : « *Le nouvel environnement sociologique, l'ébranlement des valeurs morales, phénomène qui n'est pas propre à la France.* » Les faits : les agressions à main armée augmentent sérieusement ; Paris et les grandes villes sont surtout touchées ; les bandes d'aujourd'hui se distinguent du milieu traditionnel : le terrorisme est un phénomène mondial.

Il faut évidemment lutter contre cette « *perversion* » qui prône « *une culpabilisation des victimes pour mieux absoudre les coupables* ». Hommage, en revanche, à la police, « *considérée à l'étranger comme une des meilleures du monde* ». « *La France fait face mieux que les pays comparables à la violence et au terrorisme.* »

Puisque tout est bien en ce domaine, parlons d'autre chose : « *Contrairement à ce que pense M. Mendès France, il n'y aura pas de chaos demain si la majorité l'emporte.* » Mais, attention encore à « *l'erreur fatale d'un choix aux conséquences désastreuses* ». « *Etes-vous prêts à jouer sur un coup de dés l'acquis des trente* (lapsus ?) *dernières années ?* » Alors, tout devient clair : la sécurité, la vraie, consiste à voter pour la majorité sortante. Bon Dieu, mais c'est bien sûr, comme disait l'inspecteur Bourrel.

J. Sn.

« LÉGITIME DÉFENSE » INTERROGE LES CANDIDATS

L'Association légitime défense vient d'adresser aux « *candidats députés* » un questionnaire en en sept points — appelant « *des réponses précises* » — sur leur position face à la violence et à l'insécurité. Elle attend notamment de ses interlocuteurs qu'ils se déterminent par rapport à l'association et à ses buts, qu'ils disent s'ils estiment que « *les honnêtes gens sont suffisamment protégés* », et, dans la négative, ce qu'ils comptent faire pour « *assurer efficacement et pratiquement la sécurité des citoyens* ».

Les candidats à la députation devront encore dire s'ils font de la sécurité « *la priorité des priorités* ». Il leur est d'autre part demandé de dire s'ils sont partisans « *de l'application, sans restriction ni réserve, du droit à la légitime défense de soi-même et d'autrui* », ainsi que défini dans les articles 328 et 329 du code pénal.

Deux questions sont enfin consacrées à la police, l'une relative à la protection des fonctionnaires dans l'exercice de leur travail, l'autre concernant l'attribution aux policiers des « *mêmes droits que ceux dont disposent les gendarmes au moment d'une interpellation* » (les gendarmes sont agents de police judiciaire de première catégorie, alors que les fonctionnaires de la police en tenue sont seulement A.P.J. de deuxième catégorie dotés de pouvoirs réduits).

[Le siège de cette association est 11, rue des Ursins, à Paris-4ᵉ, dans un immeuble qui abrite des syndicats de policiers. Après la création de cette association, M. Peyrefitte, ministre de la justice, avait indiqué qu'il était « tout à fait contre cette initiative » (« le Monde » du 31 janvier).]

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'État aux DOM-TOM, vice-président du parti radical, a déclaré à Bar-le-Duc où il était venu soutenir la candidature de M. Gérard Longuet : « *Le 19 mars prochain, la majorité sera victorieuse sans pour autant être triomphaliste. Ce serait en effet une immense déception pour beaucoup de Français si au lendemain de son succès la majorité ne se tournait pas vers ceux qui, dans l'actuelle opposition, rejettent le marxisme. La victoire de la majorité est en tout cas la seule chance de réconciliation des Français telle que la prépare le président de la République depuis 1974.* »

Une nouvelle droite

(Suite de la première page.)

Dans un extraordinaire discours prononcé à Paris en 1919, Léon Daudet avait sans le vouloir prophétiquement décrit le naufrage où tant de ses admirateurs allaient perdre leur âme vingt-cinq ans après. « *Si les Allemands l'avaient emporté, savez-vous ce qui se serait passé ?* demandait-il. *La France aurait été divisée en deux parties, et je ne veux pas savoir laquelle aurait été la plus grande. D'une part, nous aurions eu la résistance : ceux qui sous la botte allemande auraient continué de protester, qui auraient offert leur vie, croyez-moi bien, comme rançon de l'honneur perdu ! L'autre moitié de l'infortunée nation française aurait été constituée par les lâches, les temporisateurs, les poltrons de toutes sortes, qui auraient accepté le joug germanique (1).* »

Qu'un si grand nombre de « lâches », de « poltrons », mais surtout de « temporisateurs », d'égarés, soit sorti de mouvements dont l'hostilité à l'Allemagne ne souffrait aucune concession, annonçait en réalité une beaucoup plus vaste débandade. Aujourd'hui, la vérité officielle célèbre avec redondance le départ des pêcheurs de l'île de Sein pour l'Angleterre, au lendemain de l'armistice. Leur geste rend malheureusement la passivité des autres encore plus affreuse. Quand, sur quarante millions d'âmes, seuls songent à reprendre la lutte une poignée de citoyens sur un rocher perdu au-delà du Finistère, l'exploit n'illustre pas précisément l'irréductible résolution combative de tout un pays. Dans ce renoncement total, comment s'étonner qu'un Maurras ait fini par admettre la réquisition des jeunes Français pour le travail obligatoire dans les usines du IIIᵉ Reich ?

Un partage moins sommaire qu'il n'y paraît

Là où tant d'autres s'abandonnaient, ses doctrines, son passé, lui enjoignaient justement de tenir ferme. Sa défection ne discrédita pas médiocrement ses principes à la fin de la guerre. Présents à Londres, ils rendaient l'hégémonie morale de la gauche beaucoup plus difficile. Le partage entre la droite et celle-ci ne s'opéra d'ailleurs pas, à l'époque, aussi sommairement qu'il y paraît avec le recul. Par de Gaulle en personne, le refus du désastre émana, dans son premier champion, des milieux traditionalistes qui devaient être globalement qualifiés de collaborateurs, en 1944. Traqués par Vichy, les antifascistes affluèrent aussitôt autour de lui. Des conservateurs le rallièrent sans doute en grand nombre. Mais ils arrivaient isolément les uns des atures quand, *l'Action française* en tête, leurs formations d'origine soutenaient bruyamment la révolution nationale.

A l'inverse, Doriot, Déat, s'agitaient en solitaires dans Paris quand bien de leurs amis de la veille rejoignaient peu à peu la Résistance en ensembles organisés. Numériquement, les vieilles tendances du pays se partagèrent presque à équivalence entre les deux camps. Mais selon qu'ils se manifestaient à travers des formations constituées ou des actes individuels, leurs choix ne prenaient pas le même sens devant l'opinion. Les hommes de gauche fourvoyés à Vichy, chez Otto Abetz, ne compromirent guère la révolution ni le socialisme. Selon la même loi, l'idéologie personnelle du général de Gaulle ne disculpa pas les traditionalistes de leurs fautes, même si beaucoup d'entre eux servaient la France libre en ordre dispersé. Dans la confusion de certaines époques, les symboles estompent rapidement la réalité.

L'expansion

En 1945, la fin des aventures laissa tout un personnel moralement brisé. Les mots *nationalisme, hiérarchie, traditions, discipline, autorité*, inscrits dans ses programmes depuis plus d'un siècle, gisaient méconnaissables, en morceaux, sous les décombres du nazisme. Le désastre ne frappait pas tous leurs partisans, mais tous en restèrent éclaboussés. La compromission déshonore les principes comme elle déprave l'âme des individus.

Les idées de gauche reçurent de cet écrasement une nouvelle jeunesse. Même les résistants venus de l'ancienne droite éprouvaient le besoin d'en reprendre quelques-unes à leur compte. A partir de 1947, cependant, les conflits coloniaux, l'anti-communisme de la guerre froide brisèrent cette belle unanimité. Bidault, Malraux, Soustelle en tête, une moitié des artisans de la libération se retourna contre l'autre. Personne n'en éprouva pour autant des sympathies spéciales envers les proscrits de 1944, jetés en prison par la communauté des vainqueurs, leur schisme entraîna bien l'apparition d'un nouveau courant conservateur, gaulliste d'un côté et démocrate-chrétien de l'autre, sans rapports organiques ni moraux avec celui d'avant-guerre. L'impossibilité intellectuelle et pratique d'une fusion entre les deux groupes impliquait, à terme, leur stérilisation réciproque. Les conséquences d'un tel divorce n'ont probablement pas fini d'influencer la vie nationale.

Aussi paradoxal qu'il puisse paraître dans une époque où l'écologie mobilise les héritiers de 1968 contre la croissance sauvage, la mystique industrielle à la mode depuis vingt ans recruta tout d'abord ses précurseurs dans cette gauche d'où partent aujourd'hui contre elle. Aux guerres coloniales tant de critiques impitoyables les, aux routines métropolitaines qu'il estimait pareillement « *improductives* », Pierre Mendès France opposait par exemple le projet d'une modernisation intensive, non sans subir le reproche de rétrécir le pays à des ambitions économiques, au prix de la splendeur et de la force impériales. En accord avec leur optimisme profond, socialistes, radicaux d'alors, s'employèrent à répandre cette mystique de l'expansion désormais triomphante. Avec *l'Express* des années 1953-1960, ils se comportèrent en intrépides accoucheurs de la société industrielle.

Une droite réunifiée, remise des traumatismes de l'épuration aurait pu remplir sa fonction naturelle : ralentir les changements trop impétueux au nom des permanences humaines, d'un équilibre nécessaire. Dans l'impuissance où ses discordre et ses fautes la plongeait, elle regarda l'expansion s'accomplir contre ses instincts comme elle avait vu, dix ans plus tôt, la libération anéantir un ordre, des valeurs qu'elle supposait éternel.

D'importants moyens financiers, des compétences techniques indiscutables ménageaient cependant à la bourgeoisie l'agréable recours de participer à la modernisation. Celle-ci bousculait son traditionalisme. Mais elle renouvelait puissamment les sources de sa richesse. Peu après le retour du général de Gaulle au pouvoir, les fils des anciennes familles pétainistes, éblouis par l'efficacité technique des jeunes cadres mendésistes, commencèrent à s'y convertir par volonté de puissance. Du même coup, ils sacrifièrent les idées de leurs parents.

Cette récupération d'une mentalité économique, prise à l'adversaire, leur apporta rapidement d'énormes profits, mais aussi de nouvelles raisons d'être et comme une seconde nature. Simultanément, elle acheva de liquider leur propre héritage politique, déjà tellement mis à mal par la guerre. Par l'un des plus étonnants paradoxes de notre histoire contemporaine, la deuxième révolution industrielle s'effectua en France avec l'argent, le concours professionnel des conservateurs, mais contre toutes les opinions qu'ils soutenaient au préalable. Inconsciemment, la gauche entra dans leur stratagème lorsqu'elle entreprit de défendre à leur place, au nom de l'écologie, la stabilité reposante de l'immuable nature, les douceurs agricoles, en un mot le retour à la terre prôné jadis par un vieux maréchal...

Avec ce stupéfiant chassé-croisé, la droite sociologique paya sa revanche matérielle du sacrifice volontaire de la droite idéologique. Dès lors, pourquoi une cause reniée par ses défenseurs les plus anciens séduirait-elle encore quiconque ?

Si explicable qu'elle puisse être, cette dérobade n'en fausse pas moins en profondeur le débat politique. Quand, du R.P.R. aux giscardiens, tout un personnel parle un langage réformateur, libéral, sans rapport avec les sentiments réels de son électorat, les forces qu'il incarne ne possèdent qu'une représentation incomplète, fictive, et, pour tout dire, trompeuse. Une hypocrisie aussi durable corrompt l'esprit public par les primes électorales qu'elle accorde au mensonge. Apparemment, la gauche en profite infiniment. A des adversaires si honteux de leurs propres idées qu'ils s'affublent impudiquement des siennes, elle oppose l'exemple plus honorable d'un parti capable d'accorder ses paroles et ses convictions.

Elle tire de ce contraste beaucoup de prestige, une imposante autorité intellectuelle. En même temps, l'espèce d'hégémonie qu'elle exerce grâce à la faiblesse morale de ses adversaires l'enferme dans un piège dangereux. Quand la société civile tout entière s'en remet à un seul système d'explications, choisi pour son éclat ou ses commodités, il absorbe progressivement les tendances les plus contradictoires. A la longue, ses adversaires eux-mêmes s'y dissimulent pour survivre. Au XVIᵉ siècle, les Marranes espagnols abjurèrent ainsi avec une sincérité variable le judaïsme de leurs aïeux, parce qu'il n'existait aucun autre moyen de subsister sous la dictature catholique. Mais ils apportèrent alors dans l'Église un esprit demeuré en dehors d'elle et des germes d'hérésies innombrables.

Toutes proportions gardées, le déclin de la droite condamne la gauche à cet envahissement insidieux. Ses dogmes imprègnent si largement la société française qu'elle accueille des théories bizarres et s'en trouve réduite à traquer, non plus des contradicteurs, mais des déviationnistes. Triste temps ! Morne époque pour l'intelligence, où clercs, savants, bedeaux, doctes sacristains du nouveau culte relisent trente-cinq fois Karl Marx à la loupe avant de savoir si, en dernier recours, Althusser ne deviendrait décidément pas plus conservateur qu'Elleinstein ! L'exercice gagne en saveur lorsque, à 10 000 km de distance, il tranche entre l'orthodoxie de MM. Liu Shao-chi, Lin Piao, Teng Hsiao-ping, pour ne rien dire des « confesseurs de la foi » réunis dans la « bande des quatre » ! Tenue d'offrir le même visage partout, la vérité ne ressemble plus à rien nulle part.

GILBERT COMTE.

(1) Eugène Weber, *l'Action française*, Stock.

PARIS : les candidats du P.R. dans le XVIᵉ arrondissement.

La fédération de Paris du parti républicain et la section du seizième arrondissement ont rappelé qu'elles accordent leur soutien sans réserve à M. Georges Mesmin, député sortant, candidat aux élections législatives dans le seizième arrondissement de Paris (20ᵉ circonscription). Elles ont précisé : « *De ce fait, aucun autre candidat ne peut, dans cette circonscription, se réclamer du soutien du parti républicain ni présenter de suppléant autorisé à se prévaloir de son appartenance au parti républicain.* »

Cette mise au point vise M. Guy Wallier, suppléant de M. Jean Frézal, candidat du R.P.R., qui se déclare « *membre du P.R. pour le soutien au président de la République* ». On indique également au siège national du P.R. que M. Wallier, qui était membre des républicains indépendants, n'a pas adhéré au P.R. et ne peut donc se prévaloir de son appartenance à la formation que dirige M. Jean-Pierre Soisson.

D'autre part, les représentants du R.P.R. de la 21ᵉ circonscription (seizième) ont indiqué : « *M. Alain Griotteray (P.R.) a été désigné comme candidat unique de la majorité ; toute autre personne se présentant au nom de la majorité n'est qu'un candidat de division susceptible d'empêcher l'élection de M. Alain Griotteray au premier tour de scrutin. M. Géraud Lasfargues (R.P.R.) est le suppléant de M. Alain Griotteray.* »

LE RASSEMBLEMENT DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER ANNULE « IN EXTREMIS » UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Le Rassemblement des Français de l'étranger (R.F.E.) a annulé in extremis une conférence de presse qu'il avait organisée, ce jeudi matin 2 mars à Paris. Présent à l'hôtel Méridien, où devait se dérouler la réunion, M. Paul d'Ornano, sénateur des Français de l'étranger et coprésident du Rassemblement, a expliqué aux journalistes, qui s'étaient tout de même déplacés, que « *ce report visait à éviter toute polémique avant que tous les jugements* [relatifs aux inscriptions de Français résidant à l'étranger sur les listes électorales] *aient été rendus. Nous ferons*, a-t-il ajouté, *une conférence le moment venu et nous sortirons tout le dossier.* »

Seule l'existence de pourvois en cassation — introduits tant par les « radiés » que par ceux qui ont demandé les radiations — expliquerait cette annulation, précise le R.F.E., qui entend « *rester fidèle au respect du silence qu'il s'est imposé pour ne pas gêner l'instruction judiciaire* ».

[L'explication fournie par les dirigeants du Rassemblement ne semble guère convaincante. Les pourvois en cassation qu'il évoque sont connus, et le R.F.E. ne pouvait au moins ignorer ceux qu'ont introduit les Français de l'étranger, radiés des listes sur décision des tribunaux d'instance. M. d'Ornano a d'abord assuré que le report de la conférence de presse avait été décidé [illegible] jours », puis expliqu[illegible] décision n'avait été prise qu[illegible] soir 1ᵉʳ mars. Aucun [illegible] avait été préalablement [illegible] report.]

POLITIQUE

LES RELATIONS AU SEIN DE LA GAUCHE

M. FABRE : pas d'actualisation du programme commun par radio et télévision interposées.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui a pris la parole mercredi 1er mars à Castelsarrasin, a évoqué les perspectives d'actualisation du programme commun en déclarant :

« *Il serait bien mal venu de laisser croire, alors que nous avons déjà débattu de ces questions pendant des semaines et que nous ne sommes pas arrivés à un accord total, que nous pourrons aujourd'hui reprendre à la va-vite, entre deux réunions électorales, sans réunir nos instances nationales, un débat qui pourrait trouver sa conclusion entre nous tous, alors que l'échéance est dans quelques jours. Il faut être sérieux, et il est regrettable qu'il puisse y avoir une sorte de débat d'actualisation du programme commun qui puisse s'instaurer par radio ou par télévision interposées.* »

● *Des délégations du Mouvement des radicaux de gauche et de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises* se sont rencontrées le mercredi 1er mars. La délégation du M.R.G. était conduite par M. Michel Porta, président de la commission P.M.E. de sa formation, et celle de la C.G.P.M.E. par M. Léon Gingembre. Elles ont examiné la charte des P.M.E. élaborée par la C.G.P.M.E. Bien que de nombreuses convergences aient été relevées, les radicaux de gauche n'ont pas cru pouvoir signer cette charte, qui a été soumise à l'ensemble des formations politiques, « *n'y retrouvant pas certains éléments importants de leur programme économique* ».

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, le mercredi 1er mars, à Beauvais, dans la circonscription dont M. Marcel Dassault (R.P.R.) est député sortant : « *La politique ne peut devenir la piste d'atterrissage de l'argent-roi. Ceux qui, dans l'Oise ou ailleurs, croient pouvoir acheter leurs sièges avec leur force de frappe financière se trompent d'époque. De plus, ils oublient l'article L. 106 du code électoral, qui sanctionne quiconque tente d'influencer le vote des électeurs par des dons ou libéralités.* » — *(Corresp.)*

M. Bono (C.F.D.T.) : les bases d'un accord à gauche existent, c'est la volonté politique qui fait défaut

« *Nous gardons notre sang-froid* », dit-on à la C.F.D.T., devant les commentaires divers avancés par les milieux politiques à propos du programme économique de la Confédération, sur les nationalisations notamment (*le Monde* des 7 février et 2 mars). Les cédétistes rappellent avec ironie les sarcasme, qui ont accueilli naguère leurs propositions sur l'autogestion, principe aujourd'hui repris par la plupart des partis de gauche. « *Nous sommes vaccinés* » contre les appréciations politiques, notent-ils.

« *Nous n'avons d'ailleurs pas élaboré nos suggestions pour servir de compromis aux partis de gauche*, nous a déclaré M. Robert Bono, membre de la commission exécutive C.F.D.T. *Nous avons voulu qu'elles servent aux débats des travailleurs, qu'elles les mobilisent.* »

Les propos de MM. Mitterrand et Marchais sont jugés positifs puisque, grâce à eux, le « projet » C.F.D.T. vient sur le devant de la scène, alors que, dans le passé, les cédétistes avaient regretté que les partis — ce fut le cas l'été dernier — paraissent trop peu se soucier des aspirations des travailleurs exprimées par les syndicats

« *Nous voudrions*, poursuit M. Bono, *que l'attention ne s'arrête pas seulement à nos propositions visant les nationalisations. Nos positions sur le contenu de celles-ci, sur la planification, sur les conseils d'ateliers, les comités locaux de l'emploi, le resserrement de la hiérarchie des salaires, notre plate-forme sociale, etc., sont actuellement laissées de côté.* » Or, souligne le syndicaliste, le programme C.F.D.T. est un ensemble logique, cohérent, dont le but est la réduction des inégalités, la réforme des structures en s'appuyant sur les travailleurs, pour sortir de la crise et conduire un autre type de développement. C'est au moment où elle entrera en négociations avec le gouvernement et le patronat que la C.F.D.T. vérifiera le crédit qui lui paraît accordé actuellement.

Il serait négatif, estime M. Bono, que la C.F.D.T. soit considérée comme un troisième parti et qu'« *à travers la mousse politique, on évacue l'action syndicale.* » Il ajoute : « *il n'y aura pas de prénégociation entre la C.F.D.T. et les partis de gauche. Si ceux-ci veulent négocier entre eux en partant de nos positions, c'est leur affaire. Leur faut-il un écran de fumée pour ménager les susceptibilités ? Les bases d'un accord existent déjà. C'est la volonté politique qui fait défaut.* »

Interrogé sur l'appréciation que porte la C.F.D.T. sur le suffrage du programme socialiste, M. Bono nous a répondu : « *Nous n'avons pas estimé devoir commenter ces chiffres, pas plus que nous ne l'avions fait pour le programme communiste. Les chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité sociale. Les exégèses seulement conjoncturelles sont hasardeuses. C'est le cas, par exemple, sur les liaisons entre la fiscalité et la sécurité sociale : notre jugement, nous le formerons à propos de ce que nous obtiendrons dans la négociation.* »

● *La C.G.T.* « *maintient entièrement* » *sa critique* du programme chiffré du parti socialiste. Répondant à une lettre de M. Pierre Bérégovoy, secrétaire national du P.S., le bureau de la C.G.T. réaffirme notamment ses critiques sur les mesures concernant la Sécurité sociale et la « subvention aberrante » que constituerait le versement mensuel de 200 francs par salarié à toutes les entreprises.

● *M. François Mitterrand*, dans une interview publiée par *la Charente libre*, déclare notamment, à propos de la nationalisation de l'enseignement privé recevant des fonds publics : « *Nous n'entendons pas appliquer ce principe de façon brutale et inconsidérée. A terme, les établissements privés percevant des fonds publics seront en règle générale intégrés, mais cette intégration sera négociée hors de délais impératifs et menée conjointement à la transformation du service public d'éducation, qui, lui-même, deviendra pluraliste.* »

LE P.S. le temps de la négociation n'est pas encore venu.

Le secrétariat national du parti socialiste a publié, le mercredi 1er mars, une déclaration qui rappelle « *la négociation [au sein de la gauche] aura lieu dès que la victoire électorale sera acquise. Pour cette négociation, de récentes déclarations de la C.F.D.T contiennent des éléments utiles et intéressants. Le P.S. note que ce n'est sûrement pas un bon moyen de préparer des conversations que de reprendre une contre-vérité aussi grossière en répétant, comme l'a fait une fois de plus Georges Marchais mardi, que le P.S. se serait éloigné du programme commun.*

» *Le parti socialiste a toujours considéré que la base même de l'accord de la gauche était le programme commun de gouvernement. Il ne peut accepter que cet attachement soit mis en doute par quiconque, non plus que sa volonté de faire triompher l'union de la gauche. Le temps est venu de l'explication ultime aux Français dans le cadre de la campagne officielle. Il n'est plus, ou pas encore, celui de la négo-*

● *Mme Yvette Roudy et M. Pierre Mauroy*, membres du secrétariat du P.S., ont exposé le mercredi 1er mars, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, les mesures sociales préconisées par leur formation. Ils ont évoqué les mesures prévues en faveur des jeunes, des « smicards », de l'emploi (création de 390 000 emplois en 1978, 500 000 en 1979), des femmes qui « *représentent 54 % des chômeurs* ». M. Claude Germon, membre du comité directeur du P.S., mais également membre des instances dirigeantes de la C.G.T., a expliqué que la gauche victorieuse mettra en place une échelle mobile des salaires « *basée sur un indice honnête des prix* ».

● *Des militants F.O.* qui, dans un tract, avaient appelé les adhérents de cette centrale à voter en faveur du P.S. — MM. Daniel Mekboub (S.N.C.F.), Jean-Pierre Peyrat (P.T.T.) et Bernard Vasquez (impôts) — viennent de publier un communiqué affirmant que leurs motivations, leurs propos et leur représentativité « *ont été déformés par la Confédération* ». Ils précisent que, selon eux, « *l'objectif provisoire est de battre la droite, et donc d'appeler les syndiqués et les salariés à un vote de classe (...) pour arriver à l'émancipation intégrale des salariés, ce qui implique un choix de société.* » De leur côté, à l'instar du bureau confédéral, les fédérations F.O. des cheminots, de l'E.G.F., des P.T.T., des transports réaffirment qu'elles n'ont donné, et ne donneront, aucune consigne de vote.

CORRESPONDANCE

MARCEL DÉAT ET LA S.F.I.O.

Un de nos lecteurs, M. Roger Hagnauer, nous écrit à propos d'une information sur Marcel Déat publiée dans le Monde *du 23 février (page 9) :*

Marcel Déat fut, en effet, élu député socialiste en 1932 dans le XXe arrondissement. Malgré sa culture et sa valeur intellectuelle indéniable, « *il ne fut jamais un dirigeant de la S.F.I.O.* ». Il s'opposait même à la majorité Léon Blum-Paul Faure qui dominait le parti à cette époque, entre la gauche, animée par Zyromsky et Marceau Pivert, et la droite, dont Déat était l'un des leaders.

● *Le groupe socialiste français de Dakar* nous écrit :

« Le texte paru dans *le Monde* du 22 février sous la forme d'un communiqué publicitaire signé d'un « comité » des Français de Dakar pour le soutien au programme commun de la gauche pour de nouvelles relations avec le tiers-monde » appelle, de notre part, les observations suivantes : le comité en question n'étant constitué que sur la base d'adhésions purement individuelles ne saurait être représentatif des partis et organisations de la gauche française. En conséquence, le texte ne peut être considéré comme reflétant les positions du parti socialiste en ce qui concerne ses rapports avec le tiers-monde, positions qui sont contenues dans les propositions socialistes pour l'actualisation du « programme commun de gouvernement de la gauche ».

● PRECISION. — La situation économique et les choix électoraux : dans l'article de Jean-Dominique Lafay publié dans *le Monde* du 2 mars, il fallait lire : « Que peut-on maintenant conclure pour le premier trimestre 1978 ? » (et non 1977).

Le P.S. s'en prend au « bluff » de la droite à l'égard des personnes âgées

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil municipal de Paris et Mme Edwige Avice, candidate du P.S. dans la 16e circonscription de la capitale (14e arrondissement) ont présenté, mardi 28 février, une nouvelle brochure éditée par la fédération de Paris du parti socialiste et intitulée : *Retraités, personnes âgées : vivre mieux, vivre autrement* (*).

« *Il s'agit*, a déclaré M. Sarre, *d'examiner objectivement la situation des personnes âgées en France, et à Paris en particulier, où leur sort est parfois moins enviable encore qu'ailleurs, et de faire mieux connaître les propositions de la gauche dans un domaine où la droite se livre à un bluff effréné pour masquer son incurie et les divisions de classes.* » Depuis longtemps, d'ailleurs, a expliqué M. Sarre, le P.S. s'intéresse à la situation des retraités. Il y a beaucoup de socialistes dans les secteurs sociaux, et aussi dans les associations de vieux travailleurs qui, comme celle du 11e arrondissement, comptent parfois plus de mille adhérents.

Mme Edwige Avice a rappelé qu'en France les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans représentent une proportion grandissante de la population : 11,5 % en 1954, 14,2 % en 1975. Quelque 18 % des Parisiens ont plus de soixante-cinq ans contre 14,2 % pour la moyenne nationale ; ce pourcentage augmente d'ailleurs plus vite à Paris que dans le reste de la France. Cela tient, selon Mme Avice, au fait que Paris *se vide de sa population* jeune en quête de logements moins chers en banlieue. Autre trait caractéristique : deux personnes âgées sur trois sont des femmes ; un votant sur trois est âgé de plus de soixante-cinq ans.

Pourtant, souligne le P.S., ce groupe d'âge est loin de constituer un groupe social homogène. Il reflète des inégalités spécialement accentuées quant à la durée même de la vie (sept ans d'écart entre l'espérance de vie à trente-cinq ans d'un O.S. et celle d'un cadre supérieur) et quant aux ressources. La pauvreté, a souligné Mme Avice, est la situation dominante des personnes âgées : sur sept millions d'entre elles, deux millions cinq cent mille n'ont pour vivre que le minimum vieillesse, soit 910 F par mois. A Paris, la Ville leur garantit en principe un minimum mensuel de 1 340 F, mais les démarches sont complexes, l'information insuffisante, et finalement moins de trente-cinq mille personnes âgées bénéficient de cette allocation spéciale.

La pauvreté des vieux, c'est également l'inconfort des logements, mal chauffés, souvent dénués de sanitaires et la plupart du temps sans ascenseur. Ces conditions de vie sont rendues plus difficiles encore dans la capitale par la spéculation foncière, qui permet rarement de reloger les personnes âgées sur place et aux mêmes prix.

Pour une vieillesse décente

« *Face à cette situation, le pouvoir n'a su procurer aux vieux que des ressources insuffisantes*, a déclaré M. Sarre. *L'abaissement de l'âge de la retraite sans diminution de pension reste à obtenir malgré quelques réformettes récentes. La politique de maintien à domicile est pratiquée au rabais : cinq cent mille personnes âgées vivent toujours dans des hospices, des logements-foyers, des maisons de retraite ou des hôpitaux. La droite accrédite une image fausse de l'action du pouvoir politique par des techniques simples qui relèvent du « gadget », comme les fameuses assises du troisième âge de Lyon, qui ont coûté 150 millions d'anciens francs.* »

En conclusion, Mme Avice a rappelé les propositions de la gauche, indispensables, selon elle, « *pour une vieillesse décente* » : abaissement de l'âge de la retraite (soixante ans pour tous et cinquante-cinq ans pour les femmes et les travailleurs de force) et maintien du droit au travail pour ceux qui le désirent ; minimum vieillesse à 1 300 F par mois dès avril, somme majorée tous les semestres pour atteindre 80 % du SMIC ; retraite à 75 % du salaire des dix meilleures années ; droit au logement : 5 % des H.L.M. seraient réservées aux retraités, et toute personne âgée expulsée devrait être relogée immédiatement sur place dans son quartier ; développement de la politique des foyers-logements, de l'hospitalisation à domicile et des maisons de cure médicale, parallèlement à l'extension du réseau des aides ménagères et à la création de « maisons pour tous » qui éviteront la ségrégation.

(*) 50 pages, 10 F, 31, rue Bailu, 75005 Paris.

Le philosophe Henri Lefebvre appelle à voter communiste

L'Humanité du jeudi 2 mars publie un entretien avec M. Henri Lefebvre, dans lequel le philosophe marxiste, qui avait été exclu du P.C.F. en juin 1958, à la suite de ses prises de position sur le rapport Khrouchtchev et sur les événements de Hongrie, déclare notamment :

« *Non seulement je voterai communiste personnellement, mais de plus, je veux appeler à voter ainsi, parce que je ne peux admettre les injonctions de Carter. Même, si mes divergences avec le P.C.F. étaient plus fortes qu'elles ne le sont aujourd'hui, je ne pourrais admettre cette ingérence (...). Mon appel à voter communiste est un appel à la non-capitulation idéologique et théorique devant la pression américaine ou celle plus insidieuse de la social-démocratie...* »

M. Henri Lefebvre ajoute : « *Je suis extrêmement méfiant vis-à-vis de l'idéologie du parti socialiste : ou bien, les socialistes n'ont pas de théorie et sont empiristes, ou bien lorsqu'on consiste une ébauche de théorie, chez Rocard ou bien chez Attali, on voit surgir un modèle d'Etat qui est extrêmement dangereux (...).*

» *Le fait que le P.C.F. ait abandonné le modèle stalinien a une importance immense... J'estime même que l'avenir de la société occidentale, le destin de l'Occident, se joue sur la capacité de renouvellement du P.C.F., sur sa capacité à assumer cette voie nouvelle de la démocratie...* »

● *Le bureau politique de la L.C.R.* (trotskiste) a confirmé, dans une lettre adressée le 1er mars au P.C.F., qu'il souhaite une rencontre entre les deux formations, « *pour débattre de leurs programmes respectifs, de l'unité des travailleurs et des meilleurs moyens pour en finir avec l'austérité* ».

Les déclarations

(Suite de la première page.)

» *Premièrement* : au mois de novembre, il est exact que le parti socialiste a accepté une *rencontre* avec le parti communiste. Charles Fiterman y a représenté notre parti. Nous n'avons donc pas, comme l'a dit François Mitterrand, « refusé la reprise immédiate et sans condition de la négociation ». Mais cette réunion n'a rien donné, parce que le représentant du parti socialiste y est venu pour déclarer : « Nous n'avons aucune nouvelle proposition à vous faire... nous ne bougeons pas ». Et cela alors que nous, communistes, avions fait des concessions importantes avant que le parti socialiste ne quitte la table des négociations le 23 septembre. La pratique des communistes n'est donc pas, et n'a jamais été, « la bourse ou la vie ».

» *Deuxièmement*, toujours dans son interview à votre journal, François Mitterrand a déclaré que « *ce refus (de négocier) a été réitéré par notre conférence nationale du 7 janvier* ». Permettez-moi de citer ce que j'ai dit *dans* le rapport que j'ai présenté à cette conférence : « *La conclusion d'un accord avant les élections constituerait naturellement la meilleure solution. Nous restons disponibles à tout moment pour reprendre une discussion sérieuse qui permette d'y aboutir.* »

— En cas de victoire de la gauche et dans le cadre des négociations qui devront alors s'engager avec vos partenaires, est-ce que les dernières propositions de la C.F.D.T., notamment en matière de nationalisations, vont pouvoir offrir une base de compromis ?

— Je vous rappelle que, pour nous, il ne s'agit pas d'attendre le 19 mars pour actualiser le programme commun. C'est tout de suite qu'il faut reprendre la discussion interrompue le 23 septembre, afin d'aboutir à un accord politique sur le programme, le gouvernement qui le mettra en œuvre, les désistements pour le second *tour*.

» Cela dit, vous me demandez ce que je pense des dernières propositions de la C.F.D.T. J'avais *déjà déclaré à Bordeaux*, le 18 février, que « le document publié par la C.F.D.T. était extrêmement important » et que « le nombre de nationalisations de filiales proposé par elle était très proche du nôtre et extrêmement loin de celui du parti socialiste ».

» Tenant compte que Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., a été amené à déclarer à *un quotidien* du matin en date du 25 février qu'« il ne lui semblait pas que les propositions faites par la C.F.D.T. aient été *prises au sérieux* », je suis revenu sur cette question lundi dernier, lors d'un meeting à Saint-Maur, et là, très officiellement, au nom du parti communiste français, j'ai déclaré que « les propositions de la C.F.D.T. constituaient une contribution positive à la recherche d'un accord aussi bien en matière de planification démocratique, de nationalisations, que de réformes fiscales concernant les impôts sur le revenu, sur la fortune et sur le capital — même s'il est vrai que nous relevons dans les positions de la C.F.D.T. des différences de point de vue qui méritent discussion ».

» Nous considérons donc avec beaucoup d'intérêt et de sérieux les propositions de la C.F.D.T. — comme nous l'avons fait pour *celles de la C.G.T.* — et cela dans un but très simple : *répondre à l'immense espoir de changement des travailleurs.*

» C'est justement pour cela, pour nous mettre d'accord sur un programme de gouvernement pour les travailleurs, que nous voulons discuter avec le parti socialiste, et discuter pour aboutir. Nous y sommes prêts, je le répète, immédiatement.

» Nous ne voulons pas faire jouer aux centrales syndicales, à la C.G.T. comme à la C.F.D.T., un rôle qu'elles ne souhaitent pas tenir. Leurs prises de positions sont importantes, mais nous ne voulons pas mettre en cause leur indépendance à l'égard des partis comme du gouvernement.

— Au cas où la gauche arriverait au pouvoir, quelle est la principale des difficultés à laquelle vous vous attendez ?

— Demain comme aujourd'hui, la difficulté à laquelle nous nous heurterons à tous les moments de notre action, c'est l'existence et la lutte acharnée de notre adversaire : le grand capital.

» Il faudra indiscutablement faire preuve demain d'une grande résolution dans la mise en œuvre des réformes démocratiques dont notre pays a besoin.

» Les travailleurs savent que cette résolution ne nous fera pas défaut, à nous, communistes. Elle ne nous fera pas plus défaut demain pour appliquer le programme commun qu'elle ne nous fait défaut aujourd'hui pour demander son respect et son actualisation.

— Et si l'opposition recourt à des moyens illégaux ?

— Evidemment, dans le cas où l'opposition, pour empêcher la mise en œuvre de la politique pour laquelle s'est prononcée la majorité du peuple, aurait recours à des moyens illégaux, nous appliquerions la loi.

» Il faudra, en toute hypothèse, que *tous* ceux qui appuient la gauche lui accordent un soutien sans cesse plus actif. Nous ne voulons recourir ni aux méthodes coercitives *ni aux restrictions* des libertés. Nous voulons gagner la confiance des Français en nous engageant clairement devant eux et en respectant *scrupuleusement* nos engagements.

» Cela dit, si la gauche était démocratiquement mise en échec, *nous reprendrions notre place* dans l'opposition. Mais j'ai confiance. Je le répète : si le gouvernement de la gauche unie *applique résolument* un programme commun bien actualisé, nous ne perdrons pas la confiance de la majorité, mais, au contraire, cette *confiance* ira en s'élargissant. Je ne crois pas aux gouvernements qui s'usent simplement parce qu'ils gouvernent. Un gouvernement s'use à partir du moment où il ne pratique plus une politique correspondant aux aspirations des travailleurs — manuels et intellectuels — qui constituent l'écrasante majorité de la population. Notre parti fait et fera tout pour éviter aux Français, comme à la gauche elle-même, de semblables désillusions. C'est bien la raison pour laquelle nous insistons tant sur l'impérieuse nécessité de conclure dès à présent un programme commun de gouvernement bien actualisé.

« Le XXIIIe congrès procèdera à une modification des statuts »

— La pratique du centralisme démocratique au sein du parti communiste français peut-elle être révisée lors du prochain congrès ?

— Le vingt-troisième congrès procèdera à une modification des statuts. La décision a été prise lors du vingt-deuxième congrès, à l'occasion de l'abandon de la dictature du prolétariat.

» Pour ce qui est du centralisme démocratique, reconnaissez avec moi que, dans la période difficile que nous connaissons, il démontre sa haute supériorité par rapport aux modes de fonctionnement des autres partis politiques.

» Ainsi, depuis de nombreuses années, nous n'avons pas — pour ce qui nous concerne — exclu un seul de nos adhérents. De même, nous n'avons procédé — quant à nous — à aucune dissolution de fédération ou de section.

» *Enfin, nous n'avons* — pour notre part — évincé aucun responsable local pour le remplacer par un autre, imposé d'en haut.

» Au contraire, le centralisme démocratique nous permet d'avoir chez nous la libre discussion de tous les problèmes pour trouver ensemble la *meilleure solution*. Tout autre comportement conduit à la sclérose. C'est notre avis.

» Cela dit, nous reconnaissons à chaque parti le droit de s'organiser comme il l'entend. J'ajoute qu'à l'inverse de certains autres partis nous n'envisageons pas de faire du fonctionnement interne de notre parti un modèle pour l'organisation de la société.

— Compte tenu de la division qui affecte la gauche, nombreux sont les citoyens — même parmi ceux qui sont disposés à voter pour l'opposition — qui se demandent comment socialistes et communistes pourront éventuellement, demain, gouverner ensemble...

— Le parti communiste est différent du parti socialiste ; c'est vrai, et nous n'avons jamais cherché à le cacher. Il y a entre nos partis des divergences sérieuses : c'est vrai, et il serait vain de les nier ou de les minimiser.

» Cela dit, cette double réalité doit-elle nous empêcher de gouverner ensemble ? Absolument pas. Il faut se rappeler que, en 1972, quelles qu'aient été nos différences et nos divergences — et elles étaient grandes — nous avons finalement réussi à adopter le programme commun de gouvernement.

» Aujourd'hui, il doit en aller de même. La gauche peut gouverner, à condition de se mettre bien d'accord sur un programme qui constitue un engagement clair devant le peuple.

» Pour parvenir à un tel programme, il faut avant tout discuter. Il faut avoir la volonté politique de rechercher un compromis valable et acceptable. Valable — c'est-à-dire qui corresponde à l'attente des travailleurs et à l'intérêt national ; acceptable — c'est-à-dire qui exclut toute velléité dominatrice de l'un des partenaires sur l'autre.

» J'ajoute que, à nos yeux, ces discussions ne sont pas concevables en vase clos, d'état-major à état-major. Au contraire, la population, les travailleurs — les premiers concernés — doivent pouvoir participer à ce grand débat national.

» L'expérience prouve d'ailleurs que leur intervention constitue, la plupart du temps, un facteur décisif pour surmonter les divergences. Prenez la question du SMIC.

élections législatives
du secrétaire géné
« Notifier à nos partenaires les décisions prises en matière de prix agricoles »

du secrétaire général du parti communiste français

» Dès que les syndicats ont formulé leur revendication de porter le SMIC à 2 200 francs en pouvoir d'achat d'avril 1977, nous avons défendu cette proposition tout au long des négociations sur l'actualisation du programme commun. Cela voulait dire le SMIC à 2 400 francs en avril 1978, compte tenu de la hausse des prix. Le parti socialiste nous a opposé un refus constant. Il a refusé en mai, en juillet et en septembre derniers. A chaque fois, c'était la même argumentation : la proposition communiste est « démagogique ». En novembre dernier, il publie un argumentaire sur les questions économiques et sociales dans lequel il parle de « surenchère » à propos du SMIC à 2 400 francs, surenchère qui « pourrait bien être la marque qui sépare les bases de la réussite des conditions de l'échec ».

» Combien de fois M. Rocard a-t-il évoqué les centaines de milliers d'entreprises qui disparaîtraient avec le SMIC à 2 400 francs ?

» En un mot, la question du SMIC à 2 400 francs était jusqu'à hier une divergence majeure entre les communistes — favorables à cette revendication — et les socialistes, qui lui étaient défavorables.

» Or, qu'entend-on aujourd'hui ? La semaine dernière, François Mitterrand a affirmé à France-Inter que les communistes se sont... ralliés à la proposition du parti socialiste de porter le SMIC à 2 400 francs. Décidément, vous voyez que le mouvement des masses est décisif.

— Toutes les organisations professionnelles s'attendent à un dialogue avec le nouveau gouvernement aussitôt après les élections. Comment le concevez-vous : sous la forme des rencontres de Matignon en 1936 et de Grenelle en 1968, ceci à trois ; le gouvernement dirigeant les débats avec les syndicats et le patronat ou bien préférez-vous une méthode qui distinguerait mieux les genres : le gouvernement faisant une déclaration cadre d'orientation et laissant ensuite les partenaires sociaux discuter des conséquences pratiques à en tirer dans le cadre des conventions collectives ?

— Il faut distinguer le cas des salariés du secteur public de celui des autres salariés.

» Pour ce qui est secteur public, dès avril, un gouvernement de gauche comprenant des ministres communistes engagera une négociation directe avec les organisations syndicales pour satisfaire les revendications des travailleurs concernés sur la base des positions syndicales et des mesures sociales et démocratiques prévues par le programme commun.

» Pour l'ensemble des salariés, dès avril, un gouvernement de gauche comprenant des ministres communistes organisera une négociation ayant le même objectif entre le gouvernement, le Conseil national du patronat français et les organisations syndicales représentatives. Et dans cette négociation, à la différence d'aujourd'hui, le gouvernement ne sera plus du côté des patrons, il sera du côté des travailleurs, du côté des syndicats. Enfin, il favorisera, dans le même esprit, les négociations nécessaires entre patronat et syndicats.

» Toutes ces négociations porteront sur les salaires, l'emploi, l'échelle mobile, la durée et les conditions de travail, la grille unique, la retraite et, dans la fonction publique, les traitements, la grille indiciaire et les titularisations.

» Dans le même temps, le gouvernement prendra lui-même une série de décisions qui sont de son ressort. Par exemple, celle de porter immédiatement le SMIC à 2 400 F.

« Notifier à nos partenaires les décisions prises en matière de prix agricoles »

— Vous parlez là des mesures sociales. Quelles autres dispositions seront mises en vigueur dès la première session parlementaire de la nouvelle majorité ?

— Au début de la première session parlementaire, un programme d'action de douze mois devra être voté qui contiendra les premières grandes orientations et les principaux objectifs de la nouvelle politique : relance de la consommation et redressement de la production, création des cinq cent mille emplois, retour aux quarante heures, lutte immédiate contre l'inflation, la spéculation, le déficit extérieur, etc. Un collectif budgétaire traduira ces décisions pour 1978.

» Mais il conviendra également de mettre en chantier des réformes de structures dès la première session parlementaire, qu'une session extraordinaire devra d'ailleurs nécessairement prolonger étant donnée l'ampleur des tâches à remplir. L'Assemblée nationale sera donc saisie des projets de lois relatifs aux nationalisations et à la gestion des entreprises nationales, à l'extension des droits et libertés des travailleurs dans les entreprises, à la décentralisation de l'Etat, à la création des moyens économiques indispensables, tels que l'impôt sur la fortune et l'impôt sur le capital.

» Le Parlement devra aussi se prononcer sur des initiatives importantes en matière de politique extérieure, par exemple sur l'adhésion aux traités en vigueur sur la limitation de la course aux armements, la désignation des représentations de la France aux conférences de Genève et de Vienne, la notification à nos partenaires du Marché commun des décisions qui seront prises par la France en matière de prix agricoles.

— Dans le « contre-budget » qu'a présenté, en octobre, le parti communiste, on indique que le programme commun actualisé par le P.C.F. permettra une croissance de 6,8 % par an dès la première année (au lieu de 2,7 % environ en 1977), mais que la hausse des prix sera limitée à 6 % (au lieu de 9 % l'an dernier). Pensez-vous qu'il soit possible de relancer très vigoureusement la consommation (au point de multiplier par 2,5 la croissance), tout en réduisant d'un tiers la hausse des prix ?

— Oui, car nous prévoyons à cet effet toute une série de mesures destinées, selon nous, à empêcher l'inflation. Je cite les mesures essentielles : blocage provisoire des prix à la production des grandes industries ; blocage des prix des produits de première nécessité, des tarifs et des services, à titre provisoire, en utilisant ce temps pour maîtriser et contrôler ; suppression de la T.V.A. sur les produits de grande consommation ; réduction des avantages fiscaux des monopoles, qui favorisent les gaspillages, la spéculation ; prélèvement conjoncturel sur les super-profits tirés de la spéculation et de l'inflation ; contrôle parlementaire sur l'utilisation des fonds publics et sur les marchés publics ; contrôle sur l'exportation des fonds privés et rapatriement des capitaux acquis par le commerce international ; intervention des travailleurs dans les entreprises pour freiner l'inflation.

— Pensez-vous vraiment que cela suffise à réduire la hausse des prix autant que vous le dites, sans que soient prises simultanément des mesures de renforcement du contrôle, afin d'éviter que les commerçants ne profitent — comme souvent — de la relance de la consommation pour arrondir leurs marges ?

— Il y aura effectivement des mesures à prendre là aussi, sans sombrer dans la bureaucratie. Il faut bien voir qu'au petit commerce et à l'artisanat nous apportons plus que nous ne prenons. Pourquoi les petits commerçants, qui connaissent aujourd'hui beaucoup de difficultés en raison des bas salaires et du chômage, procéderaient-ils automatiquement à des hausses ? De toute façon, les travailleurs auront leur mot à dire sur l'évolution des prix. En plus de renforcer les contrôles, il faudra réformer les circuits de distribution. Je pense d'ailleurs que, lorsque la morale du profit ne fera plus la loi, bien des comportements s'inverseront.

— La spéculation contre le franc a déjà commencé. Ne craignez-vous pas qu'elle s'amplifie avant et après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche et qu'elle rende singulièrement plus difficile la tâche de celui-ci ?

— L'affaiblissement de notre monnaie ne date pas des dernières semaines. La politique de Giscard-Barre-Ceyrac est tout entière tournée vers le développement à l'étranger des principaux groupes financiers et industriels privés. C'est ce qu'ils appellent le « redéploiement ». Cela a pour contenu la fuite permanente des capitaux à l'étranger. Et cela a pour conséquence les licenciements et les fermetures d'usines, le gonflement de nos importations et le déficit de nos échanges. La chute du franc, qui a perdu près de 20 % de sa valeur depuis juin 1975, et l'endettement de la France, qui a été multiplié par 2,35 depuis cette même année 1975.

» Cela dit, le type de spéculation que vous évoquez est essentiellement un problème politique. Il s'agit de savoir si on a la volonté politique de s'y opposer. Car les moyens techniques existent. Aujourd'hui, les spéculateurs peuvent compter sur le gouvernement pour laisser libre cours à la spéculation et pour en garantir le gain financier.

» Demain, la présence de ministres communistes sera au contraire la garantie que les moyens techniques pour empêcher la spéculation seront réellement mis en œuvre : contrôle des changes, fermeture du marché à terme, strict contrôle des prix à l'importation et à l'exportation, strict contrôle et limitation des exportations de capitaux, nationalisation et gestion démocratique — avec la participation des travailleurs concernés — du système bancaire et financier.

» Finalement, pour les spéculateurs, à l'espoir d'un gain financier se substituera la certitude d'une perte et d'une sanction rigoureuse. Il y a de quoi les décourager.

» En définitive, le mur de l'argent ne tente ce genre de manœuvre, la spéculation, que parce qu'il espère par là faire peur et faire reculer ceux qui sont sensibles aux pressions du capital (c'est-à-dire, bien sûr, pas le P.C.F.). Finalement, le meilleur coup d'arrêt contre ce genre de manœuvre, ce serait, là encore, que les partis de gauche signent immédiatement un bon accord politique contre le mur de l'argent.

— Dans son interview au « Monde », François Mitterrand a déclaré que le climat des conversations avec M. Brandt lui donnait le sentiment que la France ne serait pas isolée face aux spéculateurs. Pensez-vous qu'une déclaration commune franco-allemande serait bienvenue à cet égard au lendemain du 19 mars ?

— Trois jours après la rencontre que vous évoquez, M. Schmidt a rencontré M. Giscard d'Estaing. Personne n'y a constaté ni de la part de M. Giscard ni de la part de M. Schmidt la volonté de coopérer contre les spéculateurs.

» Par contre, ce que chacun a pu constater dans un passé récent, ce sont des pressions exercées par M. Schmidt sur la politique intérieure de plusieurs pays (notamment le Portugal et l'Italie), sous couvert de coopération financière. Des pressions qui allaient dans le sens des intérêts du grand capital et des spéculateurs. Voilà ce qui ôte beaucoup de crédibilité aux propos du premier secrétaire du parti socialiste.

» C'est une tout autre conception des relations internationales et de la coopération qu'ont les communistes. Pour eux, les décisions qui concernent la France ne doivent être prises ni à Bonn, ni à Washington, ni à Moscou, mais dans notre pays. C'est donc ici que doivent être prises les mesures contre la spéculation.

» Sur cette base, nous proposerons à tous les pays, et pas seulement à la R.F.A., de coordonner des mesures efficaces de stabilisation monétaire, de lutte contre la spéculation. De façon générale, nous souhaitons la coopération la plus large dans tous les domaines avec tous les pays.

« Le P.S. n'a pas renoncé à l'idée d'une communauté européenne de défense »

— Qu'est-ce qui vous conduit à mettre en cause les intentions de vos partenaires en matière de défense nationale ?

— Sur la défense, nous étions parvenus, lors des négociations en vue de l'actualisation du programme commun, à une base d'accord. Cette base d'accord avait même été définitivement mise au point et rédigée. C'est alors qu'elle fut remise en cause par nos partenaires, puisqu'en reprenant au dernier moment leur proposition d'un référendum sur cette question, ils laissaient planer un énorme point d'interrogation sur cette base d'accord. J'ajoute que ce n'est sans doute pas par hasard. Cette idée de référendum s'accompagne, en effet, d'une prise de position de François Mitterrand selon laquelle il ne croit pas à l'existence d'une défense autonome. Ce n'est sans doute pas un hasard non plus si dans le texte du programme socialiste, récemment édité, il manque un membre de phrase par rapport au texte sur lequel nous nous étions mis d'accord. Dans son texte, le parti socialiste a purement et simplement supprimé la mention : « refus de s'associer à la constitution de toute nouvelle organisation militaire intégrée ». Autrement dit, le parti socialiste n'a pas renoncé à l'idée d'une communauté européenne de défense.

» C'est là une négation grossière des règles les plus élémentaires de la démocratie.

» Notre bureau politique s'est solennellement élevé contre ces manœuvres. Robert Ballanger, au nom de notre groupe à l'Assemblée nationale, s'est de son côté adressé au premier ministre à ce sujet ; la justice a également été saisie.

— M. Jean Kanapa a laissé entendre à la télévision qu'il pourrait revendiquer le portefeuille des affaires étrangères dans un gouvernement de l'union de la gauche. Comment concevez-vous, d'une manière générale, la répartition des ministères ?

— Je la conçois de manière très simple : sans aucune discrimination. Car rien ne justifierait une telle discrimination.

— Quelle importance attachez-vous à l'affaire du vote des Français de l'étranger ? Etes-vous partisans de l'instauration d'une commission d'enquête ?

— Nous avons dénoncé les abus, les fraudes et les manœuvres auxquels ont donné lieu les inscriptions des Français à l'étranger sur les listes électorales.

» Il n'est évidemment pas question pour nous de mettre en cause la liberté de vote de cette catégorie de Français. Ce que nous condamnons avec vigueur, c'est l'utilisation par le pouvoir de l'appareil d'Etat dans le but d'orienter des votes traditionnellement favorables à la majorité vers des circonscriptions où celle-ci est en difficulté.

— Quelle position adopterait un gouvernement de gauche en ce qui concerne le Sahara occidental ?

— Je veux tout d'abord dénoncer l'hypocrisie du pouvoir giscardien, qui déclare officiellement être neutre dans le grave conflit qui affecte cette région du monde, et qui, dans la pratique, soutient le dépeçage et l'occupation du Sahara occidental par le Maroc et la Mauritanie, livre du matériel militaire à ces deux pays et a mis en place un dispositif militaire dans la région dirigé contre le peuple sahraoui et la République algérienne.

» Un gouvernement de gauche avec des ministres communistes supprimerait ce dispositif militaire dans la région, cesserait la livraison de matériel de guerre au Maroc et à la Mauritanie, œuvrerait activement à l'application des résolutions de l'ONU, qui a reconnu le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

— Le parti communiste français prévoit que la politique de vente d'armes serait révisée. Est-ce que cela s'appliquerait à la corne de l'Afrique ?

— Comme nous l'indiquons dans le programme commun actualisé que nous venons de publier, nous sommes, nous, communistes, pour une stricte réglementation des ventes d'armes à l'étranger, contre toutes ventes d'armes et matériels de guerre aux gouvernements colonialistes, racistes ou fascistes. Un gouvernement de gauche devrait appliquer ce principe.

» S'agissant des événements qui se déroulent dans la corne de l'Afrique, le gouvernement de gauche devra avoir pour préoccupation majeure non de vendre des armes, mais d'œuvrer à la recherche d'une solution négociée de cette grave crise.

» Nous sommes convaincus qu'en prenant en compte les intérêts bien compris des Etats concernés, ainsi que les aspects particuliers des questions nationales dans cette région, un terme doit pouvoir être mis aux affrontements armés et qu'un règlement politique équitable et durable pourrait être trouvé, notamment dans un cadre africain.

« Proscrire avec l'Algérie toute pratique colonialiste ou néocolonialiste »

— Et quelle serait la politique française d'un gouvernement de gauche à l'égard du Proche-Orient ?

— Le gouvernement de gauche agira pour le règlement politique d'ensemble du conflit du Proche-Orient, règlement qui seul permettra l'instauration de rapports nouveaux, pacifiques et féconds entre tous les peuples de cette région.

» Un tel règlement devra comporter la garantie du droit à l'existence de la sécurité et de la souveraineté de tous les Etats du Proche-Orient, notamment de l'Etat d'Israël, l'application des résolutions de l'ONU qui prévoient l'évacuation par Israël des territoires occupés en juin 1967, la reconnaissance du droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie et à constituer son Etat indépendant.

» D'autre part, je pense qu'aucune solution juste et durable n'est possible si l'O.L.P., organisation représentative du peuple palestinien reconnue au plan international, y compris par l'ONU, est écartée de la négociation.

» J'ajoute que la France démocratique coopérera dans l'amitié avec tous les Etats de la région.

— Quelle politique préconisez-vous vis-à-vis de l'Algérie ?

— Je constate que depuis ces dernières années, la coopération franco-algérienne n'a cessé de se dégrader. Cette politique contraire aux intérêts de la France est délibérément organisée par l'Elysée. Paris va jusqu'à attiser un foyer de guerre aux frontières mêmes de ce pays, notamment en fournissant des armes au Maroc et à la Mauritanie.

» Un gouvernement de gauche devra rompre radicalement avec de telles pratiques et avoir avec l'Algérie une véritable politique de coopération : ce sera d'autant plus facile que le président Boumediène lui-même a fait des déclarations indiquant très clairement que l'Algérie était disposée à entretenir avec notre pays des relations privilégiées.

» La politique de coopération que la France établira demain avec l'Algérie proscrira toutes pratiques colonialistes ou néocolonialistes. Nous nous emploierons à conclure un accord global intégrant tous les domaines d'intérêt commun. Du coup pourront s'établir des relations durables, permettant de développer largement les échanges de toute nature sur la base de l'intérêt mutuel de nos deux pays.

» Pour ce qui est des échanges commerciaux, ce développement implique un net accroissement des achats de la France et la volonté de parvenir à un rééquilibrage vers le haut de nos relations commerciales. La régularité d'un tel développement sera assurée par des accords réciproques de livraisons à long terme.

» En matière de coopération industrielle, nous voulons nous appuyer sur les besoins respectifs de nos deux pays. C'est donc une coopération très large, très diversifiée, concernant tous les secteurs, et notamment les industries de pointe, que nous souhaitons promouvoir.

» De même, la coopération scientifique et technique sera totalement rénovée et enrichie. Elle constituera un élément-clé des relations industrielles, mais intégrera évidemment les préoccupations propres au développement agricole et rural.

» La coopération financière sera en rapport avec l'importance de ces nouvelles relations et s'effectuera sur une base qui mettra fin aux pratiques discriminatoires.

» Enfin, il va de soi qu'un gouvernement démocratique, fidèle au programme commun, reconnaîtra l'égalité des droits économiques, sociaux et culturels entre les travailleurs français et les travailleurs algériens, comme tous les travailleurs émigrés en France.

— Qui représenterait la France : le président de la République ou le premier ministre — lors des négociations internationales, et, par exemple, à l'occasion des « sommets » européens ?

— Nous l'avons dit : le gouvernement a pour responsabilité de déterminer et de conduire la politique de la nation dans tous les domaines. C'est donc lui qui désignera les représentants de la France aux négociations internationales.

— Et qui, dans l'hypothèse de l'accession de la gauche au pouvoir, déciderait de recourir à la mise en œuvre de la force de dissuasion ?

— Nous avons déjà dit : la décision politique est trop grave en l'occurrence pour être laissée au jugement d'un seul homme.

» La période de crise qui marquerait immanquablement une telle situation rendrait parfaitement possible une consultation préalable.

» C'est pourquoi nous proposons que toute décision de manœuvre ou de mise en action des forces nucléaires relève d'un haut comité de défense nucléaire national.

» La composition de ce haut comité devrait être arrêtée en même temps que celle du gouvernement. A nos yeux, le président de la République, qui le préside, le premier ministre et le chef de l'état-major général en font partie de droit.

» La composition totale du haut comité devra, pensons-nous, être soumise à l'approbation du Parlement dès la présentation du gouvernement.

» Cela dit, si ce haut comité est responsable de la décision en la matière, son président, le président de la République, est responsable de l'*exécution* de la décision.

— Quelle serait la politique européenne d'un gouvernement de gauche ?

— Dans le domaine de la politique extérieure, nous souhaitons que la France fasse entendre sa propre voix en faveur de la coopération et du désarmement. Cela est tout particulièrement vrai en ce qui concerne la politique européenne d'un gouvernement de gauche.

» Au plan du Marché commun, nous nous en tenons fermement au double principe défini dès 1972 dans le programme commun : participation de la France à la C.E.E. avec le souci d'orienter ses politiques dans l'intérêt des travailleurs et respect scrupuleux dans ce cadre de la liberté d'action de la France.

» Un gouvernement de gauche se ferait donc — au sein de la C.E.E. — l'avocat d'une politique de progrès social (harmonisation des législations sociales au niveau le plus élevé, garantie du revenu des agriculteurs, protection des travailleurs migrants...). Il soumettrait également à ses partenaires des propositions en vue d'un contrôle réel des agissements des multinationales.

» Nous nous prononçons également pour une participation des travailleurs, des paysans et de leurs organisations syndicales dans les organismes du Marché commun avec des droits réels.

» Mais l'Europe, ce n'est pas seulement la C.E.E. A l'échelle du continent européen, nous estimons que la France peut apporter une contribution irremplaçable à la politique de détente et à l'établissement d'une ample coopération sans discrimination.

» Un gouvernement de gauche militera donc en faveur du désarmement de la dissolution des blocs antagonistes qui divisent l'Europe.

» Il se prononcera clairement pour l'application des accords d'Helsinki dans leur intégralité, qu'il s'agisse des questions de sécurité, de coopération ou des droits de l'homme.

» Il déléguera sans attendre son représentant à la conférence de Vienne sur la réduction des armements dans le centre de l'Europe.

» Soucieux d'assainir le climat européen, il se proposera de conclure avec tous les pays qui le souhaiteraient — entre autres avec l'U.R.S.S. — des traités de non-agression, de non-recours à la force.

» Il y a pour la France une grande politique européenne à mener. Mais il y a pour cela une condition : il faut que la France ait les mains libres, il faut qu'elle refuse tout alignement quel qu'il soit. C'est le maître-mot de notre politique extérieure.

— Dans votre dernier livre, Parlons franchement, *vous ne cachez pas que le parti communiste français a « une sérieuse divergence avec le parti communiste de l'Union soviétique sur la question de la démocratie ».*

» Plus généralement, vous affirmez avec netteté votre refus de défendre inconditionnellement l'Union soviétique aujourd'hui. Pouvez-vous préciser votre position sur cette question ?

— J'ai effectivement abordé dans mon livre la question des divergences entre notre parti et d'autres partis communistes — d'Union soviétique ou de Tchécoslovaquie, par exemple, — notamment en ce qui concerne la démocratie. Ainsi, nous condamnons absolument la tendance, qui se manifeste trop souvent dans tel ou tel pays socialiste, à substituer à la bataille d'idées les mesures administratives, autrement dit à remplacer la lutte politique par la répression. De façon plus générale, nous affirmons publiquement nos désaccords chaque fois que cela s'avère nécessaire.

» Je pourrais m'étendre sur ce point et vous pourriez penser que cela m'arrangerait, en somme, pour des raisons de caractère électoraliste. Mais, précisément, il ne faut pas voir les choses par le petit bout de la lorgnette. La vérité — et je pense sincèrement que les commentateurs ne l'ont pas encore bien vu, bien compris, — la vérité, c'est que notre vingt-deuxième congrès a lancé une grande idée nouvelle : l'idée que notre pays (je ne parle pas seulement de n...re parti, je parle de la France) doit, à notre époque, pratiquer une politique fondée sur le refus de l'alignement. De tout alignement sur qui que ce soit. Nous récusons catégoriquement — je le dis dans mon livre — l'idée selon laquelle il appartiendrait aux deux Super-Grands de régler les affaires du monde. Nous voulons en finir avec la politique des blocs. Nous voulons en *finir*, je le répète, avec tout alignement. Il y a là, pour la France, qui retrouverait du coup sa pleine capacité d'initiative et d'action, une très grande politique à faire. Oui, on n'a pas suffisamment remarqué que cela aussi fait partie intégrante de notre vingt-deuxième congrès. Je suis heureux que votre question me permette de confirmer ainsi l'apport extrêmement novateur de ce congrès dans tous les domaines.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XXI bis. — PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR : assaut

ALPES-MARITIMES : la lente intégration du comté de Nice

Dans une préface à l'étude de M. Jacques Basso consacrée à « la tradition politique localiste dans les Alpes-Maritimes », M. Albert Mabileau, directeur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, note que si *« l'ancien comté de Nice secrète une société politique oligarchique qui s'organise autour de « familles » et de clientèles électorales »*, l'arrondissement de Grasse, détaché du Var il y a un siècle pour constituer les Alpes-Maritimes, est, pour sa part, *« républicain et se laisse pénétrer, dès la fin du siècle, par les programmes politiques et les partis »*. Cette évolution tend à se développer à l'échelle du département tout entier. La vie locale reste cependant marquée par la cooptation des notables, alors même que les positions politiques indépendantes des grands courants nationaux tendent à disparaître. M. Jacques Médecin, lui-même, a rallié le parti républicain, renonçant ainsi à la démarche autonome qu'il avait poursuivie après son père. Il est vrai que le maire *de Nice n'est plus le seul maître* dans sa ville. Très contesté, il a été extrêmement menacé lors du scrutin de mars 1977. Bien plus, pour composer ses listes, il avait *dû consentir* des concessions aux gaullistes mais aussi à ses amis du P.R. dont le véritable patron local est M. Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement *du territoire*.

Le secrétaire d'Etat au tourisme dispose toutefois, au niveau de sa circonscription législative, d'une marge confortable qui paraît de nature à permettre sa réélection. Sur la base des limites géographiques de la circonscription, sa liste avait obtenu 55 % des voix lors des élections municipales. Sa circonscription, la seconde, avait voté à 57,65 % en faveur de M. Giscard d'Estaing en 1974. L'année précédente, M. Médecin avait été réélu avec 62,13 % des suffrages. On peut aussi noter que les inscriptions de Français de l'étranger atteignent le seuil maximum de 2 % prévu par la loi.

Les adversaires de M. Médecin, encouragés par les résultats des élections municipales, ne ménagent pas leurs efforts. M. Henri Roubault, qui conduisait la liste écologiste dans le troisième secteur municipal, dont les résultats risquent d'être annulés par le Conseil d'Etat, se présente. Un autre protagoniste du scrutin de *mars revient à la charge* : le général Binoche, président d'honneur de l'Union des gaullistes de progrès, qui bénéficie en outre du soutien, dès le premier tour, du P.C.F. Cette décision des communistes a d'autant plus surpris que M. François Binoche a choisi pour suppléant un homme généralement classé à droite de l'éventail politique, M. Jacques Toussaint, ancien conseiller général, ancien membre des républicains indépendants.

Cette opération n'a pas facilité les relations déjà difficiles, au niveau départemental, avec les socialistes. Le candidat du P.S., M. Jacques Randon, avocat, déjà présent en 1973, n'a pas hésité à tenir un meeting commun avec les trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste pour exiger du P.C.F. un engagement de désistement pour le second tour. Les voix de gauche sont en outre sollicitées par MM. Depetris (Front autogestionnaire), Duffaud (L.C.R.) et Poussigue (Lutte ouvrière).

Au dernier moment le R.P.R. est également entré en lice et il présente M. Jacques Schonbach. Bien qu'il paraisse destiné à faire surtout de la figuration, ce candidat peut aider M. Médecin en limitant les reports de voix gaullistes sur le général Binoche. Le tout est de savoir si pour le maire de Nice mieux vaut, au *second tour, affronter un socialiste* ou le candidat soutenu par le P.C.F.

A ces nombreuses candidatures s'ajoutent encore MM. Malaganne *(Front national)*, *Monet* (Action royaliste) et Ferrarèse (Mouvement des démocrates), ce qui porte à onze le nombre des postulants.

« Le Monde » a publié, dans son numéro du 2 mars, la première partie de l'enquête électorale sur la région Provence-Côte d'Azur et analysé la situation dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.

M. Icart menacé

Ce n'est pas le record dans le département. Douze candidats sont en effet enregistrés dans la troisième circonscription (Nice VI, Levens, [illegible]) où *M. Fernand Icart tente de conserver son siège. Le* ministre de l'équipement est très menacé. C'est dans sa circonscription que se trouvent nombre des H.L.M. de Nice, et cette même circonscription correspond pour l'essentiel au troisième secteur municipal dont les résultats peuvent être annulés.

Soucieux d'éviter un nouveau scrutin municipal, M. Médecin fait tout pour favoriser la victoire de M. Icart, bien que, dans le passé, les relations entre les deux hommes n'aient pas toujours été très chaleureuses. Dans la partie niçoise de la circonscription, la gauche avait obtenu 51 % des suffrages il y a un an. Elle se présente cette fois-ci en ordre particulièrement dispersé. Le P.C.F. reste représenté par M. Virgile Pasquetti, un candidat connu et apprécié qui arrive depuis 1967, traditionnellement en tête de la gauche. Il peut parvenir à conserver son avance dans la mesure où le candidat du P.S., M. Pinto, est gêné par un radical de gauche, M. Jean Hancy, déjà candidat en 1973 au titre de l'Union de la gauche *socialiste et démocrate*, ancien allié de M. Médecin, membre de la grande bourgeoisie niçoise, qui bénéficie d'une audience réelle et peut espérer devancer *le socialiste*.

Si *M.* Hancy devenait, par hypothèse, le candidat unique de la gauche au second tour, la position de M. Icart serait *particulièrement difficile. Aussi le* ministre, qui bénéficie du soutien très actif du quotidien local *Nice-matin*, déploie-t-il sur le terrain une activité intense et multiplie les inaugurations. Son entrée au gouvernement le 26 septembre 1977 s'expliquait, pour une large part, par le désir du président de la République de donner un coup de pouce électoral à l'un de ses plus anciens partisans. Le R.P.R. ne s'est d'ailleurs pas abstenu de provoquer une « primaire » dans cette circonscription et il présente M. Criqui. Il s'agit d'une décision nationale qui ne recueille guère l'adhésion des gaullistes locaux.

Sont en outre présents MM. Panizzoli (Mouvement des démocrates), Snabre (Front national), Cristobal (Lutte ouvrière), Cristofari (Union ouvrière et paysanne), Bay (gaulliste de progrès) et Mmes Adjadj (écologiste) et Dardel (extr. gauche).

Dans la 1re circonscription, le P.R. espère gagner le siège que détenait M. Virgile Barel, quatre-*vingt-huit ans, communiste, doyen* de l'Assemblée nationale. Le P.C. présente son suppléant M. Charles Caressa, membre du comité central du P.C.F., qui n'a, bien sûr, pas le prestige personnel du député sortant. Encore convient-il de ne pas donner trop d'importance à la « clientèle » personnelle de M. Barel : M. Mitter*rand avait, en 1974, réalisé dans* la circonscription sensiblement le même score que le député lors du second tour de 1971 (51,1 %). M. Caressa avait conduit la liste *de gauche dans ce secteur lors* des élections municipales et avait, *au niveau de la circonscription*, obtenu 54,5 % des voix.

Le P.R. présente M. Charles Ehrmann, député sortant de la 2e circonscription, où il *avait été élu comme suppléant de* M. Médecin. Il bénéficie donc de l'appareil municipal. Les autres candidats sont MM. Martin (Démocratie chrétienne), Combes *(écologiste)*, Bouttau *(Mouvement des démocrates)*, Accolla (P.S.) et Mmes Alata (Parti des forces nouvelles), Delpont (Lutte ouvrière) et Isoart (Gaulliste de progrès).

A Menton et à Cannes

Dans la 4e circonscription (Menton), le député sortant, M. Emmanuel Aubert (R.P.R.), qui se représente, doit tenir compte de l'hostilité vigilante que lui *témoigne* M. Francis Palmero, sénateur (Union centriste), auquel il a enlevé il y a un an la mairie de Menton après lui avoir ravi, en 1968, la circonscription. Ce *conflit entre les deux hommes* pourrait faire perdre à M. Aubert les quelques voix qui permettraient à M. André Vanco (P.C.F.), maire de Beausoleil, *d'enlever le siège. Le candidat* communiste est en effet assuré d'arriver, au premier tour, en tête de la gauche devant Mme Michèle Mathieu (P.S.), d'autant que *le parti socialiste démocrate* présente M. Lavergne. Sont également en lice MM. Durandy (Mouvement des démocrates), Cupo (Parti des forces nouvelles), Bodin (Lutte ouvrière) et Campioni (écologiste).

Dans la 5e circonscription (Cannes, Antibes), M. Bernard Cornut-Gentille, non-inscrit, brigue la reconduction de son mandat. Comme en 1973, l'ancien ministre du général de Gaulle bénéficie du soutien du P.S. Maire de Cannes, où il a été réélu triomphalement en mars dernier en dépit de l'offensive lancée contre lui par M. Neuwirth (R.P.R.), M. Cornut-Gentille limite sa campagne au strict minimum. Il ne fréquente guère le Palais-Bourbon, sa personnalité n'en tranche pas moins heureusement sur le personnel politique *du département dont le général* de Gaulle dénonçait naguère les « mœurs florentines ». C'est ce qui explique son poids personnel, mais son influence joue surtout sur Cannes, alors que le développement du canton d'Antibes tend à rééquilibrer démographiquement la circonscription. Or, le maire d'Antibes, M. Pierre Merli, qui a longtemps hésité à se présenter, est l'antithèse de M. Cornut-Gentille. Sa position est plus conforme aux habitudes politiques locales. Membre du parti radical valoisien, M. Merli siège au conseil régional avec les socialistes et est l'un des intimes de M. Mitterrand. Il n'hésite cependant pas à recevoir M. Chirac dans sa mairie lorsque le président du R.P.R. effectue une tournée de propagande sur la Côte. Il est dès lors bien difficile de savoir en faveur de qui il fera voter lors des élections législatives.

Au sein de la majorité, deux femmes cherchent à être présentes pour le second tour : MMmes Anne-Marie Dupuy (R.P.R.), ancien membre du cabinet de Georges Pompidou, et Louise Moreau (C.D.S.), ancienne *vice-présidente du Centre démocrate*, maire de Mandelieu-la-Napoule. Si traditionnellement le courant gaulliste est important dans la circonscription, *Mme Moreau a l'avantage d'être* une élue locale.

Du côté communiste, où le candidat s'était maintenu au second tour en 1973, provoquant une triangulaire, se présente M. Rocca. Le P.C.F. tient compte du fait que M. Cornut-Gentille avait discrètement accueilli certains de ses membres sur sa liste municipale, mais dans la circonscription les relations du P.C. avec le P.S. sont particulièrement tendues. Les communistes reprochent à leurs partenaires d'avoir constitué une liste homogène lors des élections municipales à Vallauris, alors que la majorité était absente du scrutin, et de leur avoir ainsi enlevé la mairie de la ville de Picasso.

Sont également candidats MM. Merenbielle (Mouvement des démocrates), Noël (sans étiquette), Lebard (Front autogestionnaire), [illegible] (Front national), Ivars (parti socialiste démocrate) et Sauvry (Lutte ouvrière).

Dans la 6e circonscription (Grasse, Cagnes-sur-Mer), M. Pierre Sauvaigo, député R.P.R. sortant, se représente. Réélu maire *de Cagnes-sur-Mer, il bénéficie* de l'investiture de tous les partis de la majorité, mais doit résister à une nette poussée de la gauche. Le candidat du P.C.F., M. Georges Vassallo, a enlevé la mairie de Grasse. Il peut être menaçant. Encore devra-t-il arriver en tête de la gauche, ce qui ne sera pas une mince affaire. Le P.S., qui s'est lui aussi renforcé, présente M. Jean-Michel Galy, conseiller général, mais il est handicapé par le conflit qui l'oppose au Mouvement des radicaux de gauche, dont la fédération départementale a été réorganisée par des amis de M. Manuel Diaz. Si M. Galy a pu, en définitive, obtenir un suppléant M.R.G., un candidat écologiste se présente, M. Micolle, qui est un ancien radical de gauche. Sont, en outre, candidats MM. Belle (sans étiquette), Soulayres (Lutte ouvrière), Picaud (gaulliste indépendant) et Mmes Dubois (Front autogestionnaire) et Lefort (sans étiquette).

HAUTES-ALPES : un monopole gouvernemental

Deux circonscriptions, deux *membres du gouvernement*. Voilà au moins un département qui ne peut se plaindre d'être oublié. Que M. Dijoud, « giscardien » de longue date, ait été récompensé, c'était dans la logique des choses. M. Pierre Bernard-Reymond (C.D.S.) lui doit en partie sa promotion au fait que sa circonscription, la première (Gap), est menacée par l'opposition. L'actuel secrétaire d'Etat au budget n'avait conservé son siège, en 1973, qu'avec 1 288 voix d'avance sur M. Jacques Bonacossa, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, qui bénéficie de l'investiture du P.S. Compte tenu de la poussée globale de la gauche, le siège se trouvait théoriquement menacé. Pourtant, au vu des élections municipales d'il y a un an, M. Bernard-Reymond bénéficie d'un avantage. La liste de la majorité — sur laquelle il figurait comme premier adjoint — a en effet enlevé tous les sièges alors qu'en 1971 la gauche était parvenue à en conquérir trois. Or, dans cette circonscription, même si les tiers à gauche, ce sont les électeurs de Gap qui font la décision. Le secrétaire d'Etat aurait même pu espérer être élu dès le premier tour si le R.P.R. n'avait pas décidé de lui opposer un candidat de principe, M. Jacques Plasserand. Sont aussi présents MM. Ratte *(Lutte ouvrière)*, *Ferrero (P.C.F.)*, Rolland (Mouvement socialiste occitan) et Mme Bellini (Parti des forces nouvelles).

Dans la seconde circonscription (Briançon), l'une des moins peuplées de France, M. Paul Dijoud paraît lui aussi en mesure de conserver le siège qu'il enlève à chaque scrutin depuis 1967. Si sa *liste a été mise en ballottage lors* des élections municipales à Briançon, elle a, au second tour, enlevé vingt et un des vingt-trois sièges. Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports doit, bien sûr, tenir compte, lui aussi, de la présence d'un candidat gaulliste, bien implanté dans la ville, M. Georges Chabas, mais il dispose d'une marge sérieuse face à la gauche. Il devançait le représentant du P.C.F. le docteur Jean Chapuis, à nouveau candidat cette année, de 3 678 voix en 1973. Il est vrai que la prééminence communiste au sein de la gauche peut être remise en cause par M. Robert de Caumont (PS) qui, après avoir été conseiller général de Caen et a animé les GAM (Groupes d'action municipale) s'est intallé en 1975 à Briançon.

Comme dans la première circonscription, un candidat trotskiste de Lutte ouvrière se présente : M. Francis Chrétien.

D'un département à l'autre

BOUCHES-DU-RHONE. — Le groupe communiste du conseil municipal de Marseille a demandé mercredi 1er mars, dans une lettre adressée à M. Gaston Defferre, la désignation d'une commission d'enquête chargée, d'ici le 12 mars, de procéder à une vérification *générale des listes électorales de* la ville. Cette commission comprendrait les représentants des différentes formations politiques. M. Robert Allione et *Mme Jeanine Porte*, candidats du P.C.F. dans les 1re et 7e circonscriptions, ont déjà déposé une plainte contre X... au sujet d'inscriptions qu'ils estiment frauduleuses dans ces deux circonscriptions.

HAUTS-DE-SEINE. — Les organisations réunies sous le sigle *« Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs »* présentent, dans la 6e circonscription des Hauts-de-Seine (Neuilly-sur-Seine, Puteaux), où M. Robert Hersant, *directeur du Figaro* et de *France-Soir*, est candidat unique de la majorité, un ouvrier du Livre en chômage, M. Rémy Galland, trente ans, membre de l'O.C.T.

D'autre part, dans la 12e circonscription (Châtenay-Malabry, Clamart, Sceaux), le candidat du C.N.I.P. est M. Jean-Pierre Boué, délégué national de cette formation pour la jeunesse et les sports.

RHONE. — Les candidats de la majorité dans les huit circonscriptions du Rhône, où se déroulera une primaire au sein de leur coalition, ont contresigné l'accord de désistement qui avait été conclu le [illegible] février par les représentants de leurs formations (C.D.S., C.N.I.P., Démocratie chrétienne, M.D.S.F., Progrès et Liberté (de M. Jacques Soustelle), radicaux, P.R. et R.P.R.).

Une lettre de M. Beauguitte à propos de l'enquête sur la Meuse

A la suite de notre enquête sur la situation politique en Lorraine à la veille des élections législatives (le Monde *du 25 février*)*, M. André Beauguitte, député sortant (P.R.), candidat de l'U.D.F. dans la seconde circonscription de la Meuse, nous a adressé une lettre dont nous publions ici l'essentiel.*

(...) Contrairement aux affirmations de votre rédacteur :

1) Je n'ai *jamais été l'objet* d'une démarche d'une personnalité qualifiée pour me persuader qu'en me présentant à nouveau j'offrais le siège à la gauche.

2) Je n'ai en aucun cas été prié par le général Bigeard de me retirer et je n'ai par conséquent nullement eu à le prévenir que je ne me désisterais pas au second tour s'il me devançait.

3) Je ne pense pas que le chef de l'Etat ait vainement tenté de me joindre au téléphone à ce sujet, étant donné au contraire que j'ai été reçu à l'Elysée où le soutien m'a été accordé.

4) Le P.R. n'a pas investi M. Biwer, candidat comme moi-même aux législatives dans la circonscription de Verdun, puisque, ainsi que *le Monde* l'a annoncé le 15 janvier en page 16, j'ai été désigné par les groupes de la majorité comme candidat de la circonscription de Verdun. (...)

N.D.L.R. — La lettre de M. Beauguitte appelle deux précisions :

1) Le général Bigeard avait indiqué qu'il renonçait à être candidat à Verdun parce que M. Beauguitte maintenait sa candidature *(le Monde du [illegible] décembre)* ; 2) M. Beauguitte n'a pas été désigné par *« les groupes de la majorité »* mais par les formations non gaullistes, le candidat du R.P.R. étant, comme nous l'indiquions dans notre enquête, M. Gérard [illegible]. Quant à M. Claude Biwer, il se présente bien sous l'étiquette P.R., et l'on se bornera à noter qu'il n'a été ni exclu ni même « mis en état d'indiscipline » envers l'U.D.F. — P. J.

des élections législatives

giscardien sur le litt

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE :

la gauche menacée

LOTO

LA FRANCE S



هكذا من الأصل

giscardien sur le littoral

par THIERRY PFISTER

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : la gauche menacée

La gauche n'est pas assurée de garder les deux sièges des Alpes-de-Haute-Provence. C'est particulièrement vrai dans la première (Digne) où le député sortant, M. Marcel Massot (M.R.G.), soixante-dix-huit ans, s'efface au profit de son fils François, lui aussi avocat et, lui aussi, membre du Mouvement des radicaux de gauche. Il bénéficie de l'investiture nationale du P.S. ce qui, localement, n'est pas allé sans difficultés. Les socialistes de Digne ne sont guère disposés, semble-t-il, à installer une dynastie. D'autant que M. François Massot est loin de bénéficier du prestige de son père qui a été élu pour la première fois en 1936. On ne peut, dès lors, exclure que le représentant du P.C.F., M. Raymond Philippe, qui n'avait en 1973 que 842 voix de retard, arrive cette année en tête de la gauche. Une situation qui ne pourrait que favoriser M. Pierre Rinaldi (R.P.R.), l'homme qui monte dans la circonscription et qui, l'an dernier, a enlevé la mairie de Digne. Le candidat gaulliste bénéficie de deux atouts : un suppléant de poids, M. Henri Savornin, fort connu dans les communes rurales (qui, candidat depuis 1967, faillit battre M. Massot en 1968), et l'accord passé dans le département entre le R.P.R. et les giscardiens pour ne pas se concurrencer. En revanche, M. François Massot est gêné par la présence de M. Louis Lequette qui se réclame d'un mouvement des démocrates sociaux et, peut-être aussi, par celle d'un candidat plus ou moins écologiste, M. Jean-Marie Collombon (Vida nova). Sont aussi présents M. Froidevaux (Lutte ouvrière) et Mme Chetaille (Front national).

Dans la seconde circonscription (Manosque), le député socialiste sortant, M. Claude Delorme, maire de Forcalquier, a été mis en difficulté lors des élections municipales. Ses activités au niveau européen lui valent de nombreuses critiques, certains électeurs estimant que leur député est trop souvent absent. M. Delorme retrouve face à lui comme depuis 1962 un candidat communiste toujours dangereux, M. Pierre Girardot, député sous la Quatrième République, et M. Jean Cabanne, conseiller général, qui, candidat depuis 1962, se présente comme « soutien au président de la République », mais qui a perdu, en mars dernier, la mairie de Manosque. M. Cabanne ne devrait pas être sérieusement gêné par la candidature de M. Jean Curetti (P.R.) encore que ce nouveau venu dans la circonscription bénéficie d'importants moyens financiers. En outre, Mme Olivia Zemor représente Lutte ouvrière et MM. Lieutaghi, Ecologie 78, et Schwartz le mouvement Démocratie chrétienne.

● RECTIFICATIF. — M. Michel Coutsoucos, candidat dans la 2e circonscription des Bouches-du-Rhône n'est pas « sans étiquette », comme indiqué dans *le Monde* du 2 mars, mais il bénéficie de l'investiture de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition).

D'autre part, des lignes sautées ont rendu incompréhensible un passage de l'article consacré aux Bouches-du-Rhône dans nos éditions du 2 mars. M. Rastoin, suppléant de M. Comiti dans la 1re circonscription, est le neveu de M. Jacques Rastoin, ancien sénateur indépendant et ancien premier adjoint de M. Defferre.

VAR : l'ombre de Simon-Lorière

La vie politique à Toulon comme dans les autres circonscriptions du littoral est marquée par l'ombre d'Aymeric Simon-Lorière, le jeune député U.D.R. qui avait, en 1973, enlevé la troisième circonscription et qui, après avoir été victime d'un grave accident de voiture et avoir échoué dans sa tentative de conquête de la mairie de Toulon, s'est donné la mort en avril 1977. Son suppléant, M. Bernard Lafont a rejoint le Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert et il se représente. Son statut de député sortant semble malgré tout insuffisant pour lui assurer une audience importante et lui permettre de concurrencer les représentants des grandes formations politiques. La lutte se limite essentiellement à un affrontement interne à la majorité entre M. Arreckx (P.R.), maire de Toulon, que M. Michel Poniatowski a décidé à se présenter, et M. Pierre Mazeaud (R.P.R.), ancien ministre, ancien député des Hauts-de-Seine, venu sur place pour recueillir l'héritage de Simon-Lorière. Les « parachutages » politiques ne paraissent pas de nature à troubler les électeurs de cette circonscription. Ils ont en effet accueilli et élu, avant Aymeric Simon-Lorière, le général Pouyade en 1967. M. Mazeaud, qui se présente comme l'homme de dossiers capable de résoudre les nombreuses difficultés économiques du département, n'en joue pas moins de l'amour des Toulonnais pour le rugby et il a choisi comme suppléant un « international », M. Alain Guilbert. L'ancien secrétaire d'État aux sports est également aidé par la présence de M. Pieroni (CNIP) qui peut ôter, au premier tour, un certain nombre de suffrages à M. Arreckx.

Le maire de Toulon est malgré tout en position de force sur la ville et peut obtenir la décision à ce niveau. Il peut espérer recueillir les fruits de sa politique des services rendus, mais il doit tenir compte des inimitiés que s'est attirées son suppléant — qui est aussi son premier adjoint à la mairie. — M. Henri Fabre (radical), ancien député.

Le P.C.F. est puissant dans cette circonscription et M. Maurice Delplace, son candidat, ne devrait pas avoir de difficulté à devancer sa rivale socialiste, Mme Yvonne Arrou-Vignod. Le P.S. local doit encore panser les plaies des élections municipales. Sa section locale avait explosé à cette occasion, les principaux animateurs acceptant de participer à une liste avec le P.C.F. alors que la direction nationale du P.S. soutenait une liste socialiste homogène conduite par l'amiral Sanguinetti (gaulliste d'opposition).

Il semble bien qu'à l'issue du scrutin législatif les exclusions prononcées pourront être levées, ce qui permettrait notamment à M. Jean-Paul Ferrier, chef de file local des socialistes, de réintégrer son parti. A ceci près que, lorsqu'il a été exclu, il militait au CERES et qu'il défend à présent les thèses de la majorité du P.S., car il reproche à la minorité son comportement « bureaucratique », voire « léniniste ».

Les autres candidats dans la 3e circonscription sont MM. Condet (parti des forces nouvelles), Michelon (écologiste) et Mme Miedzigorski (Lutte ouvrière).

Dans la 2e circonscription (Fréjus, Hyères) plane également l'ombre de Simon-Lorière. Le nouveau maire de Fréjus, M. François Léotard (P.R.) adopte un style qui n'est pas sans évoquer celui du député disparu. Cet « énarque » s'oppose, dans une primaire, au député R.P.R. sortant, M. Mario Bénard, lui aussi ancien élève de l'ENA. Il a su choisir comme suppléante une gaulliste, Mme Angèle Sorba, ancienne adjointe du député R.P.R. à la mairie de Hyères. M. Bénard s'était mis en congé de parti parce que celui-ci n'avait pas entériné les engagements que le député avait pris, en son nom, auprès des rapatriés. Cette attitude peut lui valoir un capital de voix au sein de cette catégorie non négligeable d'électeurs (20 % environ). Un capital qui peut lui permettre de remporter la « primaire » et de compenser les voix qui risquent de lui manquer à Hyères, dont il a perdu la mairie, il y a un an.

Le candidat de la majorité qui restera en lice au second tour devra prendre garde à M. Jean-René Étienne (P.S.) qui, au premier tour, devrait prendre l'avantage sur M. Georges Caton (P.C.F.). Certes, M. Étienne, qui est membre du CERES, doit compter avec la défection de M. Alfred Max, qui avait été candidat socialiste en 1973 et qui n'a pas admis de ne pas être réinvesti. Ce dernier a d'ailleurs donné sa démission du conseil général. Mais le candidat du P.S. mène une campagne particulièrement active.

D'autres candidats se présentent : MM. Prevost (parti des forces nouvelles), Lafare (sans étiquette), Collet (Lutte ouvrière), Raymond (sans étiquette), Demence (écologie), Harlaut (mouvement des démocrates), Peyron et Souami (sans étiquette).

Dans la 1re circonscription (Draguignan, Brignoles), le P.S. effectue une transition sans difficulté apparente. M. Alain Hautecœur, élu comme suppléant de Pierre Gaudin, décédé en janvier dernier, devrait conserver le siège de cette circonscription à dominante rurale. Gendre de M. Edouard Soldani, sénateur socialiste, président du conseil général et localement surnommé « l'empereur », il devrait retrouver les voix du député sortant qui, il est vrai, bénéficiait d'un impact personnel important. S'il en allait différemment, M. Hautecœur pourrait être accroché par M. Guy Guigou, communiste, qui dispose d'une réelle audience dans le bassin minier de bauxite menacé de fermeture.

Du côté de la majorité, si le candidat R.P.R., M. Michel Charrot, n'est guère connu, M. Maurice Couilliot (radic.) qui représente l'Union pour la démocratie française, a une solide assise. Négociant en vins, il préside les caves coopératives. Candidat en 1973, il avait été distancé par les candidats gaulliste et républicain indépendant.

Les autres candidats sont Mmes Le Bris (Lutte ouvrière), Farman (Front autogestionnaire occitan), et MM. Dalmas (Parti des forces nouvelles), Vinciguerra (C.N.I.), Castaing (sans étiquette), et Varagnat (Parti socialiste démocrate).

Dans la 4e circonscription (Toulon, La Seyne) on retrouve les retombées des élections municipales à Toulon. M. Christian Goux, membre du comité directeur du P.S., conseiller économique de M. Mitterrand, qui a enlevé la mairie de Bandol, concurrence, au premier tour Mme Danièle de March, membre du comité central du P.C.F., qui conduisait la liste comprenant des socialistes dissidents, lors des élections municipales. Mme de March espère succéder à M. Philippe Giovannini, maire de La Seyne, député communiste sortant. Il n'est pas sûr qu'elle retrouve dans cette ville toutes les voix qui se portaient sur le maire, et au second tour les reports de voix à gauche peuvent être difficiles.

Le meeting très réussi que M. Chirac a tenu à La Seyne a donné de nouveaux espoirs à M. Marcel Bayle (R.P.R.), qui fut député de la circonscription de 1962 à 1967 et de 1968 à 1973. Encore doit-il, au premier tour, devancer M. Arthur Paecht, ancien U.D.R. qui a rejoint le P.R. à l'issue de l'élection présidentielle. Il compte pour y parvenir sur le fait qu'il a œuvré au transfert à Toulon de la préfecture du département et sur le poids de son suppléant, M. Kurtzemann, ingénieur civil des constructions navales, qui propose un plan de relance des chantiers de La Seyne.

Les autres candidats sont MM. Jacomella (Parti des forces nouvelles), Gozlan (Lutte ouvrière), Ginestous (C.N.I.), Baptiste et Marchetti (sans étiquette) et Mme Hocquard (Mouvement des démocrates).

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

— Tribune du 12 mars —

Le « pas de côté » écologique

par ARTHUR (*)

La politique, sous l'aspect spectaculaire et enfantin de l'apparat télévisuel, fatigue les Français, entend-on de-ci, de-là. Les « scores » des « vedettes » patinent dans le marais des sondages, la Bourse subit une crise quasi métaphysique, les bookmakers de Londres fourrent leur nez dans nos écuries d'Augias et les montagnes suisses restent finalement le meilleur lieu de pri-villégiature.

Mais est-ce bien de politique qu'il s'agit ? Et que font les écologistes dans ce jeu ? Question qu'ils se posent eux-mêmes, croyez-le.

La réponse est sémantique : les écologistes ont voulu réinventer la politique. La maladresse apparente de leur intervention dans ce champ de foire est due à la complexité de la tâche. D'un côté, et c'est l'originalité de leur message, les écologistes sont les seuls à parler du village planétaire. L'agora grecque s'est étendue aux dimensions de la Terre depuis la découverte d'un monde fini, aux ressources limitées, que l'espèce humaine, prolifique et parasitaire, considère abusivement comme son potager privé.

La première des inégalités, et la plus scandaleuse, est celle des pouvoirs des pauvres citoyens de ce monde, bâillonnés par le niveau de « vie » du riche voisin autant que par la faim et l'ignorance. *Mais de ce quart-monde, de ces nouveaux damnés* de la Terre, qui parlera dans la campagne électorale tricolore, sinon les écologistes ? L'égoïsme des habitudes est tel que les politiciens ne s'intéressent qu'à leur clientèle. Or l'Indien des Andes ou le faucon pèlerin ne voteront pas en mars. Les écologistes veulent rendre à la politique sa noblesse et parler au nom des muets : les enfants de l'homme, mais aussi les autres espèces vivantes, ce monde animal et végétal que nous saccageons comme si nous en étions affranchis.

Si le problème est universel, les solutions sont localisées à l'échelon communal et régional. Le pouvoir de l'Etat-nation n'est pas à prendre, il est à détruire. Sans violence. Par une révolution « molle », analogue au dégoût de la jeunesse pour le travail aliéné. *L'erreur des oppositions est de se braquer* sur cette prise du pouvoir central qui a toujours, dans l'histoire, substitué un goulag à un autre. Erreur inexcusable aujourd'hui, alors même que les vrais centres du pouvoir sont multinationaux. Un socialisme national n'est pas viable (cf le Portugal) sans l'accord des banques centrales et de la Trilatérale. Les écologistes (qui ne sont pas les docteurs-miracles du réponse-à-tout) *proposent un retour radical* à la base, à la communauté de l'homme, au communisme de la commune.

Ce message libertaire est aussi mal reçu à gauche qu'à droite. Il frappe directement les structures *centralisées et* hiérarchisées des partis. Il invite les gens à s'organiser eux-mêmes, sans attendre les mots d'ordre, à définir tout seuls, et ensemble, la croissance et la nature de leurs besoins. Les écologistes sont autonomes. En politique, c'est un crime. Leur cartel électoral, Ecologie 78, est « biodégradable », selon le mot de Jean Carlier, et sera dissous au lendemain des élections. Il n'y aura pas de parti vert ni de grands *leaders écologistes*.

Cela ne veut pas dire, évidemment, que les écologistes sont apolitiques. On a suggéré, pour les discréditer ou les récupérer, que les écologistes étaient neutres. Mais ce n'est pas parce qu'un homme prend le train qu'il n'a pas son permis de conduire les automobiles ! Si l'on se réfère à cette nouvelle *définition* du champ politique, les écologistes, en s'engageant dans l'alternative pataude droite-gauche, ne feraient pas du sur-place : ils feraient du rétro. Historiquement et socialement, le parti le plus proche des écologistes est le P.S.U. Ce qui lui a permis de ratisser l'arrière-garde des « verts » dant le Front autogestionnaire, son nouveau label. Il n'en reste pas moins que le P.S.U. est un parti, avec toutes les lacunes et les pesanteurs du genre, et qui, depuis le départ de l'alezan Rocard, trottine lourdement dans les contre-allées du pouvoir de gauche. Le P.S.U. propose la misère de l'autogestion. Les échos lui objectent l'autogestion de la misère. Le clivage est sérieux.

A la prise du pouvoir d'Etat, les écologistes préfèrent l'engagement individuel immédiat. « La politique, disait Jerry Rubin, ce n'est pas comment on vote, c'est comment on vit. » On pourrait ajouter aussi que ce n'est pas seulement comment on milite... Un mouvement de désobéissance civile se développe, qui n'est pas spectaculaire, mais qui engage le citoyen autrement *qu'un bulletin de vote épisodique. C'est pourquoi les élections ne* sont pas pour les « verts » une fin en soi. Tout juste un moyen de se faire entendre sans se faire tuer à Malville.

Le reste n'est que brouillage. Les hommes seront libres quand ils ne délégueront plus leurs pouvoirs.

(*) Journaliste à *la Gueule ouverte*. Membre du comité national de soutien au collectif *Ecologie 78*.

CONDITION FÉMININE

Mme Veil a précisé la portée des mesures prises par le gouvernement

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, a précisé, mercredi 1er mars, la portée des nouvelles mesures présentées le matin même au conseil des ministres pour améliorer la situation des femmes. (Nos *dernières éditions du 2 mars.*)

● *Remboursement des soins pour les enfants et prestations familiales.* — Le projet de décret prévoyant le remboursement des soins et le versement des prestations familiales directement à la mère reconnaît, a précisé Mme Veil, la responsabilité de la mère dans l'éducation des enfants et facilitera les procédures en la matière pour les époux séparés.

● *La réforme des régimes matrimoniaux.* — Ce projet de loi est destiné, selon Mme Veil, à assurer l'égalité juridique des époux mariés sous régime sans contrat et *touchera* donc la plupart des couples français.

Les femmes pourront gérer et disposer librement des biens communs, prérogatives jusqu'à présent réservées au seul mari ; mais, a précisé le ministre, la décision conjointe demeurera nécessaire dans certains cas.

Une campagne d'information sur la femme au travail

Pour sa part, Mme Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a annoncé le lancement, dans une dizaine de jours, *d'une campagne d'information* sur le thème : « *La femme au travail* ». Les femmes, a précisé le secrétaire d'Etat, *méconnaissent très souvent leurs* droits, alors que de nombreuses mesures ont été prises récemment pour réduire les inégalités *entre sexes, notamment en matière* de salaires.

Les nouvelles mesures sont-elles bien appliquées ? Mme Pasquier n'en est pas persuadée : « *Il faut dénoncer leur non-application pour lutter contre cette mentalité qui règne encore à l'égard du travail féminin* », a-t-elle déclaré.

DANS L'EXTRÊME GAUCHE

L'U.O.P.D.P. renvoie dos à dos la majorité et l'opposition

L'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (U.O.P.D.P.), dont les représentants se sont exprimés, le mercredi soir 1er mars, sur les trois *chaînes de télévision*, dans le cadre de la campagne officielle, est issue d'un accord conclu entre les deux principales formations qui *se réclament « du marxisme-léninisme et de la pensée-mao-tsetoung »*. Il s'agit du parti communiste révolutionnaire *marxiste-léniniste* (P.C.R.M.L.) et du parti communiste marxiste-léniniste de France (P.C.M.L.F.). Aux termes de cet accord conclu le *16 janvier dernier* (*le Monde* du 18 janvier), les deux formations présentent cent quinze candidats communs, parmi lesquels on compte 82 % d'ouvriers, d'employés et de petits paysans. Les orientations politiques de l'U.O.P.D.P. sont résumées dans un appel qui renvoie dos à dos la majorité et l'opposition. Cette dernière est, selon ce texte, aux mains de « *partis bourgeois* » : l'un, le P.S., « *a toujours été à droite* », l'autre, le P.C., « *veut l'établissement d'un capitalisme d'Etat* ». Dans ces conditions, les candidats de l'U.O.P.D.P. refuseront tout désistement et préconiseront l'abstention au second tour de scrutin.

Au-delà de l'aspect électoral de leur accord, le P.C.R.M.L. et le P.C.M.L.F. ont voulu jeter les bases de « *la constitution d'une force unique, capable d'imposer les véritables revendications populaires, issues des luttes de la classe ouvrière et des luttes du peuple (...) capables d'organiser le mouvement révolutionnaire des masses.* » Ce texte apparaît également comme une étape dans la réunification du courant maoïste.

Sur les écrans de télévision, les orateurs de l'U.O.P.D.P. ont reproché à *MM. Marchais* et Mitterrand de vouloir « *sauver le capitalisme* ». Ils ont affirmé : « *C'est seulement la lutte qui peut faire reculer la bourgeoisie.* »

L.U.O.P.D.P. organise, le samedi après-midi 4 mars, une réunion publique au Palais des congrès, à Lyon.

Trois organisations font une campagne « antiélectoraliste »

Trois petites organisations d'extrême gauche ont décidé, mer*credi 1er février*, de mener « *une campagne unitaire antiélectoraliste* » pendant la période électorale actuelle. Il s'agit de l'organisation *Combat communiste* (C.C.), de l'Organisation combat anarchiste (OCA) et du Collectif pour une union des travailleurs *communistes - libertaires* (U.T.C.L.). Les thèmes de cette campagne sont résumées dans une brochure intitulée *Pour une alternative révolutionnaire. Ce texte* dénonce « *la droite* » et le capitalisme, mais aussi « *la collaboration de classe de la gauche* ». Pour ces trois organisations, l'opposition est en effet coupable d'avoir « *liquidé les luttes* » et conclu « *un programme bourgeois* ». Surtout, elles estiment que « *les travailleurs n'ont rien à attendre, ni de la gauche ni des élections* ». Le système parlementaire est jugé par elles particulièrement néfaste, au motif, notamment, que « *la moindre grève est plus efficace qu'un déplacement de suffrages* ».

L'objectif de l'OCA, de l'U.T.C.L. et de C.C. est d'opposer aux partis et aux bureaucraties syndicales « *l'unification des luttes en vue de la grève générale, stade supérieur de la lutte des classes* ».

Dans ces conditions, les trois formations n'accordent aucun soutien aux candidats d'extrême gauche au premier tour et ne donneront aucune consigne pour le second tour.

L'organisation Combat communiste *l'OCA et l'U.T.C.L. ont des* origines diverses. La première est formée par des militants exclus de l'organisation trotskiste Lutte *ouvrière, en décembre 1974. Elle* se réclame du léninisme et édite un mensuel : *Combat communiste*. La seconde est née en avril 1976. *Elle souhaite « dépasser les positions traditionnelles de l'anarchisme »*. Elle publie le mensuel *Lutter*. Enfin, la troisième est issue de l'Organisation révolution anarchiste et publie le mensuel *Tout le pouvoir aux travailleurs*.

L'OCA, l'U.T.C.L. et C.C. mettent l'accent sur l'implantation dans les entreprises et sur la nécessité de la « *pratique des luttes à la base* ».

★ *Lutter*, B. P. 1902, 45009 Orléans Cedex ; *Combat communiste*, 14, rue Charles-V, 75004 Paris ; *Tout le pouvoir aux travailleurs*, B. P. 51902, 75067 Paris Cedex 02.

● *M. Victor Leduc*, membre du secrétariat national du P.S.U., a souhaité, le mercredi 1er mars, que le P.S. réponde favorablement à l'appel de M. Marchais et reprenne les discussions avec le P.C. sur la base des propositions de la C.F.D.T., avant le premier tour. M. Leduc a rappelé que, dès le 14 février, le P.S.U. avait souhaité que les propositions de la C.F.D.T. servent de base à la reprise des discussions.

INCIDENTS ÉLECTORAUX A BOULOGNE-SUR-MER EN PRÉSENCE DE L'AMBASSADEUR D'ARGENTINE

M. Achille Chasseau, candidat du Front autogestionnaire aux élections législatives dans la cinquième circonscription du Pas-de-Calais, nous écrit à propos des incidents qui ont eu lieu samedi 25 février à Boulogne-sur-Mer, à l'occasion des *cérémonies* du bicentenaire de la naissance du général San Martin, libérateur de l'Argentine, qui vécut les dernières années de sa vie dans cette ville et y mourut en 1850 :

« *La journée devait être marquée par une série de cérémonies présidées par l'ambassadeur d'Argentine. (...) Nous sommes deux candidats du Front autogestionnaire pour les cinquième et sixième circonscriptions. Nous avions décidé de faire une délégation symbolique au moment du dépôt de gerbe à la statue du général et d'apparaître avec un tract et une affiche sur lesquels nous avions écrit :* « Non à la répression en Argentine. Libérez les prisonniers ! » (...) *La police est intervenue très violemment et nous a embarqués. J'ai été allongé dans le car de police pendant une heure. On nous a emmenés au commissariat. Un certain nombre de nos camarades ont été brutalisés. J'ai été frappé à plusieurs reprises... J'ai eu les poignets tordus, j'ai reçu des coups de poing et des coups de pied. Nous étions à demi évanouis sur le plancher du car de police. Nous avons été détenus jusqu'à 21 heures, isolés, sans boire ni manger. J'ai déposé plainte devant le procureur. Mes amis vont en faire autant soit pour brutalités, soit pour détention illégale.* »

LE FRONT NATIONAL DÉNONCE LES VIOLENCES DU P.F.N.

A la suite des incidents qui se sont produits mercredi 1er mars, vers 2 heures du matin, dans le dix-septième arrondissement de Paris (*le Monde* du 2 mars), au cours desquels six militants du Front national ont été attaqués par une dizaine d'homme armés de barres de fers et de gourdins, le Front national nous a fait parvenir la mise au point suivante : « *Ce commando, faisant campagne pour le R.P.R. et spécialisé dans l'agression nocturne, était exclusivement composé par des militants du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), que dirigeaient MM. Alain Robert, Patrice Moullesaux, Tesserre, Mouquet et Vangel. Le sang-froid et la détermination des militants du Front national ont évité le pire, bien que l'une de leurs voitures ait été rendue inutilisable, et que deux d'entre eux, Mlle Anne Floucault et M. Lo Meo,* candidat du Front national dans la 22e circonscription de Paris (XVIIe), *gravement blessés et hospitalisés, demeurent sous surveillance médicale. Le Front national dépose une plainte, dénonce la systématisation par le Parti des forces nouvelles de ces attaques, et demande aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre afin de permettre le libre déroulement de la campagne électorale.* »

● *Le Front national* organise, jeudi 2 mars, au palais de la Mutualité, à Paris, un meeting au cours duquel M. Jean-Marie Le Pen, président du F.N., fera connaître les positions de son mouvement après le refus auquel s'est heurté sa demande de participation à la campagne électorale radio-télévisé.

NOMINATION DE DEUX CONSEILLERS D'ÉTAT

Le conseil des ministres du 1er mars a nommé conseillers d'Etat en service ordinaire MM. *Jacques Fournier*, en remplacement de M. André Heilbronner, admis à la retraite, et M. André Jacomet, en remplacement de M. André Piérard, décédé.

M. JACQUES FOURNIER

[Né le 5 mai 1929, à Epinal (Vosges), M. Jacques Fournier, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Paul Cambon) entre au Conseil d'Etat en 1953 et il est maître des requêtes en 1960. Commissaire du gouvernement de 1964 à 1968, il est, en 1969, chef du service des affaires sociales au commissariat général du Plan, où il succède à M. Jacques Delors. M. Fournier a publié plusieurs ouvrages : *Politique de l'éducation*, édité au Seuil, et, conjointement avec Mme Nicole Questiaux, maître des requêtes au Conseil d'Etat : *Traité du social : situations, luttes, politiques, institutions* » (Dalloz). M. Fournier est *membre du comité* directeur du parti socialiste, élu sur la liste de la minorité (CERES).]

M. ANDRE JACOMET

[Né le 10 juin 1917, à Limoges (Haute-Vienne), M. André Jacomet *entre au Conseil d'Etat en février* 1946 et est nommé maître des requêtes en 1953. Commissaire du gouvernement en 1953, il est nommé en décembre 1958 secrétaire général de l'administration en Algérie.

Mais, le 7 novembre 1960, il présente sa *démission à M. Delouvrier*, alors délégué général du gouvernement en Algérie, après que le général de Gaulle eut, le 4 novembre, prononcé un discours qui excluait les possibilités de francisation de l'Algérie et qui ne disait mot sur les garanties à assurer aux habitants de l'Algérie désireux de rester Français.

Le 9 novembre, le conseil des ministres décide de révoquer M. Jacomet de ses fonctions de secrétaire général et de le suspendre de ses fonctions de maître des requêtes au Conseil d'Etat. *Le Journal officiel* des 12-13 novembre 1960 publie un décret du 12 révoquant M. Jacomet de ses fonctions de maître des requêtes au Conseil d'Etat. Contre *cette décision, il introduit* alors un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. Ce décret de révocation est reporté à la fin de l'année 1968 et M. Jacomet, entre-temps devenu directeur à Péchiney-Ugine-Kuhlmann, est réintégré au Conseil d'Etat.

Il n'en continue pas moins sa carrière à P. U. K., dont il est en 1972 le directeur délégué et qu'il quitte à la fin de 1976. En 1977, il est nommé chargé de mission pour les affaires nucléaires auprès du ministère des affaires étrangères et il conduit la délégation française pour la conférence d'organisation relative au « programme international d'évaluation du siècle du combustible nucléaire », qui se réunit à Washington du 19 au 21 octobre.]

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 1er mars, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● L'ÉTAT ET LA MER

Un décret fixant l'organisation des actions de l'Etat en mer a été adopté. Depuis le vote et la mise en application de la loi du 16 juillet 1976 relative à la zone économique créée au large des côtes, l'action de l'Etat ne s'exerce plus seulement dans la limite des eaux territoriales, mais dans la zone des 200 milles nautiques. Il était devenu nécessaire de définir et de coordonner l'action des diverses administrations concernées par les interventions en mer.

Les préfets maritimes, en leur qualité de délégués du gouvernement et de représentants directs du premier ministre et de chacun des ministres, reçoivent autorité de police administrative générale en mer, dans la limite de la région maritime, sauf dans les ports, les estuaires et les baies fermées, dont la liste et les limites sont fixées par arrêté du premier ministre. Ils concourent au respect des lois, des règlements et des décisions gouvernementales et sont investis d'une responsabilité générale, notamment en ce qui concerne la défense des droits souverains et des intérêts de la nation, le maintien de l'ordre public, la sauvegarde des personnes et des biens. Ils coordonnent l'action en mer des administrations et, en tant que de besoin, la mise en œuvre de leurs moyens. Pour remplir les missions d'intérêt général dont ils sont chargés, ils prennent toutes initiatives et mesures nécessaires et bénéficient, le cas échéant, du concours des services et administrations de l'Etat, qui leur rendent compte de l'exécution des missions effectuées et des difficultés rencontrées.

Dans chaque région maritime, est créée une conférence maritime régionale, placée sous la présidence du préfet maritime et qui a pour mission de l'assister dans son action de coordination. Elle est constituée de [illegible] des administrations exerçant des actions en mer, dés[illegible] par les ministres intéressés, et les préfets concernés par l'ordre du jour de ses travaux s'y font représenter.

● SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Un décret fixant le régime de rémunération et les avantages accessoires des magistrats et des fonctionnaires de l'État en service dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon a été adopté. Ils percevront les mêmes éléments de rémunération que leurs homologues en service aux Antilles. Mais pour étaler dans le temps l'effet de cette mesure, ils recevront une indemnité spéciale compensatrice, qui sera réduite, progressivement, à chaque augmentation générale des rémunérations de la fonction publique.

● AIR FRANCE

Le conseil a adopté un décret approuvant la modification des statuts de la compagnie nationale Air France, décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 30 juin 1977, dans le but d'assainir la structure de son bilan.

La modification consiste en une augmentation de capital de 564,4 MF, portant celui-ci de 809 MF à 1 376,6 MF par l'émission au pair de seize millions d'actions de 34 F chacune. Cette augmentation a pour objet d'amortir les déficits passés de la compagnie.

Cette mesure permettra au contrat de programme entre l'Etat et la compagnie d'être appliqué dans des conditions satisfaisantes.

● L'AMÉLIORATION DE LA CONDITION FÉMININE

Mme Veil, ministre de la santé ; Mme Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice ; et Mme Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de l'emploi féminin, ont fait le point des mesures qui ont été prises pour améliorer la situation des femmes, dans leur vie personnelle, familiale et professionnelle.

Plus de quarante lois ou décrets ont été publiés depuis 1974, intéressant le statut juridique de la femme.

L'égalité entre les hommes et les femmes et la suppression des discriminations et des restrictions qui subsistaient dans la législation ont été les premiers objectifs poursuivis, qu'il s'agisse, au sein du couple, de l'exercice de l'autorité parentale, substituée à l'autorité paternelle, de l'administration des biens des enfants, qu'il s'agisse, dans le domaine du travail, de l'embauche, des rémunérations, de l'accès aux stages et aux cycles de formation.

La conciliation de la vie professionnelle avec la vie familiale a été recherchée par les mesures prises pour développer le travail à temps partiel, reculer les limites d'âge d'accès aux concours d'entrée à la fonction publique des mères de famille, créer le congé médical postérieur au congé de maternité, le congé parental, le congé d'adoption.

Enfin, le gouvernement s'est attaché à renforcer la protection sociale des femmes par une meilleure couverture sociale du conjoint survivant ou du conjoint divorcé, par l'amélioration de la situation des veuves, ainsi que par la création d'un revenu minimum garanti pour les femmes seules ayant un ou plusieurs enfants à charge.

L'action ainsi engagée sera poursuivie et amplifiée par d'autres mesures dont le conseil des ministres a approuvé le principe.

Un projet de loi portant réforme des régimes matrimoniaux sera soumis à un prochain conseil des ministres. Souhaitée par les femmes d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans et destinée à assurer l'égalité juridique des époux, la réforme du régime légal, qui est celui de la plupart des couples français, complétera celle de 1965. Elle fera disparaître la prédominance du mari sur la gestion des biens communs, en accordant indistinctement au mari ou à la femme la pleine capacité juridique.

L'amélioration du recouvrement des pensions alimentaires sera recherchée et de nouvelles mesures seront prises, d'ici à la fin de l'année, pour rendre les procédures actuelles plus efficaces.

Enfin, Mme Veil a présenté un ensemble de dispositions visant à tirer, en matière de sécurité sociale, les conséquences de l'égalité au sein du couple réalisée par les récentes réformes du droit civil. Les remboursements des dépenses de soins et le paiement des prestations familiales pour les enfants qui étaient jusqu'à maintenant, en principe, versés au père, seront perçus par le mari ou par la femme suivant le choix du couple. Les décrets nécessaires pour mettre en œuvre cette réforme qui consacre, sur le plan juridique, la responsabilité de la mère dans l'éducation des enfants, seront publiés prochainement.

(Page 34.)

● TÉLÉINFORMATIQUE

Le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications a fait le point, devant le conseil des ministres, de la constitution de la Société d'économie mixte appelée à assurer l'exploitation et la commercialisation du réseau public de téléinformatique Transpac. Le réseau sera opérationnel sur l'ensemble du territoire, dès octobre 1978.

● NOUVELLE-CALÉDONIE ET GUYANE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, a rendu compte des récentes décisions prises par le gouvernement concernant le projet industriel du nord de la Nouvelle-Calédonie et des importantes conséquences qu'elles comportent pour le développement économique de ce territoire.

Le gouvernement a, en effet, approuvé les termes de l'accord conclu entre le bureau de recherches géologiques et minières et la société américaine AMAX, qui prévoit la constitution d'une société minière et métallurgique sous contrôle français, destinée à exploiter les gisements de nickel du nord du territoire. Au terme des études technologiques et économiques qui vont maintenant être lancées, une décision sera prise pour la réalisation d'une unité métallurgique d'une capacité de 30 000 tonnes environ, qui pourrait entrer en production dans un délai de quatre années.

En ce qui concerne le développement de la Guyane, le secrétaire d'Etat a insisté sur le programme de mise en valeur agricole, tourné essentiellement vers l'élevage, les productions fruitières, la canne à sucre, le manioc, le riz et le soja, dont les premiers résultats sont très encourageants.

Après avoir rappelé que ce programme s'appliquait en faveur de tout agriculteur, sans avantage particulier pour les migrants, le secrétaire d'Etat a estimé que son rythme de réalisation était légèrement supérieur à celui initialement prévu et que les premiers succès devraient être consolidés par une formation plus poussée des agriculteurs guyanais, une bonne organisation de la commercialisation des productions et un niveau de prêts et de subventions suffisant.

● MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication relative aux effets des désordres monétaires sur le fonctionnement du Marché commun agricole.

Les variations des montants compensatoires monétaires actuellement observées ont un caractère erratique dépourvu de toute justification économique.

Le président de la République a demandé au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour mettre la situation des agriculteurs à l'abri des conséquences de ces variations jusqu'à la fin de la période électorale, et à la fixation des prix agricoles pour la prochaine campagne.

Le conseil des ministres a décidé de saisir immédiatement les autorités communautaires en vue d'obtenir la mise en œuvre des mesures appropriées lors du Conseil des Communautés consacré aux questions agricoles qui se réunira le lundi 6 mars prochain.

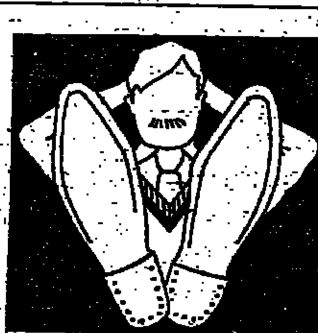
Parmi celles-ci devra figurer le blocage des montants compensatoires monétaires pendant la même période.

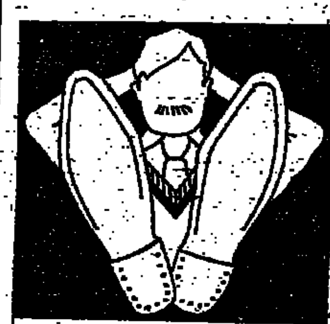
Le gouvernement attend également du prochain Conseil des Communautés qu'il mette fin aux distorsions de concurrence particulièrement graves qui se manifestent actuellement dans le secteur du porc. Dans l'attente de ce nouveau régime, des mesures suspensives sont décidées et immédiatement appliquées pour prévenir toute désorganisation de ce marché.

Il a été décidé que le ministre de l'agriculture, qui annulera toutes ses réunions prévues pour cet après-midi, se rendra aujourd'hui même à Bruxelles pour saisir les autorités communautaires.

Au-delà de ces mesures immédiates, le conseil des ministres a confirmé la nécessité d'obtenir progressivement, dans un délai aussi bref que possible, la disparition complète des correctifs monétaires frappant les échanges agricoles internes à la Communauté.

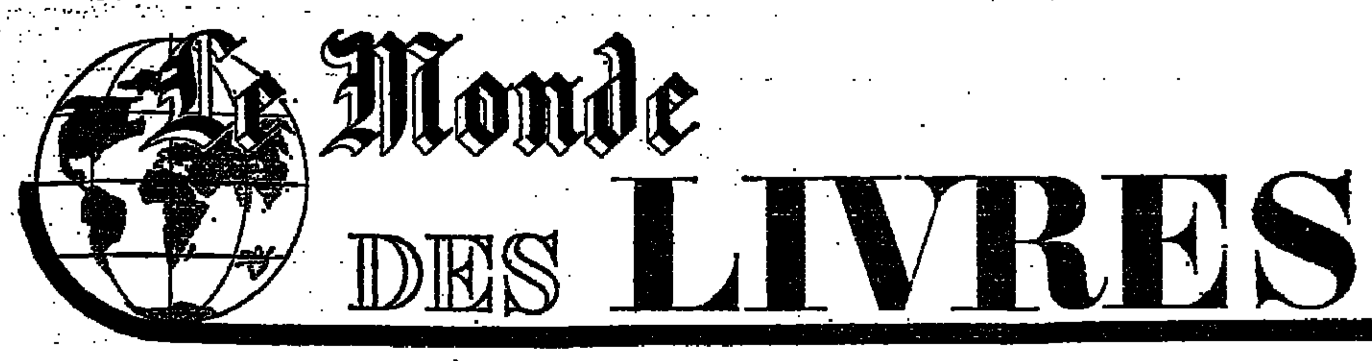
(Page 33.)





OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION





La double fin du «Temps immobile»

● *Claude Mauriac donne les clefs d'une étrange entreprise et fait un intéressant portrait du général de Gaulle.*

LES quatre premiers volumes du *Temps immobile* n'en disaient guère sur la signification des découpages, des collages, des montages, qui font de ces « Mémoires » sans mémoire un tranquille défi à la chronologie, à l'art et à la puissance créatrice de la durée, à la recherche du temps perdu — plus encore que les *Antimémoires* dont Malraux avait voulu faire un « anti-Proust ». Mais voici que Claude Mauriac tente enfin de donner les clefs de son entreprise. Non dans le cinquième volume, *Aimer de Gaulle*, qui se prêtait mal à la rationalisation de l'immobile ; mais dans le sixième (publié, de façon un peu surprenante, chez un éditeur différent), qu'il a intitulé *l'Eternité parfois*. Parce qu'il se sent ou se dit arrivé au terme de sa tentative ? On ne saurait parler de fin là où il n'y a ni commencement ni évolution, mais plutôt de finition, celle d'une tapisserie peu à peu tissée, mais offerte toute ensemble au regard.

On voyait bien que cette tentative de pétrification du temps ne se réduisait pas à une opération de virtuosité technique ; qu'il ne s'agissait pas d'une simple tentative d'opposer à l'opération mnémonique des mémorialistes classiques cette « *suite innombrable de présents conservés vivants dans des notes datées* », cloisonnés, protégés l'un de l'autre d'une sorte de contamination, de pourrissement, comme les exportateurs soigneux isolent les fruits dans leurs emballages. Cet exercice de décomposition du temps devait répondre à une nécessité. Quelle guerre opposait-on donc au flux créateur du temps qui va ?

Claude Mauriac répond par deux questions essentielles. Proclamer l'immobilité du temps, n'est-ce pas nier toute forme d'espoir ? Et de citer ici Gabriel Marcel : « *Le désespoir, c'est la conscience d'un champ clos, ou plus exactement encore du temps comme prison.* » Un traité du désespoir, en forme de « Mémoires » ? Mais ce temps proclamé immobile, n'est-ce pas plutôt la petite monnaie de l'éternité ? On aime qu'il ait alors le courage de répondre : « *Ma conception du temps immobile postule l'éternité, à laquelle je ne crois pas. D'où l'échec inévitable de ma tentative un peu folle...* »

Echec ? On ne saurait tenter plus bravement, plus savamment, d'arrêter le vent de ses bras étendus. Tentative un peu folle ? Il faut attendre les toutes dernières pages de *l'Eternité parfois* pour découvrir la secrète origine de ce refus de l'écoulement du temps : la mort, voici un demi-siècle, du cousin très aimé, Bertrand Gay-Lussac, emporté à treize ans par un mal douloureux :

« *Bertrand mort, l'intolérable pur, le scandale absolu*

» *Un refus de tout l'être dans l'éternel*

» ... *ainsi je la connais et je la vis l'éternité parfois.* »

Mais comment ne pas objecter à Claude Mauriac la mystérieuse formule d'Héraclite : « *Le temps est un enfant.* » L'enfant, le mouvant, le créant.

Le temps-écran de Claude Mauriac aura été agité par mille personnages de feu, et traversé par le plus mouvant d'entre eux, le protagoniste du cinquième tome, *Aimer de Gaulle*. Claude Mauriac le rappelle dans une note liminaire, l'essentiel de ce livre avait été publié il y a sept ans dans *Un autre de Gaulle*. « Autre » parce que vu dans l'entre-deux d'une vie à la fois publique et privée, par un observateur enthousiaste et critique, ébloui par la foudroyante fertilité du personnage, effaré par ce qu'il appelle son « égocentrisme vertigineux ». La nouvelle version, « réorchestrée », comme l'indique l'auteur, est peut-être plus savoureuse dans son maniérisme, et probablement plus gaullienne, parce que le style s'y marque mieux des rapports entre le grand homme et les chevaliers de la Table ronde.

JEAN LACOUTURE.

(Lire la suite page 20.)

Thomas Bernhard fils spirituel de Wittgenstein

● *Le quatrième roman traduit en français du grand écrivain autrichien.*

IL y a en Autriche des « nouveaux philosophes ». Fils de Leibniz et de Russell, et non de Freud ni de Marx, ils vivent par l'écriture l'aventure dans laquelle s'était lancé Wittgenstein, aux frontières des mathématiques et de la métaphysique. Et ils n'ont pas besoin de renier leurs pères : l'héritage qu'ils ont reçu est d'une dramatique fertilité. L'adéquation entre le langage et le monde ne peut pas être *dite*, elle ne peut qu'être *montrée* : au-delà de cette frontière se situe ce que Wittgenstein nomme le « mystique ». C'est un lieu défini par la logique et où l'esprit humain peut, ne peut pas, pourrait éventuellement, pénétrer. C'est, disent Wittgenstein et la poétesse Ingeborg Bachmann (*Malina*, Le Seuil), le point où se situerait Dieu. C'est, disent les musiciens dodécaphoniques de l'école de Vienne, l'espace réservé à la musique, qui va au-delà des mots en s'appuyant justement sur les chiffres. C'est la place mentale corporelle où naît l'œuvre d'art, dit Thomas Bernhard, mais dans les supplices et au cours d'une épreuve physique et psychique qui se nomme « correction (1). »

Thomas Bernhard, romancier, poète, dramaturge, est né en 1931 à Heerden, en Hollande. Son père était un agriculteur autrichien. La famille revint ensuite à ses lieux d'origine, et, en 1942, Thomas Bernhard se retrouva interne au lycée de Salzbourg. A partir de 1945, il étudia l'esthétique musicale et le chant. Il publia sa première œuvre en prose en 1950, devint reporter spécialiste des tribunaux, termina ses études au Mozarteum et voyagea (Italie, Yougoslavie, Angleterre et Pologne). A partir de 1965, il se cloîtra en Haute-Autriche, à Ohlsdorf. Depuis lors, il écrit, dans un isolement que l'on dit bien défendu, des livres régulièrement étranges et excellents. Avec Peter Handke, il est l'un des meilleurs représentants de cette littérature autrichienne actuelle, presque entièrement indépendante des idéologies, et d'une productivité stupéfiante si l'on songe que l'Autriche n'a pas huit millions d'habitants.

Plusieurs œuvres de Thomas Bernhard ont été traduites en français : *Gel*, *Perturbations*, et *la Plâtrière*. Ce dernier ouvrage, une sorte de chef-d'œuvre cruel et poétique, à l'écriture très dense, a reçu en 1974 le prix Séguier, destiné à promouvoir en France la littérature étrangère. Le livre présenté aujourd'hui est de la même qualité. Agressivement construit, il place au premier plan l'exposition philosophique et la souffrance humaine correspondante à l'intérieur du livre, dans la seconde partie. Mais l'une et l'autre sont inséparables et d'essence identique.

La mansarde de Höller est bâtie au bord du torrent de l'Aurach, dans une gorge noire où les eaux arrachent tout, hormis la « mansarde », qui résiste. C'est là que se rend le narrateur, pour recueillir l'héritage que lui a laissé un ami, Roithamer, des milliers de fiches, et un manuscrit : « *D'Altensam et de tout ce qui se rattache à Altensam, en tenant compte particulièrement du Cône.* » Le Cône est un édifice parfait, bâti selon le projet et les calculs de Roithamer, au centre exact de la forêt de Kobernauss. Roithamer destinait le Cône à sa sœur. Mais au moment où celle-ci avait pénétré dans l'édifice, elle était morte, et Roithamer, peu après, s'était pendu.


★ Dessin de Berenice CLEEVE

La mansarde de Höller, c'est à la fois le seul lieu où l'on pense, et, aussi, celui de la vie quotidienne, concrète. Les draps séchés dehors sentent bon. Höller a une femme et des enfants. Comme Roithamer autrefois, le narrateur prend ses repas avec toute la famille. Mais il n'y a pas de règnes séparés chez Thomas Bernhard. Höller, que l'on verra empailler un terrifiant et gigantesque oiseau noir, participe à l'entreprise de la même manière que le narrateur et Roithamer.

Rappelons au passage que Wittgenstein a vécu en Angleterre, comme Roithamer à Cambridge et à Altensam, qu'il a lui aussi écrit des « Fiches », et qu'il a fait bâtir à Vienne une villa pour sa sœur : schéma repris par Bernhard sur le mode tragique et ironique.

Altensam, c'est le lieu de naissance de Roithamer, c'est le pays de l'enfance et de la « faiblesse d'esprit ».

NICOLE CASANOVA.

(Lire la suite page 22.)

(1) Signalons que l'on joue en ce moment à Paris, au Théâtre Oblique, une pièce de Thomas Bernhard, *l'Ignorant et le Fou*. Le texte français est de M.-F. Demet, la mise en scène de H. Ronse (*le Monde* du 21 février).

Paris au temps du Carnaval

● *Une fête du ventre.*

CARNAVAL à Paris, c'était encore hier ou presque : dans le Paris des années 1900, un jeudi frisquet de février ou de mars — la Mi-Carême, — les ateliers et les boutiques désertés en pleine semaine, la banlieue et les faubourgs vidés de leurs habitants ; tous se retrouvaient agglutinés sur les Grands Boulevards, pour écarquiller leurs yeux sur le défilé du Bœuf gras, de la cavalcade, des dizaines de chars. Dès que le cortège officiel était passé, la foule, où pointaient les taches bigarrées des masques, des travestis grotesques, des arlequins, des colombines ou des marquises, prenait possession du pavé pour se livrer à d'homériques batailles de confetti, pour danser, chahuter, crier, rire, s'aimer au hasard des rencontres et des rondes. La sarabande durait souvent jusqu'à l'aube. Cette Mi-Carême du Paris de la Belle Epoque constitue le dernier sursaut, l'ultime étape de la longue histoire du Carnaval à Paris. Le *Paris Carême-prenant*, d'Alain Faure, raconte joliment cette histoire.

Dans le Paris de la première moitié du dix-neuvième siècle, ville ouvrière emplie de tâcherons mal nourris, Carnaval est d'abord une « fête du ventre », une occasion unique ou presque dans l'année de prendre une revanche contre la frugalité de l'ordinaire, du quotidien. Ainsi, l'on s'échine, l'on se prive pendant plusieurs semaines, l'on s'endette même, pour s'offrir dans les cabarets ou les guinguettes des barrières, ces ripailles, ces agapes, ces orgies de pauvres, qui scandalisèrent tant les consciences repues de la bourgeoisie du temps. Il faut bâfrer et boire pour un an, car, demain, c'est Carême, et un Carême qui par la force des choses dure bien plus que quarante jours ; il faut danser aussi, danser le galop, le cancan, le cabuca, la saint-simonienne ou la robert-macaire : « *Secouez les abattis, changez de viande !* », hurlent les danseurs qui annonçaient ainsi les figures.

Un vieux filou

Cette « grande bouffe », ce grand défoulement des corps, est également le temps exceptionnel du nivellement des états, du mélange des conditions. Tous les masques, tous les dominos, tous les chienlits sont égaux sous le règne débonnaire et sarcastique de Sa Majesté Carnaval. Pendant la fête, les hiérarchies se dissipaient, s'effaçaient ; l'on croisait des blanchisseuses au bal de l'Opéra ; l'on rencontrait des marquis dans les bals de la Courtille, tel lord Seymour, alias Milord l'Arsouille, archétype de l'aristocrate noceur qui coudoyait le peuple tant que duraient les jours gras et le rudoyait, l'exploitait ou l'ignorait le reste de l'année. Carnaval permet de tendre une « attrape » à son maître, à son propriétaire ; il autorise toutes les audaces, les propositions les plus équivoques, ainsi ce chiffonnier qui lance cette invitation à deux dominos au bal de l'Opéra : « *Je ramasse toutes nos vieilles blagues d'amour, mes colombes, on en refait du neuf !* »

Cette licence du temps de Carnaval s'accomplit bien sûr avec la complicité, ou tout au moins avec la passivité, des autorités et de la police. Le désordre extraordinaire de Carnaval garantissait le maintien de l'ordre ordinaire ; le roi Carnaval était au fond un vieux filou, un satané hypocrite, et les bourgeois grincheux ou mal embouchés qui subissaient les lazzi, les jets de nourriture, de boue et même de matières fécales se faisaient une raison en pensant aux nécessaires « saturnales » de la populace.

On suit moins facilement Alain Faure, quand il pense retrouver, dans l'émeute de Saint-Germain l'Auxerrois de février 1831, voire même dans la révolution de février 1848, des rites carnavalesques ; et l'on est franchement étonné quand l'auteur qualifie joyeusement le gouvernement provisoire de février 1848 de « gouvernement Arsouille », parce que le brave « ouvrier » Albert y côtoyait l'aristocrate Alphonse de Lamartine... En fait, l'histoire du Carnaval met nécessairement en jeu tous les éléments de la sociabilité populaire, et, emporté par un élan juvénile, l'auteur noie quelquefois son « poisson » Carnaval dans la « mer » de l'histoire sociale des classes populaires parisiennes au dix-neuvième siècle. Enfin, péché inverse, quand il s'agit d'analyser, au cours du dernier chapitre, les mutations du Carnaval parisien après 1850, le passage de la fête populaire autonome à la fête à grand spectacle orchestrée par les gros bonnets du commerce parisien, Alain Faure évoque trop évasivement la « rénovation urbaine », sans guère donner d'autres éclaircissements (réserve-t-il ce thème pour un autre livre ?). Ces réserves faites, *Paris Carême-prenant* est un livre original et réjouissant, qui révèle un beau tempérament d'historien.

ANDRE ZYSBERG.

(*) « Paris Carême-prenant. Du Carnaval à Paris au XIXe siècle », d'Alain Faure. Hachette, 176 p., 38 F.

Queneau, Pividal

L'ÉCRITURE BUISSONNIÈRE

ON pourrait classer les romanciers en deux catégories : ceux qui racontent une histoire à l'aide du langage, mais qui la raconteraient aussi bien autrement, en images par exemple ; et ceux qui racontent le langage à l'aide d'une histoire, mais qui le raconteraient aussi bien autrement, par exemple à force de digressions.

De leur patron Rabelais, à Vian et Ajar, les écrivains du second groupe se reconnaissent à une nonchalance vigilante, à une active baguenaude. Rien ne les oblige ni ne les presse, puisque ce qu'ils ont à dire, de toute façon, se dit dans le temps où ils cherchent leurs mots. On les retrouve souvent dans la rue, à l'écoute des bistrots, ou dans ces autres lieux à tous vents qu'on appelle des dictionnaires. J'oubliais : on les devine aussi à un invincible manque de sérieux, qui est, bien sûr, le sérieux même, en moins lent.

DANS la génération dont le règne s'achève, Queneau est le maître indiscuté de cette écriture buissonnière. Une occasion de le vérifier, et de combattre l'injuste oubli où l'a plongé sa mort récente, nous est fournie par la réédition, dans la collection « Folio », dont ce sera le millième titre, des *Fleurs bleues* parues en 1965.

On se rappelle peut-être la fantaisie allègre dont resplendit ce dernier roman de Queneau. Deux personnages s'échangent leurs songes comme, dans le célèbre apologue chinois, Tchouang-tseu et un papillon se rêvent l'un l'autre. Qui invente qui ? Cidrolin, le bon vivant des années 60, en faisant sa sieste sur le pont de sa péniche ? Ou un certain duc d'Auge, en traversant gaillardement les siècles avec ses chevaux parleurs ?

Comme tous les blagueurs, Queneau ne plaisante pas. Les protestations de son duc contre les croisades ou la torture rejoignent celles de Don Quichotte. En nos temps d'emphase, on dirait qu'il brave le pouvoir et le maître. L'auteur suggère moins pompeusement que son personnage se penche sur l'histoire « un tantinet soit peu ».

Mais c'est cet « un tantinet soit peu » qui, d'abord, l'amuse et l'excite, c'est-à-dire la cocasserie foncière du langage. Même les situations symétriques du livre répondent à une envie de les faire rimer comme des mots. Dans la bouche des chevaux, comme en graffiti sur la péniche de Cidrolin, ce sont toujours les mots qui mènent la danse.

TOUS les moyens sont bons pour leur conserver la vedette, des calembours d'almanachs aux pastiches du vieux français ou du sabir touristique, des termes techniques les plus appropriés aux à-peu-près les plus saugrenus, et, naturellement, aux phonétismes dont Queneau

par Bertrand Poirot-Delpech

reste le champion. S'il prend volontiers la langue en flagrant délit d'ambiguïté ou de non-sens, s'il s'amuse que le même verbe *battre* serve à la fois aux femmes, aux tapis, à la monnaie et aux flancs, s'il s'abaisse, comme diraient les faux puristes, à rivaliser avec Vermot dans le genre « Sarrasins de Corinthe », ce n'est jamais avec méchanceté ni désespoir, mais en amoureux attendri par les faiblesses ou les ridicules de son aimée.

Et tant pis pour ceux qui trouveraient trop insistant ce jeu continuel avec et sur les mots. Il n'y a pas de littérature de « *basse extrace* », comme le proclame le duc d'Auge ; et comme il dit encore : « *La répétition est une des fleurs les plus odoriférantes de la rhétorique* », ces... fleurs bleues !

AVEC Ajar, Pérec, Orsenna, Bénoziglio et quelques autres, Rafaël Pividal fait partie des derniers adeptes de l'écriture buissonnière si somptueusement servie par Queneau. Il l'a montré à l'automne avec ses *Pays sages*, sorte de dénonciation poétique des sociétés russe et américaine. Il le confirme en étrennant avec Didier Decoin — *la Dernière Nuit* — la collection de nouvelles créée par Balland sous le titre « l'Instant romanesque ».

Il s'agit bien d'instants, en effet, plus que d'une histoire agencée pour elle-même. Pividal oublie volontairement en route son personnage de professeur agent de la C.I.A., et s'embrouille, avec un plaisir communicatif, dans son intrigue digne des *Caves du Vatican*. Seul lui importe, ainsi qu'à nous dès les premières lignes, sa vadrouille méticuleuse du côté de l'Alma, de la Défense, des Boulevards ou de la Piazza Navona.

Comme Queneau, Pividal ne laisse pas un sourire au hasard. Originaire d'Amérique du Sud, il donne incidemment des définitions aiguës de la bâtardise culturelle d'un continent où toutes les idées, y compris celle de révolution, semblent importées, dont les intellectuels se sentent de mauvais élèves qui redoubleraient sans cesse leur classe de seizième siècle. Le personnage de l'Américain, qui incarne à lui seul tout l'impérialisme soumois prêté à son pays, vérifie l'art, que Pividal manifestait déjà dans *Pays sages*, d'approcher la réalité historique à travers les idées reçues. Son comique s'affirme de façon très personnelle comme un comique du stéréotype.

(Lire la suite page 20.)

la vie littéraire

Les aphorismes de Pierre Oster

« *On ne trouvera ici... qu'une suite d'images ou d'instants* », écrit Pierre Oster Soussouev dans la présentation de son recueil d'aphorismes intitulé *Requêtes*. Fata Morgana, Montpellier.) On y trouve le souci des nuances, qui caractérise cet auteur, et aussi le goût d'un langage épuré : « *Premier caractère de l'homme : sans cesse il demande ce qu'en vain il détruit.* »

⁂

« *Etre poète, c'est regarder longtemps ; avec un cœur qui ne préjuge point. Tout détail est sacré. Dieu est plein de détails.* »

⁂

« *Parfois, le langage nous rejette, nous fuit. Les mots que nous préférions, en qui pour nous s'additionnaient bonheur et réalité, ces mots se dérobent. Recrus d'une amère fatigue, nous sommes contraints d'explorer nous ne savons quoi. La nuit nous écarte de la route. Les mots, parfois, sont des errants.* »

Pierre Oster Soussouev publie simultanément aux Editions de la Baconnière (Neuchâtel, Suisse) un recueil de textes critiques, *Pratique de l'éloge*, sur Saint-John Perse, Jean Grosjean, Jean Paulhan, Claudel, Brice Parain, Valéry, Philippe Jaccottet, La Tour du Pin et Guillevic. Signalons aussi l'ensemble de textes consacrés à Pierre Oster Soussouev par la revue *la Voix des poètes* (février 1978, 48 bis, rue d'Orsel, 75018 Paris).

Des « tigres en papier » dans la jungle de l'édition

Prenant pour cible « la jungle » de l'édition, « M. Sacco, grand éditeur, célèbre critique et clown » et « M. Vanzetto, écrivain méconnu et clown », ont présenté leur collectif d'édition, Tigres en papier, au cours d'un spectacle d'une « haute tenue artistique et morale »...

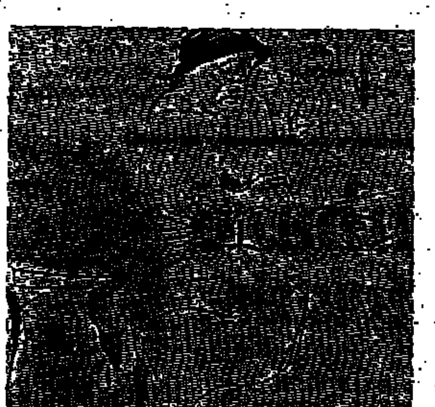
Sous le masque de clown de M. Sacco, se dissimule le visage de Robert Azencott, 35 ans, mathématicien, maître de conférences à Paris-VII et aussi metteur en scène de théâtre. Avec ses amis, Sadie Blue, 33 ans, peintre et Américaine de Paris, Pierre Bouvier, 37 ans, ancien agent culturel à la R.A.T.P., et Michèle Vergne, mathématicienne au MIT, Robert Azencott a créé ce collectif qui fonctionne en association sous le régime de la loi de 1901. L'auteur du manuscrit sélectionné par le collectif, auquel il doit ensuite adhérer, fournit l'essentiel du capital et suit les étapes de la fabrication du livre.

Deux premiers ouvrages viennent d'être publiés par cette association originale : un essai, *Métro-Polis*, (190 p., 36 F) dans lequel Pierre Bouvier raconte la vie des agents du métro, et un livre d'art, *l'Artiste domestique - Mœurs et entretien* (93 F) dans lequel Sadie Blue rappelle sous une série de dessins à l'encre de Chine qui si « *l'artiste s'apprivoise assez facilement, il reste, en captivité, d'un naturel irritable* ». (Tigres en papier, 7, boulevard de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 878-27-23.) — B. A.

« Le fou parle »

Le fou parle, revue d'art et d'humeur, présente dans son numéro 5 un long entretien avec Thomas S. Szasz. Le psychiatre libertaire américain évoque le problème des homosexuels et des diverses minorités. Il fait valoir, notamment, que « *la graine de la liberté individuelle, de la tolérance des particularités... meurt sur le terrain d'un Etat-providence ou d'un Etat-médecin* ».

Dans ce numéro, très nourri et très soigné, on trouve aussi une enquête sur les prisons, un texte de Marcel Moreau sur New-York, des collages surprenants et inquiétants de Ralph Steadman, et une brillante équipe de dessinateurs : Cristal Gross, Héloïse, Freire, Roland Topor, Bruno Schulz, Bonnot, Bosc, Kerleroux, Desclozeaux...



★ Dessin de Cristal Gross.

J. Lanzmann prend des risques

L'écrivain et parolier Jacques Lanzmann revient à l'édition. L'ancien animateur des Editions Spéciales a créé, en effet, au sein du groupe Robert Laffont, la société « J. Lanzmann et Seghers éditeurs » dont il est le directeur littéraire. Sa première publication est un livre de Mohamed Maradji, intitulé *Salam Chalom*, témoignage d'une grande actualité sur l'Etat d'Israël par un journaliste arabe. Parmi ses projets, J. Lanzmann compte publier, à la fin du mois d'avril, un ouvrage sur l'art de gouverner le peuple dont la matière première est un « colloque » de lettrés réunis durant six jours autour de l'empereur de Chine Cha O-di, en 81 avant J.-C. Ce texte, qui sera préfacé par Georges Walter, a été diffusé à trois millions d'exemplaires en Chine populaire. Un autre document figure au programme de J. Lanzmann : *La lune est pleine d'éléphants verts*, un recueil de « messages personnels » de la radio britannique à la résistance française et dont le député Joël Le Tac inventa la formule. Ces messages seront complétés par les témoignages des destinataires qui ont survécu.

Enfin, Jacques Lanzmann se propose de « tuer » la vocation de ceux qui voudraient devenir artiste, romancier, chanteur, etc., en leur exposant les risques du métier dans une collection intitulée « Comment devenir... ». — B. A.

Libraire, connais-toi toi-même

« *Libraire, mon frère, mon ami, tu vivras au milieu des livres, tu les contempleras, tu les toucheras, tu les ouvriras (...), tu resteras conseiller de tes clients.* » Ce *credo* lyrique, on le lit dans la préface que M. Jean-Baptiste Daelman, président de la Fédération française des syndicats de libraires, a consacré au *Métier de libraire*, un ouvrage de l'ASFODEL (Association nationale pour la formation et le perfectionnement professionnels en librairie et en papeterie). Si le libraire doit rester, en effet, le guide du lecteur, il doit aussi, aujourd'hui, conduire sa gestion comme un chef d'entreprise, dans un environnement pas favorable, et l'un des mérites de cet ouvrage est de bien situer la place du libraire par rapport à l'éditeur et au niveau de la clientèle. Un livre indispensable aussi bien pour le candidat libraire que pour le professionnel averti. (*Le Métier de libraire*, Promodis - le Bulletin du livre, service édition, 18, r. Dauphine, Paris-6e. Prix libraire : 81,32 F ; prix public : 90,95 F.) — B. A.

vient de paraître

Roman

BRUNO GAY-LUSSAC : *la Chambre d'instance.* — Un homme reconstruit inlassablement sa vie, marquée par un refus opiniâtre du monde et le souvenir de sa femme. (Gallimard, 170 p., 37 F.)

Littérature

J.-M. G. LE CLEZIO : *Mondo et autres histoires.* — L'auteur du *Procès-Verbal* livre huit contes imprégnés d'un univers « où l'espoir se meurt ». (Gallimard, 280 p., 42 F.) En même temps, J.-M. G. Le Clézio publie *l'Inconnu sur la Terre*, essai sur une « expérience terrestre » et histoire d'un petit garçon inconnu qui « se promène au hasard » sur la Terre. (Gallimard, coll. « le Chemin », 325 p., 47 F.)

ALBERT CAMUS : *Journaux de voyage.* — Deux textes inédits sur les voyages que Camus fit aux Etats-Unis de mars à mai 1946, et en Amérique du Sud, de juin à août 1949. Edition établie, présentée et annotée par Roger Quilliot (Gallimard, 149 p., 34 F).

Simultanément paraissent dans les « Cahiers Albert-Camus » deux volumes intitulés *Fragments d'un combat*, et réunissant des articles que l'écrivain publia, de 1938 à 1940, dans *Alger républicain* et dans *le Soir-Républicain*. Edition établie, présentée et annotée par Jacqueline Lévi-Valensi et André Abbou (Gallimard, 771 p., 53 F et 59 F).

Société

LANZA DEL VASTO : *L'arche avait pour voilure une vigne.* — Le fondateur de la communauté artisanale et pacifique de l'Arche, à l'origine des premières campagnes non violentes, publie ses réflexions pour une société plus fraternelle. (Denoël, 288 p., 60 F.)

MARIAN APFELBAUM ET RAYMOND LEPOUTRE : *les Mangeurs inégaux.* — La description des mécanismes qui font qu'une certaine nourriture rend malade depuis que la disette a disparu. (Stock, 282 p., 40 F.)

COLLECTIF : *18 millions de bonnes à tout faire.* — Un livre noir de l'emploi des femmes rédigé par un collectif de femmes. (Syros, 198 p., 24 F.)

CLAUDE JAQUIN : *Paris la fête.* — La grande et drôle d'histoire de la rue parisienne, de sa fête et de ses amusements publics. (Guy Authier, 185 p., 39 F.)

Essais

SAMUEL TRIGANO : *le Récit de la disparue.* — Cet essai sur l'identité juive se veut « l'annonce du frêle et féminin discours de l'aurore, encore assombri par les nuées de la nuit ». (Gallimard, 389 p., 65 F.)

ARNOLD MANDEL : *Nous autres juifs.* — « Emerveillé d'être juif », Arnold Mandel étudie une nouvelle fois la question juive, qui « n'est pas faite pour être résolue, mais approfondie, déplacée et perpétuellement retrouvée ». (Hachette, 372 p., 45 F.)

ISAAK I. ROUBINE : *Essai sur la théorie de la valeur de Marx.* — Disparu lors des purges de 1937 en U.R.S.S., Roubine a tenté de dégager, dans cet essai, la théorie de Marx des conceptions mécanistes qui prévalaient jusqu'alors dans le marxisme de la IIe Internationale. (Maspero, 364 p., 68 F.)

Sciences humaines

JURGEN HABERMAS : *l'Espace public, Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise.* — Essai de sociologie historique datant de 1961. Un véritable feu d'artifice conceptuel. (Payot, 322 p., 75 F.)

Politique

MICHEL DESVIGNES : *Demain, la participation.* — Préfacé par Philippe de Saint Robert, un plaidoyer en faveur de la participation « au-delà du capitalisme et du marxisme ». (Plon, coll. « l'Appel », 352 p., 48 F.)

JEAN D'ESCRIENNE : *De Gaulle de loin et de près.* — Un témoignage direct sur l'ancien président de la République par son aide de camp. (Plon, 242 p., 42 F.)

Histoire

JEAN-PIERRE HIRSCH : *la Nuit du 4 août.* — La construction « à chaud » d'un nouvel ordre social. (Gallimard-Julliard, coll. « Archives », 283 p., 19,50 F.)

ROGER DEVIGNE : *le Légendaire des provinces françaises à travers notre folklore.* — Réédition d'un classique magnifiquement illustré. (Pygmalion, 251 p., 65 F.)

en poche

Une leçon de dandysme

PARU dans le premier trimestre de l'année 1924, *le Libertinage* d'Aragon rendait publique la singulière insolence d'un jeune homme qui revendiquait hautement et clairement le scandale pour le scandale et l'amour pour l'amour : « *L'amour m'intéresse plus que la musique. Ce n'est pas assez de dire : en un mot, tout le reste n'est que feuille morte.* » Dans une nouvelle préface au *Libertinage*, datée de 1964, et destinée à la réédition de ce livre dans le cadre des fameuses *Œuvres croisées*, l'auteur précisait qu'il fallait entendre ce terme ambigu : « libertinage » dans le sens qu'il avait au dix-septième siècle, et qu'ainsi, si on l'entend bien, il s'agissait d'un défi lancé aux idées reçues et à la morale admise. Ce qui est effectivement le cas.

Ce livre qui ne s'embarrasse d'aucune mode n'a rien perdu de son étrange et agressive saveur. Ce qui s'en dégage mieux, aux regards d'aujourd'hui, c'est la leçon de dandysme qu'il contient : *le Libertinage* demeurera à jamais un livre adolescent. Il épouse avec naturel le scandale (puisque scandale il y a) d'être jeune.

L'intérêt de la présente version tient en ceci qu'elle contient la préface de 1964, laquelle n'avait jamais paru dans une édition courante, mais aussi la préface de 1928, laquelle avait été ôtée des *Œuvres croisées* par la volonté de l'auteur, ce qui était dommage. Du coup, le livre joue à la façon d'un miroir, ce qui lui donne un charme de plus.

HUBERT JUIN.

★ LE LIBERTINAGE, d'Aragon. Collection « L'Imaginaire », Editions Gallimard, 285 pages, 12 F.

● Parmi les rééditions : *l'Honneur perdu de Katharina Blum*, récit d'Heinrich Böll (le Livre de poche) ; *Histoire de la milice*, de J. Delperrié de Bayac (le Livre de poche) ; *l'Histoire et les Sciences*, de Pierre Raymond (Petite Collection Maspero).

en bref

● LE PRIX LITTÉRAIRE DE LA WIZO (organisation internationale des femmes sionistes), couronnant un ouvrage d'intérêt juif ou sioniste, a été attribué à Léon Poliakov pour son livre « l'Europe suicidaire » (Calmann-Lévy). Le prix sera remis au lauréat le 8 mars 1978 au cours d'un dîner qui clora la vente de livres de la WIZO à l'hôtel Sheraton.

● LE PRIX DU BOUGNAT a été décerné le 28 février à Noël Howard pour son livre « Hollywood sur le Nil » (Fayard) par un jury comprenant notamment Michèle Cotta, Yves Mourousi et Michel Lancelot. Renouant avec sa propre tradition, le restaurant le Bougnat, rue Séguier, a remis au lauréat l'équivalent de son poids... en charbon.

● A TRAVERS DES INTERVIEWS D'ANCIENS MEDECINS, DIRECTEURS ET INFIRMIERS de l'asile de Ville-Evrard, la revue « Recherches » (février 1978, 243 p., 42 F) tente de comprendre le fonctionnement réel et imaginaire de l'hôpital psychiatrique.

● LA SOCIETE D'ETUDE DU XXe SIECLE consacrera une « table ronde » à l'œuvre de Jean Giono, le samedi 11 mars. Y participeront MM. Pierre Citron, Robert Manzi, Michel Raimond et Henri Godard. « Le Chant du monde » et « Un roi sans divertissement » y seront particulièrement étudiés.

● UNE PIECE INEDITE DE CELINE. — Mme Cécile Robert Denoël, la veuve de l'éditeur du « Voyage au bout de la nuit » a confié au Mercure de France le manuscrit d'une pièce inédite de Céline intitulée « Progrès ». Cette « farce en trois tableaux et petits divertissements », qui aurait été rédigée en 1927 par Louis Destouches, contient de véritables esquisses des situations de l'œuvre ultérieure. (Mercure de France, 35 F.)

● « A LIVRE OUVERT », tel est le thème d'un ensemble de manifestations organisées par le Centre d'animation culturelle et la bibliothèque municipale de Mulhouse et qui se dérouleront tout au long du mois de mars à Mulhouse et en Haute-Alsace. Des expositions sur Malraux, la création d'un livre, l'illustration, des débats sur l'édition alsacienne, des rencontres avec des écrivains, des projections de films, des spectacles pour enfants et des ateliers pour adultes et enfants souligneront le rôle irremplaçable du livre dans la vie culturelle (Rens. : A.M.C., 7, rue Alfred-Engel, 68100 Mulhouse).

romans

Électre sur les pavés de Belleville

● *Avec Clément Lépidis, la tragédie antique a sa place dans les quartiers populaires.*

AUJOURD'HUI, voici ce qu'on qu'on lirait, *grosso modo*, dans la dépêche annonçant la tragédie d'*Electre* : *« PARRICIDES A ARGOS. » Deux jeunes gens, Oreste et Electre Atrides, ont sauvagement assassiné leur mère, Clytemnestre, et son amant, Egisthe. Tandis qu'un gigantesque incendie, qui ravageait plusieurs immeubles du voisinage, rendait l'atmosphère de ce drame encore plus étouffante, les meurtriers ont affirmé devant les enquêteurs qu'ils avaient voulu venger leur père Agamemnon, décédé il y a quelques années. Selon eux, celui-ci aurait été assassiné par leur mère avec la complicité de son amant. Les deux jeunes meurtriers, qui semblaient en proie à une grande confusion mentale, ont invoqué un « ordre de Dieu » pour expliquer leur acte. L'annonce de ce drame a vivement ému la population d'Argos, où la famille des Atrides était honorablement connue. »*

Car, n'en déplaise à Eschyle, Euripide et Sophocle, *Electre*, débarrassée des chœurs et des masques, n'est qu'un sordide fait divers. Ils avaient d'ailleurs senti le côté vulgaire du parricide et, pour hisser leur sanglante tuerie au niveau du drame, ils la situèrent parmi les gens de la « haute », avec le renfort des dieux, et lièrent le tout dans un brouet de lamentations. Cela faisait chic, pour public cultivé.

Giraudoux, par exemple, et pour ne pas citer d'autres adaptations, en fin diplomate convaincu des usages modernes, sut retirer à *Electre* ses aspects orageux, grandiloquents, faiseurs, qui risquaient de lever dans le public ce fou-rire contraire à l'esprit de la tragédie ; il utilisa la fantaisie, l'irrévérence, les anachronismes, les jeux de mots pour en déminer le côté pompier, avec une virtuosité acquise aux cours de canular de Normale sup'.

C'est pourquoi il faut féliciter Clément Lépidis pour son entreprise de démythification et lui serrer vigoureusement *La Main rouge*. Il a redonné sa place à *Electre*, dans les quartiers populaires, là où l'on s'assassine avec les moyens du bord, sans se pousser du col pour autant, et sans prendre l'univers à témoin de ses infortunes. Auteur de plusieurs romans, dont notamment cet *Arménien* qui obtint le grand prix du roman de la Société des gens de lettres et le prix Lange de l'Académie française, et dont l'action se situe à Belleville, Clément Lépidis, Parisien de naissance et Grec par son père, avait toutes les qualités pour mener à bien l'affaire. *Electre*, en quittant les beaux quartiers pour le Belleville de 1927, en abandonnant les gradins pour les pavés humides, gagne en vie ce qu'elle perd en fausse majesté. Et le peuple aime les passions brûlantes à l'état brut, le drame à la sauce de Grand-Guignol. Foin des grandes envolées sur les déchirements de l'âme qui font perdre le fil !

A Belleville, Clytemnestre s'appelle la Culbute. Elle a un énorme « potentiel de luxure » qui attire les mâles comme le miel les mouches. Son appétit de vivre, son goût pour la bonne chère, la rendent, avouons-le, assez sympathique. A côté d'elle, la Broche fait pâle figure. C'est un bon père de famille, dur à l'ouvrage et qui rentre épuisé au foyer comme Agamemnon après la guerre. Il n'a pas son pareil pour brocher le cuir, ce qui lui vaut son sobriquet chez les petits fabricants de chaussures de Belleville. Ce « méritant » n'évoque pas les grandes secousses.

Tout le contraire est la Pendule. Moustaches taillées, Maryland fièrement vissée à la bouche, la chaîne de montre barrant le ventre, la Pendule a tout le temps pour jouer au marlou devant les dames : il exerce l'activité peu contraignante et bien rétribuée de perceur de coffres-forts.

Totor (Oreste) apparaît bien pour ce qu'il est : un petit gars pas fier qui rêve de brocher le cuir comme papa et que sa sœur mène par le bout du nez. La Juliette a bien le tempérament d'Electre, chichiteuse, haineuse, obsédée par l'idée d'en découdre. Pendant huit ans, elle a gardé pour elle son terrible secret. Elle a vu sa mère plonger la tête de la Broche dans un seau d'eau jusqu'à l'asphyxie, à côté de l'amant débraillé et au milieu de la ripaille. Elle a attendu le retour de Totor, placé par la marâtre chez des parents lointains, pour exécuter sa terrible vengeance. Ah ! la mort d'Egisthe ! Ouvert proprement au tranchet par le Totor, allongé parmi les billets de banque, fruits de son dernier casse. Un chef-d'œuvre chirurgical !

Mais, l'assassinat de la Culbute, une boucherie. Totor n'a pas osé, lui. *(« Allait-il frapper cette poitrine qu'il avait tétée? »)* Pourtant, elle ressemblait plus désormais à la mégère de Dubout qu'à Casque d'or. C'est la sœur qui a brandi le marteau et qui a cogné, cogné... la mélasse mousseuse.

Pour peu qu'on soit un tantinet iconoclaste — fallait-il le dire ? — on s'amuse beaucoup dans le Belleville de Lépidis style « dernières années avant le Front pop' » où les flonflons des bals musettes et la voix de la chanteuse Jane Chacun flottent dans la lueur maigrichonne des becs de gaz. Et l'on imagine sans contrainte cette triste bringue d'Electre enfin calmée, avec, en arrière-plan, l'incendie de l'usine de chaussures où jadis œuvrait son cher papa.



★ Dessin de PLANTU.

BERNARD ALLIOT.

★ LA MAIN ROUGE, de Clément Lépidis. Seuil, 156 p., 32 F.

Robert Merle au temps des guerres de Religion

● *La difficulté d'intégrer l'histoire au roman.*

AU plein milieu du seizième siècle, à l'heure où l'antagonisme catholiques-protestants commence à déchirer durement la France, deux compagnons de guerre, enrichis ici et là de substantielles « picorées », achètent en Périgord une terre, avec une bâtisse dessus qui ressemble à un château. Des deux associés de « la frérèche », Jean de Sauveterre et Jean de Siorac, seul le second fera souche. C'est son fils cadet, Pierre, né en 1551, qui écrit la chronique familiale après coup.

On voit bien quels échos, en notre temps, ont pu inciter Robert Merle à se tourner vers l'histoire et cette époque-charnière pour s'en servir comme support romanesque. On voit bien aussi qu'il est bon et répugne à se choisir un camp dans des disputes qui jouent sur des mots, des interprétations, de sordides intérêts parfois : le manichéisme n'est pas son affaire, et l'on se dit avec lui que ces morts en pagaille pour la gloire de Dieu auraient fait d'excellents vivants pour la gloire du Même.

Les choses, cependant, nous paraissent un peu trop bien arrangées pour la démonstration ; autour de nos deux hobereaux, voici échantillonnées toutes les situations possibles : Sauveterre est un protestant rigide, mais Siorac l'est avec des accommodements, en particulier du côté de la chair, tandis que son épouse restera, jusqu'au dernier souffle, fermement catholique. De ses trois fils, l'un deviendra religionnaire par mollesse de caractère, l'autre — un bâtard — par conviction, le troisième, celui qui raconte, après examen et non sans fréquents troubles d'âme.

Il y a bien Fontenac, le méchant voisin qui est papiste, mais La Boétie (Etienne), du même bord, traverse ces pages comme un archange de tolérance, ce qu'il fut en réalité. Domestiques et manants emboîtent le pas aux maîtres, du moins en apparence, le culte de la Vierge et les habitudes plus difficiles à renier qu'on pourrait le croire.

Tous ces ingrédients rassemblés, prometteurs de succulent ragoût, comment se fait-il que la sauce se lie moins bien qu'on ne l'espérait ? L'attaque du château par les Roumes, ces pillards montés d'Espagne en Guyenne, la bataille rangée contre les bouchers qui, à l'occasion de la peste, ont pris le pouvoir à Sarlat, en 1563, oui, nous y croyons et même nous y sommes, emportés par l'allégresse vigoureuse du conteur. La plupart du temps, nous nous sentons gênés par une maladresse à intégrer l'histoire dans le corps du roman.

Tantôt elle intervient par prédiction facile puisque nous savons ce qui s'est passé, tantôt elle s'introduit comme un récit dans le récit : la prise de Calais en 1347 avec l'épisode des Bourgeois ou, deux siècles plus tard, la prise de la même ville par le duc de Guise, racontée par le père à ses enfants. L'intrigue se traîne comme elle peut, quotidienne, menue, noyée dans un flot de paroles qui brisent l'articulation du roman « de la famille à la province et de la province au royaume », selon l'ambition de l'auteur.

Un autre parti pris déconcerte : celui du langage. Autant l'usage de certaines expressions régionales anciennes donne de la saveur au style (« mignonner » pour caresser, « tympaniser » pour assourdir de cris), autant l'emploi de tournures archaïques sent l'artifice. Que gagnons-nous en effet, à lire « si vous cuidez que j'en dis trop » ou « que faites-vous céans ? » (les exemples abondent), dans un texte par ailleurs parfaitement moderne ? Romancier chevronné comme il l'est, l'auteur de *Week-end à Zuydcoote* devait-il céder à ces « trucs » démodés que se refusent, aujourd'hui, la plupart des romanciers saisis par l'histoire ?

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ FORTUNE DE FRANCE, de Robert Merle. Plon, 442 p., 49 F.

Les mystères de Genève

● *Rachel Mizrahi dans les délices de la Série noire.*

L'HISTOIRE se passe à Genève. John D. Alighieri (fils de Dante A.), un Américain de Paris, fait de la figuration en tenue de soirée dans un mauvais film Belle Epoque *(« Je suis beau, mais pas jeune, Américain mais exilé, acteur mais raté, héros mais fatigué... »* dit-il de lui). Un soir, au dernier jour de tournage, alors que, en rentrant à son hôtel, il cherche « *à s'inventer une vie pour aller avec son habit* », il sauve un inconnu d'un attentat (ou bien d'un enlèvement) et se retrouve acteur de premier plan — ou peut-être comparse ou bouffon — dans un véritable « thriller », avec suspense et rebondissements dans la meilleure tradition du film noir américain.

Cet *Adieu Eldorado* court sans s'essouffler vers son dénouement dans une suite d'aventures rocambolesques avec « bourreau des Caraïbes » déchu en exil mais non dans le besoin, demeure « suississime » gardée par des molosses, putain française alcoolique et frigide, chef de la police amateur de Stockhausen, trésor de 200 millions de dollars, règlements de compte, etc. Du sang, de l'amour, de l'or caché, de la révolution, tous les ingrédients d'un vrai « polar » ont été rassemblés par l'auteur, qui semble s'être bien divertie et qui, comme John D. n'est certainement « *jamais sortie au milieu d'un film* ». Son livre se lit d'une traite, jusqu'à la dernière page.

Rachel Mizrahi en a eu assez de se raconter, de ressasser les horreurs de la guerre et des camps nazis ou l'échec de son enracinement en Israël ; elle a voulu, cette fois-ci, parler d'autre chose que d'elle-même, encore que les héros de *Harry* et de *Où en est la nuit*, ses deux premiers livres, aient été volontairement très transposés. Avec *Adieu Eldorado*, elle laisse libre cours à ce qu'elle aime : Shakespeare, le cinéma américain, le sarcasme à l'égard de la réussite sociale et de l'opulence satisfaite, et, surtout, la délectation gourmande de manier la langue et de faire rendre aux mots et aux expressions tout ce qu'ils peuvent. Ce roman sans message, bâti comme un conte moral tout bardé d'ironie mordante et d'humour noir ne se laisse pas attendrir par tous ces « innocents aux mains vides ». Et pas de *happy end* : tout ne finit pas bien dans cette Suisse où ils ne vécurent pas heureux et n'eurent pas beaucoup d'argent.

Dans la courte biographie qu'elle a rédigée elle-même, au dos du livre, Rachel Mizrahi continue à égarer et à brouiller les pistes de sa propre vie, cette fois toute aussi hérissée de mystères et d'aventures que celle de son héros : « *La personne inconnue sous le nom de Rachel Mizrahi n'est pas née ici on ne sait pas quand, n'a pas été élevée, ne parle que dix-sept langues, n'a pas de racines, n'en éprouve pas le besoin, ne bat que la campagne, n'a jamais été en analyse, ni en Suisse. Ecrit.* »

Qu'elle continue !...

NICOLE ZAND.

★ ADIEU ELDORADO, de Rachel Mizrahi, roman. Grasset, 245 pages, 39 F.

Un steeple-chase électoral

N'EST pas arriviste qui veut. Inutile que le hasard vous mette le pied à l'étrier ou que vos relations vous fassent la courte échelle s'il vous manque l'idée fixe, la fusée porteuse, qui seule peut vous mener jusqu'au but. Parce qu'il est plus distrait qu'ambitieux, Thadée Berkowicz, jeune journaliste provincial, gaspille ses chances et son talent. Il a pourtant pris un bon départ, lors d'une enquête sur un accident de la route dont l'apparente banalité dissimule une pépinière de scandales. Encore faudrait-il savoir les exploiter. Attention, danger ! Les élections de 1967 approchent et personne ne se soucie de voir l'apprenti détective révéler les turpitudes des notables. Choyé par les uns, maltraité par les autres, il se retrouve à la tête d'un nouveau périodique, *l'Effort*, fondé pour soutenir le candidat de la majorité. Après l'échec de ce dernier, les bailleurs de fonds coupent les vivres et le pauvre Thadée, ce pelé, ce galeux, mord la poussière du chômage. Ses loisirs lui permettront de résoudre, pour son propre plaisir, l'énigme qui lui valut honneurs et déboires. Et qui sait si 1978 ne lui fournira pas l'occasion d'une revanche ?

Entre le policier et la politique-fiction, le roman de Martin Even éclaire d'un jour goguenard le panier de crabes limousin, un instant troublé par le parachutage d'un énarque, envoyé de Matignon, et par les gaffes d'un Rouletabille au cœur tendre. Le fil conducteur zigzague à sa guise, de châteaux en maisons closes où les stratèges oublient leurs calculs sous les baldaquins. L'action se déroule si vite qu'elle nous sème parfois en cours de route. Mais qui reprochera à l'auteur de foncer à l'aveuglette puisque, dans son élan, il emporte le morceau, et le lecteur avec ?

GABRIELLE ROLIN.

★ LE CANDIDAT DE MATIGNON, de Martin Even. Mercure de France, 205 p., 44 F.

L'écriture buissonnière

(Suite de la page 17.)

MAIS ce goût des images toutes faites est inséparable d'une attention sans *a priori*, et comme maniaque, à tout ce que le monde donne à voir de plus menu et insignifiant.

Le narrateur attaché aux pas du *Professeur d'américain* accumule les petits faits en tous genres, y compris ceux qui n'ont rien à voir avec son enquête. Il le fait en collectionneur, en érudit incertain de ce qu'il va tirer de son travail, tel Michel Serres passant en revue, à tout hasard, les pieds dans la peinture de Carpaccio. On verra bien...

En fait, cette curiosité flottante ne tarde pas à porter ses fruits. Elle nous vaut à tous les coins de page des

par Bertrand Poirot-Delpech

visions inédites, et formidablement pénétrantes, d'un décor quotidien que l'abus d'images finit par nous cacher. Je recommande à ce propos une visite aux tranchées boueuses de la Défense. Elle restitue une absurdité que nous avons perdue de vue, et atteste le rôle irremplaçable de l'écriture pour nous rendre l'innocence du premier regard sur les choses. Autre prouesse de suggestion : la description, pleinement communicable par son intimisme même, de la Piazza Navona, si pétrie d'histoire que la moindre poignée de porte y prend le *« parfum d'un ancien cercueil où le mort serait seulement une poupée habillée de dentelle de velours »*.

CETTE attention écarquillée au moindre spectacle de la vie ne se distingue plus, à la limite, d'un vertige devant l'insignifiant, recherché en priorité dans la réalité, et ressenti, en art, comme un comble.

La fontaine de la Piazza Navona enchante et fascine le narrateur parce qu'elle exprime avec exagération des sentiments inexistants et des idées vides. Elle rivalise avec sa glace en cornet pour ne rien dire. Pividal se repaît de baroque comme Queneau des aléas du langage. Mais ils le font, l'un comme l'autre, en savants autant qu'en joueurs.

Il paraît que la distance de la Terre à la Lune a été calculée grâce à la courbe des inexactitudes commises au cours des siècles en la mesurant. Le mathématicien Queneau en avait pris bonne note ; l'arpenteur Pividal s'en souvient aussi. Il ne désespère pas d'arriver à une certaine vérité en interprétant la fausseté dont il sait le langage frappé de A à Z.

L'humour et le charme de l'écriture buissonnière tiennent à sa passion de signifier quand même, à tâtons.

★ **LES FLEURS BLEUES**, de Raymond Queneau, collection Folio, Gallimard, 286 pages, 9,20 francs.

★ **UN PROFESSEUR D'AMERICAIN**, de Rafaël Pividal, collection « l'Instant romanesque », Balland, 118 pages, 23 francs.

récits

Psychiatrie-fiction

« *QUELLE différence entre un gardien de prison et moi ?* » Un jeune psychiatre britannique, Paul Fidler, brillant, malheureux en ménage, a perdu toute ambition carriériste au contact de ses malades. Il est confronté à une jeune femme amnésique, version contemporaine et séduisante de l'énigme Gaspard Hauser. Au cours de séances d'hypnose, le médecin reconstruit le passé de sa belle amnésique ; d'où vient la cohérence stupéfiante de cet univers parfaitement étranger ? Fidler doit choisir entre deux vérités : celle de la psychiatrie traditionnelle, de ses supérieurs, de ses amis, ou bien, en totale opposition, celle de sa patiente.

Avec John Brunner, la science-fiction contemporaine a deux auteurs en un. Il porte en lui-même toutes les contradictions du monde anglo-saxon : américain par sa foi dans le progrès, dans l'intelligence, dans la capacité de l'homme à surmonter les crises les plus dures, il reste anglais par sa profonde humanité, son horreur de la violence, son pessimisme éclairé. Il est le fondateur d'un prix Martin-Luther-King, qu'il administre de Londres, où il habite. Les lecteurs français le connaissent surtout pour *Tous à Zanzibar* (1969), roman politico-sociologique centré sur les Etats-Unis d'un avenir très proche, où violences individuelle et collective désintègrent une Terre surpeuplée.

Comme Wells, par-delà le gadget et le *Space Opera*, il traite la science-fiction comme un prolongement imaginaire et imprévu des sciences humaines, sans tomber dans le délire psychédélique d'un Philip K. Dick ou d'un Harlan Ellison. Au récit éclaté, presque boursouflé, de *Tous à Zanzibar*, à l'image de la société américaine, répond ici le déroulement implacablement classique et très britannique d'*A l'ouest du temps*. Mais quel sujet ! Dès 1967, Brunner observait la mutation de la psychiatrie occidentale : malaise des médecins ; incapacité de l'institution face à l'inhabituel, à l'anormal ; impossibilité d'établir des rapports véritablement humains sous le carcan d'une hiérarchie omniprésente.

Mais c'est de la science-fiction, et la réponse n'est pas celle de Laing ou de Cooper. John Brunner évite toute interprétation simpliste du thème antipsychiatrique. Le lecteur, fasciné et déboussolé, découvre, au terme d'une progression irrésistible, que le choix n'est pas entre un paradis perdu à l'ouest du temps et un présent inconfortable.

ALEXIS LECAYE.

★ **A L'OUEST DU TEMPS**, de John Brunner. Robert Laffont, collection « Ailleurs et demain », 285 p., 39 F.

Le cœur d'une mère

LA folie n'est pas loin. Elle s'infiltre dans les replis du monologue intérieur de cette mère qui vit dans l'attente de la mort de Philippe, son fils. Car, obscurément, elle sent qu'il va mourir — mais comment ? mais où ? — comme si l'excès même de son amour, de son attention, de ses angoisses devait immanquablement précipiter l'événement redouté. Certes, elle tente de le conjurer. Mais chaque détail du quotidien la ramène à cette scène au cours de laquelle « deux messieurs » sonneront à sa porte. Elle leur ouvrira. Et, doucement, elle leur dira : « Mon fils est mort ? » ; ils inclineront la tête avec respect...

Cette mort, des pensées sacrilèges, des pensées de « *salope* », la conduisent parfois à la désirer : quelle délivrance ce serait ! Elle toucherait l'assurance et sous-louerait la chambre de Philippe. « *Je suis un monstre. Les monstres, on les supprime, on les raye de la surface de la terre...* »

Qu'elle se tourne vers Dieu, la nature ou les hommes, elle ne rencontre que sa peur, que cette obsession terrible qui l'envahit et qui nourrit son esprit malade de visions sanglantes (le renard qu'on tue à coups de fourche, le ver de terre qu'on martyrise, le rouge-gorge dont il serait bon de couper les pattes).

Dès lors qu'il est question de l'amour d'une mère pour son fils, la tragédie n'est jamais loin.

★ *Jean-Claude Fontanet, par Emile Chambon.*

Comme si les mères ne pouvaient aimer que dans la douleur, comme si la douleur leur était nécessaire pour pouvoir aimer. C'est tout au moins ce que suggère ce bref récit de Jean-Claude Fontanet. Dans sa simplicité, il restitue parfaitement le cheminement d'une névrose.

ROLAND JACCARD.

★ **MATER DOLOROSA**, de Jean-Claude Fontanet. Avant-propos de Marcel Raymond. Editions l'Age d'homme. 64 p., 20 F.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

mémoires

Le « Temps immobile »

(Suite de la page 17.)

Le Charles de Gaulle qui nous est présenté ici n'est ni le prodigieux négateur du désespoir de juin 1940 ni le majestueux souverain de soi-même qui reconnaissait aux autres nations, vingt ans plus tard, le droit à l'existence. C'est tout de même le vainqueur de 1944, raidi dans sa maîtrise et sa lucidité, puis le chef de gouvernement de 1945, à la poigne royale. Puis apparaît le leader du R.P.F., dont Claude Mauriac ne cherche pas à dissimuler la furibonde intolérance, l'homme qui déclare qu'il a toujours su qu'il lui faudrait traiter en adversaires la Résistance et les alliés ; qui prétend que la France « *ne lui a pas donné d'homme* » (si peu de mois après avoir sacrifié son ministre Pierre Mendès France aux exigences de la société de consommation...) ; qui compare l'occupation de la France par les nazis à celle que lui feraient subir les partis ; qui, s'interrogeant non sans ambiguïté sur Hitler, s'entend rappeler par le colonel de Bonneval les atrocités qui déshonorent le Führer, et conclut alors par une formule qui n'est pas précisément dans sa bouche une condamnation : « *Ce n'était pas un politicien...* »

Avec ses ombres, le portrait est très beau. Claude Mauriac démontre ainsi que l'on peut nier le passage du temps et rendre à l'histoire d'incomparables services.

JEAN LACOUTURE.

★ Claude Mauriac. « Le Temps immobile ». Tome V : « Aimer de Gaulle ». Grasset, 544 pages, 75 F.

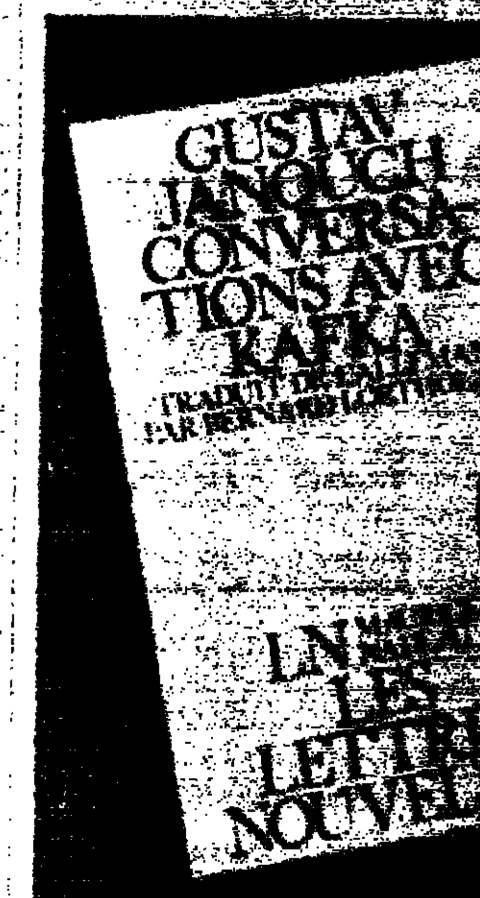
Tome VI : « L'Eternité parfois ». Ed. Belfond, 224 pages, 39 F.

...les allusions de Jean Joubert

ALAIN BOSQUET.

Sayyâb entre l'espoir et la mélancolie

TAHAR BEN JELLOUN.



هكذا من الأصل

poésie

Les allusions de Jean Joubert

LE romancier de *l'Homme de sable*, prix Renaudot 1975, est un poète abondant et reconnu. Il réunit l'ensemble de ses poèmes en un volume de trois cent trente pages, remarquable pour son unité de ton et pour la haute conception qu'il se fait de la parole proférée. Jean Joubert, même s'il hérite de la génération de Pierre Emmanuel et de Jean-Claude Renard un besoin de partir à la recherche de l'absolu ou de ses approches, ne peut concevoir un lyrisme éloquent et épique : sa quête est plus feutrée, plus allusive, quelquefois plus lapidaire dans son expression.

De même, il n'appartient pas encore à la génération des poètes qui remettent en cause le fonctionnement du langage ; le sien est pleinement adapté à une mise en clair de ses propres mystères. Il est donc, historiquement parlant, un des poètes marquants, avec par exemple Roger Kowalski, qui assurent la relève d'une perpétuelle interrogation traduite en un langage qui garde tous ses prestiges traditionnels.

D'un bout à l'autre de ce recueil courent des vers qu'on peut assimiler à des aphorismes : « *L'œil s'ouvre, le soleil. Il est midi sur notre sang.* » Ils rendent parfaitement les hantises et les bonheurs d'un esprit qui évolue entre plusieurs variantes de l'éblouissement devant l'énigme. Celle-ci est partout, pour Jean Joubert. Elle est d'abord dans la finalité de la vie et de la nature.

Quand le poète s'interroge, il a quelque chance de repérer des bribes de réponses, souvent fuyantes, toujours à plusieurs sens : le principal est qu'il continue à s'interroger au sein de paraboles et de symboles qu'il transmet sans en épuiser l'équivoque. Des rapports se créent ainsi entre la conscience et la nature, et aussitôt ils se défont. Chaque arbre, chaque colline, chaque plage ont des significations sur lesquelles rien de précis ne peut être dit, sinon un chant velouté et âpre à la fois.

Peu à peu s'en dégage comme un devoir du poète : il faut accepter l'ambiguïté essentielle, et y trouver non pas l'angoisse mais une certaine noblesse. Le paysage, l'espace, le temps, au lieu de nous paraître hostiles, en deviennent fraternels parce qu'ils ressemblent à notre propre chaos. Il suffit au poète d'y mettre une dimension élégiaque. Les objets aussi participent à ce défi à l'harmonie, dont à la longue doit naître une entente plus hagarde, plus diffuse, plus riche de ne pas se laisser définir.

Quant à l'être aimé, il passe également par une série de métamorphoses et de pertes d'identité, au terme de quoi il acquiert une ampleur étrange, où connaissance et aliénation ne sont plus contradictoires. Un poème d'il y a dix ans concilie remarquablement la dignité et la douleur de cette démarche :

Que sommes-nous parmi ces murailles glacées,
toi la gisante et moi le suppliant,
toi terre rouge et moi la pluie qui rôde,
toi flamme basse auprès du vent courbé ?

Que sommes-nous sur les cimes de fer,
amants perdus dans une nuit fibreuse,
arrachant linges et broussailles
Jusqu'à ce que se lève aux marches violentes
la longue terre de nudité ?

Main de soleil au versant d'une épaule,
parfum d'herbe froissée, ô chevelure,
et cet orage fauve qui s'apaise
dans la chambre de verre maintenant traversée
par l'extrême cri de lumière.

Ainsi cloués sur la blancheur géante,
nous sommes le chaos, la source, la blessure,
et dans le vent ce bruit ancien d'âme qui grince.

ALAIN BOSQUET.

★ LES POEMES 1955-1975, de Jean Joubert. Grasset, 336 p., 45 F.

Sayyâb entre l'espoir et la mélancolie

● *Un visionnaire de la nouvelle poésie arabe.*

C'EST avec Sayyâb que la poésie arabe est entrée dans la modernité, une modernité commune aujourd'hui à des poètes aussi différents que le Syrien Adonis ou le Palestinien Darwich. La vie de Sayyâb fut courte et dure : un tissu de solitude et d'exigence. Il milita dans le parti communiste irakien de 1945 à 1953. Il fut, comme le note André Miquel dans sa présentation, « un communiste désenchanté ».

Né en 1927 à Jaykour, près de Basrah (Irak), « une rigole de papillons nocturnes », Sayyâb mourut à l'âge de trente-sept ans après un long voyage dans le territoire de la maladie et de la douleur. Sa vie fut traversée de rêves inachevés, d'échecs et de désillusions. La déchirure qu'il portait en lui et qui caractérise l'ensemble de ses textes est le fait d'une lucidité radicale oscillant entre lumière et ombre, symboles du bien et du mal. C'est une poésie enracinée dans le quotidien à l'écoute de l'homme pauvre, l'homme exploité partout et toujours.

Entre le romantisme et le néo-réalisme, l'écriture de Sayyâb annonce la rupture et le renouveau. Poète engagé, il fut le visionnaire de la nouvelle poésie arabe. Homme du peuple, modeste, reclus dans sa maladie, il sut donner aux grands mythes de la culture populaire arabe un souffle neuf, celui du rêve de révolution. Sa mélancolie cependant l'emporte souvent sur l'espoir. Ainsi, à l'humanité, il prédit un avenir fiévreux, promis à la haine et autres misères. « *Le poète d'aujourd'hui*, écrivait-il en 1957, *est comme saint Jean, dont les yeux furent dévorés pour avoir vu les sept péchés maîtres du monde.* » Lucide et serein, Sayyâb ferma les yeux sur le monde avec pudeur et discrétion. Il profita d'un silence pour s'en aller. Il faut signaler enfin qu'André Miquel a réussi une très belle traduction, comme en témoigne cet extrait :

« Je suis mort, et un mort ne ment [pas.
Je renie toute pensée
si le cœur n'en est pas la source.
O toi, éclat du jour,
inonde l'Iraq de ton or ! Car c'est [l'argile de l'Iraq
qui fait mon corps, c'est beau [l'Iraq... »

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LE GOLFE ET LE FLEUVE, poèmes de Sayyâb, traduits de l'arabe et présentés par André Miquel. La Bibliothèque arabe, Sindbad, 1 et 3, rue Feutrier, Paris (18e), 96 p., 28 F.

religion

Quand Satan écrit à André Frossard

● *Un diable sur mesure.*

APRES Dieu, le diable. Après les *Mémoires de Jésus*, de Jean-Claude Barreau, voici Satan qui écrit à André Frossard. Moins osé, l'exercice est en outre moins périlleux, car l'auteur peut faire dire impunément tout ce qu'il veut à son correspondant : il n'existe pas de texte de référence analogue à l'Evangile. Lucifer n'a pas commis l'imprudence de s'incarner officiellement. C'est un « *esprit pur* » — déchu — assez inconsistant et un mythe bien commode pour les croyants qui entendent limiter la responsabilité des hommes pécheurs.

Si le diable n'existait pas, il faudrait l'inventer. L'esprit du mal — le Malin — sécurise en même temps qu'il fait peur. A tous les coups, on y gagne. Quel dommage que les talents des exorcistes ne soient pas plus souvent utilisés !

Personne n'enverra de lettres de rectification au journaliste — il reconnait très franchement n'avoir jamais rencontré le diable — qui utilise cet artifice littéraire pour rosser ses propres adversaires et régler ses comptes avec le siècle où la Providence le fait vivre.

La règle du jeu est simple : tout ce que le diable aime, André Frossard, en bon chrétien, le déteste. En conséquence, le vingtième siècle est pour Lucifer « *ce qu'il y a de plus beau* », puisqu'« *il se vautre dans l'irreligion* » ; il croit en faire à sa tête, en réalité il réalise les volontés de Satan « *avec exactitude et célérité* ».

Une interminable liste de péchés

La liste des péchés du monde est interminable. A croire que nous vivons en enfer sans nous en douter. Ses vertus sont pratiquement passées sous silence. Le diable a chaussé des lunettes terriblement sélectives. Il se vante comme il respire ; cette enflure risque d'aboutir au résultat inverse de celui qui est escompté. André Frossard l'a plus ou moins pressenti qui avoue par l'intermédiaire de son héros : « *Les vérités* [contenues dans les lettres] *ne convaincront personne.* »

Personne? C'est beaucoup dire. André Frossard a un public fidèle qui apprécie son humour, ses paradoxes, son agilité verbale, pour tout dire son talent. Mais le talent, il ne faut pas le forcer, et c'est là une tentation subtile à laquelle il est difficile de résister. En définitive, et malgré les apparences, André Frossard finit par être complice de son diable sur mesure, domestiqué, aux réflexes bien conditionnés. Il est même des moments où Satan s'exprime, à peu de chose près, comme Mgr Lefebvre, mais avec plus de brio. Par exemple :

« *L'Eglise penche plus encore que la tour de Pise et je ne vois personne pour la retenir. Ses structures se disloquent et l'évacuation doctrinale sera bientôt achevée. La crosse* [des évêques] *enroulée en point d'interrogation n'est plus qu'un symbole de perplexité dogmatique, et si Jésus-Christ revenait poser la question « Pierre, m'aimes-tu ?* [les évêques], *n'oseraient pas répondre avant d'avoir consulté Ménie Grégoire ! »*

Peut-on badiner avec le diable? Voilà ce qui vient à l'esprit en refermant cet essai pavé de bonnes (?) intentions. On n'empêchera pas nombre de chrétiens — fussent-ils progressistes — de préférer le diable de Léon Bloy ou de Georges Bernanos à ce Lucifer d'opérette quelque peu rabâcheur.

HENRI FESQUET.

★ André Frossard, LES TRENTE-SIX PREUVES DE L'EXISTENCE DU DIABLE. Edit. Albin Michel, 213 pages, 29 F.

lettres étrangères

Thomas Bernhard

(Suite de la page 17.)

Comme Peter Handke dans *le Malheur indifférent* (Gallimard), comme Franz Innerhofer dans *De si belles années* (Gallimard), Thomas Bernhard donne une terrible image de son enfance.

Cela constitue la seconde partie du livre, ou du moins le second développement de l'ouvrage. Les données humaines apparaissent alors comme les sources réelles de la démarche philosophique : une fois encore, sans rupture. La famille, c'est « une tragédie ». Les parents créent pour nous un monde minable et puant, « *ne nous concernant pas, nous détruisant et voulant nous anéantir* ». Il faut changer ces données atroces afin « *que nous puissions finalement nous dire que nous avons, au moins un certain temps, vécu dans notre monde* », et non dans le monde de nos parents ; 90 % des hommes échouent, dit Thomas Bernhard. Et la mère est la plus terrible broyeuse d'êtres. Incapable de spiritualité, comme toutes les femmes, elle enferme un jour son fils dans « la pièce en encorbellement », d'où il doit *mendier* de sortir.

Le processus de la « correction » intervient d'une manière à la fois ultérieure et simultanée, et il a plusieurs sens. Corriger l'existence d'une façon parfaite, c'est se suicider. Mais il y a une autre correction, équivalente. On appelle l'être qui vous est le plus cher au monde, et l'on bâtit pour lui une œuvre parfaite : par exemple le Cône, où Roithamer enfermera la sœur qu'il adore. L'œuvre d'art fait mourir celui qui la crée et celui à qui on la destine. Et pourtant, l'histoire ne s'arrête pas ainsi. Roithamer et sa sœur sont morts. Mais le Cône est là. Et le livre de Thomas Bernhard est là. Et, dans ce livre, il est aussi écrit que l'affreuse perception que Roithamer a eue de sa mère et de son enfance peut, elle aussi, être corrigée. De même, sans doute, que le suicide de Roithamer. Car le véritable processus est une correction de la correction de la correction, et cela n'a point de fin.

Il y a autre chose aussi, c'est l'écriture. Grondante et obsédante comme le bruit de l'Aurach, faite de répétitions et de roulements à la Péguy, elle est structurée par les chiffres et chantante comme une partition : calcul et musique, pour tendre au but final de l'aventure, ce que Thomas Bernhard nomme l'ultime frontière, où il est impossible de vivre, mais où l'on peut demeurer tant que l'on existe.

NICOLE CASANOVA.

★ CORRECTIONS, de Thomas Bernhard, traduit de l'allemand par Albert Kohn. Gallimard. Collection « Du monde entier ». 328 pages, 49 F.

Uwe Johnson et la passion de la comptabilité

La suite des carnets de bord d'une émigrée allemande à New-York confirme l'importance d'Uwe Johnson.

L'ECRIVAIN allemand Uwe Johnson a la passion de la comptabilité. Quand il reçut en 1977 le prix Büchner, attribué à son roman *Une année dans la vie de Gesine Cresspahl*, il stupéfia son auditoire en lui servant, en guise de discours de réception, la liste complète, sous forme de litanies, de toutes les dépenses, y compris un poste spécial pour la préparation du discours en question, auxquelles il comptait affecter les 10 000 marks représentant le montant de cette récompense.

Le deuxième tome d'*Une année dans la vie de Gesine Cresspahl*, qui paraît aujourd'hui en français, ne nous fait grâce, lui non plus, d'aucun détail statistique, depuis le prix des concombres et des rhubarbes achetés par l'héroïne chez son marchand de légumes jusqu'à la température exacte enregistrée à Königsberg en janvier 1938, sans oublier les chiffres de la réduction des populations juives en Pologne pendant la seconde guerre et le dénombrement hebdomadaire des victimes de la guerre du Vietnam.

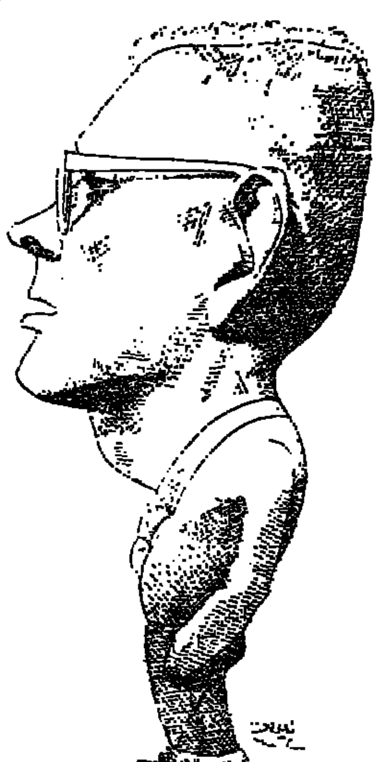
Conçu sous la forme du carnet de bord d'une émigrée allemande à New-York, le premier tome d'*Une année dans la vie de Gesine Cresspahl* nous faisait découvrir (cf. *le Monde* du 27 février 1976) à la fois l'Amérique entre le 20 août et le 19 décembre 1967, agitée par les remous de la guerre du Vietnam et des émeutes noires, et, à travers le récit raconté par l'héroïne, Gesine Cresspahl, à sa fille qui veut absolument savoir la vérité, la chronique des années 1931-1935, depuis la petite ville mecklembourgeoise de Jérichow, sur les bords de la Baltique.

Utilisant le même procédé, le deuxième tome de cette somme (restée à ce jour inachevée, l'auteur ayant été obligé, face à une surabondance de matière, d'ajouter un quatrième tome aux trois initialement prévus) nous révèle, lui, la double histoire parallèle de l'Amérique entre le 20 décembre 1967 et le 19 avril 1968, et de l'Allemagne nazie entre 1935 et 1945.

Récusant aussi bien la conception de la littérature engagée, à la mode en Allemagne, que celle du romancier-arbitre « *regardant passer les balles, tout en scrutant ce qui se passe dans la tête des joueurs* », Jonhson considère que la tâche de l'écrivain est de « *servir d'intermédiaire entre les individus, en leur transmettant les informations qu'ils sont avides de savoir les uns sur les autres* ». Une aspiration qui, sous son apparente modestie, exige de la part d'un auteur une exceptionnelle maîtrise de la forme comme du style.

Pour ce qui est de la forme du présent livre, sans jamais prendre parti, décrivant avec le même détachement l'invasion de New-York par les cancrelats, la « nuit de cristal », l'assassinat du pasteur Martin Luther King, Jonhson *fait preuve*, une fois de plus, d'une sorte de génie pour conférer aux faits, par leur simple confrontation, un pouvoir d'expression presque insoutenable. Pour ce qui est de son style, il est malheureusement difficile d'en juger, tant la traduction laisse (c'est le moins que l'on puisse dire) à désirer.

On ne demande pas à chaque traducteur d'accomplir les prouesses d'un Valery Larbaud face à l'*Ulysse* de Joyce. Mais il n'est pas concevable de prendre la Bohême (en allemand : Böhmen) pour un village, de reprendre littéralement en français le mot : « Windhundbus » (bus-lévrier) employé ironiquement par l'auteur pour désigner les célèbres « Greyhounds » américains, de parler d'une « dissolution » (sic) donnée à un prisonnier de guerre pour qu'il fasse réparer ses bottes, ou d'un « couplage » associant une personne à une autre.



★ Dessin d'ORLIC.

Il n'est pas possible d'ignorer la succession des germanismes (« *Tu veux faire Cresspahl plus fort qu'il n'était* », « *Il avait l'air plus petit que dans le souvenir* »), de ne pas être heurté à chaque instant par les maladresses de style (« *On avait comme portes des portes en métal peint d'une couleur verdâtre* »), les fautes de français (« *Ils n'avaient le droit d'entrer que le midi* »), ou même les phrases purement et simplement incompréhensibles, comme celle où il est question du poète allemand Hans Magnus Enzensberger déclarant que le peuple de Cuba « *avait de la joie une conscience qui était capitale et d'un sens très profond* ».

Faut-il accuser le traducteur (lorsque l'on sait ce que gagnent en général ceux-ci) ? Faut-il plutôt accuser l'éditeur, plus soucieux de voir figurer un nom flatteur à son catalogue que du produit qu'il livre au lecteur ? Un fait est certain : on se plaint avec raison du manque d'intérêt que rencontre chez nous la littérature étrangère, en général, et allemande, en particulier. Il est à craindre que des traductions comme celle de ce roman d'Uwe Johnson ne dégoûtent à jamais ses lecteurs éventuels.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ UNE ANNEE DANS LA VIE DE GESINE CRESSPAHL, d'Uwe Johnson. Traduit de l'allemand par Anne Gaudu. Gallimard, 518 pages, 89 F.

UNE AMÉRICAINE EN TRANSIT

Ginny, passagère burlesque et désarmée d'un voyage non-stop au bout d'elle-même.

LISA ALTHER est née en 1944 aux Etats-Unis, elle est inconnue en France. Le titre de son premier roman, *Ginny*, ne dit pas grand-chose. La jaquette qui recouvre l'ouvrage est hideuse. L'épaisseur du volume peut décourager. Et cependant, il faut tenter le voyage et monter dans la nacelle de cet imposant ballon-sonde qui, par une étonnante dérive, vous emporte dans les complexes courants d'une âme féminine d'aujourd'hui — du septième ciel aux pires turbulences.

Ginny, c'est Virginia, née Babcock, chassée pour adultère par son mari, et qui revient dans son Tennessee natal, à vingt-sept ans, pour assister sa mère gravement malade. Retour au pays et retour en arrière sur l'itinéraire brisé de sa vie, succession de chapitres comme les dates d'un calendrier, saynètes qui vont peu à peu recomposer, pièce par pièce, la personnalité tourmentée d'une jeune femme parvenue aux limites de l'endurance et au bord du suicide.

Fille d'un général dont l'usine fabrique des bombes pour le Vietnam et d'une mère qui aime à composer des épitaphes, Ginny aurait pu devenir une citoyenne comme il faut de cette petite ville du Sud où sa famille est influente. Elle ne se reconnaît guère dans la morale de ses parents et un féroce goût de l'indépendance va la pousser hors des chemins convenus. Elle s'essaiera ainsi à l'amour avec un bellâtre athlétique, surnommé « la bougie d'allumage », idole de l'équipe locale de rugby, avec qui elle doit ruser pour échapper aux consignes de chasteté de l'entraîneur; elle complètera son éducation sexuelle avec un voyou au blouson éclatant, qui faillira la tuer sur sa moto. Assez piètres essais pour affirmer la liberté de son corps.

Entre salade de soja et bourgeons de peyotl

Pour la remettre dans le droit chemin, on l'envoie alors dans un collège chic de la Nouvelle-Angleterre. Une vieille fille essaie de l'enfermer dans Descartes, illusoire application dont la délivrera une lesbienne intrépide, Eddie. Et voici Ginny installée avec elle dans une « ferme de la liberté » où l'on réinvente Thoreau entre salades de soja et bourgeons de peyotl, lieu de refuge des femmes martyres de la phallocratie. L'élément mâle du lieu entre en conflit avec ces suffragettes qui incarnent à ses yeux un défi à la famille et au Seigneur.

Un peu fatiguée des « sœurs », Ginny se laissera séduire par un brave garçon, Ira, ce qui provoquera le suicide d'Eddie. Voici maintenant Ginny mariée : enfant, servitudes domestiques, rapports de bon voisinage et fornication à dates fixes. Ennui et platitudes qui vont la conduire un jour à écouter un déserteur voulant l'initier à la transcendance par le « coït rituel ». Surprise en flagrant délit de nirvana par son mari, Ginny sera chassée avec son mage qu'elle perdra aussitôt de vue.

C'est ainsi qu'elle revient auprès de sa mère mourante, étonnée d'avoir si jeune accompli autant de gâchis avec sa vie et presque malgré elle. C'est en vain qu'elle attendra de cette femme de devoir un ultime conseil sur la mise en pratique du bonheur. Sa mère morte, Ginny partira pour on ne sait où, décidée simplement à ne pas être une morte-vivante.

Avec ses allures de roman-feuilleton comico-héroïque, *Ginny* offre une piquante et tumultueuse synthèse de l'« american way of life » revue et corrigée à la lumière des fantasmes les plus actuels. Equipées sauvages dans le domaine sexuel, contestations et contre-culture, mirages du retour à la nature, croisades anti-phallocratiques, vertige des disciplines orientalo-hippies, quêtes du vrai Ego et basses manœuvres de la libido petite-bourgeoise, tout y est. On passe de *Peyton place* au *Groupe*, des ivresses à la Kerouac à celles d'Erica Jong, mais Lisa Alther nous offre ce pot-pourri des conventions et des anti-conformismes avec un même détachement ironique, une originalité de ton qui lui sont propres. Le trait est aigu, l'observation rapide, narquoise, les tableaux sont habilement contrastés, le dialogue frappe et sonne juste. C'est là un roman nourri de l'air du temps ; il a de la force, du rythme, une verve imagée et cocasse qui nous convainquent d'accompagner jusqu'au bout cette jeune Américaine en transit entre illusions et détresses.

PIERRE KYRIA.

★ GINNY, de Lisa Alther, traduction de G. Magnane, Gallimard, 554 pages, 65 F.



société

« Entre chienne et louve »

● *La verve savoureuse de Michèle Perrein.*

ENTRE chien et loup, c'est le crépuscule. Entre la chienne qui lèche la main et la louve qui mord — là où les femmes semblent en être aujourd'hui — est-ce l'aurore ? L'apparition d'un rapport différent entre la femme et le monde... et donc entre la femme et l'homme ?

A son douzième livre, pour parler des femmes, Michèle Perrein renonce au roman et à ses personnages. Elle se livre elle-même, se situe, décrit sa famille, son enfance, sa jeunesse... Cette analyse du silence, de la contrainte acceptée, de la résignation magnifiée, qu'elle replace dans l'histoire du monde, la romancière la commence par des instantanés personnels.

De petits faits vrais vous font brutalement percevoir votre condition de femme, même quand on a connu une enfance de « garçon manqué », quand on n'a été ni réprimée ni violée, qu'on a juste subi ces banales agressions de copains ou d'inconnus dans la rue et le métro. On rentre tremblante d'avoir été humiliée par le contact d'une main anonyme... et le compagnon sourit avec une affectueuse incompréhension : « *Allons, allons, pas de quoi faire un drame...* » Ce fut pour Michèle Perrein la première faille qui conduira à la séparation du couple.

Donc, elle s'explore, microbe sous le microscope. Puis elle ouvre le champ. Le microscope devient caméra et balaie l'histoire des femmes, qui est une histoire du silence, celle du viol et de la torture qui, d'homme à femme, prend toujours un caractère sexuel. L'histoire des sorcières — dont seul Michelet osa dire qu'elles avaient tenté de prendre le pouvoir de la parole, le pouvoir de l'esprit. Michèle Perrein, dans *Gemma Lapidaire*, a conté l'aventure tragique de villageoises qui s'étaient donné droit de voir, de prédire, de guérir et ont été déclarées sorcières. Est-ce un hasard ? Le récit fut mal compris.

Pour comprendre ce qui advient aux femmes, il faut explorer la violence des hommes. Prenons la plus spectaculaire : le nazisme. Pour s'en débarrasser, on l'enferme dans des circonstances, dans un pays : l'Allemagne. On repousse ainsi l'horreur loin de soi. Mais si, une fois sondés les fantasmes, les rêves, les pulsions, la volonté de puissance, on devait s'avouer : « *Nous sommes tous des nazis allemands* » ou, du moins, nous pouvons le devenir. Les jeunes de chez Baader refusent de voir que leur violence est symétrique de l'autre, la monstrueuse violence des pères qu'ils répudient... et que leur mauvaise conscience reproduit.

Pour que ce soit l'aurore

On peut ne pas toujours être d'accord avec les positions prises par Michèle Perrein, se refuser à participer aux guerres mais aussi aux actions et manifestations qui sont organisées par les hommes et selon leurs critères ? Oui... et non. Quand — du fait des hommes, effectivement — votre patrie — constituée et gouvernée par des hommes, c'est vrai — se trouve envahie, vous avez beau n'avoir pas été consultée, n'avoir pas voulu cela, vous êtes tout aussi humiliée, brimée, menacée que les hommes ; et par là responsable. Même chose pour l'injustice sociale. Etre consciente de notre condition c'est lutter *aussi* contre cela en s'alliant aux hommes... sans se fondre dans leurs organisations.

Grave, ce livre est écrit avec le brio, la verve savoureuse qu'on connaît à cette romancière si charnellement enracinée. Il oblige à se mettre en question, à passer en revue nos consentements aux violences héritées ou acquises, nos résignations, nos ruses, nos coupables indolences. Tonique, il montre que, les relations maître-serviteur ayant changé, la mise-en-second de la femme, pour être millénaire, n'est nullement fatale. Entre chienne et louve, pour que ce soit l'aurore, il faut frayer le chemin d'un pouvoir sans violence, c'est-à-dire — excusez du peu mais c'est là le prix — inventer.

DOMINIQUE DESANTI.

★ ENTRE CHIENNE ET LOUVE, de Michèle Perrein. Ed. Grasset, 258 p., 39 F.

La Mère de Pondichéry

● *Une vie selon la philosophie de Shri Aurobindo.*

LA Mère de Pondichéry aurait fêté, le 21 février, le centenaire de sa naissance, si elle n'avait « *quitté son corps* » (selon l'expression traditionnelle indienne) il y a quatre ans. Elle s'était installée en Inde dès 1920, au côté de Shri Aurobindo (1) (qu'elle avait connu six ans plus tôt). La Mère avait fondé un organise (l'ashram) dont les recherches complexes reposaient sur la philosophie de Shri Aurobindo : celui-ci reconnaissait en elle son égale, sa contrepartie idéologique, son exégète. Cet ashram considéré (notamment par Nehru) comme un laboratoire pilote tourné vers la pédagogie, l'urbanisme, la psychologie, la quête socio-spirituelle, a accepté en permanence deux mille hommes, femmes et enfants de toute origine, et quelques milliers d'autres qui y ont effectué des stages plus ou moins longs, pour en diffuser — parfois à leur insu — un style différent (sinon supérieur) de penser et d'agir.

Contrairement à Shri Aurobindo, qui a laissé une œuvre monumentale, la Mère n'a enseigné que par son exemple, que par ses actes et ses réalisations. Une vie désintéressée, transparente, apparemment matérialiste ! Elle avait voulu mettre fin à la conception erronée que le pratiquant spirituel doit mépriser la vie matérielle : elle y était parvenue. Le rendement des rizières de l'ashram laissait, par exemple, un surplus dont elle faisait don au gouvernement indien. Elle employait, dans des conditions exceptionnellement bonnes, quelques milliers de gens du pays qui, avant la création de l'ashram, vivaient dans un désert commercial et culturel. Ainsi, au lieu de fonder une institution de plus, vouée à la charité facile — dans le contexte d'un pays victime d'abus économiques colonialistes, — elle apprenait à ceux qui gravitaient autour de son « entreprise florissante » à ne plus compter sur l'aumône fortuite d'un poisson, mais à vouloir le pêcher eux-mêmes.

Désintéressée ? Absolument. Le 10 février 1933, elle écrivait à son fils, polytechnicien : « *J'aimerais à te montrer notre établissement. Il vient de s'accroître de quatre maisons que j'ai achetées en mon nom pour la facilité des écritures ; mais il va sans dire qu'elles ne m'appartiennent pas... L'ashram, avec tous ses biens mobiliers et immobiliers, appartient à Shri Aurobindo, c'est avec son argent que je fais face aux dépenses presque formidables qu'il représente (notre budget annuel est (...d') environ 650 000 francs) ; et si mon nom paraît en certaines occasions (comptes en banque, achats de maisons, automobiles, etc.), c'est, comme je te l'ai déjà dit, pour la convenance des écritures puisque c'est moi qui « manage » tout.* »

Bien qu'apparemment matérialiste, dès 1926 la Mère obtenait de Shri Aurobindo la charge spirituelle de ses disciples. Puis cette mission exclusive à partir de 1950 (depuis que le Maître n'était plus de ce monde) : entraîner une nouvelle génération de chercheurs à se connaître, à connaître et représenter l'enseignement de Shri Aurobindo, à participer à la création d'une nouvelle humanité. Se mieux connaître pour mieux se maîtriser, transformer toute faiblesse en force, tout déséquilibre en harmonie. C'est de la rupture entre le corps (inerte, opaque, récalcitrant) et les facultés qu'il héberge que proviennent les maladies, le vieillissement et — pourquoi pas ? — la mort. Assainir ce corps et lui insuffler une lucidité de plus en plus aiguë c'était sur ce point que portait son effort perspicace. Dépasser, dans un processus évolutif, ce dernier état connu de l'« humain » soumis à la procréation animale et à la brutalité de la mort : là lui semblait résider la dignité de l'homme. Cette volonté constituait la clé de voûte de la superstructure ésotérique qu'elle appelait, avec l'auteur de *la Vie divine*, le « Yoga intégral ».

C'est l'aventure de cette transformation radicale vécue par la Mère que relate, dans un style très personnel, Satprem dans sa trilogie (chez Robert Laffont). Malgré la dévotion et la fidélité de l'exégète, cet ouvrage est à lire avec précaution : une certaine misanthropie et un pessimisme totalement étrangers à la Mère marquent cet ouvrage en profondeur. « *La raison fut une aide ; la raison est l'entrave* », dirait Shri Aurobindo.

PRITHWINDRA MUKHERJEE.

(1) Albin Michel vient de publier le tome 12 des œuvres complètes de Shri Aurobindo : *Réponses*, « 680 lettres à ses disciples ». Textes groupés, traduits et préfacés par Jean Herbert.

histoire

Un économiste à visage humain

● *Le socialisme ne s'accomplira qu'en supprimant la monnaie.*

EN un temps de sondages et d'informatique, de pourcentages et de statistiques, René Sédillot incarne une famille d'économistes libéraux menacée de disparaître : celle des techniciens demeurés humanistes au milieu des calculs. A la gestion de l'imprévisible fondée sur une mathématique aussi arrogante qu'incertaine, il préfère les certitudes stables de la morale et de l'histoire. L'une et l'autre lui donnent des convictions qu'il développe d'une plume alerte et malicieuse, dans des ouvrages composés suivant des méthodes et un esprit traditionnels, pour ne pas dire traditionalistes.

Celui qu'il consacre aux innombrables et diverses expériences capitalistes tentées depuis l'époque pharaonique jusqu'à nos jours entend bien établir, avec discrétion mais vigueur, la supériorité de ce bon vieux capitalisme. L'auteur expose donc sans en omettre un seul les échecs de toutes les formes de collectivisme esquissées à travers le temps et l'espace. La simple existence de la monnaie en condamne à ses yeux le principe. Pour lui, « *l'outil monétaire... en permettant de capitaliser* » ouvre tôt ou tard « *la voie au capitalisme* ». Faute de rompre avec lui, les socialismes échoueront toujours.

Quoi qu'il pense de leurs idées, l'auteur ne reporte pas sur les individus l'aversion qu'il éprouve envers les doctrines.

Le prêche de Condorcet

Au terme d'un long voyage à travers l'Egypte, la Chine, l'Inde, l'Amérique anciennes et leurs organisations communautaires, il brosse, de Babeuf à Karl Marx, quelques portraits de prophètes socialistes souvent aimables et parfaitement équilibrés. « *Il est trop facile, après coup, de le dénoncer sans nuances* », écrit-il même au profit d'un certain Staline. Peu d'anciens staliniens se permettent aujourd'hui autant d'obligeance. Pour la période contemporaine, le chapitre consacré à l'Afrique souffre d'une connaissance trop sommaire du terrain.

Des citations nombreuses, bien choisies, souvent savoureuses, rendent agréable la lecture de cette grosse étude. « *Pauvres, si vous avez faim, travaillez pour le riche : il vous associera à sa richesse* », prêchait ainsi Condorcet, ardent apôtre de 1789. Ce propos et quelques autres rappellent opportunément quels équivoques charrient parfois les révolutions. Pour René Sédillot, leurs chances n'en subsisteront pas moins « *aussi longtemps que les hommes aspireront à un sort différent et meilleur, et que les mots justice, égalité, communauté, garderont leur pouvoir de séduction* ». C'est la raison même.

GILBERT COMTE.

★ HISTOIRE DES SOCIALISMES, de René Sédillot, Fayard, 468 pages, 62 F.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Francis HAGUENAUER,
Le bâtonnier et Mme Gérard CAHN,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Véronique et Jean-Yves,

qui sera célébré le 5 mars 1978 à Colmar.

5, rue Mallet-Stevens, Paris (16e).
19, rue du 1er-Cuirassier,
68000 Colmar.

Décès

François BÉNARD

Nous apprenons la mort de

M. François BÉNARD,
député (P.R.) de l'Oise
(5e circonscription),
président du conseil général,
décédé dans la nuit du 1er au 2 mars.

[M. François Bénard était né le 28 janvier 1903, à Feuquières (Oise). Il était maire de Saint-Omer depuis 1929, conseiller général depuis 1931 et président du conseil général de l'Oise depuis 1948. Elu député de l'Oise sous l'étiquette R.G.D. (Rassemblement de la gauche démocratique) en 1956, il fut constamment réélu ensuite sous l'étiquette U.N.R. puis U.D.R. Il quitta ce groupe en mai 1969, après avoir appelé à voter « non » au référendum sur les régions, mais anima le comité départemental de soutien à la candidature de Georges Pompidou. Après sa réélection, en mars 1973, M. François Bénard s'était inscrit au groupe « Union centriste » où siégeaient des députés C.D.P. et certains élus « prêtés » par l'U.D.R. En 1974, lors de la fusion de ce groupe avec celui des réformateurs, M. Bénard avait adhéré au groupe républicain indépendent, devenu celui du parti républicain.

Il avait renoncé à se présenter aux prochaines législatives et M. René Lenoir, secrétaire d'Etat, tente de lui succéder.]

Maurice VAUSSARD

— La famille Vaussard,
M. Georges Zumbiehl et Mme, née Guédy-Vaussard, et leurs enfants,
M. et Mme Louis Testenoire,
Le colonel et Mme René Dupuis et leurs enfants,
M. et Mme René Leclerc et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Maurice VAUSSARD,
écrivain,
ancien vice-président de Pax Christi,
ancien directeur
de l'Institut français de Milan.

Les obsèques auront lieu à l'église Saint-Sulpice (chapelle de la Vierge), le lundi 6 mars, à 10 h. 30.
Inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
44, rue Diderot, 94300 Vincennes.
1, rue Godefroy, 69006 Lyon.

(*Lire page 36.*)

— M. et Mme François Caze et Théophile,
font part du décès accidentel de leur fils et frère,

Antonin,

à l'âge de quatre ans.
Toutens, 31460 Caraman.

— M. et Mme Robert Croquez,
Me Jean Croquez et Mme,
Nicolas Croquez,
Melle Brigitte Croquez,
Mme Albert Croquez,
Me Jacques Croquez, avocat à la cour de Paris et Mme,
M. et Mme Dacheux,
M. et Mme Berkowitch,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe-Albert CROQUEZ,

survenu subitement en son domicile, à Paris, dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 février en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, à Paris, et l'inhumation au cimetière de l'Est à Lille, dans le caveau de famille.
9, rue Saint-Dominique,
03200 Vichy.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert DUCROT,

survenu à Paris le 1er mars, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de :
Mme Félix Moussy,
Mme André Meunier,
Mme Marguerite Millerioux,
Mlle Odette Félix,
M. et Mme Alexandre Reisinger, et leurs enfants,
M. et Mme Marchon et leurs enfants,
Ses cousins et cousines,
M. et Mme Robert-Decoster et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Derne et leurs enfants,
Ses filleules.
Le service religieux sera célébré, le vendredi 3 mars, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ambroise, 71 bis, boulevard Voltaire.
Famille Decoster,
52, rue Truffaut, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu à La Rochelle de

Mme Charles GATAU,
née Jeanne Reboulleau.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 9 janvier 1978.

La famille, profondément touchée par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès, prie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs, se sont associées à leur deuil, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mme Marcel Lecoin,
M. et Mme Jean-Pierre Lecoin,
Et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel LECOIN,
maître de recherches honoraire
au C.N.R.S.,

leur époux, père et grand-père, survenu le 24 février dans sa soixante et onzième année à Villejuif (94800).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 2 mars, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e.

8, rue des Coquarts,
92220 Bagneux.

[Né en 1908, Marcel Lecoin, docteur ès sciences, était maître de recherches au C.N.R.S. à la division de physique expérimentale de l'Institut de physique nucléaire — d'Orsay — et spécialisé dans l'étude du rayonnement bêta, en métrologie des radio-éléments et en micro-calorimétrie.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. l'abbé André LYONNET,
premier vicaire
de Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine,

dans sa soixante-douzième année et la cinquante-troisième de son ministère dans le diocèse de Paris.

De la part de :
M. Jean Lyonnet, son frère, conseiller honoraire à la cour d'appel d'Orléans et de Mme, née Marguerite Barreau, sa belle-sœur,
Du clergé de Saint-Pierre de Neuilly et des diocèses de Paris et de Nanterre,
De ses neveux, nièces, cousins, et cousines,
De tous ses anciens et anciennes amis et dirigés.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, le samedi 4 mars, à 8 h. 45. L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Dornecy (Nièvre).

Ni fleurs ni couronnes.

104, rue Charles-Baubaire,
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle.
90, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— La direction et les collaborateurs de l'armement L. Martin ont le regret d'annoncer le décès, dans sa cent-deuxième année, de

M. Louis, Gustave MARTIN,
ancien capitaine au long cours,
armateur,
fondateur de l'armement L. Martin,
président honoraire
de la Compagnie franco-camerounaise
de navigation.

Le service religieux aura lieu le samedi 4 mars, à 14 h. 30, en l'église de Tesse-Froulay par Couterne (Orne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Philippe Ohresser et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Ohresser et leurs enfants,
M. et Mme François Ohresser et leur fils,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Raymond Finck, sa sœur,
Mme Jean Ohresser,
Et M. et Mme Jacques Taupin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre OHRESSER,

survenu le 26 février 1978, à l'âge de soixante-dix ans.
L'inhumation et la cérémonie religieuse auront lieu le 8 mars à Saint-Siffret (Gard).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Es La Rouvière,
83, boulevard du Redon,
13009 Marseille.

— Mme et M. Pierre Payen,
Leurs enfants, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Robert PAYEN,

survenu le 26 février 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées le 1er mars 1978, à Arcis-sur-Aube.
Trésorerie générale des Alpes de Haute-Provence.
22, boulevard Victor-Hugo,
04000 Digne.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Albert PEETERS,
inspecteur général honoraire
de l'enseignement moyen belge,
directeur honoraire
de l'Ecole européenne de Bruxelles,

survenu à Uccle, dans sa quatre-vingtième année.
Les funérailles suivies de l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.
1180 Bruxelles,
Avenue de Messidor, 190.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu en son domicile, le 27 février, de

Mme Charles SCHULMANN,
née Suzanne Bernard,

à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
De la part de ses enfants :
M. Robert Schulmann,
M. et Mme Jean Schulmann,
M. et Mme Claude Schulmann, de leurs enfants et petits-enfants,
De sa belle-sœur, Mme Gaston Schulmann, de ses enfants et petits-enfants.

Remerciements

— La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine lors des décès de

Mme Louis MICHAUD,
et de
M. Louis MICHAUD,
née Elisabeth Delahaye.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

Samedi 4 mars, à 14 h. 30, université de Paris - X, salle C 26, M. René Virgoulay : « Blondel et le modernisme ».

Communications diverses

— Deux manifestations sont organisées en hommage aux combattants de l'Armée française qui luttèrent en Indochine, lors du coup de force japonais le 9-10 mars 1945, aux résistants ou déportés, le samedi 4 mars, à l'Arc de Triomphe, à 18 heures ; le dimanche 5 mars, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, messe célébrée par Mgr Seitz, dernier évêque français du Vietnam.

Déjeuner « baguettes » à la Rose d'Asie, 16, avenue de Clichy, 75018 Paris.

Inscriptions à l'A.N.A.I., 12, rue Vézelay, 75008 Paris. Tél. : 522-79-71 ; ou bien auprès de M. Aerts, Laboratoires Beaufour, 25, rue Spontini, 75116 Paris. Tél. : 296-47-08.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 2 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

21 h. 15, Série dramatique : Jean-Christophe (première partie : L'aube), d'après Romain Rolland, adaptation Cl. Mourthe et F. Villiers, réal. F. Villiers, avec D. Hinz, G. Moller, P. Luhr, W. Semmelrogge, B. Schier, A. Betz, M. Berlin.

22 h. 10, Titre courant : avec Mme Marie Romain-Rolland, veuve de l'écrivain ; 22 h. 20, Allons au cinéma (spécial cinéma italien).

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

21 h. 5, FILM : LE PERE TRANQUILLE, de Noël-Noël et R. Clément (1946), avec Noël-Noël, C. Olivier, N. Alari, J. Artur, J. Varas (rediff., N.).

Dans une ville de Charente, sous l'occupation allemande, un petit bourgeois pantouflard est, à l'insu de tous, le chef d'un réseau de résistance.

22 h. 40, Série documentaire : *Légendaires* (Les faiseurs de mort), de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot. Réal., A. Léonard.

La légende des Mazzeri, ces hommes qui entretiennent des rapports secrets avec la mort en Corse.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : A pierre fendre, de S. Leroy et M. Gérard (prod. FR 3 Lyon) ; 20 h., Les jeux.

21 h. 10, FILM (un film, un auteur) : SI C'ETAIT A REFAIRE, de C. Lelouch (1976), avec A. Aimée, C. Deneuve, Ch. Denner, N. Arestrup, F. Huster.

Après quinze ans de réclusion, une femme retrouve l'enfant qu'elle s'est fait faire en prison et qui a été élevé loin d'elle.

22 h. 45, Journal.
23 h., Un événement.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « Douchetchka » ; 19 h. 25, Biologie et médecine : Le tabac et la santé ;

20 h., « Nuits de prince », d'après le roman de J. Kessel, avec E. Dandry, M. Sarcey, A. Weber, réal. G. Godebert ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Animation ; à 22 h. 35, Cinéastes sans images : Michèle Rosier.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazines ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés... Haydn à Londres : Pleyel, Haydn ;

20 h. 30, Cycle symphonique en direct du grand auditorium... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. U. Segal, avec P. Hirshorn, violon : « Les stigmatisés », prélude (F. Schreker), « Concerto pour violon » (A. Berg), « Symphonie n° 1, Titan » (Mahler) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Enseigne pour une école de mouettes : Murail ; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bonté... « Le délire des doigts » : Schubert, Brahms ; 1 h., Enseigne pour une école de mouettes : Farnaby, Poulenc, H. Wolff, Stravinski, G. Viotti.

VENDREDI 3 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Emission pédagogique (repr. à 14 h. 25).

14 h. 55, FILM : LE PLUS JOLI PECHE DU MONDE, de G. Grangier (1951), avec G. Marchal, D. Robin, M. Mercadier, B. Lajarrige, N. Roquevert (N.).

Une orpheline, qui voulait se lancer dans la galanterie, trouve le grand amour et un mari après pas mal de mésaventures.
Une comédie légère, adroitement réalisée. Le charme rétrospectif des années 50.

16 h. 15, Pour les enfants : Spécial vacances (à 17 h. 25, Les infos) ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 27, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La Passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

21 h. 10, Au théâtre ce soir : « Je viendrai comme un voleur », de G. de Tervagne, avec M. Dalmès, A. Simigalia, G. Barray.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série française : Dossiers danger immédiat ; 16 h. 3, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Peintres de notre temps (Schlosser) ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

21 h. 5, Feuilleton : Les Eygletière ; 22 h. 5, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (journaux intimes).

Avec MM. J. de Bourbon-Busset (Tu ne mourras pas) ; *F. Chalais* (Une année pas comme les autres) ; *J. Chancel* (le Temps d'un regard) ; *M. Jouhandeau* (la Mort d'Elise) ; *Cl. Mauriac* (Aimer de Gaulle, l'Eternité parfois).

23 h. 15, Journal.

23 h. 20, FILM (ciné-club) : LOS OLVIDADOS, de L. Buñuel (1950), avec A. Mejia, R. Cobo, M. Inclan, E. Inda, A. Delia Fuentès (N.).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Les beaux récits de la Hulotte, de J. Bonneau et O. Collet (prod. FR 3 Nancy) ; 20 h., Les jeux.

21 h. 10, Série documentaire : La qualité de l'avenir (neuvième partie : La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques).

22 h. 10, Série documentaire : Les maîtres d'œuvre (Quand les verriers ressouffleront), de J. Lallier et M. Tosello.

23 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Rivière du hibou et autres contes », de Ambrose Bierce ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : L'érémitisme ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « l'Evêque » ; 19 h. 25, Les grandes aventures de la science moderne ;

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : « Le savoir-manger », avec les docteurs Creff, Apfelbaum, et Tchobroutsky ; 21 h. 30, Musique de chambre : Chopin, Liszt, Casadesus, Dubrovay, Durko ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 30, Animation ; 22 h. 35, Cinéastes sans images : Nadine Trintignant.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : J. Strauss, Lehar, Hagen ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Haendel ; 15 h. 30, Musiques d'ailleurs... Norvège : Grieg, Kvandal, Bull, Berge, Arnestad ; 17 h., Postlude : Penderecki, Stravinski, J.T. Williams ; 18 h. 2, Musiques magazines ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : Haydn à Londres ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre national de France, dir. J. Loughram, avec G. Graffman, piano : « Concerto pour piano n° 20 en ré mineur opus 466 » (Mozart), « Symphonie n° 4 opus 95, Romantique » (Bruckner) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus : Erich Kleiber ; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bonté : Le délire des doigts : Schubert, Beethoven, Liebermann, Poulenc, Liszt.

AUTOMOBILE

AU SALON DE GENÈVE — Encore et toujours les Japonais

De notre envoyé spécial

Genève. — Cinq cent mille visiteurs sont attendus au 48e Salon de l'automobile de Genève, qui ouvre officiellement ses portes ce jeudi 2 mars. Même si les organisateurs du « show » indiquent le contraire, les quatre-vingt-huit marques de voitures de tourisme qui occupent les stands ont présenté peu de nouveautés.

Après le tassement qu'a connu, comme les autres, le marché suisse, entre 1973 et 1975, les immatriculations de voitures neuves ont repris leur ascension pour atteindre, en 1977, 224 201 unités (+ 14,9 %), l'année record restant 1972 avec 258 912 unités. L'année 1978, dans la conjoncture monétaire que l'on connaît, s'annonce bien, et les constructeurs font, on s'en doute, assaut d'amabilités, les Japonais tout spécialement, qui, en 1977, ont légèrement dépassé les Italiens sur le marché local (12,5 % en part du marché, contre 12,4 % pour les marques italiennes), prenant la troisième place derrière l'Allemagne (45,5 % du marché) et la France (20,5 %). Progression importante puisque, en 1976, les Japonais ne détenaient que 8,9 % du marché.

Cette pression japonaise a été, une fois encore, soulignée à Genève, notamment par M. Tufarelli, responsable du secteur automobile Fiat. Ce dernier, dans une conférence de presse, s'est inquiété de l'action du Japon, qui, selon lui, a amené un déséquilibre du système général de l'automobile. Pour faire face à ce danger, M. Tufarelli estime que les constructeurs européens devraient repousser toute tentation de protectionnisme et promouvoir la définition au niveau communautaire d'une directive générale de politique industrielle et commerciale, ceci dans le plein respect du libre-échange. « *La principale source de faiblesse pour les constructeurs européens est, en effet*, a déclaré le représentant de la Fiat, *la fragmentation de leur système industriel, l'isolement au sein duquel naissent les initiatives, la persistance d'optiques nationales souvent étroites, l'absence d'une attitude commune vis-à-vis des principaux problèmes.* » (Voir *le Monde* du 2 mars.)

De fait, les deux principales firmes nippones présentent ici les seuls modèles encore inconnus en Europe : les Sunny de Datsun, issues de la série 120 Y, livrables en trois versions (berline, coupé et break) avec moteur de 1170 cm3 ou 1397 cm3, véhicules assez traditionnels, agrémentés de rétroviseurs insolents et la Starlet de Toyota une 1000 cm3 disponible avec quatre vitesses ou cinq vitesses.

En revanche, du côté des marques françaises, le tout dernier modèle de la production nationale, la Renault 18, est absent du stand de la Régie, mais les 305 et 604 TI de Peugeot, les Horizons de Simca-Chrysler, la Renault 4 GTL et la 5 automatique constituent des « premières » pour la Suisse comme la nouvelle gamme 131 de Fiat, les nouvelles Capri de Ford ou les Opel Senator et Monza. Ce sont là des modèles déjà connus — même s'ils n'ont pas toujours été présentés au public dans le cadre d'un salon — et sur le point d'être livrés sur les marchés si ce n'est déjà fait.

Comme il se doit toutefois, une surprise est intervenue ici : la présentation sous la marque Function Car d'un minibus banalisé, doté d'un équipement de télécommunication et d'un dispositif de « haute sécurité ». On l'aura deviné, il s'agit d'un véhicule monté sur châssis Mercedes destiné aux milliardaires inquiets de leur sécurité. M. Akram Ojjeh en personne, intéressé à l'affaire, l'a présenté, et trente de ces chars de combat luxueux sont déjà inscrits sur les carnets de commandes de la firme suisse qui les produit...

CLAUDE LAMOTTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 2 MARS

La campagne officielle

● TF 1, A 2, FR 3, France-Inter, 8 h. 35 : M. Paul Laurent et Mme Marie-Thérès Goutmann s'expriment pour le P.C. (neuf minutes) ; la parole est ensuite à MM. Nicolas Sarkozy et François Morice pour le R.P.R. (neuf minutes) ; Mme Arlette Laguiller parle ensuite pour Lutte ouvrière (sept minutes), puis Mme Odette Poncet et M. Philippe Pignard s'expriment au nom de la Ligue communiste révolutionnaire.

⁂

— *Alain Lancelot*, professeur à l'Institut d'études politiques, analyse la situation dans les circonscriptions de la région parisienne, sur FR 3, à 19 heures.

— Un débat régional « Normandie » oppose *M. Roland Leroy*, secrétaire du comité central du P.C., et *M. Michel d'Ornano*, ministre de la culture et de l'environnement, sur R.T.L., à 20 h. 30.

— *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, participe à l'émission « Dans le sillage de... » de R.-M.-C., à 22 h. 40.
Europe 1, à 9heures.

VENDREDI 3 MARS

La campagne officielle

● TF 1, A 2, FR 3, France-Inter, 8 h. 35 : M. Serge Cattelin parle au nom de l'Action républicaine indépendante et libérale (sept minutes) ; M. Maurice Ligot s'exprime ensuite pour le Centre national des indépendants paysans (7 minutes) ; la parole est ensuite à l'Union pour la démocratie française (neuf minutes) : MM. Alain Bombard, Michel Rocard et Mme Edwige Avice parlent ensuite pour le parti socialiste et les radicaux de gauche (neuf minutes).

⁂

— Ivan Levaï reçoit *M. Raymond Marcellin*, ancien ministre, sénateur (R.I.) du Morbihan, sur Europe 1, à 8 h. 30.

— Un gros plan est consacré à *M. Bertrand Motte*, président du Centre national des indépendants et paysans, sur R.T.L., à 8 h. 30.

— Denise Fabre interroge *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, sur Europe 1, à 9 heures.

— *MM. Louis Mermaz*, membre du secrétariat du P.S., et *Jérôme Monod*, secrétaire général du R.P.R., parlent de la « décentralisation », sur R.M.C., à 13 h. 20.

— Un débat sur « les institutions et les libertés » oppose *MM. Michel d'Ornano*, ministre de la culture et de l'environnement, et *Alexandre Sanguinetti*, membre du bureau exécutif du R.P.R., à *MM. Roland Leroy*, secrétaire du comité central du P.C., et *Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, sur Europe 1, à 19 heures.

— En direct de Bordeaux, *M. Jacques Chaban-Delmas*, ancien premier ministre, maire de Bordeaux, répond aux questions des journalistes de R.M.C., à 19 heures.

— Au cours d'un débat régional « Pays de la Loire », *M. Georges Lemoine*, maire (P.S.) de Chartres, fait face à *M. Jacques Douffiagues*, délégué général du R.P.R., sur R.T.L., à 20 h. 30.

● *S.V.P. France-Culture.* — Radio-France vient de mettre une ligne téléphonique à la disposition des auditeurs de France-Culture. Ceux-ci peuvent désormais appeler le 524-19-19 chaque jour, du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures, pour obtenir tous les renseignements concernant les programmes de la chaîne.

● Pour la première fois, Antenne 2 assurera une animation permanente au Salon de l'agriculture, du 5 au 12 mars, porte de Versailles.

Les visiteurs pourront assister chaque jour de 9 à 19 heures aux projections de reportages sur l'agriculture et le monde rural.

L'émission quotidienne « C'est la vie », présentée par Noël Mamère à 18 h. 40, consacrera au Salon deux reportages en direct.

Le Monde

culture

Théâtre

Le bestiaire du groupe T.S.E.

La Chatte vient d'Argentine

Au Théâtre Montparnasse, le groupe T.S.E. reprend *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, conte de fées, féerie de la perfection, de Geneviève Serreau d'après Balzac et Grandville. Par leurs masques, les comédiens révèlent les ambiguïtés d'un monde où les humains montrent les caractères des animaux domestiqués. Nous verrons et reverrons comment la petite chatte blanche si jolie qu'on la nommait Beauty devient une lady et comment son amour détruit en fait un auteur de best-seller... Ballade mélancolique.

Pulpeuse et fondante, Beauty s'appelle Marilu Marini (née à Mar del Plata en Argentine de mère allemande et de père italien : « *Des archétypes*, dit-elle. *Ma mère aime que chaque chose soit à sa place, mon père est tout ce qu'un Italien peut être. Il faisait de la pêche en Patagonie, il faisait fortune et je le voyais peu. Mar del Plata est triste en hiver. J'avais beaucoup de temps pour être seule avec mon imagination. Je jouais au théâtre. Comme j'étais timide, que j'avais beaucoup de mal à parler, j'ai appris la danse.* »

Marilu Marini danse à Buenos-Aires, fréquente les milieux des galeries où elle rencontre Alfredo Arias. Elle fait partie du premier groupe T.S.E. Elle s'en éloigne « *pour des raisons d'amour* », devient comédienne, apprend à parler : « *J'ai découvert la jouissance de voir que cette partie de moi qui était restée muette pouvait provoquer les mêmes émotions qu'un geste bien fini, bien cadré* ». Marilu Marini ne croit pas à l'inspiration, sans l'apport d'un travail quotidien minutieux d'une précision militaire. « *C'est comme les exercices à la barre, on doit les faire même si on n'a pas dormi la nuit précédente. Mais quel plaisir quand on réussit une belle pirouette...* »

Après le corps et la parole, voilà que Marilu Marini découvre la musique : elle chante dans une pièce sur Eric Satie, un de ses grands amours « *parce qu'il raconte les choses les plus tristes sur lui avec une telle dignité !* »... Quand Arias lui demande de rejoindre le T.S.E. à Paris, elle quitte son pays sans trop de regrets. « *J'aime travailler avec Alfredo, il sait exactement ce qu'il veut. Il sait jouer des conventions théâtrales auxquelles on ne peut pas échapper. Le théâtre est cruel quand on ne le sert pas, il vous repousse. Pour travailler avec Alfredo, il faut entrer complètement dans sa conception du spectacle : une réalité irréelle que nous créons avec des signes très simples, très clairs. L'économie des signes exige que l'acteur prenne sa force au plus profond de lui et qu'il la dirige avec beaucoup de sûreté, sinon il est à côté, tout seul.* »

« *Pour* les Peines de cœur, *chacun a inventé sa gestuelle. Avec les masques, ce sont les mouvements, les attitudes qui font croire à l'expressivité. Chacun a déterminé sa manière de faire croire à l'animal-homme ou à l'homme-animal selon la dialectique qui s'impose. Le spectacle est le domaine de l'illusion et nous en montrons la réalité : la toile, les planches et nous, dans un très subtil équilibre personnage-personne. Et là, le plaisir est double, comme les personnages.* »

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Montparnasse, à 20 h. 30.

Deux « Cerisaie » à Londres

Pourquoi Tchékhov est-il l'auteur étranger le plus populaire et le plus joué en Angleterre ? Peut-être, comme on l'a dit souvent, parce qu'on trouve encore ici les vestiges d'une société vivant à la campagne, à peine sortie du dix-neuvième siècle, à laquelle les personnages tchékhoviens sont familiers.

Ainsi, à quelques jours d'intervalle, deux *Cerisaie* ont été présentées à Londres. Celle de Peter Gills, dans le faubourg d'Hammersmith, est une production austère, spartiate, sans décors ni accessoires, jouée sur une scène immense, sur laquelle les acteurs doivent courir pour ne pas rater leur sortie... L'autre, très attendue — celle de Peter Hall, au Théâtre national — a été montée sans lésiner et offre une belle « affiche » : Dorothy Tutin, Albert Finney, Ralf Richardson, à la tête d'une troupe excellente et éprouvée. Les critiques ont pourtant préféré dans l'ensemble le dénuement de Peter Gills.

Respectueux du texte et des intentions de l'auteur, Peter Hall a lourdement souligné qu'il s'agissait bien d'une comédie et non d'une tragédie. Mais la dimension russe des personnages est absente. Leur légèreté, leur vanité, leur inconséquence frivole, sont mises en évidence au point d'éclipser les moments d'émotion, la confusion et les débordements sentimentaux de ces Slaves chaleureux.

Le Théâtre national est si riche de talents qu'il a pu s'offrir de confier un petit rôle, celui du vieux domestique, Firs, au grand acteur Ralf Richardson (le Théâtre d'art de Moscou en avait fait autant avec Alexei Gribov). Arpentant la scène en vacillant et en gromelant des paroles inintelligibles, il accomplit une performance remarquable, sans cependant accaparer la scène ni éclipser ses camarades. Pourquoi, cependant, l'avoir vêtu d'une livrée qui semble sortie du musée du cirque de Sarasota et l'avoir coiffé d'une longue crinière blanche qui le fait ressembler au colonel sudiste des affiches, vantant les « fried chicken » ?

HENRI PIERRE.

■ Le comité de soutien de la M. J. C. - Théâtre des Deux-Portes appelle ceux qui ont manifesté à plusieurs reprises leur solidarité avec cet établissement, menacé de disparition, à s'opposer aux mesures de saisie dont il est actuellement l'objet en envoyant d'urgence des télégrammes au premier ministre (hôtel Matignon, 57, rue de Varenne, 75007).

Cinéma

« L'INCOMPRIS », de Luigi Comencini

(Suite de la première page.)

Nous disons « découverte », bien que ce film ait été présenté au festival de Cannes 1967 et soit sorti à Paris, au cours de l'été 68, en version française sous le titre « Mon fils, cet incompris ». L'époque, toute de fermentation contestataire, d'admiration pour un cinéma moderne (Godard, Antonioni, Forman, Jancso), ne se prêtait pas à la consécration d'un cinéaste italien dit « populaire », fidèle à la narration romanesque et qui n'avait rencontré jusque-là — du moins chez nous — qu'un intérêt superficiel. C'est donc aujourd'hui, cette consécration étant accomplie, que nous « voyons » vraiment « l'Incompris ». Emouvant, bouleversant même, le film de Comencini est l'admirable étude de deux états de l'enfance, de deux attitudes devant la mort et les adultes, dans un petit monde bien clos.

Le générique court sur des tableaux de la vie de famille à la campagne au dix-huitième siècle, estampes d'un peintre anglais, Georges Morland. Par là, Comencini définit les limites de son histoire. C'est l'intimité de la cellule familiale. Hors quelques échappées dans Florence, sans communication profonde avec la société réelle, tout se passe dans la villa et le parc enclos des protections illusoires de la richesse, des domestiques et des nurses. La faille est déjà là, avec la mort de la mère.

Des flèches cruelles

D'autres lui auraient peut-être donné, à cette mère, une présence vivante dans les enjolivements du souvenir. Pour Comencini, c'est une absence irrémédiable : un portrait dans le salon, une phrase sur un papier resté épinglé dans l'armoire à pharmacie, une voix sur une bande de magnétophone (qui sera effacée), une pierre tombale. Rien ne renaît de ce qui a péri. Andrea, à onze ans, le comprend et Andrea, c'est la souffrance qui vient lorsque tombe l'illusion de la famille protectrice. D'un côté, le père, fermé sur son chagrin, attribuant à une sécheresse de cœur le manque de larmes de l'aîné, interrompant, d'une main agacée, le geste pourtant révélateur de son désarroi ; de l'autre, le petit frère gâté, facilement insupportable et que la mort de sa mère, lorsqu'elle lui est révélée, n'atteint pas. Andrea n'a pas pleuré quand il le fallait, il n'a pas suivi la loi du père, il n'a pas respecté l'être sensible et fragile qu'est, selon celui-ci, le petit Milo. Andrea a tort. Tort de savoir que la famille peut s'effriter, livrant l'enfance à la solitude, au conflit avec le monde des adultes.

A partir du malentendu père-fils, la tragédie est inévitable. Et c'est là où intervient l'efficacité fondamentale du style « classique » de Comencini. En peignant les rapports psychologiques de ses trois personnages, il les analyse sans faire appel à la réthorique (finalement rassurante) du mélodrame sentimental. Il y a toujours, chez lui, la rigueur d'une fatalité, d'une sensibilité qui refuse la sensiblerie. Le charme élégiaque de cette demeure florentine, de cette nature si joliment photographiée, de ces jeux d'enfants sur les pelouses ou sur le lac, est trompeur. Nous le sentons toujours, même dans les scènes qui font rire. Et si notre émotion est grande, c'est parce que nous atteignent les sentiments d'Andrea, ce garçon blessé qui crève intérieurement de ne pas être « reconnu » comme un ami — un égal — par son père. Tout ce que fait Andrea se retourne contre lui, même et surtout lorsqu'il s'occupe de Milo. Car Milo, habitué à être le centre du monde, ne tolère pas qu'Andrea soit plus grand que lui, autonome, qu'il se rapproche plus que lui du père.

Ses tours de gamin malicieux sont des flèches cruelles. Ainsi lorsqu'il s'arrange pour qu'Andrea n'accompagne pas le consul à Rome. L'amour fraternel existe bien entre eux mais l'enfance de Milo, c'est l'égoïsme capricieux, l'enfance d'Andrea, c'est la conscience de la souffrance humaine. Cette souffrance qui se retrouve même dans les comédies drolatiques (telle « l'Argent de la vieille »), de Comencini, ce grand moraliste.

On pleure à ce film, on ne peut pas faire autrement. On pleure de voir si justement exprimés les états successifs de l'enfance, l'incompréhension dont peut être victime un pré-adolescent, l'incompréhension dont peut faire preuve un père — pourtant aimant — à l'égard de son fils. La faillite de l'éducation et de la famille traditionnelles est toujours au cœur des grandes œuvres de Comencini. Après « l'Incompris », il a replacé l'enfant, l'adolescent, dans la société et c'est Pinocchio, le pantin de bois, qui, par un renversement total des valeurs familiales et sociales, est devenu un jeune garçon libre et heureux.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ M. Daniel-Lesur, qui vient d'être élu président de l'Académie du disque Charles-Cros, en remplacement de M. Michel Philippot, retenu au Brésil, présidera la remise du trente et unième grand prix, le mardi 7 mars, à 11 h. 45, au Palais des congrès.

Architecture

Un livre-repère

C'est un document précieux que les éditions Dunod mettent à la disposition du public en publiant *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Cette étude, réalisée en 1974 pour la direction de l'architecture, par Philippe Panerai, Jean Castex, Jean-Charles Depaule et plusieurs collaborateurs, retrace et analyse l'« agonie » de l'*îlot* (le « pâté de maisons » dans le langage courant) depuis le dix-neuvième siècle jusqu'à l'apparition de la « *barre* » (le bâtiment désormais classique des grands ensembles).

Son premier mérite est la clarté : les mots ne remplacent jamais les idées. Sa relative simplicité devrait donc lui donner une audience plus large que celle des diplômés et des étudiants en architecture.

A cette facilité d'accès correspond cependant un travail complexe. Cinq études sur le terrain en forment le support : le Paris haussmannien, les cités-jardins de Londres, les extensions d'Amsterdam (1913-1934), les travaux d'Ernst May à Francfort et la Cité radieuse de Le Corbusier. Ces *exemples* sont analysés en détail sur les plans de l'urbanisme et de l'architecture, replacés dans leur contexte historique et sociologique, et étayés par une documentation précise (les notes sont malheureusement reportées à la fin du volume).

Se refusant à toute théorie, les auteurs se sont limités au constat d'une *évolution* et de ses conséquences : « *L'architecture moderne s'est faite contre la ville. Du « plan Voisin de Paris » à la rénovation du XIII[e] arrondissement, la même logique de destruction substitue à un morceau de ville une collection d'objets.* » Sans faire néanmoins de conservatisme ni proposer de panacée, l'ouvrage, enfin, atteint son but : être un repère discret et utile dans la déroute de l'architecture.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Editions Dunod, collection « Aspects de l'urbanisme », 230 p., 45 F.

Musique

« Les Noces de Figaro » à Nantes

Les Noces de Figaro, *de Mozart, n'ont pas la réputation d'être un ouvrage facile ; les donner en italien à Nantes, où ça ne s'était jamais vu, représentait, à en croire les rumeurs de l'entracte, une petite révolution... Mais René Terrasson, qui, depuis 1973, a été l'artisan d'une véritable résurrection du Théâtre Graslin, n'est pas l'homme des demi-mesures ; il a voulu en outre réunir une distribution exclusivement française, travailler, comme à son habitude, avec des artistes qu'il connaît bien et s'assurer ainsi un plateau homogène.*

Ainsi, cette nouvelle production compte un grand nombre de prises de rôle : Anne-Marie Blanzat, Suzanne juvénile à souhait, un rien trop papillonnante peut-être, Michel Lecocq (Basile), fidèle à lui-même, Peter Gottlieb, dont on s'étonne que ce soit là son premier Almaviva, un Chérubin enfin, Françoise Petro, qui est la musicalité même et montait sur scène pour la première fois sans rien en laisser paraître... Evelyn Brunner, au contraire, qui a déjà chanté ce rôle à Lyon en 1971, est une comtesse un peu timide et appliquée (on attend toujours qu'elle se révèle, ne serait-ce que l'espace d'une note, mais elle reste dans sa réserve). Michel Trempont (Figaro), au contraire, joue un peu « gros » sans réussir à caractériser le personnage d'une façon ou d'une autre.

La mise en scène de René Terrasson n'est pas de celles qui cherchent à passer au premier plan ; volontairement classique, elle se laisse oublier.

Infaillible entre tous, Paul Ethuin était au pupitre ; prévenant la moindre défaillance, attentif à maintenir le meilleur équilibre entre l'orchestre et les voix, il a l'air de vouloir rappeler à ceux qui trouvent cette folle journée un peu trop sage qu'ici comme ailleurs « prudence est mère de sûreté »...

GÉRARD CONDÉ.

★ Nouvelles représentations ce jeudi 2 mars et le samedi 4 mars, à 20 h. 30.

Variétés

Les instantanés de « Beau Dommage »

Le groupe québécois « Beau Dommage » s'est imposé en France dès la sortie de son premier album, où il racontait simplement des choses sans prétention, des instantanés de la vie, un incident à Bois-des-Filion, un matin dans un motel. Depuis, les quatre garçons et la fille de « Beau Dommage » se sont produits sur une scène lors du passage de Julien Clerc au Palais des sports, il y a plus d'un an.

Les voici aujourd'hui dans un spectacle qui leur appartient de la première à la dernière minute et qu'ils peignent avec les couleurs et les odeurs du Québec, avec leurs élans de vie, leur humour, leurs dialogues savoureux, avec de belles mélodies, des phrases lyriques et « planantes ».

Les chansons et les ballades, écrites avec naturel, pudeur, finesse, décrivent et détaillent de vrais personnages, des sentiments, des impressions du quotidien, la première neige qui tombe sur Chinatown, le samedi soir à Montréal, qui est un miroir brillant dans le noir : « *C't'un trente sous lancé d'un airs. Pile t'as du fun, face, t'en as pas. Même si tu perds, faut pas t'en faire, tu te r'prendras la prochaine fois* ». Elles parlent d'un nouveau jour qui arrive en ville et des premiers travailleurs qui marchent dans les rues « *et s'inventent des histoires pour pouvoir « tougher » jusqu'au soir* ».

« Beau Dommage » ne reste que quelques jours à l'Elysée-Montmartre.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Elysée-Montmartre, 21 h.

Notes

Cinéma

« Dora et la lanterne magique » de Pascal Kané

Partie à la recherche du secret de son père, un inventeur mort, Dora (onze ans) rencontre des gangsters, un ogre, un elfe, une bonne fée, un poney qui parle anglais, des enfants chasseurs, une fausse ingénue qui veut devenir vedette, une mauvaise fée et un vilain savant.

Dora, c'est « Alice au pays des merveilles » revue par la psychanalyse (perversité sous l'innocence) et par la magie de l'image cinématographique irréalisant la réalité. Pascal Kané, critique aux (nouveaux) « Cahiers du cinéma », n'a pas réalisé une œuvre de théoricien, un essai « intellectuel », mais une fantaisie fort plaisante à suivre et qui décape, par ses gags ambigus, le merveilleux propre à certains films pour enfants conçus par Hollywood. Ce pourrait être, par exemple, le démontage ironique des mythes du « Magicien d'Oz ». Mais, si les adultes sont amenés à réfléchir sur un spectacle reprenant parfois le style des bandes dessinées façon « Blake et Mortimer » et celui des féeries de toile peinte, les enfants peuvent s'y retrouver, car les aventures de Dora (Nathalie Manet, vraie petite fille moderne, est très bien dirigée) libère leur inconscient.

Valérie Mairesse (on peut la voir différente, mais aussi « naturelle », dans « Haro » de Gilles Béhat) est une fillette devenue femme et qui, par conséquent, se laisse prendre aux pièges de l'illusion quand elle a les traits — toujours hollywoodiens — de Rudolf Valentino. — J. S.

★ Palais des arts, la Clef, Bilboquet.

« La Maîtresse légitime » de Marco Vicario

Deux stars du cinéma italien, Marcello Mastroianni et Laura Antonelli sont les personnages d'une étude de mœurs dans l'Italie des années 10. Mastroianni, qui est obligé de se faire passer pour mort, se cache dans un grenier, à proximité de sa maison. De là, il observe les faits et gestes de Laura Antonelli, sa femme, jusqu'alors soumise. La fausse veuve accomplit sa libération sexuelle.

Marco Vicario tournait autrefois des comédies résolument commerciales pour mettre en valeur les charmes de Rossana Podesta. Ici, le sujet est apparemment plus ambitieux, mais les procédés restent les mêmes : récupération d'une mode (« le féminisme » après le hold-up perfectionné et le mariage des prêtres), exaltation de la beauté d'une actrice.

Marco Vicario imite un peu — et mal — « l'Innocent », de Visconti, et raffine sur l'érotisme distingué au détriment du climat social. Il utilise ses vedettes selon leur plus commune « image de marque », et non selon leurs véritables possibilités. Résultat : de belles images, vides.

J. S.

★ U.G.C.-Danton, U.G.C.-Biarritz, les trois Murat (v.o.) ; Rex, Helder, U.G.C.-Gare de Lyon, U.G.C.-Gobelins, Mistral, Bienvenüe-Montparnasse, Magic-Convention, les trois Secrétan (v.f.).

Expositions

Les rendez-vous de la rue Berryer

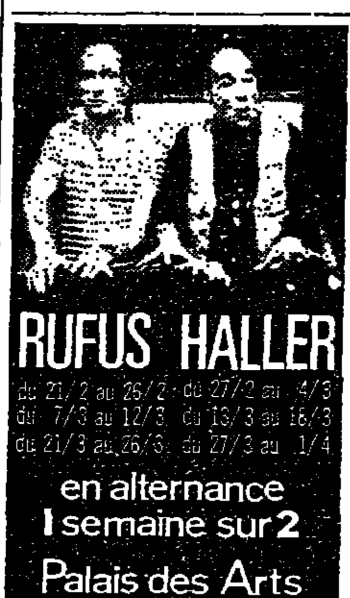
Lieu de rencontre entre les artistes, où sont regroupés pour eux les services administratifs, sociaux et professionnels (Service de la création artistique du ministère de la culture, Sécurité sociale), l'Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, est aussi le siège de la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, créée l'année dernière (le Monde du 16 février 1977). Celle-ci entend développer ces rencontres, en ouvrant notamment les salles d'exposition dont elle dispose — les anciennes salles du Centre national d'art contemporain (CNAC) — aux artistes, pour la présentation de travaux personnels ou de groupes.

C'est ainsi que s'est ouverte la première de ces expositions « rendez-vous » qui se veulent hors des circuits traditionnels : « Signe graphique espace poétique », avec des poèmes de Jacques Roubaud, mis en pages et en couleurs, par Michel Viot, les travaux du Groupe d'atelier (Philippe Dome, Claude Minière, Bruno Monteis, Paul Nagy, Tibor Papp), des lectures de poèmes et des improvisations vocales (jusqu'au 8 mars).

Suivront : « les Huns » (cent quarante-cinq petits formats, de Paul Martin, Pierre Gaste, Jacques Damville), du 14 mars au 27 mars ; « En souvenir de Kreuzberg 1976 », un travail de Grazia Eminente et Eduardo Arroyo sur un quartier de Berlin habité par des travailleurs émigrés tures (7 avril-30 avril) ; « D'un paysage à l'autre », une exposition du Centre de recherche pour l'animation des arts plastiques (CRACAP) du Creusot, qui avait invité en 1976-1977 des artistes et des élèves des écoles d'art à travailler sur le paysage bourguignon (du 9 mai au 11 juin)

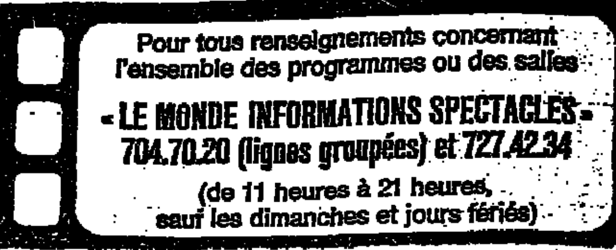
■ Le palmarès américain du Grand Prix du disque, placé cette année sous le signe du centenaire de la phonographie, est rendu public ce jeudi 2 mars à l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Vingt-sept enregistrements ont été sélectionnés par les jurys de onze villes américaines en hommage à Edison.





SPECTACLES

théâtres



Jeudi 2 mars

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Roméo et Juliette.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
T. E. P., 20 h. 30 : J.-C. Pennetier et le Nouveau Trio Pasquier (Mozart, Schumann, Fauré).
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : la Voix dans l'écriture (Klossowski).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 20 h. 45 : Yiddish Story (Rocheman chaud).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Inti Illimani.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
ABC, 20 h. : la Collision.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Fontaine, 21 h. 15 : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts. — 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Œuvre, 21 h. : Eclairage indirect.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Portes du soleil.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : le Molière.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou ; 21 h. : la Lève.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre Saint-Médard, 20 h. : Cendrillon.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Fâfé de Broadway.
Théâtre le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Claudine, les enfants pleurent.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Devorsine (Fauré, Britten, Prokofiev, Bach).
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. V. Segal, sol. P. Hirshhorn (Berg, Mahler, Schreker).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Paray, sol. P. Tortelier (Chausson, Lalo, Franck).
Salle Pleyel, 21 h. : Vivaldi à Venise (audiovisuel).

Les théâtres de banlieue

Bures-sur-Yvette, M. J. C., 21 h. : la Célestine.
Colombes, M. J. C., 20 h. 30 : Quartet C. Tolliver.
Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : Groupe Chimère, pop.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Maximilien Robespierre.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Petit Mahagonny.

La danse

Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : le Songe.
Centre Mandapa, 21 h. : Danses coréennes.

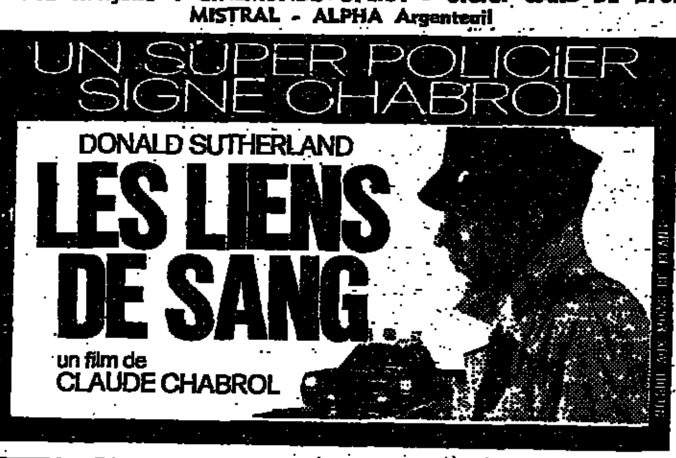
Jazz, pop', rock et folk

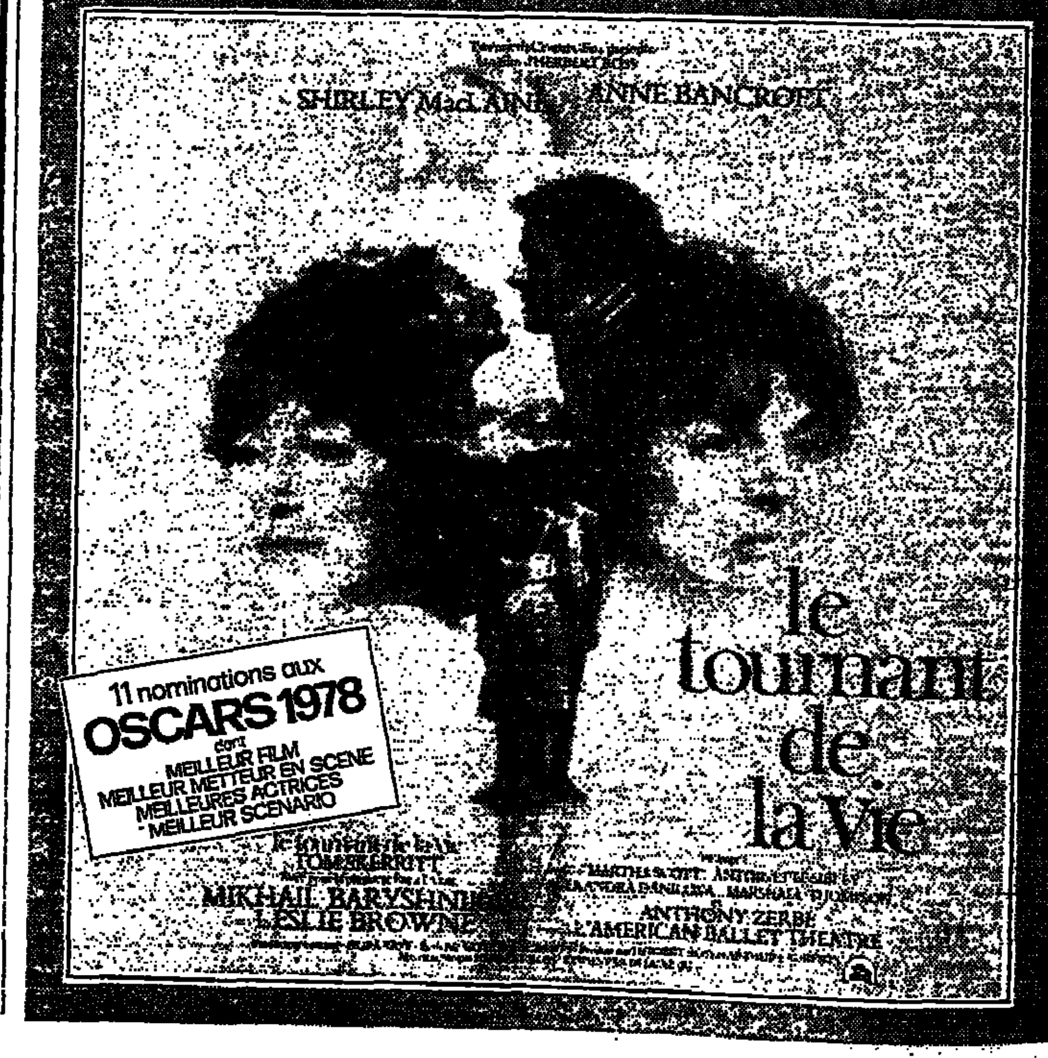
La Pagode, 21 h. : Math Samba.
Olympia, 20 h. : Concerts Laser Rock.
Stadium, 21 h. : Archie Shepp Quartet, Joe Lee Wilson.
Gibus, 24 h. : J. Tenders.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Beau dommage.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Thierry le Luron.
Galerie 55, 21 h. : Colette Renard.
Olympia, 21 h. : Rhoda Scott.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.
American Center, 21 h. : Gilbert Lafaille.

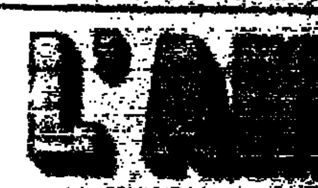






cinémas

Les films …



هكذا من الاصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Chaillot, 15 h. : Madame Bovary, de J. Renoir ; 18 h. 30 : Fifi peau de pêche, d'E. A. Sutherland ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français (20 h. 30 : l'Inde au féminin, de F. Chardeaux ; 22 h. 30 : Pour qui les prisons, d'E. Lennaz).

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), George-V, 8e (225-41-16), Biarritz, 8e (723-69-23), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-07-48) en mat., Balzac, 8e (359-52-70), Cambronne, 15e (734-42-96), en mat.

ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AUM SHIVA (Ang., v.f.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Normandie, 8e, en matinée, Diderot, 12e (343-19-29), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (358-36-14).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ÇA FAIT TILT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), en soirée, Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Odéon et Ermitage, en matinée, U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Ternes, 17e (380-10-41).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée

DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Racine, 6e (633-43-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic, 14e (542-67-42).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-89-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98)

ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) en mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FAUX MOUVEMENT (All.) (**), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

GENERATION PROTEUS (A.) (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

GILIAP (Suéd.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).

LA GUERRE DES ETOILES (A.), v.o. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

HARO (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

L'HERETIQUE (A.) (*), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

L'INCOMPRIS, film italien de L. Comencini (inédit, 1966), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).

DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE, film français de Pascal Kane : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).

NON RECONCILIES, film allemand de J.-M. Straub, v.o. : Action-République, 11e (805-51-33).

BARTLEBY, film français de M. Ronet : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) (à partir de jeudi).

L'OURS OU TCHEKHOV EST-IL MISOGYNE ? NOCES DE SANG OU LA CREATION DE L'OBSTACLE, leçons de théâtre d'A. Vitez, filmées par M. Koleva : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.

LA MAITRESSE LEGITIME, film italien de M. Vicario (**) v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE TOURNANT DE LA VIE, film américain de H. Ross, v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA PLANETE DES MONSTRES, film japonais de J. Fukuoa, v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).

QUI CHAUFFE LE LIT DE MA FEMME, film italien d'Ugo Tognazzi (*) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

IPHIGENIE (grec), v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48), en soirée ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JESUS DE NAZARETH (It.-ang.) (1re partie), v. angl. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (325-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*), v. ang. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE MIROIR (sov.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

NEW-YORK, NEW-YORK (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

L'ŒUF DU SERPENT (A.) (*), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES PETITS CALINS (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

PITIE POUR LE PROF (A.-Can.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96)

POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

POURQUOI PAS (Fr.) (*), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mistral, 14e (539-52-43).

RAONI (Fr.-Belg.), Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

SECRETE ENFANCE (Fr.), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TENDRE POULET (Fr.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UN RISQUE A COURIR (A., v.f.), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.), Studio Médicis, 5e (633-25-97).

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.), Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-48-34).

LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.), Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.), Action République, 11e (805-51-33).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AMARCORD (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39) du 5 au 7.

L'AVENTURE, C'EST L'AVENTURE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Maxéville, 9e (770-72-86).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

BERTHA BOXCAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BLUE JEANS (Fr.) (*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).

CABARET (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-51-70).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Actua-Champo (033-51-60), à partir du 4.

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOUR DE FETE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e.

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LAUWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LISZTOMANIA (A.) (**), v.o. : Studio Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.

MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.

LA PLUIE DU DIABLE (A.) (*) : Styx, 5e (633-08-40), en alternance.

PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

LES RAPACES (A.) : Studio Bertrand, 7e.

SALO (It.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56) en soirée.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39) jusqu'au 4.

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Le Ranelagh, 16e.

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce-Vita.

JAMES DEAN (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : A l'est d'Eden.

CINEMA ET POUVOIR (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : la Dernière Fanfare.

LA NOUVELLE VAGUE : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Ascenseur pour l'échafaud.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), mer., dim. : la Soupe au canard ; jeudi, lundi : Monkey Business ; ven., mar. : Une nuit à l'Opéra ; sam. : les Marx au grand magasin.

CHARLIE CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Dictateur.

ROCK CONFRONTATION PROGRESSIV ROCK (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

JODOROWSKY (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. à 20 h. : El Topo ; 18 h. 30 et 22 h. : la Montagne sacrée.

M. DURAS : Le Seine, 5e, 12 h. 20 (sf dim.) : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.

MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e, 16 h. 15 et 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.

NOVO (v.o.) : le Seine, 5e, 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 30, Féminin pluriel.

HOMMAGE A H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (278-80-50) : l'Impossible M. Bébé.

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.

ASPECTS DE L'AVANT-GARDE BRITANNIQUE ET FRANÇAISE : les 6 et 7 au British Concil (555-54-89), à 20 h. 30.

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e, à 21 h. et 24 h.

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf sam. et dim.).

DUELLE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf sam. et dim.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf sam. et dimanche).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, (325-95-99), à 12 h. 15 (sf dim.).

JULES ET JIM (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (sf dim.) (vend. et sam. + 24 h.).

1789 (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.

NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.

NOTRE-DAME-DES-TURCS (It., v.o.) : Palais des arts, 3e, à 12 h.

LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

Le Monde

société

OU L'ORDRE TIENT A UN CHEVEU

Un soir de la fin du mois de janvier, le général Rigaud, commandant la gendarmerie de la région parisienne, regarde à la télévision un reportage sur l'arrestation d'Yves Maupetit, l'auteur présumé d'un meurtre à Sucy-en-Brie. Soudain, ô horreur, là, sur l'écran, près de l'« ennemi public numéro un », que voit-il ? Un gendarme mobile dont la coupe de cheveux prend quelques libertés avec le règlement.

La discipline faisant toujours la force principale des armées — fussent-elles atomiques, — le général entreprend aussitôt de ramener l'indécent pandore à l'observation stricte du décret du 20 mai 1903. Un message comminatoire est envoyé par le chef de toutes les gendarmeries de la région parisienne au commandant de la circonscription d'Orléans, d'où est issu le contrevenant :

« Primo : occasion transmission per télévision nationale reportage sur affaire Maupetit, général C.R.G.N./Paris a constaté m a u v a i s e présentation gendarme... de l'escadron... de gendarmerie mobile.

» Secundo : commandant de groupement rendra compte exécution et s'assurera, par des contrôles fréquents, qu'il n'y a plus de telles toisons parmi le personnel sous ses ordres.

» Signé : général Rigaud. »

Devant un péril si grave qu'il puisse émouvoir à ce point son supérieur, le colonel Bagnouls, commandant la circonscription d'Orléans, s'empresse de traduire — *« à toutes fins utiles »* — à toutes les unités du département (avec copies multiples à toutes les sections de l'état-major) la bonne parole : *« Le commandant de circonscription demande à tous les commandants d'u n i t é s, gendarmerie départementale et gendarmerie mobile, jusqu'à l'échelon brigade, de veiller à la stricte exécution des dispositions réglementaires, dont le texte est rappelé ci-après :*

» — La coupe de cheveux doit être nette, soignée et sans excentricité ;

» — La masse des cheveux doit avoir une faible épaisseur sur la nuque et les tempes, et présenter une surface unie ;

» — La coupe doit être « arrêtée » au plus bas au-dessus du col de la chemise et, sur les tempes, au niveau de la partie centrale du tragus (1). » Le télégramme précise le sens de ce mot : *(1) Définition du Petit Larousse : petite saillie triangulaire de l'orifice externe du conduit auditif. »*

Pour permettre aux gendarmes du Loiret d'enrichir leur vocabulaire, dans le respect de l'hygiène militaire, tout un réseau de transmission aura donc été mobilisé, quitte à ce que cette gravissime urgence en estompe d'autres, à l'occasion. Certes, pas de message annonçant le passage prochain à TF 1 d'un reportage sur les chasseurs alpins de Grenoble, d'un intérêt primordial pour le moral des troupes. Mais l'histoire nous montre que l'on sait aussi prendre du recul.

Le gendarme Pierre Bignon, candidat aux élections législatives dans le Calvados (*le Monde* du 23 février 1978), affirme ainsi, dans le dernier numéro de *l'Essor de la gendarmerie*, que le premier message de recherche d'Yves Maupetit a été diffusé aux services *« quatre jours après le double meurtre de Sucy-en-Brie »* et qu'aucun télégramme concernant le baron Empain n'était parvenu dans les gendarmeries, une semaine après l'enlèvement de l'industriel. Ce qui laissait toujours à *« tous les gendarmes de France »*, qu'on croyait en chasse, le temps de se faire couper les cheveux...

JAMES SARAZIN.

ÉDUCATION

SEPT MILLE PARTISANS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SE SONT RÉUNIS A DINAN

Le président de l'UNAPEL dénonce « les fous et les assassins » du programme commun

Dinan. — Près de sept mille personnes ont participé, mercredi 1er mars à Dinan (Côtes-du-Nord), à une « réunion d'information » sur l'avenir de l'enseignement catholique. La réunion s'est rapidement transformée en meeting électoral. M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, et M. Henri Lefebvre, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), ont appelé très clairement les participants à voter pour les candidats de la majorité.

De notre correspondant

Pour avoir rassemblé près de sept mille personnes dans une ville peu centrale des Côtes-du-Nord, les organisateurs de cette réunion départementale des APEL avaient tout lieu d'être satisfaits. Ni M. Chirac ni M. Mitterrand n'ont eu récemment en Bretagne une telle audience. Seul M. Marchais a fait mieux en réunissant quinze mille personnes à Saint-Brieuc.

Cette réunion fera date en Bretagne. Jamais, depuis de nombreuses années, les dirigeants de l'enseignement catholique ne s'étaient associés à une prise de position aussi claire en faveur d'un courant politique particulier. Témoins — mais aussi acteurs — les directeurs diocésains de l'enseignement catholique des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine ont applaudi aux appels répétés en faveur de la majorité comme les participants ont applaudi le nom des candidats des Côtes-du-Nord, qu'ils soient R.P.R., démocrates-chrétiens ou membres du Parti des forces nouvelles, pour peu que ces candidats se soient prononcés pour la liberté de l'enseignement.

« Pour quelques semaines encore, nos enfants n'appartiennent ni à un syndicat ni à un parti. » Pour défendre la liberté de l'enseignement, M. Guy Guermeur ne s'est pas embarrassé de nuances : *« Des forces hostiles sont en marche pour détruire la société humaniste. Pour mieux dominer l'homme, elles veulent l'isoler, en commençant par casser la famille et isoler l'enfant. »* Après avoir souligné que le socialisme *« qui veut s'installer pour longtemps »* ne peut pas laisser une *« poche de liberté »*, en acceptant deux enseignements, M. Guermeur a précisé : *« Ensemble nous gagnerons. Ce sera les partis du programme commun ou la liberté. Nous avons la liberté, gardons-là. »*

La proposition du député du Finistère a été comprise et ainsi traduite par le président départemental des APEL : *« Je demande aux Finistériens de bien voter, parce que nous avons encore besoin de M. Guermeur à la tête de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement ».* Le parti socialiste — principale cible des orateurs — et la C.F.D.T. ne pouvaient plus être cités sans provoquer les sifflets de l'assistance.

M. Henri Lefebvre, président de l'UNAPEL, reconnaissait, à son tour, que son association était *« engagée depuis le mois d'octobre dans la bataille politique »*, engagement *« pris à contrecœur, mais nécessaire, parce que le projet d'éducation du programme commun est un projet de fous et d'assassins »*.

Les fous, selon M. Lefebvre, sont ceux qui croient à la pluralité d'idées dans un système unique d'enseignement. *« On pourrait faire passer un peu de marxisme dans un cours de maths, et un peu de foi catholique en français »*, a dit le président de l'UNAPEL. *C'est un projet de fous qui veulent transformer nos enfants en girouettes.* » Les assassins sont *« ceux qui veulent un service public d'enseignement au service d'un régime totalitaire, qui transformerait nos e n f a n t s en robots »*.

La bataille pour la liberté de l'enseignement sera gagnée, a précisé M. Lefebvre, *« si nous gagnons les élections dans quinze jours, si nous battons les socialistes, tenants du nouveau système éducatif »*.

Après avoir rappelé que l'école catholique d o i t *« travailler à l'amélioration du système éducatif français »* et *« remplir sa mission d'évangélisation »*, M. Lefebvre a invité les participants à préparer activement le congrès national de l'UNAPEL, qui aura lieu en 1979 à Rennes : *« Ce congrès aura lieu quel que soit le résultat des élections. Nous serons trois mille. Le congrès durera trois jours. Mais si nous sommes persécutés, il y aura un quatrième jour, et nous serons alors cent mille, et nous défendrons la liberté sur le chemin de Rennes à Paris. »*

Les participants à la réunion ont été invités à se disperser en chantant *la Marseillaise*.

ANDRÉ MEURY.

● *M. Marcel Smets* vient d'être nommé chef de cabinet du ministre des universités, Mme Alice Saunier-Seïté. M. Smets, qui était conseiller technique au même m i n i s t è r e, remplace Mme Michèle Alliot-Marie aux fonctions de laquelle il est mis fin sur sa demande. M. Smets est agrégé de l'Université.

RELIGION

PLUSIEURS DIZAINES DE MOONISTES SERONT EXPULSÉS DES ÉTATS-UNIS

Washington *(Reuter)*. — Une cour d'appel de Washington a confirmé, mercredi 1er mars, l'ordre d'expulsion visant plusieurs dizaines d'adeptes de la secte Moon. Les avocats de M. Sun Myung Moon, fondateur de l'Eglise de l'unification, avaient tenté d'obtenir, pour ces adeptes étrangers, le droit de séjour aux Etats-Unis en faisant valoir qu'ils agissaient en tant que « missionnaires » pour le compte de la secte sud-coréenne.

Mais les fonctionnaires du service de l'immigration et de la naturalisation ont conclu qu'ils étaient employés à d'autres fins. Un rapport du commissionnaire régional à l'immigration pour la région du nord-est, cité au tribunal, déclare que de jeunes moonistes répartis dans divers Etats s'adonnent principalement « *à la vente de marchandises comme du thé, des fleurs, des arachides et des sucreries dans les centres commerciaux, dans la rue et en faisant du porte-à-porte, et, par là même occasion, sollicitent des dons pour l'Eglise de l'unification* ». Le prétendu programme de formation des missionnaires conclut le rapport, semble « *avoir été conçu en tout premier lieu pour la collecte de fonds* ».

L'ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE DE FRANCE CHANGE DE RAISON SOCIALE

Le conseil d'administration de l'Eglise de scientologie de France a décidé de dissoudre cette association et d'en créer une nouvelle baptisée l'Eglise de la nouvelle compréhension, a annoncé mercredi 1er mars M. Marc Bromberg, porte-parole de la scientologie.

Les adeptes français de la scientologie avaient constitué en 1959 une association régie par la loi de 1901, sous le nom Les Amis de la scientologie. En 1968, cette association devenait Association Hubbard des scientologues français, avant de prendre, en mars 1971, le nom d'Eglise de scientologie de France.

Le 14 février dernier, la treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris avait condamné à des peines de prison et à des amendes quatre dirigeants de l'Eglise de scientologie coupables d'escroquerie.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Médecins condamnés pour défaut de paiement de cotisation.

Le t r i b u n a l d'instance de Rennes a condamné, mercredi 1er mars, dix-neuf m é d e c i n s d'Ille-et-Vilaine à s'acquitter de leur cotisation au conseil départemental de l'ordre des médecins et à lui verser chacun 100 F de dommages et intérêts en réparation du préjudice moral découlant de leur résistance injustifiée, et 200 F de dommages et intérêts en remboursement des frais de procédure.

Par deux arrêtés prononcés les 22 juillet et 21 décembre 1977, le Conseil d'Etat avait consacré la légalité de la décision du conseil national de l'ordre des médecins (contestée par les dix-neuf médecins poursuivis) fixant le montant de la cotisation originale due au conseil départemental. Considérant que le paiement de cette cotisation est obligatoire, le tribunal de Rennes a souligné que la résistance des dix-neuf médecins était injustifiée en droit et en fait : *« Elle repose sur la seule critique du rôle de l'ordre des médecins et de certaines de ses prises de position dont il n'appartient pas au t r i b u n a l d'apprécier le bien-fondé. »* — *(Corresp.)*

● *Trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis pour la prise d'otage d'un amoureux déçu.* — La cour d'assises de la Côte-d'Or, que présidait M. Georges Zennaro, a condamné à trois ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve, M. Jean-Pierre Perret, vingt et un ans, qui avait, par dépit amoureux, pris en otage pendant quelques heures, sous la menace d'une carabine, Mlle Brigitte Mespouihé, alors âgée de dix-sept ans, le 5 mai 1977 à Dijon (*le Monde* du 7 mai 1977). Le jeune homme avait été inculpé d'enlèvement de mineure avec violence (*le Monde* daté 8-9 mai 1977). *« Ce n'est certes pas un criminel et il peut bénéficier de circonstances atténuantes »*, devait déclarer dans son réquisitoire M. Gilbert Steffen, substitut, avant de proposer *« une peine de trois à cinq années d'emprisonnement, assortie du sursis partiel »*. — *(Corresp.)*

● *Par décret* paru au *Journal officiel* du 26 février, M. Paul Haegel, conseiller à la cour d'appel de Colmar, est nommé président du tribunal de grande instance de Mulhouse.

AU TRIBUNAL DE TOULOUSE

De la difficulté d'être patron et communiste

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le tribunal civil de Toulouse examinait, mercredi 1er mars, un différend qui, depuis près de deux ans, oppose à leur direction trois salariées d'une polyclinique de la ville. Mmes Marivi Ferreny, préparatrice en pharmacie, Ariella Gomez, employée administrative, et Michèle Rommens, laborantine, sanctionnées par leur direction, sont militantes de la C.G.T. et membres du parti communiste. Or la polyclinique Joseph - Ducuing, appelée aussi Varsovie, est une société gestionnaire, Les amis de la médecine sociale, dont le conseil d'administration est composé en grande partie de membres du P.C. Le directeur est lui-même l'ancien secrétaire général de la section toulousaine du parti.

C'est au printemps 1976 que deux des dirigeantes de la section syndicale C.G.T. de la clinique sont licenciées, la troisième recevant un avertissement. Les sanctionnées ont l'appui de leur groupement syndical. La direction de la polyclinique déclare à propos des mesures prises : *« Il n'y a pas eu de notre part de répression syndicale ni de licenciement abusif. Nous avons seulement mis fin aux contrats provisoires de deux employées embauchées à titre temporaire pour des remplacements afin de permettre aux titulaires de retrouver leur emploi à leur retour d'un congé de maladie. »*

De leur côté, les plaignantes répliquent : *« Nous étions toutes trois responsables syndicales de la C.G.T. dans l'entreprise. Mme Ferreny était, de surcroît, déléguée du personnel. A ce titre, nous avons été mandatées pour exposer au directeur les revendications en cours : rappels de salaires, stage syndical, etc. Nous avons été l'objet de tentatives d'intimidation. On nous a accusées de vouloir « casser l'entre- » prise ». Puis, parce que nous avons tenu bon, Mmes Gomez et Rommens ont été mises à la porte. Mme Ferreny, qui était enceinte, et juridiquement protégée en sa qualité de déléguée du personnel, a fait l'objet d'un simple avertissement pour avoir créé une agitation légalement non-fondée. »*

Depuis, le groupement C.G.T. de la santé s'est constitué partie civile contre la direction. Le représentant de l'union départementale C.G.T. a déclaré que *« les licenciements avaient été prononcés en raison de l'activité syndicale des intéressées pendant la période qui a précédé l e u r renvoi* (*le Monde* des 1er et 2 décembre 1977).

De son côté, le secrétaire du comité du parti communiste de la ville de Toulouse, M. Claude Llabrès, vice-président du conseil général, a pris, au nom de son parti, fait et cause pour les employées licenciées. Le tribunal rendra son jugement dans quinze jours.

LÉO PALACIO.

SCIENCES

L'Agence spatiale européenne a adopté un programme de télécommunications

Aucune décision n'a été prise pour la fusée Ariane

Le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) s'est réuni mardi et mercredi à Paris. Initialement prévu pour la semaine précédente, il avait été repoussé de huit jours à la demande de la République fédérale allemande — qui aurait d'ailleurs préféré un report d'un mois. Sur les trois grands dossiers qui figuraient à l'ordre du jour (niveau des ressources, lanceur Ariane, satellites de télécommunications), les délégués en ont à peu près réglé un, le dernier, et renvoyé les deux autres à la prochaine réunion, les 6 et 7 avril prochain.

L'Europe a maintenant un programme de télécommunications spatiales, ou du moins des éléments importants de ce programme. Le volet principal, les deux satellites E.C.S., a été voté, il est vrai qu'il suffisait d'une majorité des deux tiers. L'Allemagne a cependant fait une réserve portant sur le niveau de sa participation — 28 % ou 31 %. — mais sans remettre en cause cette participation. La construction d'un premier satellite va pouvoir être entreprise, ce qui est l'essentiel.

A aussi été approuvé à l'unanimité — la R.F.A. devant confirmer son vote d'ici au 21 mars, — le second satellite de télécommunications maritimes, Marots-2, tous les pays qui construisent actuellement le premier Marots ayant indiqué leur intention de construire le second. C'est là encore une décision importante, car ces deux satellites doivent entrer dans un système mondial qui intéresse plusieurs pays hors de l'Agence, à commencer par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Celle-ci a d'ailleurs fait une offre de lancement pour un des satellites.

Un crédit d'études pour le satellite de télévision

Dernier point du programme de télécommunications, le satellite lourd H-SAT de télévision directe. Les positions étaient là bien plus divergentes, et nul ne s'attendait à un accord. Le conseil a suivi une suggestion d'origine française qui accorde un crédit d'étude de six mois, d'un montant de 6,1 millions d'unités de compte, soit 34 millions de francs. Les Allemands ne participent pas à cette étude, car ils ont des projets concurrents, et l'on peut douter qu'ils changent d'opinion dans six mois.

Si les futures télécommunications spatiales ont fait un pas important, rien de tel n'a été obtenu pour le lanceur Ariane. Il est vrai que l'un des arguments majeurs de la R.F.A. pour refuser la construction était qu'Ariane n'avait pas de satellites européens à lancer, les programmes futurs n'étant pas approuvés. Il était donc logique de débattre d'abord des satellites de télécommunications, mais le temps a ensuite manqué pour parler d'Ariane, et aussi des budgets encore en souffrance. Pour ces derniers, il suffisait de prolonger les douzièmes provisoires, ce qui a été fait. Pour Ariane, le problème est plus grave, car, faute de financement, on va vers une rupture des plans de charge industriels, aux conséquences en partie irréversibles. Le prochain conseil sera l'ultime limite des retards possibles, mais il semble bien que tous les membres de l'agence en sont conscients ; ce qui autorise encore un jeu d'optimisme.

MAURICE ARVONNY.

AÉRONAUTIQUE

● *La création de l'association franco-brésilienne* pour la production d'hélicoptères dans l'Etat brésilien du Minas-Gerais a été annoncée mercredi 1er mars à Belo-Horizonte, la capitale de l'Etat (*le Monde* des 3 et 4 février). La nouvelle société, Hélibras, contrôlée à 45 % par la SNIAS, 45 % par l'Etat du Minas-Gerais, et 10 % par la société Aerophoto, pourrait commencer sa production l'année prochaine.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 1er mars a approuvé les promotions et les nominations suivantes :

● CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ARMÉE DE TERRE. — Sont nommés membres de droit, le général d'armée Jean Richard ; membre, le général de division Roger Hotton, qui est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée ;

● CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MARINE. — Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Georges Lasserre ; est nommé inspecteur des armements nucléaires, le vice-amiral Jean Gabrie ;

● CONTROLE GENERAL DES ARMÉES. — Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Yves Motais de Narbonne, en remplacement du contrôleur général des armées Jean Notin, admis dans la 2e section ;

● ARMEMENT. — Est promu ingénieur général de 1re classe, l'ingénieur général de 2e classe Albert Bonnotte ; sont promus ingénieur général de 2e classe, les ingénieurs en chef de l'armement Robert Leparmentier et André Cachin ;

● TERRE. — Est promu général de division, le général de brigade Pierre Campet ; sont promus général de brigade, le colonel des troupes de marine Raoul Bredèche, le cololonel de l'infanterie Michel Fennebresque, le colonel d'artillerie Joseph Billet ;

● MARINE. — Sont promus : vice-amiral, les contre-amiraux Yvan Scordino et Henri Darrieus ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Jean Marfaing ; sont nommés sous-chef d'état-major des armées, le vice-amiral Bernard Franchet, commandant le centre d'entraînement de la flotte, le contre-amiral Roger Vercken ;

● AIR. — Est nommé commandant des écoles de l'armée de l'air, le général de division aérienne Paul Vaujour ;

● JUSTICE MILITAIRE. — Est p r o m u s magistrat général, le magistrat militaire de 1re classe Michel Poignet.

MOTS CROISÉS

Bulletin d'enneigement

Loterie nationale — Liste officielle

LOTO 17 18 21 38

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 011

HORIZONTALEMENT

I. Ceux qui en reviennent sont, en général, bien fatigués; Passent pour être inébranlables. — II. Ne saurait donc trouver à qui parler; Hommage fleuri. — III. Identique; A donc peu de chances de rester. — IV. Feras un travail minutieux. — V. Caressa des polyèdres millénaires; Lettres d'adieu; Abréviation. — VI. Moyen de transport. — VII. Des principes avec lesquels il faut compter. — VIII. Enfant de Gabaa; Point. — IX. Peu présentables; Interjection. — X. Au début d'une berceuse; Mange les pissenlits par la racine. — XI. Supportent bien des régimes.

VERTICALEMENT

1. Devait avoir un vocabulaire très étendu; Désigne une personne haut placée. — 2. Prouvera finalement qu'il est pour l'action; Ses trompettes ont fait beaucoup de bruit dans le monde. — 3. Fut enlevée par un costaud; Promesse d'épanouissement. — 4. Indique un renouveau astral; Pronom. — 5. De quoi faire rougir; Enigme d'état civil. — 6. Plus éparses. — 7. Il ne devait pas aimer la lecture; Coule en Autriche (graphie admise); Souventes fois entendu dans les rues de Toulon. — 8. Mis en bonne place; Véhicule des ondes. — 9. Moyens de récupération; Font partie du prestige de l'uniforme.

Solution du problème n° 2 010

Horizontalement

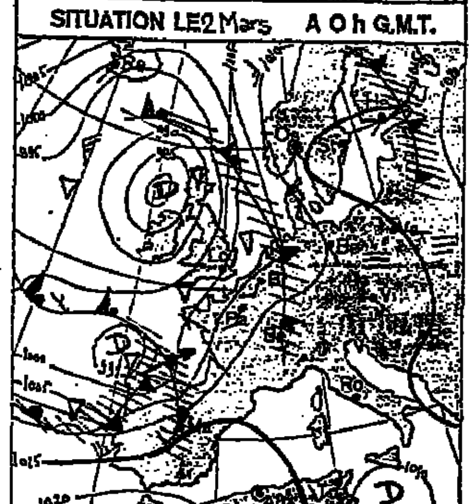
I. Argent; P.L. — II. On; Oie. — III. Mauviette. — IV. Singer. — V. Bases; Réa. — VI. Lie; Ie. — VII. Entassera. — VIII. Ptoses. — IX. P.S.; Iéna. — X. Aston; Uni. — XI. Séante; Ut.

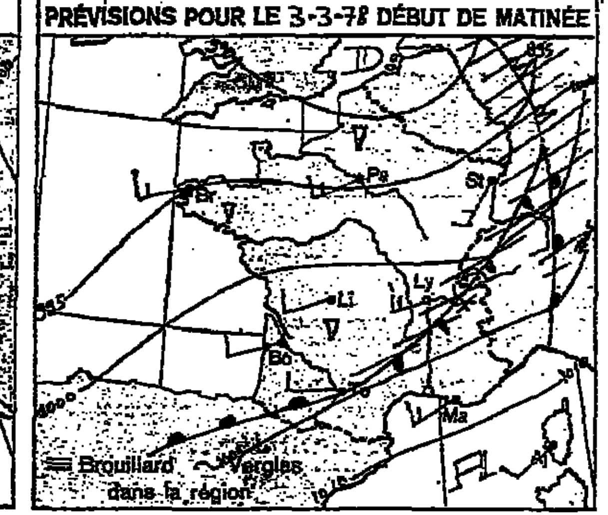
Verticalement

1. Aimable; Pas. — 2. Aînesse. — 3. Gousset; Ta. — 4. Envie; Apion. — 5. Insistent. — 6. EG; Eson. — 7. Oter; Esaü. — 8. Pitre; Ré; Nu. — 9. Lee; Arasait.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 mars à 0 heure et le vendredi 3 mars à 24 heures :

Les basses pressions qui recouvrent le nord de l'Atlantique maintiendront *notre pays sous l'influence de* masses d'air humide, d'origine océanique.

Vendredi 3 mars, le temps restera relativement doux, mais des pluies ou des averses se produiront encore dans la plupart des régions. Au cours de la journée, les pluies (neige en moyenne et haute montagne) tendront toutefois à se localiser sur nos régions de l'Est et du Sud-Est, tandis qu'un temps variable avec *éclaircies s'établira progressivement* des côtes de l'Atlantique au Massif Central et au Bassin parisien. Les vents, assez forts et irréguliers, souffleront du secteur sud durant les pluies, du secteur ouest ensuite. De violentes rafales sont à craindre sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, ainsi que sur le Midi méditerranéen, où quelques orages éclateront.

Jeudi 2 mars, à 7 heures, la *pression atmosphérique réduite* au niveau de la mer était, à Paris, de 1 004,3 millibars, soit 753,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er mars; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 16 et 6 degrés; Biarritz, 14 et 9; Bordeaux, 13 et 7; Brest, 11 et 7; Caen, 14 et 5; Cherbourg, 11 et 5; Clermont-Ferrand, 10 et 2; Dijon, 11 et 3; Grenoble, 16 et 2; Lille, 12 et 4; Lyon, 16 et 2; Marseille, 16 et 5; Nancy, 14 et 3; Nantes, 13 et 7; Nice, 15 et 11; Paris-Le Bourget, 13 et 5; Pau, 14 et 6; Perpignan, 14 et 4; Rennes, 14 et 7; Strasbourg, 10 et 4; Tours, 12 et 5; Toulouse, 14 et 5; Pointe-à-Pitre, 25 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés; Amsterdam, 14 et 6; Athènes, 18 et 9; Berlin, 13 et 1; Bonn, 13 et 7; Bruxelles, 16 et 5; Le Caire, non parvenu; îles Canaries, 21 et 15; Copenhague, 3 et 1; Genève, 11 et 0; Lisbonne, 14 et 14; Londres, 11 et 4; Madrid, 14 et 8; Moscou, 1 et 0; Nairobi, 25 (max.); *New-York, —1 et —4*; Palma-de-Majorque, 17 et 2; Rome, 16 et 6; Stockholm, 3 et 0; Téhéran, non parvenu.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au Comité des stations françaises, le mercredi 1er mars; à l'Office national allemand, le jeudi 2; à l'Office national autrichien, le mercredi 1er.

ALPES DU NORD

Alpes-d'Huez : 185, 650; Autrans : 60, 180; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs : 100, 230; Chamonix : 45, 300; Chamrousse : 150, 200; Chapelle-d'Abondance : 50, 105; Chatel : *60, 200; La Clusaz : 80, 240; Com*bloux : 60, 240; Les Contamines-Montjoie : 90, 350; Le Corbier : 110, 330; Courchevel : 95, 200; Les Deux-Alpes : 170, 750; Flaine : 110, 330; Flumet-Praz-sur-Arly : 80, 120; Les Gets : 80, 160; Grand-Bornand : 80, 200; Les Houches : 60, 180; Megève : 90, 180; Les Menuires-Val-Thorens : 90, 300; La Plagne : 190, 280; Pralognan : 100, 200; Saint-Gervais-le-Bettex : 100, 220; Samoëns : 70, 260; Thollon-les-Mémises : 20, 80; Val-Cenis : 100, 250; Val-d'Isère : 175, 375; Valloire : 100, 310; Villard-de-Lans : 10, 250.

ALPES DU SUD

Auron : 140, 280; Isola 2000 : 200, 260; Orcières-Merlette : 100, 250; Pra-Loup : 85, 220; Le Sauze : 60, 220; Serre-Chevalier : 150, 230; Valberg : 160, 260; Vars : 110, 230.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 50, 90; Barèges : 40, 250; Font-Romeu : 45, 65; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 40, 240; *La Mongie : 80, 250*; Saint-Lary-Soulan : 60, 150; Les Angles : 50, 80.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50, 110; Super-Besse : 50, 110; Super-Lioran : 80, 100.

JURA

Métablef : 40, 80; Les Rousses : 40, 120.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises. Bayrischzell-Sudelfeld : 15, 60; Berchtesgaden-*Jenner : 15, 55; Garmisch-Zugspitz*platt : 50, 350; Oberstdorf-Nebelhorn : 60, 120. — Forêt Noire. Feldberg : 20; Schönwald-Schonach : 70.

AUTRICHE

Salzbourg. Badgastein : 5, 60; Saalbach : 35, 40; Zell am See : 30, 120. — Voralberg. Gargellen : 70, 150; Lech/Arlberg : 90, 200; Zürs/Arlberg : 135, 205. — Tyrol. Igls : 40; Ischgl : 50, 160; Kitzbühel : 20, 95; Lermoos : 30, 145; Obergurgl : 90, 210; Saint-Anton am Arlberg : 65, 360; Saint-Christoph am Arlberg : *210*; Seefeld : 70, 90; Sölden : 15, 190.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 mars 1978 :

DES DECRETS

● Relatif aux conseils d'administration et aux commissions d'attribution des logements des offices publics d'habitations à loyer modéré;

● Modifiant le décret n° 65-427 du 4 juin 1965 relatif au statut particulier des ingénieurs d'agronomie;

● Modifiant le décret n° 73-170 du 13 janvier 1973 fixant le ressort territorial des conseils régionaux des ordres des médecins et des chirurgiens-dentistes.

UNE LISTE

● *Des* élèves de l'Ecole supérieure d'ingénieurs et techniciens *pour l'agriculture ayant obtenu* le diplôme d'ingénieur.

Visites, conférences

VENDREDI 3 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, entrée de la basilique, Mme Legregeois : « Les tombeaux des rois maudits à Saint-Denis ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Neu : « La manufacture royale des Gobelins ».

15 h., entrée de l'exposition au Palais de la découverte, Mme Gatouillat : « Exposition : le vitrail ».

CONFERENCES. — 14 h., amphithéâtre Cruveilhier, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, professeur Georges Heuse : « Les grands problèmes de la thanatologie contemporaine : préparation à la mort, suicide, euthanasie, peine de mort, vie après la mort ».

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La clairvoyance » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

20 h. 45, 28, rue Bergère, M. Robert Masson : « Les trois erreurs fondamentales de la médecine classique » (L'Homme et la Connaissance).

Documentation

● *Tout savoir sur les hydroglisseurs.* — L'annuaire britannique *Jane's* vient de publier l'index des hydroglisseurs. Cette nouvelle édition de 1978 recense par pays la liste des constructeurs et des exploitants d'Hovercrafts à usage civil militaire.

★ *Jane's Surface Skimmers*, 1978, onzième édition, Paulton House, 8 Shepherdesse Walk, London N 1 7 LW, prix : 19,50 livres.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	tous groupes	50
	61	tous groupes	150
	081	tous groupes	250
	981	tous groupes	250
	8 821	tous groupes	1 050
	86 861	groupe 1	10 150
		autres groupes	2 150
	89 361	tous groupes	10 150
	98 041	groupe 1	100 050
		autres groupes	2 050
2	22	tous groupes	100
	62	tous groupes	100
	392	tous groupes	200
	542	tous groupes	200
	552	tous groupes	500
	0 992	tous groupes	1 000
	6 582	tous groupes	1 100
	7 922	tous groupes	1 100
	86 862	groupe 1	10 100
		autres groupes	2 100
3	3 533	tous groupes	1 000
	9 793	tous groupes	2 500
	86 863	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
4	984	tous groupes	200
	11 874	tous groupes	10 000
	86 864	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	68 574	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
5	65	tous groupes	100
	86 865	groupe 1	10 100
		autres groupes	2 100
	85 805	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
6	0 716	tous groupes	2 500
	16 486	tous groupes	10 000
	85 256	tous groupes	10 000
	86 866	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	10 626	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
7	97	tous groupes	100
	057	tous groupes	200
	557	tous groupes	200
	907	tous groupes	200
	0 677	tous groupes	1 000
	2 757	tous groupes	1 000
	9 807	tous groupes	1 000
	97 947	tous groupes	10 000
	18 527	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
	86 867	groupe 1	2 000 000
		autres groupes	20 000
8	208	tous groupes	200
	8 158	tous groupes	1 000
	23 908	tous groupes	10 000
	41 518	tous groupes	10 000
	75 278	tous groupes	10 000
	86 868	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	99 058	tous groupes	10 000
9	99	tous groupes	100
	1 339	tous groupes	1 000
	16 909	tous groupes	10 000
	86 869	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
0	0	tous groupes	50
	12 640	tous groupes	10 050
	86 860	groupe 1	10 050
		autres groupes	2 050
	94 900	tous groupes	10 050

TRANCHE DES VIOLETTES
TIRAGE DU 1er MARS 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 8 MARS 1978
78 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) 12e

LOTO — TIRAGE No 9 : 17 18 21 38 45 46 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 34

PROCHAIN TIRAGE LE 8 MARS 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 7 MARS APRES-MIDI

SPORTS

FOOTBALL

LA VICTOIRE DE BASTIA (7-2) SUR IÉNA

Les Corses ont largement dominé une équipe inférieure à sa réputation

Vainqueur 2 à 1 à Lisbonne contre Benfica, Liverpool, vainqueur de la Coupe européenne des clubs champions 1977, a pris une sérieuse option sur la qualification aux demi-finales, tout comme la Juventus de Turin, qui a fait match nul (1 à 1) à Amsterdam contre Ajax. Innsbruck, qui a battu Moenchenglad, le finaliste 1977, confirme le renouveau du football autrichien. Toutefois, la performance la plus étonnante — en Coupe de l'U.E.F.A. — a peut-être été réussie par Bastia, qui a remporté son septième succès consécutif en marquant... sept buts à l'équipe d'Iéna.

De notre envoyé spécial

Bastia. — Carl Zeiss Iéna n'a pas pesé lourd mercredi 1er mars contre le Sporting-Club Etoile de Bastia, en quart de finale, match « aller », de la Coupe de l'Union des associations européennes de football (U.E.F.A.). Battue par 7 buts à 2, l'équipe de club de la République démocratique d'Allemagne devrait, pour se qualifier, gagner le match « retour », le 15 mars à Iéna, par 5 à 0 ou par 6 à 1.

C'est assez dire que Bastia a les plus grandes chances de jouer les demi-finales de la Coupe de l'U.E.F.A. Les Corses ont remporté leur septième succès consécutif en *Coupe d'Europe — ils* n'ont pas connu la défaite une seule fois depuis le début de la compétition — de la manière la plus probante possible. Le score, même s'il est lourd, ne reflète d'ailleurs qu'imparfaitement la supériorité dans tous les domaines qu'ils ont exercée, tant les occasions de but ont été nombreuses. De toute évidence — et la plupart des joueurs bastiais en sont convaincus après la rencontre — *Carl Zeiss Iena est la plus faible* des quatre équipes (Sporting du Portugal, Newcastle, Torino) qu'ils ont rencontrés jusqu'à présent en Coupe d'Europe.

Sur ce que les Allemands ont montré du match *« aller »* à Bastia, c'est un constat qui s'impose, et c'est au demeurant une surprise que de remarquer à quel point la réputation d'une équipe peut être si peu conforme à la *réalité, même s'il s'agit de la* réalité d'un jour.

Carl Zeiss Iéna bénéficiait en effet d'une bonne renommée reposant, il est vrai, sur des références de premier ordre, telle *l'élimination cette saison en* Coupe de l'U.E.F.A. des deux équipes belges de Molenbeek et du Standard de Liège. Carl Zeiss Iena avait même gagné ces deux matches contre le Standard, à Iéna et à Liège.

Ces références, aussi bonnes soient-elles, ne peuvent en tout cas faire oublier la naïveté avec laquelle les Allemands ont essayé de s'opposer à l'enthousiasme, à *la technique et au jeu offensif* des Corses. Quelle que soit la valeur de l'adversaire — et la qualité de Bastia est désormais bien établie, — il est assez rare qu'une équipe se fasse à ce point étriller en Coupe d'Europe pour qu'on ne cherche pas les causes d'une telle défaite, aussi bien chez le vainqueur que chez le vaincu, et peut-être plus, dans ce cas, chez le vaincu.

Leur plus mauvais match

Les dirigeants est-allemands ont reconnu qu'ils avaient eu affaire à une très grande équipe corse. *Passé cet éloge, ils ne se* sont pas fait trop priés pour admettre que Iéna avait aussi joué son plus mauvais match de l'année. Avec courage sans doute, sans baisser les bras, mais ils ont été dépassés par la technique corse et sont tombés dans le piège qui leur était tendu. Bref, victimes de leur naïveté et de leur incapacité à verrouiller le jeu bastiais.

C'est d'autant plus surprenant que Bastia était privé des services de Johnny Rep, l'ancien d'Ajax Amsterdam, qui donne en général le ton aux offensives et qui sait mieux qu'un autre exploiter la moindre occasion à l'approche du but adverse.

Le match n'avait pas commencé depuis trois minutes que Larios expédiait le ballon au fond des filets d'Iéna. Cueillis à froid, les Allemands allaient pourtant, dans la demi-heure suivante, réussir à désorienter les attaques corses par un marquage individuel extrêmement serré. C'est durant cette seule période que l'on a pu croire que le match serait relativement équilibré, une équipe attaquant, l'autre *défendant*, et que la qualification se jouerait, comme à l'habitude, au match « retour ».

C'est en fait tout le contraire qui s'est produit et, malgré leur puissance physique, les Allemands *ont peu à peu* lâché pied, laissant de plus en plus de liberté d'action à leurs adversaires. On sait ce que ceux-ci en firent, notamment en fin de match, où trois buts furent marqués en onze minutes et quatre en vingt minutes.

Le coup de poker

Après la mi-temps, survenue sur le score de 2 à 0 (le deuxième but marqué par Papi) et malgré un exploit personnel de Mariot, auteur du troisième but corse (3-0), les Allemands purent encore y croire un instant. Raab réduisait le score (3-1) et l'on connaît l'importance d'un but marqué à l'extérieur en Coupe d'Europe, en cas d'égalité au score sur les matches « aller » et « retour ». C'est à ce moment-là que l'entraîneur bastiais Pierre Cahuzac prit la décision, la bonne, qui allait précipiter le naufrage d'Iéna.

Sur ce qu'il avait vu de l'équipe allemande, et surtout en prenant en considération ses étonnantes carences en défense, Pierre Cahuzac résolut de jouer le tout pour le tout et de privilégier l'offensive à outrance. Il choisit en conséquence de remplacer Krimau et Mariot par Félix et De *Zerbi. Trois minutes n'avaient pas* passé que le coup de poker se transformait en main gagnante. De Zerbi tirait un corner : Félix, de la tête, aggravait le score (4-1). Les deux remplaçants n'avaient pas manqué leur entrée.

Les Allemands marquaient bien leur deuxième but juste après (4-2), mais c'était leur dernier sursaut et la fin des illusions. Ils avaient eu bien du mal à prendre la mesure de Krimau et de Mariot, et voilà que leurs remplaçants les déroutaient à nouveau et encore plus, eu égard à la fatigue et aux jambes devenues lourdes. De Zerbi, par ses débordements et ses pas de chat, Félix par son engagement de tous les instants au centre de l'attaque : deux joueurs frais et qui évoluaient dans une équipe gagnante, mieux même, gagnée par l'euphorie de l'hallali. Terribles vingt *dernières minutes pour Carl Zeiss* Iéna. Buts pour Félix (5-2), Cazes (6-2), Franceschetti (7 à 2) et, dans l'affolement de la défense allemande aux abois, deux ou trois autres buts auraient aussi bien pu être marqués sans que, sur la physionomie générale de la rencontre, personne n'y trouve rien à redire.

Bastia, décidément, est une bien bonne équipe en général et une *superbe formation en Coupe d'Europe.* Le plus heureux de tous fut certainement Johnny Rep, assis derrière le but allemand, en deuxième mi-temps. Heureux avec cependant cette réserve, qu'il sut exprimer avec beaucoup d'humour : *« Pouvez-vous me dire à quoi je sers dans cette équipe qui marque sept buts quand je ne suis pas là ? »*

FRANÇOIS JANIN.

RÉSULTATS DES QUARTS DE FINALE

COUPE DES CHAMPIONS

*Innsbruck (Aut.) b. Moenchengladbach (R.F.A.) 3-1
*Bruges (Belg.) b. Athletico Madrid (Esp.) 2-0
*Ajax Amsterdam (P.-B.) et Juventus Turin (It.) 1-1
Liverpool (Ang.) b. *Benfica Lisbonne (Port.) 2-1

COUPE DES COUPES

Twente (P.-B.) b. *Vejle (Dan.) 3-0
*Porto (Port.) - Anderlecht (Belg.), arrêté à la mi-temps.

COUPE DE L'U.E.F.A.

*Bastia (Fr.) b. Iéna (R.D.A.) .. 7-2
*Francfort (R.F.A.) b. Grasshoppers Zurich (Suisse) 3-2
*Magdebourg (R.D.A.) b. Eindhoven (P.-B.) 1-0
**Aston Villa (Ang.) et Barcelone (Esp.)* 2-2

Les matches « retour » auront lieu le 15 mars.

● En battant 2 à 1 leurs homologues français, mercredi 1er mars à Fontainebleau, les militaires belges ont, pour la sixième fois consécutive, gagné le challenge Kentish.

● L'équipe de France junior a été éliminée de la phase finale du tournoi de l'U.E.F.A. après son match nul (0-0), mercredi 1er mars, devant l'Angleterre. La France avait perdu 3-1 au match « aller ».

BOXE. — *Le boxeur français Alain Marion mettra en jeu son titre de champion d'Europe le 27 avril à Copenhague devant le Danois Joergen Hansen. Auparavant, Marion a prévu de boxer à Creil, où il gagna son titre en mettant K.O. l'Allemand Joerg Eipel.*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux

SKIS ROSSIGNOL S.A.
PREMIER FABRICANT MONDIAL DE SKIS

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT FRANCE

Agé de 30 ans minimum, de formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. ou équivalent, c'est un homme de terrain et de réflexion qui a une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une fonction commerciale à un niveau de responsabilité.
C'est un bon skieur.

Il travaille en liaison directe avec le directeur commercial France. A ce titre, il participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique commerciale.
Il assiste aux réunions nouveaux produits. Il anime, coordonne et contrôle les activités des départements ventes, promotion, et administration du service. Il est directement responsable de la réalisation des objectifs et du contrôle du budget.

Ce poste offre des perspectives très intéressantes pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite + photo à M. Jean BOLLON — Psychologue Conseil — 5, avenue Général-Champon 38000 GRENOBLE.

BANQUE PRIVÉE

recherche pour
BOURGES

UN CHEF D'AGENCE

C'est un homme EXPERIMENTE, diplômé d'Etudes Supérieures (Universitaires ou dans le cadre de la profession bancaire).

Il a déjà eu la RESPONSABILITE D'UN BUREAU ou d'une agence de banque.

Il aime la vie active, la réussite commerciale, le travail « sur le terrain ».

Si vous êtes cet homme, faites acte de candidature en adressant curriculum vitae, photo et appointements actuels sous référence 53.787,
PUBLICITE ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

USINE MÉTALLURGIQUE - EST
recherche pour

Diriger son Service Médical

MÉDECIN DU TRAVAIL C.E.S.

Compétent en ERGONOMIE

Expérience professionnelle probante de 5 ans minimum dans moyenne ou grande entreprise.

TEMPS PLEIN

Adresser candidature et C.V. détaillé, N° 52.078, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SKIS ROSSIGNOL S.A.
PREMIER FABRICANT MONDIAL DE SKIS
recherche

UN CHEF DES VENTES FRANCE

Agé de 28 ans minimum.

Formation Ecole supérieure de commerce ou équivalent. C'est un meneur d'hommes qui a prouvé sur le terrain sa capacité à diriger et motiver une force de vente.

C'est un bon skieur.

Il participe à la définition des objectifs de ventes. Il a la responsabilité de l'organisation, de l'animation et du contrôle de l'équipe de ventes.

Ce poste offre des perspectives intéressantes pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. détaillé plus lettre manuscrite + photo à M. Jean Bollon, psychologue conseil, 5, avenue Général-Champon 38000 GRENOBLE.

LABORATOIRE DE CONTROLE DE QUALITE de PRODUITS ALIMENTAIRES
recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
(EXPERIMENTE)

pour responsabilités section microbiologie, titulaire D.U.T. chimie alimentaire - Niveau maîtrise ou D.E.A. chimie alimentaire - Expérience 3 à 5 ans dans le domaine de la bactériologie alimentaire. Bonne connaissance de l'anglais.

Adr. C.V., photo et prétentions, à M. G. DUFLOT, I.T.R.C., 13-17, avenue de l'Europe, 02100 CHATEAU-THIERRY. Tél. : (23) 83-08-62.

S.E.M.S. - SOCIETE EUROPEENNE DE MINI-INFORMATIQUE ET SYSTEMES
recherche pour son centre de GRENOBLE

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES MATÉRIEL

— 2 ans d'expérience minimum —

Adresser lettre + C.V. détaillé et photo, à :
S.E.M.S. - SERVICE DU PERSONNEL,
1, rue de Provence - 38130 ECHIROLLES.

RENNES
Agence d'urbanisme du district de l'agglomération rennaise recherche
UN ARCHITECTE-URBANISTE
3 à 5 a. d'expér. ds le domaine « Aménagement et Urbanisme » au sein d'une équipe pluridisciplinaire, libre de suite. Adres. C.V. et prétent. avant le 10 mars à M. le Directeur de l'A.U.D.I.A.R., 16, bd Laënnec, 35100 RENNES.

Industrie chimique ch. délégué commercial région Sud France. Formation chimie et sér. référ. vente produits chimiques industriels. Fixe important. 742-93-39

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Formation Arts et Métiers. Lieu de travail Marseille. Salaire 6.000/7.000 mois. Expérience tuyauterie chaudronnerie (minimum 3 ans). Réponse manuscrite à HAVAS no 47.311 MARSEILLE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Secrétariat d'Etat au Plan — Commissariat National à l'Informatique

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES INFORMATICIENS
(Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

RECRUTE DES ENSEIGNANTS

- En technologie des ordinateurs ;
- En automatique et informatique industrielle ;
- En électronique ;
- En physique ;
- En théorie des langages et compilation ;
- En système, pour l'enseignement :
  - des concepts généraux des systèmes d'exploitation
  - des techniques de mise en œuvre d'un système (SIRIS 7 de préférence) ;
  - de l'Assembleur (du 10070, de préférence) ;
- En transmissions de données, télétraitement et réseaux ;
- En informatique appliquée à la gestion, pour l'enseignement ;
  - des langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  - des méthodologies d'analyse et de programmation (notamment L.C.P., L.C.S., CORIG) ;
  - des fichiers et des bases de données ;
- En organisation et méthodes (structures, circuits de l'information, imprimés administratifs) ;
- En économie générale ;
- En gestion des entreprises (comptabilité, contrôle de gestion, tableau de bord, stratégie d'entreprises, organisation et structures des entreprises) ;
- En mathématiques ;
- En statistiques ;
- En recherche opérationnelle.

Les candidats doivent avoir des titres suffisants (au moins doctorat de 3e cycle ou diplôme d'ingénieur d'une grande Ecole), une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, *et participeront à* l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.

Les postes offerts seront libres à la rentrée septembre-octobre 1978.

Les candidats (toutes nationalités, mais parlant français) peuvent être recrutés soit dans le cadre de la coopération technique intergouvernementale, soit sous contrat de droit commun.

LES CANDIDATURES DOIVENT ETRE ADRESSEES AU
C.E.R.I

Joindre un curriculum vitae détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification — OUED-SMAR - ALGER

ATESMA
85, rue Michel-Ange (16e)
TELEPH. 743-12-24 et +
recherche pour région Paris
DESSINATEURS E. II et PROJETEURS
EN STRUCTURE AERO

Société Edition et Publicité recherche
GÉRANT (E) APPOINTÉ (E)
place stable. Tél. pour rend.-vs 246-20-82 - PRO. 51-09, ou 770-50-37.

INGÉNIEURS
CHAUFFAGE CLIMATISATION
SORAS, 29, bd Saint-Martin-3e. Tél. : 277-81-01.

INGÉNIEURS
Spécialistes en traitement mécanique des sols.
ÉLECTRONICIENS
RADARISTES
pour rédaction technique.
Ecrire ou se présenter SOPRAS, 100, boulev. Voltaire, Paris-11e.

Cie INTERNATIONALE DES SYSTEMES
recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ETRANGER
INGÉNIEURS LOGICIELS
NOVA-MITRA-PDP 11-SOLAR
INGÉNIEURS IRIS 50
Réelles possib. de promotion pour éléments de valeur.
26, rue Daubenton-5e. 337-99-79.

PHILIPS
recherche

pour une de ses filiales

CHEFS DE RÉGION et VENDEUR
pour PARIS - LILLE STRASBOURG

qui animera un secteur commercial, pour diffuser des matériels de télécommunication civile.

Adr. lettre manuscrite et C.V. à CENOD, 60, rue Caumartin, 75009 PARIS, qui transmettra.

CHERCHE VENDEUSE ESTHETICIENNE PARFUMERIE. Tél. 636-23-04.

IMPORTANTE SOCIETE (quartier la Défense) recherche pr son informatique de gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (D.U.T. ou équivalent). Ecrire M. RENAUT, Boîte postale 97, 92405 COURBEVOIE CEDEX.

Association nationale formation d'adultes recherche FORMATEUR EN COMPTABILITE GESTION (interventions auprès d'adultes ruraux). Lieux de travail : BEAUVAIS (Oise), PARIS. Adr. C.V. + photo à ANFOPAR, 6, bd Rich.-Lenoir, PARIS (11e).

Ingénieur électronicien P1/P2 études logique, analogique microprocesseur. Téléph. rendez-vous : 292-28-73.

HOPITAL recherche SURVEILLANTE INFIRMIERE D.E. Chirurgie jour ou nuit. MANIPULATRICE RADIO Possibilité logement célibataire. Ecrire avec C.V. à A.D.M.T., 77220 TOURNAN.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE E.S.C.
POUR DEPARTEMENT INFORMATIQUE GESTION.
Ecr. av. C.V. et prét. sous réf. 6.130 SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

MANAGING DIRECTOR
For english language teaching Organisation's Paris Branch Preferably French resident, bilingual (english mother tongue) University education with extensive financial/management experience in comparable industry. Write with C V and salary to Mr. WILLIS, Michael Rule S.A.R.L., 5, rue Vernet, Paris-8e

Universiteit van Amsterdam

Faculté des Sciences Sociales, Centre d'Etudes Anthropologiques et Sociologiques,
Section Asie du Sud et du Sud-Est, Sarphatistraat 106A, 1018 GV Amsterdam, Pays-Bas.

La Section Asie du Sud et du Sud-Est du Centre cherche un (e) candidat (e) pour la fonction de

maître-assistant

Le candidat doit avoir soutenu sa thèse de doctorat (ou 3e cycle) sur l'anthropologie ou la sociologie de la Chine contemporaine ou du Tiers-Monde.
Son intérêt pour l'anthropologie ou la sociologie du Tiers-Monde doit avoir eu comme résultat la publication d'articles ou d'ouvrages.
Le candidat donnera des cours sur les thèmes centraux de la sociologie de la Chine contemporaine.
En même temps, il dirigera et animera la recherche sur la Chine, notamment en relation avec les problèmes de développement du monde asiatique.
La connaissance élémentaire de la langue chinoise est obligatoire.
Le candidat parlera néerlandais ou s'engagera le cas échéant à apprendre cette langue.
Le candidat participera aussi aux tâches d'organisation universitaire.
Les lettres d'application ou demandes d'informations sur le contenu de la candidature doivent être envoyées au Président de la Section,

M. Prof. Dr. O. D. van den Muijzenberg avant le 1er avril 1978.

Importante Société d'Etudes et de Fabrication d'équipements d'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE recherche

LE CHEF DE SON SERVICE INFORMATIQUE

Le poste conviendrait à un

INGENIEUR GRANDE ECOLE

possédant une bonne expérience d'animation d'équipes d'ingénieurs et de programmeurs et maîtrisant les problèmes de développement de logiciel sur mini-ordinateurs.

Le poste est basé en proche banlieue parisienne.

Adresser CV, photo, appointements actuels et souhaités à no 52033 Contesse Publicité 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Les candidatures seront examinées confidentiellement

RESPONSABLE DE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Poste basé à ABIDJAN
POUR UNE GRANDE ENTREPRISE AU FORT TAUX DE DÉVELOPPEMENT

très sensibilisée aux questions de formation, déjà traitées depuis plusieurs années mais qui sont à développer très largement.

- Il aura à suivre la réalisation matérielle du nouveau Centre de Formation en liaison avec les autorités locales et les organismes d'intervention.
- Il sera chargé d'analyser les besoins de l'entreprise et des hommes (personnel d'exploitation, ouvriers, ETAM, encadrement), de définir et de proposer une politique et des plans de formation.
- Il devra perfectionner et amplifier les programmes d'études adaptés aux recrutements locaux (ou élargis) et conduire l'ensemble des actions de formation

Ce poste, très complet, requiert un homme de 30 ans minimum, diplômé G.E. (type T.P., Mines, Agro, A.M., ...) ayant acquis une expérience confirmée et réussie de la conception et mise en œuvre d'une politique de formation, nécessairement complétée par une parfaite maîtrise (trois à cinq ans) de la pédagogie.
Le poste pourra évoluer vers des responsabilités plus larges, le Centre ayant une vocation de formation professionnelle pour plusieurs pays d'Afrique.
Avantages sociaux - Logement - Assurances, etc.
Les candidatures seront reçues et traitées confidentiellement à PARIS.

Adresser C.V. man., photo et prétent. à no 52.049, CONTESSE Publ. 20, av Opéra, Paris (1er), qui tr.

UN IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE recherche pour son DÉPARTEMENT BIOLOGIE

2 INFORMATICIENS

avec les qualifications minimum suivantes :

- Diplôme de l'enseignement supérieur scientifique (B.T.S., Licence ou Maîtrise).
- Une bonne connaissance de la programmation en FORTRAN et d'au moins l'un des langages suivants : ALGOL, APL, PLI ou PASCAL.
- Une expérience dans certains des domaines suivants serait également souhaitable : Recherche Médicale, Recherche Biologique, Statistiques, Analyse numérique, Traitement des signaux, Banque de données, Electronique, Communications, Ordinateurs D.E.C., PDP II, UNIX operating system.
- Anglais parlé indispensable.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, à EPRI, 126, bd A.-Blanqui, 75013 PARIS, sous réf. no 451.

IMPORTANTE SOCIETE PROCHE BANLIEUE SUD
recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DIPLOMES, POSITION I à II
pour études avancées dans le domaine du traitement du signal.
Travail d'équipe.
Expérience souhaitée mais non indispensable.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous no 52.228 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

URGENT
Cabinet AUGUSTE-THOUARD
pour commercialisation de bureaux à Paris et région parisienne

RECHERCHE

PLUSIEURS COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS
Droit - HEC - ESSEC - ESCP

Libres de tout engagement. Ayant esprit d'équipe. Dynamisme. Bon contact. Rémunération élevée tenant compte des résultats. Discrétion.

Envoyer lettre manuscrite avec curr. vitae à : Cabinet AUGUSTE-THOUARD 17, rue d'Astorg, 75008 Paris.

Recherchés pour important projet

DEUX INGÉNIEURS D'ÉTUDE

confirmés

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN
(manutention continue, criblage, concassage de minerai).

1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
(installations industrielles, asservissements, instrumentation).

Résidence PARIS
avec déplacements AFRIQUE

Demandes écrites à adresser à SOCOMINE, 30, rue Cambronne, 75015 PARIS.

Le Laboratoire National d'Essais
recherche

UN CHEF DU SERVICE INTÉRIEUR

responsable de l'entretien et de la maintenance des bâtiments et des équipements de servitude, de l'organisation matérielle des laboratoires et du soutien logistique des activités.
Formation ingénieur.

Env. C.V. et prétent., au Service du Personnel, 1, rue Gaston-Boissier, 75015 PARIS, sous la référence 78/S. I. 01.

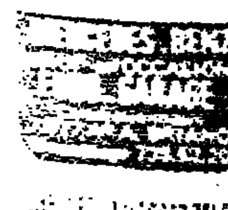
IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche

PROGRAMMEURS

Niveau Bac - D.U.T.
pour application temps partiel sur mini-ordinateurs.

Pratique langage ASSEMBLEUR exigée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions
SIPEP référence no 5.366
3, rue de Choiseul, 75002 PARIS
(qui transmettra).



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

secrétaires

Secrétaires de direction

secrétaire direction
paris-centre

Notre activité s'exerce dans le domaine du service aux entreprises. Notre volonté de satisfaire nos clients par des prestations élaborées et irréprochables nous a permis de nous hisser au premier rang de notre profession, malgré notre petite taille. La secrétaire que nous recherchons est âgée de 27 ans minimum, a une formation de type BTS ou équivalent et une expérience de 5 ans d'un secrétariat de direction. Excellente dactylo, sachant prendre des initiatives, elle assurera le lien entre la direction et ses interlocuteurs de haut niveau mais se verra également confier des tâches subalternes, ce qui implique sens du contact, rigueur et souplesse.

Pour un premier contact, envoyer lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et salaire actuel sous référence 725 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

MAIRIE DE PUTEAUX
recherche de toute urgence
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
très bonne dactylo.
Prendre rend.-vous au 776-44-44, poste 305 ou 308.

QUARTIER ÉTOILE
rech. pour directeur EUROPE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
CONFIRMEE
parfaitement bilingue anglais (niveau Cambridge Proficiency). STENO ANGLAISE INDISPENS. POSTE A POURVOIR le 20 mars pour un remplacem. de 9 mois. POSSIB. ENGAG. DEFINITIF.

Rémun. en rapport avec expér.

Env. C.V. + photo + prétent. à C. M. G. Conseil, 11, rue du Colisée, 75008 PARIS, réf. 725.

Secrétaires

PUBLICATION INTERNATION. cherche
SECRÉTAIRE
bilingue anglais
avec notions d'économie
et sens des responsabilités.
Téléph. 747-02-07.

Société d'ENGINEERING recherche
SECRÉTAIRE
BILINGUE confirmée
FRANÇAIS - ANGLAIS

Adresser C.V. M. BONNETON, Service du personnel, Société PEABODY G.C.I., 269-287, rue de la Garenne, 92003 NANTERRE.

Me Porte de Saint-Cloud
IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIE METALLURGIQUE recherche
SECRÉTAIRE
pour son SERVICE FORMATION

Dynamique et autonome.
Elle a une expérience confirmée de la gestion administrative, de la formation et un niveau B.T.S. minimum.

Rémunération : 50.000 F/an + horaire variable et restaurant entreprise. Adr. lettre manuscr. + C.V. + photo à : ORION. 35, rue du Rocher, 75008 PARIS, sous référence 8.705.

représent. offre

Société Mistral recherche
REPRÉSENTANTS
exclusifs, région parisienne, fixe + commission + frais. Adresser C.V. manuscrit + photo obligatoire, 114, r. de Bercy, 75012 Paris.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthét. assure détente et décontraction par relaxation et massages. - Tél. : 543-04-37.

cours et leçons

Stages d'anglais intensif, tous niveaux, efficaces et amusants. Tél. : 606-97-41.

occasions

LIVRES - Achat comptant à domicile - LAFFITTE, 13, rue de Buci-6e. Téléph. : 326-68-28.

EN SOLDE - Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m² sur stock. Téléphone : 589-86-75.

PIANOS neufs depuis 6.800 F. Occas. 3.500. Crédit. Daudé, 75, av. Wagram. WAG. 34-17.

perdu-trouvé

Perdu passeport égyptien au nom de Mohamed Abdel Azienne. Le rapporter consulat égyptien.

Perdu passeport égyptien au nom de Gad El Rab Mahmoud no 5.633. Le rapporter consulat égyptien.

demandes d'emploi

J.F. 27 ans cherche place stable réception, hôtesse. Téléph. 757-05-81.

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL DECEP-CAPASE, 45 ANS. Exp. vie associative adultes, jeunes enf., trav. urbanisme (POS) form. adult., ét. tte prop. org. but soc. ou cult. Angers ou péri. Ecr. no 80.951 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Homme 27 ans, lic. scienc. éco, D.E.C.S. complet fin 1978, 1 an expér. cabinet, ch. emploi dans cabinet expertise comptable. — Ecr. no T 3.582 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
25 ANS
Expérience stages
CHERCHE EMPLOI PARIS.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
POLYVALENTE
ch. pl 4.500 x 13. PARIS.
Ecr. no T 03547 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMPTABLE
J. F., bac G 2 + secrét. 4 1/2 a. exp. comptabilité générale OBBO + paie + déclarat. + trésorerie, ch. pl. stab. comptab ou serv. du personnel avec responsab. 4.000 F x 13 x 5 jrs Ecr. no 80952 M, Régie-Presse. 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e

H., 28 a., dipl. ens. sup. (Sc. éco., statist.) 5 a. exp. prof. au siège Cie d'assur., ch. emploi Paris ou province avec ou sans déplacem. Etudie ttes proposit. Ttes br. prof.
Ecr. à 2.349, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame, 50 ans, responsable de magasin, sérieuses références, voiture personnelle, ch. poste stable dans commerce Paris ou Région parisienne. Tél. au 421-02-40, de 12 h. 30 à 15 heures ou après 20 heures.

CADRE responsable Marketing ETUDE MARCHE statistiques développement des ventes, exportation, publicité, promotion, étudier toute proposition PMI PME Paris ou R.E.R. Ouest Ecrire : HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 61.316.

J.F., 22 a., BAC, DUT « Hygiène et sécurité en milieu du travail », 5 mois stage, ch. emploi domaine sécurité et condition travail ou protecton environnement. Mlle Maryvonne Delorme, A.L.J.T., chambre 420, 74, rue A.-LABRIERE, 95104 ARGENTEUIL.

PREPARATEUR EN TOLERIE CHAUDRONNERIE
10 a. contremaître, connaissance dans tous les métaux comme en soudure ainsi que la géométrie dans l'espace. Age 40 ans. BEAUCHE BERNARD, 38, rue Folie-Méricourt, Paris-11e - Tél. 355-45-24.

autos-vente

5 à 7 C.V.

SIMCA 1100 TI
Première main, 15.600 km. Bleu nuit. garantie crédit possible. — 757-48-90.

divers

BMW OCCASIONS
316, 320, 525, 528, 728
Ex. TT 1977 et 1978, peu roulé. AUTO-PARIS XV, tél. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

CHELLES AUTOMOBILES
OPEL 1900 LS Balo 73, 13.000 F. — OPEL Ascona SR blanche, 9.500 F. — OPEL Kadett 7 CV LS BA 74 blanche, 12.000 F. — OPEL 2100 DLS Auto 74 bleue, 19.000 F. — R4 EX blanche 76, 13.300 F. — SIMCA Rallye II 75 blanche, 13.000 F.
18, av. Foch, 77500 CHELLES. 957 - 53 - 02

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

DIRECTEMENT SUR PARC
MONCEAU
DANS PRESTIGIEUX HOTEL PARTICULIER
APPTS 250 M2 et 500 M2
Direct. pptaire. 734-93-36.

Propriétaire vend :
REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m²
3e étage sans ascenseur. Tout conf., calme, soleil, sur cour. 350.000 F. Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

XVIe MURAT
IMM. RECENT, 6e ETAGE, VUE DEGAGEE. Très beau
5 P. 2 bains, moquette, Téléphone, tt confort.
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX : 725.000 F.
Jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h.
45, BD MURAT ou Tél. 723-91-28.

Lafayette s/jardin beau 2 p. c. éq., coin rep., w-c, bns, ref. nf. Placem. exception. T. 878-41-65.

Bois de Vincennes, près R.E.R., beau 3 p., entrée, cuis., w.-c., s. de bains, chauff. centr. Calme, soleil, 250 000 F. Tél. : 345-82-72.

PLACE PASSY. 7, rue Duban, spécial placement. 180.000 F. 5 p., tt cft en nue-propriété. Usufruitier M. 37 a. 224-02-86.

PALAIS-ROYAL — Rénovation, luxe, dans bel imm. pierre de taille, asc., vide-ordures. STUDIOS à partir de 150.000 F. EXCELLENT PLACEMENT. 292-28-51.

BEAUBOURG. Ds imm. entier. rénové, beaux duplex à partir de 305.000 F - 770-73-77 le matin ou 522-95-20.

138, AV. VICTOR-HUGO
A SAISIR, côté soleil, immeuble standg, étage élevé, bon plan, 7-8 p., 2 s. de bs + cab. toil., cuis., office, 3 chambres domestiques. Convient profession libérale. Vendredi, samedi, 15 h.-18 h. 30 ou 551-68-39 le matin.

Près place des VOSGES, magnifique appart. duplex, 250 m² envir., aménagement luxueux, terrasse, balcon, sans vis-à-vis, 1.700.000 F - 566-65-09.

MONTMARTRE. Très bel imm., 2 p., cuis., s. bains, wc, 3e étg., 192.000 F - Tél. 526-81-30.

PETIT APPARTEMENT TRES CONFORTABLE DANS BEL IMMEUBLE NEUF, Beau 2 p., 44 m², cave + parking. PRIX INTERESSANT. Mme DUPAQUER, 373-79-18 - Sur place ce jour vend., samedi et dimanche toute la journée, 54-56, r. de la Folie-Regnault.

BOULAINVILLIERS Immeuble récent
Liv. dble s/jard.+2 chbr. 78 m2. 4e étage. 695.000 F. — 292-18-00.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité du studio au 2-3-4-6 PCES en duplex. Visite tous les jours de 14 h. à 17 h. même dim., ou téléphoner hres bureau **359-30-85**

MARAIS Proche THORIGNY
Bel immeuble XVIIIe, restauré, cours de caractère, aménagem. verdure payé par propriétaire.
1) PETITS et gds studios, tout conft. av. poutres, de 99.000 à 160.000 F. Parft pr location.
2) Séjour de caract. + 2 chbr. en duplex sur rue et cour, bains modernes. chauff. central, téléphone. Prix : 350.000 F. Pptaire, jeudi, vendredi, 14 h. 30 à 17 h. 30, 31, rue CHARLOT.

TERNES - Plein Sud
Etage élevé, 6 P., tt confort, 2 chbres service. Profess. libér. MARTIN Dr Droit 742-99-09.

FR.-ROOSEVELT
PPTAIRE VEND dans immeuble PIERRE DE TAILLE, ravalé, 5e étage. ASCENS., BALCON,
5 PIECES 2 BAINS. TT CONFT.
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX : 799.500 F
S/place ce jour, 14-17 h. 30 : 11 BIS, rue du COLISEE. ou 723-91-53.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 m² à 235 m².
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 heures. ou 227-91-45 et 755-98-57.

Paris Rive gauche

MONTSOURIS 10e étage vue sur Paris
4 P. 95 m² + 30 m balc., tél., park. 589-49-34.

Alésia-Didot. ODE. 95-10
TERRASSE 128 m² 4 pces
Sur jardin. Soleil. Calme.

DUROC. Imm. Bourgeois Tapis escalier.
LIV. + CHBRE tt cft.
Refait neuf. A SAISIR.
325-75-42 ou 607-61-34, soir.

MONTSOURIS. Bel imm.
3 P., entrée, cuis., bains, tél., ch. 589-49-34.

METRO CAMBRONNE
« LA VILLA POIRIER »
Pour un placement de valeur studios éq. 31 m2 cave et parkg compr., de 242 000 à 257 000 F. Ferme et définitif à la réservation. Renseignements et vente : 32, rue Miollis, tous les jours 14 h. à 19 h. sauf mardi, samedi-dimanche de 10 h. à 19 h. ou GEFIC 723-78-78.

Métro SOLFERINO imm. classé 5 p. en duplex 123 m², charme confort. non conventionnel Téléph. : 260-39-11, p. 242.

MONTPARNASSE-VAVIN
2 pièces refait neuf, soleil, 5e étage. Tél. : 747-15-00.

MONTPARNASSE-RASPAIL
double living + ch., cuis. éq., chauffage central. T. : 747-15-00.

MONTPARNASSE
dans ensemble ateliers artiste rénovés pptaire vend 1) atelier de 60 m2 avec loggia refait neuf tout confort 450 000 F. 2) atelier de 200 m2, 2 loggias refait neuf tt cft 1 400 000 F., calme, caractère. T. 734-76-13.

AVENUE DES TERNES
beau studio refait neuf 43 m2, confort, 198 000 F. Téléphone : 770-73-77 le matin ou 522-95-20.

PORT-ROYAL. Imm. réc. 50 m2 living + chambre sur jardin, 325 000. PROMOTIC : 322-15-76.

BOULEVARD SAINT-GERMAIN
situation exceptionnelle, 4 pièces tout confort 115 m2, 620 000 F. entresol, cour, calme, caractère. Sur place : jeudi, vendredi de 15 à 19 h., 157, bd St-Germain.

14e MONTSOURIS
2 p., kitch., w.-c., s. eau, 33 m2, calme, soleil, chff. indiv. gaz, 3e étage, 165 000 F. Téléphone : 336-32-28 le soir et week-end.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
Face CAFE DE FLORE et des DEUX-MAGOTS, appt 145 m², compren. sal. avec cheminée, s. à mang., 2 chb., 2 bs, balc. Etat neuf. Px 1.200.000 . 757-15-57.

LA MOTTE-PICQUET
Etage élevé, beau séj., 4 chbr., cuis., entrée, wc, bains, penderies, 3 cabinets toilette, balcon, parkg, imm. récent. 635.000 F. JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

3, RUE DE L'ÉPERON
Me ST-MICHEL. Pptaire vend STUDIO, 2-3 p. ds imm. rénové. Ce jour, 14 h. 30-17 h. 30.

LUXEMBOURG
PROPRIETAIRE VD dans imm. en rénovation 2 P., tt conft. TEL. : 723-38-48, le matin.

Région parisienne

SEVRES. Standing. SEJ. + 3 CHBRES
110 m², 505.000 F. 027-57-40.

NEUILLY PORTE DES TERNES
ATELIER ARTISTE
2e ét., 6 m sous plafond, état impeccable. 747-15-00.

Me GENTILLY. Très rare très beau **2 P.** cuis., bains 1er ét. tt cft. tél., balc. Jard. suspendu., gar. 220.000 F. 387-27-60.

RIS-ORANGIS. Loue vaste appt. neuf, 4 P., pples, tt cft., cave. Conv. à professionnel (1er). Ecr. No 6.658 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BOIS DE BOULOGNE
restauration de luxe d'un hôtel particulier, 3, 4, et 5 PIECES, 2 bains, garage sous-sol. PRIX D'AUJOURD'HUI NET DEFINITIF mercredi, vendredi, samedi de 14 h. à 17 h. 7, BD ANATOLE-FRANCE à BOULOGNE. TELEPH. : 256-13-72.

GARCHES Studio de caractère
MERVEILL. PIED-A-TERRE ds imm. ancien discret TOUT CONFORT, terrasse. 735-18-01.

NEUILLY
rue Saint-James, chbre de serv., 6e étage, asc., chauff. central. Prix : 65 000 F. Tél. : 747-15-00.

NEUILLY. Voie privée terrasse, charme, soleil, duplex 125 m2, living + 2 ch., 970 000 F. EICHER. T. 59-99-69.

BOULOGNE PRES METRO
moderne 3 p., bains, 83 m2, 3e étage sur jardins, calme. MICHEL et REYL : 265-90-05.

SAINT-MANDE près du bois 4 p., bains, 83 m2, 2e étage. Px intéressant. Tél. : 557-22-82.

STUDIO 31m2, calme, Me Laplace à Arcueil, imm. 74, asc., cave, c. éq. s. bs, parkg en ss-s. Prix : 132 000 F. T. : 014-02-36.

PART. VEND A VANVES (92) pr. nouv. Me, 3 p. cuis. s. de bns, w.-c. séparé, ref. nf. 8e ét., asc., cave. Téléph., 220 000 F. Téléphone : 292-23-67, ap. 19 h.

SAINT-MANDÉ (94)
RESIDENCE JEANNE DU LAC
20-22, rue Jeanne-d'Arc.
à 200 m. du Bois de Vincennes.
Un luxueux immeuble PIERRE DE TAILLE
STUDIOS, 4 ET 5 PIECES
Vastes loggias, terrasses, jard. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur pl. tous les jours, 11-18 h., sf mardi, ou GECOM. 747-59-56.

RUEIL - R.E.R.
Beau 3 P., immeuble standg, 75 m², box, calme, 355.000 F. PERI - 749-33-92.

NEUILLY
IMM. NEUF DE QUALITE CALME ET VERDURE
STUDIO 20 m2 + BALCON 4 m2
PRIX : 190.000 F
9-11, villa de Villiers
VOIE PRIVEE
72, BD V.-HUGO
Sur place tous les jours, 14 h.-19 h., sauf dimanche. Z. Immobilier - 267-37-77.

Province

A vendre studio neuf, 45 m², cuisine équipée, s. de bs, lot 644, 3e étage - MARIMANTA, digue de la mer. BENODET. Ecr. M. Jean HAVAUX, 3, rue Seutin, 1400 Nivelles, Belgique.

URGT. Pptaire vd directement dans un vieil immeub. du Vieux-Nice, 2 pces, conft, 50 m². Prix total : 100.000 F. Visites du mardi 28 février au vendredi 3 mars, de 15 à 19 h. chez LADURELLI, 8, rue du Moulin, 2e étage.

Etranger

VENDONS EN SUISSE
Région La Gruyère, alt. 1.000 m. sports hiver-été, 30 km. de Montreux, appartements de vacances grand standing, particulièrement avantageux.

Studio, dès Fr.s.	78.500
2 pièces, dès Fr. s.	112.000
3 pièces, dès Fr. s.	127.500
4 pièces dès Fr. s.	138.000
5 1/2 pièces dès Fr. s...	202.000

REGIE BULLE S.A.
Grand-Rue 30
CH 1630 BULLE (Suisse).

appartem. achat

SOCIETE disposant capitaux ach. compt appts Paris et proche banlieue. 345-86-41, heures bureau.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

L'AG. LAGRANGE
FONDEE en 1876 - 265-53-94
rech. pour sa clientèle petits et grands appts Paris, Neuilly, Boulogne.

appartements occupés

MONTPARNASSE. Dans imm. rénové, 2 p., occupées, 95.000 F. Echange légal possible. PROMOTIC - 322-10-74.

constructions neuves

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e ou 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-sous-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue : L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

PLACEMENT PIERRE
XVe Me LOURMEL
Prix nets et non révisables à la réservation.
Habitables décembre 1978
2 P., 54 m² + balcon
3 P. 64 m² + 20 m² balcon
7 P. 125 m² + 65 m² terrasse.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland, 225-93-69.

locations non meublées Offre

Paris

EN LOCATION-VENTE
PYRENEES 139 - Imm. neuf jamais habité, disp. immédiat. appart. 3 et 4 pces à partir de 2.800 et 3.300 F par mois
RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS
S/place : 139, rue des Pyrénées, ts les jrs, 14 à 19 h au 370-04-70

A louer dans immeuble de GRAND STANDING, 12e arrdt, proximité du Bois, luxueux 4 P., 2 bains, 2 wc, terras. 30 m2, téléph. 3.000 F mensuels + ch. Ecrire à no 3735, Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Région parisienne

LA GARENNE (pr. DEFENSE)
4-5 P., tt cft., bon standg. tél., gar., 1.700 + ch. A. MARCHAND. 628-62-68.

BOISSY-SAINT-LEGER
maison 7 pièces, parc 6 000 m2, 4 000 NET. Téléph. : 924-00-57.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. loy. garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Prof. amér. à Paris ch. à louer pr 4 mois gd stud. ou 2 p. tt cft 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 584-97-75 mat.

Immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Me Opéra. Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

bureaux bureaux bureaux

bureaux à vendre
à une adresse de prestige
152, Bd HAUSSMANN
PARIS 8e
parking public souterrain ou pied de l'immeuble
cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27

VENDEZ DAVANTAGE...
Commercial, homme de terrain, 35 ans.
Trilingue. Excellents résultats prouvés,
cherche poste même difficile. Libre immédiatement.

hôtels-partic.

18e LAMARCK. Ravissante Gentilhommière au Sud et beau jardin. 320-73-37.

viagers

Sté Spécialiste Viager
F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garanties
Etude gratuite et discrète

CHAMPS-DE-MARS - Appt 2 P. 70 m2, occupé 68 ans, 15.000 + 1.650 F rente LODEL. 700-00-99

locaux commerciaux

NEUILLY
LOCAUX COMMERCIAUX
Avenue Charles-de-Gaulle, face métro
Rez-de-chaussée : 700 m2, extension possible
Sous-sol : 900 m2. — 1er étage : 1 000 m2.
G.I.P., 42, avenue Montaigne, 75008 PARIS. — Tél. : 256-22-20

fonds de commerce

Vds Hérault aménagée hôtellerie poss. clin. rep. parc 1 ha, 10 km mer. Agce SAMAIT 6, rue Plan-du-Parc, 34000 MONTPELLIER.

Bail à céder 3-6-9 renouvelable. Récent Paris-14e, boutiq. 40 m2 part. ét., Tél., pet. loyer. Libre de suite. Prix 5 000 F sans frais d'agence. Appeler : 574-27-64.

Face mer sur côte vendéenne A vendre
HOTEL - BAR - RESTAURANT
**, 23 ch., 2 salles restaurant. Vaste terrasse face à la mer, aménagement récent.
OUVERT TOUTE L'ANNEE
Très gros C.A. murs et fonds. Ecr. no T 3.572 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

COTE D'AZUR - MENTON
Vends
HOTEL - PENSION
murs et fonds. ** N.N. 40 Nos + appt privé, dépendances, jardin.
AGENCE CARNOT
22, r. Carnot, 06500 MENTON. Tél. : (93) 35-97-80

Boutiques

GUY-MOQUET
Magasin d'angle - Façade 15 m 60 m2. Tél. 2.400 F/mensuel. DELCASSE - 720-57-24

usines

Vends Hérault 12.589m² + dépôt 180m² + bureaux 165m² + pavillon 80 m². Agce Samait, 6, r. Plan-du-Parc, 34000 MONTPELLIER.

maisons individuelles

19e PART. VEND **MAISON 8-9 P.**
200 m2. Prix 800.000 F. Confort. Calme. Tél. 206-00-01.

CHEVRY 2
Proximité écoles, centre ccial, RER, tennis, piscine, golf

MAISON 8 PIECES, 216 m2. R.-de-ch. : gd hall, entrée, cab. toil., salle à manger, séjour, salon à double exposition avec cheminée, gde cuisine équipée, cellier, 2 chbres, 1 salle de bains. - A l'étage : galerie, 1 chbre avec terrasse et s. de bains, nombreux rangements, lingerie, double gar. et environ 800 m2 de jardin privatif. 650.000 F

C.P.H. IMMOBILIER
Visite sur place jeudi, vendredi, sam., dim., chemin de Belleville, 91190 GIF-SUR-YVETTE.
R. Bernard Tél. **012-12-12**

maisons de campagne

CHALINDRAY (52600) vd ds centre 1) MAISON 9 P. sur cave, w.-c., grenier, cour, 2) MAISON 5 P., w.-c., s. bns., grenier, gar., terrain attenant. MOTOT, 19, rue Morin, 91230 Montgeron. Tél. : 942-19-22.

PERIGORD part. vd ds village 30 km de SARLAT, pet. maison en pierre à restaurer, 75 m² surface habitable. Prix : 30.000 F Tél. 16-53-29-91-01, H. repas.

A vdre mais. de camp., 4 p. cuis., tt cft, jdin, libre, à 25 km sud Châteauroux. S'adres. Me Claude Jamet, 23, r. J.-J. Rousseau 36000 Châteauroux, 22-00-55.

GOLFE AJACCIO
Belle Maison de Campagne : 160 m2, en cours de finition horizon, étendue, superbe, terrasse 152 m2, toutes dépendances avec 1 100 m2 jardin. Prix raisonnable. Ecrire M Legrand, Havas Conseil, 135, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra

SOLOGNE
A vendre
terrains viabilisés et constructibles
avec ou sans étangs et bord rivière, également terrains pour création étangs.
Téléph matin 9 h à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

propriétés

PART. A PART.
Cse dep. vds limite SENS mais. camp. close en dur sur terrain 3.400 m2 planté d'arbres fruit., compr. 2 corps bât. : 1) entrée, séj., 2 chbres, bns, wc, cuis. amén., buand., gren. aménag., cave voutée, chff. ctl fuel. Tél. 2) 2 ch., gar. 2 voit. av. fosse. PRIX : 550.000F.
Tél. : 16 (86) 65-30-09 ou 88-83-41.

GISORS (région). - Belle vue. PPTE parfait état. Ent., gd séj., cuis., 3 chbr. + 1 indép., bains, ch. centr., ss-sol. Jdin 2.500 m2. Px 370.000. Cab. Blondeau-Leblanc, 2, fg Cappeville, Gisors, T. (16-32) 55-06-20.

578 PROPRIÉTÉS
De la fermette au château
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M.
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

Part. vend anc. école hameau E.-et-L. Libre, 1 h. 15 de Paris, Px 195 000 F. T. 16-37-98-06-74.

NESLE
120 km. Paris, splendide ppté sur 1 ha parc boisé paysagé, 8 p., cuis., bns, w.-c., ch. centr., gar., écurie, sous-sol. 600.000 F.
AVIS 1, place Saint-Clément, COMPIEGNE.
(15) 44-40-19-60 PARIS 887-43-40.

terrains

Cabanon 36 m2 p. constr. 3 km Taverne Var alt. 600 m 3.000 m2 colline, meublé, chem., eau clt., élec. 100 m, 60 km mer, 60 km neige, chas., naturisme, 150 000. Ecr. no 8 688, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

BELLE MAISON DE CARACT. BOIS-COLOMBES. Résidentiel, récept. 70 m2 + 7 ch., 3 bains, gar. 2 voitures, 950 m2 terrain. Prix 1.200.000 F. Tél. 788-49-00.

Exceptionnel beau pavillon récent, Athis-Mons, sous-sol total, séj. dble, 5 chbres. tout confort, agréable jardin, libre, prix 500 000 F. Cabinet LE CARPENTIER Tél. 996-63-48 et 905-39-77.

JOUY-LE-COMTE
35 km Paris - Gare, écoles ts comm. s/pl. Sup. pav. Hall, vaste salon, séj., 4 chbres, bibliothèque, cuisine, tt conft, gar. 1.000 m2 terrain. 360.000 F.
ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT. - 470-20-94/29-10.

VILLEBON-SUR-YVETTE
Plain-pied pierre de t. 5 pièces, cuisine, salle d'eau. 320.000 F. Vis. sam., dim., 14 h. - 17 hres, 6 bis, rue des Bouleaux, angle rue Général-de-Gaulle. 989-31-74.

ENGHIEN VILLA MEULIERE
Rez-ch. + 1 étage, 6 p., 2 bns, sous-sol total Jardin 400 m2. 480.000 F - 989-31-74

PRES PTE SAINT-CLOUD
BOULOGNE - Ravissant pav.
5 P + garage. - Sur jardinet. 700 000 F. — 603-60-08.

ISSY, Résidentiel, près métro Récept., 3 chbres, jard., garage. Impecc. 465.000 F 532-66-10

villas

Vds Montpellier villa 2 appts, jdin, sldg. Ag. Samait 6, r. Plan-du-Parc, 34000 MONTPELLIER.

BOUGIVAL SUR COLLINE
MAISON ANCIENNE 7 P. + dépendances, jardin 1 250 m2. Beaux arbres, gros travaux. PRIX ELEVE. T. 344-23-25.

ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
(pr.). Tr. BELLE VILLA 290 m2 sur 1.500 m2 terr. clos et boisé, entrée, salon av. chem., s. à m., cuis. équipée, 5-6 ch., s. de bns, salle d'eau, w.-c., garage 2 voit. Le tout sur tr. grand sous-sol. Px 870.000 F. — Tél. 958-25-05.

manoirs

50 KM OUEST/NORD-OUEST MANOIR XIXe, annexes, 12,5 ha prés, vue. MICHEL et REYL, 6, rue Greffulhe, T. : 265-90-05.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Ile-de-France

« PÉRIPHÉRIQUEVILLE » : va-t-on arrêter les travaux ?

Après que le commissaire enquêteur, désigné par le préfet, eut donné un avis défavorable au projet d'aménagement d'un quartier nouveau (dix mille habitants, deux mille sept cents logements) dans le dix-septième arrondissement de Paris, le long du périphérique (*le Monde* du 2 mars), l'association de défense du secteur demande *« l'arrêt des travaux afin d'éviter que la société anonyme d'économie mixte (SAEMA), chargée du programme, ne puisse donner l'illusion, en occupant le terrain, d'avoir atteint un point de non retour »*.

L'opération est, on le sait, déjà largement engagée puisque la moitié environ des immeubles prévus sont construits comme on peut le constater sur place.

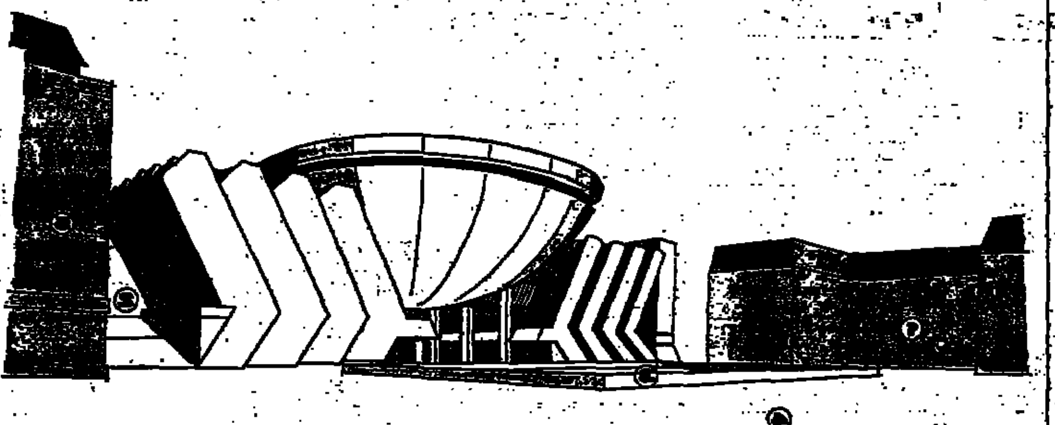
Un hôtel des impôts flambant neuf, des blocs d'immeubles uniformes, carrés, hauts, uniformément badigeonnés de bleu et de blanc, des grues, des carcasses de bâtiments en construction, des bureaux à louer, voici « périphérique-ville », la ville du périphérique, la ville du bruit. Le défilé incessant des automobiles renvoie son vacarme contre les façades des immeubles. « *Insupportable* », confie cette mère de famille qui emmène son fils jouer au square voisin. Des panneaux posés par la SAEMA 9 indiquent qu'après un vote du Conseil de Paris, au mois de décembre 1976, une partie du périphérique va être recouverte. « *Quand, et sur quelle longueur, et à quel prix ?* », demande cet autre riverain du fleuve à voitures.

La récente remise en cause de l'opération est commentée avec malice. « *Ici, nous n'avons jamais su où on allait, ce qui se ferait ou ne se ferait pas.* » Les logements sociaux construits dans le cadre de l'opération en bordure de Levallois abritent de nombreux Algériens et Portugais. Ils sont, eux, plus discrets : « *Nous avons un logement* », disent-ils, sans ajouter de commentaire, rejoignant, d'une certaine façon, les remarques de quelques « anciens » qui, tout en contestant la densité des constructions, le bruit qui les entoure, rappellent le passé : « *Ce n'est pas bien joli ce béton*, estime ce retraité, *mais moi, ça fait quarante ans que j'habite le coin. Il y a encore dix ans, ici, sur ces terrains vagues entre Levallois et Paris, c'était la zone, avec ses cabanes en bois et ses carrossiers de plein vent. Aujourd'hui, au moins, il y a des logements convenables.* » Béton ou taudis ? N'y a-t-il pas d'autre alternative ?

JEAN PERRIN.

L'AMÉNAGEMENT DES HALLES

Un nouveau dessin pour le bâtiment de la rue Pierre-Lescot



1. Bâtiment Bofill. — 2. Rue Pierre-Lescot. — 3. Forum. — 4. Jardin. — 5. Hôtel.

Le nouveau dessin, de ce qui pourrait devenir, aux Halles, un vaste ensemble consacré à la musique vient d'être connu. Il est sorti des cartons de M. Henry Bernard, architecte, qui travaille en liaison avec la Société d'aménagement des Halles (SEMAH). Le bâtiment, dont nous *présentons ici une esquisse, serait construit le long de la rue Pierre-Lescot*, à l'est de l'ensemble des ouvrages dont nous donnions, dans *le Monde du 17 janvier, l'état d'avancement* des travaux.

Coloration culturelle

Dans ce bâtiment, en béton, dont la hauteur ne dépasserait pas 27 mètres *sur une largeur de 100 mètres*, des salles de concert et de répétition seront aménagées donnant ainsi une coloration culturelle à l'opération de *rénovation de l'ancien carreau*. Deux ans de travaux. Coût de l'ouvrage : 200 millions. Sur le plan architectural, ce projet tourne le dos au pastiche *et assure une transition entre l'aménagement* des Halles, classique, et le plateau Beaubourg.

Le président de la République a *souhaité la création, à Paris, d'un* ensemble musical. Lors de leur entretien à la fin de l'année 1977, le premier ministre, M. Raymond Barre, le *maire de Paris, M. Jacques Chirac, et* le président de la SEMAH, M. Christian de La Malène, étaient parvenus à un accord. La Ville donnait le terrain Lescot à l'État si celui-ci prenait *à sa charge la construction de ce « forum »* de la musique. Depuis, les choses n'avaient guère bougé. Le projet de M. Henry Bernard relance *le débat*.

Cependant, malgré ce coup de théâtre — aucun dessin de lignes aussi modernes n'avait, jusqu'à présent, été envisagé, — rien ne paraît encore être définitif. Toutes les hypothèses sont aujourd'hui encore possibles, *y compris celles de réaliser*, sur ce terrain de la rue Pierre-Lescot, des logements et même de ne rien y construire et de laisser ouverte *la perspective du jardin. Une solution* qui, néanmoins, n'est pas envisagée par la SEMAH.

Dans le Val-de-Marne

Lever de rideau sur le parc du Tremblay

Les premières installations sportives *du centre des sports et de* loisirs du parc du Tremblay dans le Val-de-Marne seront mises à la disposition du public à partir du 6 mars. Pour marquer cet événement plusieurs manifestations sportives sont organisées sur place au cours du prochain week-end.

Les travaux de transformation de l'ancien hippodrome en parc de détente et de loisirs ont débuté à l'automne 1975. Actuellement, près de 10 hectares sont aménagés sur les 74 que couvrira au total le parc. Progressivement, jusqu'au printemps 1979, seront ouverts dix terrains de « grands jeux » (football et rugby), deux pistes d'athlétisme, un parc de stationnement *de trois cents places, des courts* de tennis et des terrains réservés aux boulistes.

Sur la plaine centrale ont été plantés trois mille cinq cents arbres et cinquante mille plants de fleurs. Le coût de ses travaux s'élève à 84 millions financés par l'État (50 %), la Ville de Paris (20 %), le département du Val-de-Marne (10 %) et la région Île-de-France (20 %).

Au cours d'une deuxième étape et dans des délais non précisés, les équipements de loisirs et les derniers équipements sportifs, avec notamment une piste cyclable, un centre hippique et une zone de tir à l'arc, seront mis en place.

A PROPOS DE...

UNE ÉTUDE DE LA DATAR

Un renom mondial pour la province ?

Mis à part Paris, d'autres villes françaises peuvent-elles prétendre au titre de villes mondiales ? Lancée il y a dix ans, la politique des huit métropoles d'équilibre a-t-elle réussi à faire surgir en province des capitales régionales capables de tenir tête à Paris mais aussi de rivaliser avec Milan, Francfort, Zurich ?

C'est à ces questions que la DATAR, avec l'aide de la société Prospective et Aménagement, a essayé de répondre dans un rapport qui va être publié sous le titre « Villes internationales - Villes mondiales ».

Il ne suffit pas que les agglomérations de Lyon, Marseille ou Lille soient parvenues à multiplier leurs équipements, à constituer un quartier d'affaires dernier cri, à accroître leur poids démographique, à perfectionner leur système universitaire et de recherche et à développer leurs pouvoirs financiers et « décisionnels » pour qu'elles soient parvenues au stade ultime du développement, du renom et du rayonnement urbain. D'autres caractéristiques, « d'autres modèles et d'autres réseaux d'interactions » (comme disent les experts) que la simple addition des équipements, des capitaux et des hommes sont nécessaires pour qu'une cité internationale devienne une ville mondiale.

Le néologisme de « mondialisation » s'est appliqué vers les années 60 à des phénomènes aussi différents que la conquête spatiale, la dissuasion nucléaire, la crise des valeurs, les firmes multinationales, les moyens d'information, la circulation des hommes, des marchandises ou des capitaux. Pourquoi ne s'appliquerait-il pas aussi aux cités ? Quand une grande ville se plie aux nouvelles caractéristiques de l'évolution économique internationale, mais surtout lorsqu'elle est capable d'anticiper ces mouvements, de les accompagner et d'en profiter, alors, elle accède au statut de ville mondiale.

En s'appuyant sur l'étude de trois cas à la fois différents et convergents — Singapour, Montréal et Munich, — les experts de la DATAR et de Prospective et Aménagement concluent à l'existence déterminante de quatre groupes sociaux dans les villes mondiales :

— Les représentants des firmes multinationales (« managers », cadres supérieurs) qu'on peut appeler les étrangers ;

— Une « bourgeoisie locale à vocation internationale » (propriétaires et dirigeants de grandes firmes, personnalités ayant une vision internationale des problèmes).

— une « bourgeoisie locale à vocation régionale » (industriels, avocats, petits banquiers, transitaires) ;

— les nationaux (cadres d'entreprise et de l'administration).

Entre ces groupes se nouent des alliances différentes ou mouvantes qui se traduisent en « interconnections », en « dynamiques », en rapports de domination, voire en conflits.

Quels enseignements en tirer pour la France ? Dans la situation socio-politique actuelle, compte tenu de l'histoire sociale de ce pays, on peut penser qu'il n'y a place actuellement en France que pour une ville « mondiale » : Paris. Mais, simultanément, il y a place pour quelques villes — Lyon, Marseille — dont le caractère « international » serait renforcé.

Ces deux métropoles doivent être l'objet d'une nouvelle ambition nationale pour « dépasser leur situation de relative dépendance (nationale et internationale) et rivaliser avec les villes « montantes » de la République fédérale d'Allemagne ».

A une époque où les responsables de l'aménagement du territoire semblent tous — et presque exclusivement — versés dans les dossiers, certes difficiles, de la France rurale, des provinces oubliées et des villages où il ne reste que des pierres, il n'était pas inopportun qu'on témoigne à nouveau quelque intérêt pour les villes. En effet, il serait dangereux, sur ce chapitre, de laisser la réflexion et la doctrine s'appauvrir en vieillissant. Dans quelques années, huit Français sur dix vivront dans des villes et dans leurs banlieues. Et comment croire qu'une nation peut tenir son rang dans le monde sans un réseau de grandes villes aux multiples renoms ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

SEINE-ET-MARNE : pas assez de gendarmes

Lors de la récente discussion du budget 1978 par le conseil général de Seine-et-Marne, le rapporteur du budget M. Paul Seramy, sénateur (centriste), maire de Fontainebleau a parlé de l'insuffisance des effectifs de police et de gendarmerie dans un département où, a-t-il dit, « *les maires des communes grandes ou petites, sont de plus en plus préoccupés par l'accroissement de la criminalité, de la violence et par l'insécurité des citoyens* ».

Aux yeux de M. Seramy, il faudrait accroître les effectifs de police de 42 % et les effectifs de gendarmerie de 27 % en Seine-et-Marne, pour faire face à des besoins dans ce département dont l'urbanisation est très rapide, et qui compte deux villes nouvelles en *cours de réalisation et de* nombreuses cités-champignons. Le maire de Fontainebleau a, d'autre part, estimé que compte tenu des effectifs de police et de la superficie du département, la population était deux fois moins bien protégée que dans les Yvelines, trois fois moins que dans l'Essonne, quatre fois moins que dans le Val-de-Marne.

Dans sa réponse, le préfet de Seine-et-Marne, M. Jacques Soller, a indiqué qu'il allait attirer à nouveau l'attention du ministre de l'intérieur sur la nécessité de renforcer encore en Seine-et-Marne les effectifs de police urbaine et de gendarmerie, surtout dans les secteurs à forte urbanisation et en général dans tous ceux où les statistiques font apparaître la criminalité la plus grande.

J.-F. COURCEL.

Le Monde
économie

MONNAIES

L'irrésistible attrait du franc suisse

De notre envoyé spécial

Zurich. — Qu'est-ce qui fait courir le monde après le franc suisse ? Le conseil fédéral (gouvernement) et la banque nationale ont beau avoir, depuis la fin de la semaine dernière, interdit aux non-résidents l'achat d'obligations et d'actions suisses, ils ont beau avoir taxé de 40 % les comptes en banque des non-résidents et pris un certain nombre d'autres mesures d'apparences aussi radicale, rien ne semble devoir arrêter l'ascension du franc suisse.

A la panoplie des dispositions déjà mises en vigueur, la banque nationale en a, mercredi 1er mars, ajouté une autre, peut-être, à en croire certains opérateurs, la plus importante de toutes. Mais, à les écouter, ses effets devraient s'échelonner sur plusieurs mois. Cette nouvelle disposition concerne les avoirs en francs suisses des banques centrales étrangères. Ils étaient jusqu'alors exemptés de la taxe de 10 % par trimestre dénommée intérêt négatif. Or il s'agit d'une somme relativement important, puisqu'elle s'élèverait à environ trois milliards de francs suisses, dispersés entre une trentaine d'instituts d'émission relevant pour la plupart des pays du tiers-monde. Au fur et à mesure que les dépôts à terme que ces institutions ont constitués dans des banques suisses viendront à échéance, elles seront en principe contraintes de les vendre, à moins qu'elles ne parviennent à les transférer dans une banque londonienne, auquel cas l'avoir en question deviendrait un dépôt en eurofrancs suisses. Mais ce transfert suppose que la banque centrale qui possède les francs suisses trouve une banque commerciale qui soit en mesure elle-même de reprêter les francs suisses qu'on lui confie. Or, sur le marché international, les emprunteurs hésitent maintenant à s'engager dans une monnaie qui continue à monter d'un mouvement qui paraît irrésistible.

Colmater les brèches

Au fur et à mesure que la Banque nationale suisse colmate les brèches par où les fonds étrangers s'engouffrent en Suisse, d'autres apparaissent qu'il lui faut boucher. Les banques centrales auxquelles nous venons de faire allusion ont encore une autre voie d'entrée : elles pourront, pour échapper à l'intérêt négatif, déposer leurs avoirs en francs suisses à la Banque des règlements internationaux (BRI), qui, bien que située à Bâle, est considérée comme une banque étrangère à laquelle ne s'applique pas la réglementation édictée par le Conseil fédéral ou la Banque nationale. Mais celle-ci dispose à la BRI d'un droit de veto qu'elle pourrait éventuellement exercer...

Même scénario pour l'interdiction faite aux non-résidents d'acquérir des « valeurs papier » libellées en francs suisses. L'interdiction n'est pas absolue puisqu'ils peuvent souscrire à des augmentations de capital, à condition de posséder déjà des titres. Ils peuvent aussi acheter des obligations libellées en francs suisses, mais à condition qu'elles soient émises par des sociétés étrangères sur le marché des capitaux helvétiques : les entreprises nationales françaises, rappelons-le au passage, ne sont pas les dernières à émettre de tels emprunts poussées par le gouvernement français qui y voit un moyen de se procurer des devises et par là même de soutenir le franc, celui qui s'appelle français et qui n'en est pas plus fier pour cela. La Banque nationale entend ne pas laisser cette porte grande ouverte, et, jeudi, son directoire devait mettre au point une directive — une de plus — aux banques commerciales en vue de contingenter les souscriptions des non-résidents aux émissions lancées sur le marché suisse par d'autres non-résidents. Il est probable que ces emprunts devront être désormais souscrits à concurrence des deux tiers par des résidents suisses, la part des non-résidents étant désormais plafonnée au tiers du total.

Mais à force de limiter la hauteur des plafonds, les occupants risquent de se cogner la tête. Une des pièces importantes du dispositif anti-spéculation consiste depuis plusieurs mois déjà à réduire la faculté qu'ont les banques de vendre des francs suisses à terme. Elles ne sont plus autorisées à le faire que dans la limite de 40 % du chiffre des ventes atteint au 31 octobre 1974. Ce faisant, on limite la spéculation sur le franc suisse puisque, en principe, le volume qui peut être acheté à terme à des banques helvétiques est contingenté. Selon toute apparence, cette restriction n'a guère été suivie d'effet. La Banque nationale songerait-elle à aller encore plus loin comme certains lui en prêtent l'intention ? Pour comprendre ses hésitations, il faut savoir que la quasi-totalité des exportations suisses sont libellées en francs suisses. Les importateurs étrangers se couvrent évidemment plus que jamais contre le risque d'une nouvelle hausse de cette monnaie en l'achetant à terme. En abaissant le plafond de 40 %, la Banque nationale rendrait plus difficiles les couvertures à terme et cela pourrait se traduire tout simplement par l'annulation d'ordres d'achat de biens et de services en Suisse.

Envisage-t-elle de sauter le pas en instituant un double marché qui consisterait à séparer les opérations purement commerciales des autres ? Les autorités monétaires assurent qu'elles ont étudié à fond cette solution adoptée pendant la guerre et pendant al période qui la suivit immédiatement et qu'elle leur est apparue impraticable. « *Un double marché*, dit un spécialiste, *n'est viable qu'à la condition que l'écart entre les deux cours reste faible, faute de quoi l'incitation de passer frauduleusement d'un marché à l'autre est trop grande.* »

Un double marché permettrait peut-être de maintenir le dollar commercial à Zurich autour de 1,90 alors que le dollar financier vaudrait 1,80 : cela changerait-il vraiment les choses pour les exportateurs ?

C'est au lendemain de la guerre qu'André Siegfried posait à propos de la Suisse la question suivante : est-il possible d'être sage tout seul ? C'est une sagesse sans exemple dans le domaine monétaire qui explique l'attrait irrésistible du franc suisse à une époque où la monnaie internationale par excellence, le dollar, connaît depuis le mois d'octobre dernier une véritable déroute qui risque — on en est plus conscient à Zurich encore que partout ailleurs — de précipiter une partie de l'Europe et le Japon dans la déflation, tout en aggravant aux Etats-Unis l'inflation avant de les entraîner eux-mêmes dans le processus déflationniste (car il est hors de question que les autorités américaines ne finissent pas par réagir brutalement devant une accélération de l'inflation interne). « *Nous allons vers une crise mondiale de grande ampleur* », dit un des hauts responsables de la confédération.

Citons deux traits qui font de la Suisse, où les prix sont restés stables depuis deux ans, un cas absolument unique dans le monde monétaire.

Première particularité : la Banque nationale qui est totalement indépendante du pouvoir politique — « *Nous avons de bonnes relations avec lui* », disent ses dirigeants, « *mais nous n'en recevons aucune instruction* » — ne contribue en rien au financement du déficit budgétaire. Celui-ci devrait s'élever au cours du présent exercice à environ 1,6 milliard de francs suisses sur un total de dépenses de quelque 16 milliards. Insistons sur ce point qui est tout à fait extraordinaire. Il signifie que la Banque nationale ne possède dans son portefeuille aucun titre de l'Etat ni des cantons. C'est au contraire elle qui se charge de placer auprès des banques commerciales des titres émis par la confédération et dénommés rescription de stabilisation, lorsqu'elle juge que les banques ont trop de liquidités. Les fonds ainsi recueillis sont gelés dans un compte de la Banque nationale rémunéré à un faible taux d'intérêt. Pendant longtemps la Bundesbank (l'équivalent en R.F.A. de la Banque nationale suisse) a mené une politique de pareille rigueur vis-à-vis de la puissance publique mais aujourd'hui elle est amenée à financer indirectement probablement le tiers du déficit du secteur public constitué par l'Etat, les laender et les municipalités. Le comportement de la Banque nationale suisse est désormais sans équivalent.

Contrairement à ce que l'on a trop tendance à croire en France, le financement par l'institut d'émission du déficit budgétaire n'est pas l'unique source d'inflation. Il en est une autre au moins aussi grave : c'est le financement à jet continue du système bancaire par la même voie. La Suisse échappe également à cette pratique. Autrement dit les banques commerciales helvétiques ne sont absolument pas endettées auprès de la banque centrale alors qu'en France, pour ne citer que notre pays, il n'en est guère une seule qui puisse tenir plus de quelques semaines, voire plus de quelques jours, si la Banque de France venait à refuser brusquement ses concours. Les spécialistes diraient que la Banque nationale suisse est, sauf pour de courtes périodes de tension situées à la fin du mois « hors marché » (ils veulent dire hors du marché monétaire). Il faut remonter au temps de l'étalon or d'avant 1914 pour retrouver une telle abstention.

Mais du fait même de leur bonne gestion, les autorités monétaires helvétiques doivent se défendre contre une autre cause d'inflation : l'afflux des dollars. L'année dernière, la banque nationale a dû, pour freiner la chute de la devise américaine, acheter sur le marché l'équivalent de 15,5 milliards de francs suisses. Par quel moyen pouvait-elle empêcher que ces achats ne se traduisent par une dangereuse augmentation de la circulation monétaire intérieure ? Par des exportations systématiques de capitaux.

Le cauchemar des autorités

Les emprunts étrangers sur le marché suisse sont systématiquement encouragés, les fonds recueillis devant obligatoirement être convertis en dollars que la banque centrale cède. Par ce procédé, la banque nationale a pu vendre l'année dernière quelque 11,5 milliards de dollars, soit une somme presque aussi importante que les entrées. Cette politique pourra-t-elle continuer à être menée alors que les sociétés étrangères hésitent de plus en plus à s'endetter en francs suisses ? Pour l'instant, en tout cas, elle continue d'être appliquée sans trouver d'obstacles.

La chute du dollar est devenue le cauchemar des autorités monétaires helvétiques. Le président de la Banque nationale a récemment suggéré que les Etats-Unis devraient emprunter des devises fortes, deutschemarks, francs suisses, yens, etc., pour se constituer une masse de manœuvre qui leur permettrait d'intervenir à grande échelle pour défendre le dollar. Le vice-gouverneur de la Banque nationale, M. P Languetin, est parti pour Washington discuter de cette idée qui a été bien accueillie par M. Arthur Burns. Mais M. Burns doit bientôt quitter la charge de président du système de réserve fédérale, et rien n'indique que les Américains soient prêts à accueillir pour le moment la recommandation qui leur est faite.

Les autorités suisses verraient avec encore plus de sympathie les Etats-Unis mobiliser une partie de leur réserve d'or pour défendre le dollar. L'or serait vendu sur le marché libre (et non pas aux banques centrales) contre devises fortes. On assure à Zurich que ce projet est discuté au sein du Trésor américain, mais là encore il ne semble pas que Washington soit prêt à passer à l'action.

On se contenterait à Zurich d'une solution moins radicale : que les Américains cèdent une partie des droits de tirages spéciaux qu'ils possèdent et que la banque nationale suisse serait prête, comme la Bundesbank, à acquérir. Il s'agit là encore d'un projet dont on parle davantage de ce côté-ci de l'Atlantique que de l'autre.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,7200	4,7250	+ 130	+ 170	+ 270	+ 340	+ 720	+ 870
$ can. ...	4,2250	4,2350	+ 100	+ 130	+ 220	+ 250	+ 610	+ 670
Yen (100)	1,9740	1,9870	+ 120	+ 160	+ 250	+ 330	+ 750	+ 800
D. M ...	2,3390	2,3450	+ 140	+ 170	+ 300	+ 340	+ 900	+ 975
Florin ...	2,1800	2,1900	+ 80	+ 130	+ 170	+ 200	+ 600	+ 645
F. B (100).	15,0170	15,0580	+ 500	+ 600	+ 950	+1100	+2500	+2800
F. S.	2,5580	2,5760	+ 220	+ 270	+ 460	+ 540	+1330	+1400
L. (1 000) .	5,5450	5,5550	— 150	— 100	— 400	— 150	— 900	— 700
£	9,1540	9,1690	+ 230	+ 270	+ 470	+ 520	+1130	+1290

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 1/4	2 3/4	3 1/4	3	3 1/2	3	3 1/2
$ E.-U. ...	2 1/2	3	7	7 1/4	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4
Florin ...	5	7	5 1/2	6	5	5 1/2	4 3/4	5 1/4
F. B (100)	5	6	5 3/4	6 1/4	6	6 1/2	7	7 1/2
F. S.	0	1/2	0	1/4	1/4	1/2	1/2	3/4
L. (1 000) .	9	11	12	14	13	15	13	15
£	6 1/2	7 1/2	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4	8 1/4	8 3/4
Fr. franç..	10 1/2	11 1/2	13	13 3/4	13	13 3/4	12 1/4	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

● *La chute des ventes pétrolières du Venezuela* a amené le gouvernement de Caracas à réduire de 5 % le budget annuel de l'Etat. Les ventes de brut ont en effet chuté de 10 % au cours des deux premiers mois de l'année. La réduction budgétaire porte sur 2 milliards de bolivars (465 millions de dollars). — (A.F.P.)

● *British Petroleum va désarmer cinq pétroliers géants.* — La British Petroleum va désarmer cinq pétroliers géants, à cause de l'excédent de capacité de transport, qui durera jusque vers 1980. La B.P. a déjà désarmé un navire de 260 000 tonnes. Cinq autres unités d'environ 215 000 tonnes chacune, battant pavillon britannique, suivront le même chemin. Les bateaux seront mis à la chaîne à Brunei ou dans les fjords norvégiens. — (A.F.P.)

AGRICULTURE

En attendant la décision des ministres des Neuf

La Commission de Bruxelles s'opposerait au gel des montants compensatoires français

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — En quittant le conseil des ministres de l'Elysée, M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, s'est rendu mercredi après-midi, 1er mars, à Bruxelles à la demande du président de la République pour proposer à la Commission européenne de geler les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) applicables à la France à leur niveau actuel jusqu'au 20 mars. Le gouvernement français estime, en effet, que les variations des M.C.M. « *ont un caractère erratique dépourvu de toute justification économique* ».

En France, comme dans les autres pays membres à monnaie faible, ces montants jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation. La Commission a pris acte de cette demande qui sera examinée par les ministres de l'agriculture des Neuf lundi et mardi prochains. Il aurait été suggéré à M. Mehaignerie de poser le problème en terme politique. Car d'après les experts, la requête française a peu de chance d'aboutir, excepté si Paris prend l'engagement de diminuer le « Franc vert » aussitôt après la période de gel, c'est-à-dire après les élections législatives.

Aux termes de la réglementation européenne la Commission aurait dû annoncer mercredi soir un relèvement des M.C.M. français appliquables à compter du 6 mars de 21,5 à 23 %. A-t-elle la faculté juridique de retarder cette nouvelle correction monétaire en attendant que le conseil des ministres des Neuf se prononce ? D'après les premières informations dont on dispose, M. Gundelak, commissaire européen chargé des questions agricoles, aurait fait savoir au ministre français qu'il n'était pas possible de lui donner satisfaction en fonction de ce qu'il savait de la position des autres Etats membres. La commission devrait donc annoncer un relèvement des M.C.M. français pour lundi prochain.

Destinés à annuler les effets commerciaux des fluctuations monétaires les M.C.M. français sont modifiés en principe chaque semaine par la commission de manière automatique et arithmétique, afin de tenir compte des dernières variations du franc. Il y a trois semaines les M.C.M. appliqués par la France étaient de 17 %. Leur augmentation continue gêne considérablement les exportateurs français, notamment de bovins, de sucre et de céréales et, au contraire, favorise les importations, notamment de porc, en provenance des pays voisins. Pour protester contre une telle situation les agriculteurs ont organisé des manfestations à Laval et à Tours ces derniers jours.

Selon M. Méhaignerie, le dérapage des M.C.M. est anormal en raison du caractère artificiel de la chute du franc. Sur le plan économique le gel des M.C.M. pourrait d'autant plus se justifier que le gouvernement a déjà annoncé son intention de dévaluer une nouvelle fois le franc vert de 2,5 % en même temps que seront fixés les nouveaux prix européens de campagne, c'est-à-dire courant avril. Une première dévaluation a été pratiquée le 1er février. La dévaluation du franc vert se traduit par une augmentation des prix garantis payés aux producteurs français et par une réduction des M.C.M. On peut considérer, dans les circonstances exceptionnelles actuelles qu'il y a une certaine logique à, en quelque sorte, anticiper (en les gelant à leur niveau actuel) cette réduction des M.C.M.

M. Méhaignerie, considérant que la situation est particulièrement mauvaise pour les producteurs de porc, a également demandé à la Commission que la base utilisée pour calculer les M.C.M. dans ce secteur soit revue. C'est une affaire très technique. Actuellement les M.C.M. sont calculés sur un prix égal à 85 % du prix du porc. Cette base de calcul devrait selon la France — qui défend ce point de vue depuis plusieurs mois — être ramenée à 50 % afin de tenir compte du fait qu'une partie des coûts de production d'un porc (le soja importé, le travail purement industriel) n'est pas affectée par les règles de la politique agricole commune.

● *M. André Lajoinie*, membre du bureau politique du P.C.F., s'est inquiété, mercredi 1er mars, des « *capitulations gouvernementales à Bruxelles, responsables des désordres du Marché commun agricole* ». Il a ajouté : « *Les principes du Marché commun agricole sont aujourd'hui ouvertement violés. En cas de victoire de la gauche aux élections, les ministres communistes exigeront une renégociation d'urgence pour mettre fin aux distorsions intolérables et en toute hypothèse proposeront de supprimer les montants compensatoires et de rétablir complètement l'égalité de concurrence à l'intérieur du Marché commun, ainsi que la préférence communautaire et la solidarité financière telles qu'elles étaient prévues par le traité de Rome.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

La gauche travailliste presse le gouvernement de relancer vigoureusement l'économie

De notre correspondant

Londres. — A quelque six semaines de la présentation du nouveau budget, la gauche travailliste et les syndicats accentuent leur pression sur le gouvernement en faveur d'une vigoureuse relance économique. Une cinquantaine de députés travaillistes ont déposé une motion demandant la démission de M. Richardson, gouverneur de la Banque d'Angleterre, mais il s'agit là surtout d'une démarche symbolique. Elle vise à illustrer la détermination de la gauche (minoritaire dans le groupe parlementaire mais majoritaire au sein de l'exécutif national du parti). Celle-ci demande une injection d'environ 4 milliards de livres dans l'économie sous la forme de réduction d'impôts et d'un accroissement sélectif des dépenses publiques, notamment en faveur des entreprises nationalisées, de l'industrie, du bâtiment et des services sociaux.

En fait, la gauche travailliste s'appuie sur les conclusions du rapport économique annuel de la Confédération intersyndicale (TUC), qui estime que les objectifs prioritaires — la réduction du chômage et l'amélioration du niveau de vie — ne peuvent être atteints que par un taux de croissance de 5,6 % au lieu des 3,5 % prévus par le gouvernement. Le TUC recommande une injonction de 3 800 millions de livres, dont deux milliards de concessions fiscales concernant notamment les impôts directs.

Le rapport suggère également une réduction de la semaine de travail, qui passerait de quarante à trente-cinq heures, ainsi qu'une augmentation des congés, qui devrait être négociée en coopération avec les syndicats d'autres pays occidentaux, afin d'éviter les effets négatifs d'une telle décision sur la compétitivité des entreprises britanniques. Le TUC est favorable à une modération des revendications salariales, mais demande un contrôle renforcé des prix et des investissements à l'étranger, ainsi qu'un contrôle temporaire et sélectif des importations.

Les propositions du TUC, qui vont évidemment au-delà de ce qu'envisage M. Healey, le chancelier de l'Echiquier, seront évoquées au cours des réunions, cette semaine, du Conseil national du développement économique et de la Confédération du patronat (C.B.I.). Tous les partenaires recommandent une réduction d'impôts, mais selon des modalités différentes. La C.B.I. chiffre les mesures de relance à 2,5 milliards de livres, et insiste pour une réduction des dépenses publiques.

Rompant avec la tradition du budget élaboré dans le secret du ministère des finances, appelé familièrement le « budget du chancelier », le gouvernement travailliste a jugé ainsi préférable d'associer les diverses parties intéressées à une élaboration collective du budget.

Cette semaine, deux professeurs de Cambridge, MM. Reddaway et Feinstein, recommandent à M. Healey de présenter un budget expansionniste (entre 2,5 et 3 milliards de livres pour cette année) afin d'assurer un taux de croissance annuel de 5 % pour les trois ou quatre prochaines années.

Les spécialistes de la London Business School estiment, en revanche, que si le gouvernement veut garder le contrôle de la masse monétaire et maintenir l'inflation au-dessous de 10 %, la modeste injection de 1,5 milliard de livres qu'il envisage ne lui permettra pas de réduire les impôts l'année prochaine.

Jusqu'à nouvel ordre, le gouvernement envisage seulement une injection de 1,5 à 2 milliards de livres dans l'économie nationale. Il peut d'ailleurs justifier sa prudence par les dernières estimations officieuses des bénéfices escomptés du pétrole de la mer du Nord qui, en raison de l'excédent mondial de ce carburant, de l'affaiblissement du dollar et de certaines difficultés techniques, seraient inférieures de moitié aux prévisions. — H. P.

SOCIAL

Un mois de grève à la caisse d'allocations familiales de Paris

Plusieurs centaines de grévistes de la Caisse des allocations familiales de la région parisienne ont manifesté, mercredi 1er mars, rue Viala, tandis que se réunissait le conseil d'administration de l'établissement. La grève des techniciens qui traitent les dossiers des familles se poursuit depuis le 31 janvier à Paris et à Lyon, pour des problèmes de reclassement (le Monde *des 11, 17 et 18 février). Un certain nombre de services ne sont plus assurés, notamment le paiement des prestations de cas sociaux, qui est* « différé ». *On s'attendait, toutefois, ce jeudi matin, à l'ouverture de négociations avec l'Union des caisse nationales de Sécurité sociale.*

Les limites de l'ordinateur

Rue Viala, à Paris : un grand immeuble de verre aux couloirs encombrés de jeunes employées en cache-poussière blanc. A l'entrée, des travailleurs immigrés, l'air inquiet, déchiffrent la banderole des syndicats : « *Grève des techniciens... Solidarité !* » Un écriteau précise que « *la réception du public n'est assurée que pour les dépôts de pièces et les nouveaux dossiers* ». Une affiche annonce un gala de soutien (1).

Une mère de famille vient aux renseignements : « *Mon mari est décédé, je ne reçois plus d'argent.* » La jeune préposée répond gentiment : « *Malheureusement, nous ne pouvons pas vous aider. Il faudrait réexaminer votre situation. Mais aucun dossier n'est accessible depuis un mois.* » L'employée trace un trait sur un cahier : c'est le vingtième refus de ce genre pour la matinée.

Dans les sous-sols où la salle des ordinateurs est occupée depuis le 3 février, des grévistes jouent aux dominos. Quelques jeunes mères de famille ont amené leurs enfants. Le mercredi, dans les bureaux, le restaurant, la cafétéria, c'est une vraie pouponnière. Des journaux muraux rappellent aussi que la grève est partie de la base. Exactement du service « Cartex », où des filles, devant leurs tiroirs, classent des fiches à longueur de journée. Un personnel remuant, jeune et mal payé. Le terrain « rêvé » pour une action revendicative dure. Les employées ont constitué une sorte de comité de grève, avec des « déléguées de section ». Les syndicats ont pris le train en marche.

Gisèle, classée A.T.H.Q. (agent technique hautement qualifié), explique le conflit le plus long qu'ait connu la caisse parisienne depuis 1969 : « *Le 1er janvier, le gouvernement a mis en application la nouvelle prestation dite* « *complément familial* ». Au passage, la jeune gréviste explique que cette mesure, « *loin d'être la grande amélioration annoncée par les pouvoirs publics, profite sans doute à une minorité de familles défavorisées, mais pénalise le plus grand nombre. Il y a là — ne faudrait-il pas le crier à la veille des élections ? — une véritable escroquerie morale* », affirme Gisèle.

Pour les A.T.H.Q., la réforme a apporté un surcroît de travail et surtout une multiplication des compétences techniques nécessaires. En moins de quatre ans, le nombre des prestations était passé de onze à vingt-trois. « *Or,* dit Gisèle, *les ordinateurs ne sont jamais que des robots inhumains. Ils refusent les cas particuliers. Il nous faut donc mettre en fiches d'innombrables dossiers, et connaître à fond non seulement toutes les nouvelles réglementations, mais encore tous les codes informatiques, savoir si tel chômeur dont les ressources dépassent le plafond a été indemnisé ou non, s'il a eu des enfants, s'il n'est pas veuf entre-temps ou s'il n'a pas changé de résidence. Il ne manque plus que l'âge du capitaine et la vitesse du vent dans les tournants.* »

Inquiets de leurs conditions de travail et de leur avenir, les A.T.H.Q. — ils sont plusieurs centaines de grévistes, rue Viala (sur un effectif total de mille salariés), mais des mouvements similaires sont observés dans les centres de Pleyel, du 13e arrondissement, de Nanterre, de Maisons-Alfort et de Garges-lès-Gonesse, — se plaignent aussi de leurs salaires : 2 100 francs net à l'embauche. Ils réclament une revalorisation de quinze points (250 francs par mois).

La Caisse des allocations familiales, en temps « normal », accuse un retard permanent de trente mille dossiers sur huit cent mille allocataires. Après un mois de grève, combien de dossiers seront en souffrance ?

JEAN BENOIT.

(1) Vendredi 3 février, de 19 h. à 23 h., à la Bourse du travail, 27, boulevard du Temple, Paris.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Au cours de sa séance du 28 février 1978, le conseil d'administration de la Société générale alsacienne de banque — SOGENAL — a procédé à l'examen du bilan et des résultats au 31 décembre 1977.

Le total du bilan s'établit à F 20 344 733 474,40 en augmentation de 12 % sur celui du 31 décembre 1976, réévalué à l'issue de l'assemblée générale du 13 décembre 1977.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se réunira le 18 avril 1978, d'arrêter le bénéfice de l'exercice à F 13 151 975,28 contre F 14 733 224,24 en 1976; ce dernier montant comprenait toutefois F 3 500 000 de provisions devenues disponibles, constituées sur exercices antérieurs. Exclusion faite de cette reprise de provisions en 1976, le résultat des opérations de l'année 1977 est en augmentation de 17 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le bénéfice de l'exercice 1977 permettra de proposer la distribution d'un dividende, égal à celui de l'exercice précédent, de F 10, net par action, auxquels s'ajoutent F 5 d'impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal). Ce dividende sera payable le 2 mai 1978 aux 600 000 actions de F 125 nominal constituant le capital social avant l'augmentation de F 15 millions intervenue le 31 décembre 1977 et qui a porté le nombre des actions à 720 000 par la distribution de 120 000 actions gratuites.

Le Conseil proposera, en outre, à l'assemblée générale d'affecter aux réserves F 5 593 711,97 par prélèvement sur les résultats de l'exercice ; les fonds propres se monteraient dès lors à F 282 000 000, non compris F 2 589 226,91 de report à nouveau.

Dans le cadre de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1977 de porter le capital à un montant maximum de F 150 000 000, le Conseil a décidé d'augmenter le capital social de F 90 000 000 à F 144 000 000 par l'incorporation de F 54 000 000 prélevés sur le poste « écart de réévaluation » et l'élévation de la valeur nominale des 720 000 actions le composant actuellement de F 125 à F 200. A la suite de cette opération, le compte de réserve « écart de réévaluation » se montera encore à F 50 406 288,03.

AFFAIRES

POUR ASSAINIR LE MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

Les grossistes de Rungis créent un fonds de restructuration

M. Arrighi de Casanova, P.-D. G. de la Semmaris (Société d'économie mixte gérant le marché de Rungis), a présenté, le 1er mars, les mesures pratiques d'application du plan de réforme adoptées le 24 octobre dernier par le gouvernement, notamment en ce qui concerne les fruits et légumes. Ces mesures s'articulent autour de quatre idées :

● *La restructuration du marché.* — Afin d'améliorer la rentabilité des entreprises, il est envisagé de diminuer le nombre de grossistes en fruits et légumes, qui sont actuellement au nombre de trois cent cinquante. Un groupement d'intérêts économiques sera constitué entre les différentes parties intéressées, pour étudier les demandes de départ et d'extension et mettre au point les dossiers de financement, qui seront ensuite traités par le Crédit hôtelier. Parallèlement, un fonds de restructuration sera créé et alimenté par des cotisations versées par les grossistes en fruits et légumes. Sa dotation pour 1978 devrait atteindre 2 millions de francs ;

● *La transparence du marché.* — Afin d'arriver à une circulation de l'information sur les prix et les approvisionnements en fruits et légumes, une lettre de conjoncture bimensuelle va être réalisée par l'INSEE, et un indicateur de tendance quotidien sera diffusé dans les pavillons par le circuit de télévision intérieur prévu dès l'origine à cet effet.

● *L'assainissement de la Semmaris.* — Afin de résorber le déficit d'exploitation de la société d'économie mixte, qui atteint 25 millions de francs, en raison des conditions particulières de financement des investissements et de la lourdeur de certains contrats d'entretien ou de location de bureaux, un treizième des dépenses (2 millions), autres que celles de personnel, ces dépenses seront bloquées, et celles d'équipement seront réduites considérablement ;

● *La coordination des administrations.* — Diverses mesures doivent être prises afin de coordonner les différents services administratifs (intérieur, finances, agriculture) qui interviennent à Rungis.

Manufrance : optimisme mesuré à Saint-Étienne après la nomination de M. Gadot-Clet

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La nomination d'un P.-D.G. de trente-sept ans, M. François Gadot-Clet, à la tête de Manufrance ne peut que redonner confiance. Si la firme stéphanoise n'en est pas pour autant tirée d'affaire, « *pour la première fois,* a précisé M. Bruno Vennin, adjoint socialiste au maire de Saint-Etienne et représentant de la ville au conseil d'administration de Manufrance, *nous enregistrons des engagements certains de la part d'investisseurs institutionnels* ».

Sans doute les 15 millions apportés par la MACIF et la MAIMUT ne sont-ils pas suffisants, mais, ajoute M. Vennin, « *ils ont le grand mérite de permettre de prendre toute une série de décisions qui engagent Manufrance dans la voie positive du redressement. L'incertitude était telle, jusqu'à présent, qu'aucune décision importante n'était possible. Il convient d'achever le montage financier. Il faut aussi redonner définitivement confiance aux fournisseurs et aux clients. Dans la mesure où les livraisons permettront de servir la clientèle, la confiance reviendra. Il faut à tout prix éviter la situation dramatique où l'entreprise achète au comptant alors qu'elle vend à terme. Une solidarité de fait entre Manufrance et ses fournisseurs doit s'établir* ». Les dettes s'élèvent à 190 millions de francs pour un fonds de trésorerie de 45 millions.

Une bonne partie des fournisseurs appartiennent au comité de défense des créanciers, qui affichait mercredi un scepticisme certain : « *Depuis le 31 mai 1977, une promesse chasse l'autre... en attendant le 19 mars. Si les braves gens se laissent malheureusement aisément abuser par des promesses successives, tel n'est pas le cas des créanciers fournisseurs qui vont dorénavant promettre leurs livraisons pour demain et toujours pour demain.* »

A Saint-Etienne, mis à part les créanciers, on faisait preuve, mercredi, d'un optimisme mesuré. Pour M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, « *l'essentiel est que l'affaire reparte et que l'effort en cours soit soutenu au seul bénéfice de l'intérêt commun de tous les Stéphanois* ». Seul syndicat à avoir réagi, la C.G.T. déclare que « *les travailleurs de Manufrance ont pris acte des résultats importants et ont réaffirmé leur volonté d'action sous toutes les formes nécessaires pour aboutir à une solution rapide et définitive qui assurera la relance* et le devenir de l'entreprise (...) ». — P. C.

EN PRENANT LE CONTROLE DE GARDINIER

Rhône-Poulenc devient le numéro un des engrais en France

Le « mariage » de la Générale des Engrais-GESA (50 % Rhône-Poulenc, 50 % PUK) avec Gardinier est consommé. M. Jean Gandois vice-P.-D.G. du groupe Rhône-Poulenc, maître d'œuvre de cette opération de rapprochement, l'a annoncé mercredi 1er mars (nos dernières éditions datées du 2 mars), en présence de MM Gardinier frères (Xavier et François), des responsables de PUK et de plusieurs dirigeants de la coopération agricole. L'accord définitif a été signé le 27 février. Quarante-huit heures plus tard, la GESA prenait possession des actifs « *engrais* » des frères Gardinier (1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires) en France.

L'opération financière est fort complexe. Les frères Gardinier cèdent la participation de 61,13 % que la GEFA (Groupe d'entreprises franco-américaines, holding au capital entièrement détenu par MM. Gardinier), possédait dans la SOPAG (Société des participations Gardinier), détentrice elle, de tous les actifs « *engrais* » de Gardinier en France. La GEFA reste propriétaire des « *intérêts Gardinier* » aux Etats-Unis (51 % de Gardinier Big River et de Gardinier Inc.).

Les frères Gardinier resteront cependant — indirectement — actionnaires minoritaires (8 % environ) de la SOPAG, leur holding (GEFA) entrant dans le capital de l'Union des coopératives agricoles (SOPIA), qui détient toujours 35,8 % de la SOPAG.

En outre, les frères Gardinier gardent la direction de leur ancien groupe, qui conservera sa « *personnalité* ». Le caractère original de l'association avec la coopération agricole sera maintenue afin de ne pas désorganiser le marché des engrais. Ultérieurement, Rhône-Poulenc pourrait étendre, par le biais des coopératives d'approvisionnement, son influence dans divers autres domaines touchant l'agriculture (phytosanitaires, pharmacie vétérinaire, etc.).

Les signataires de l'accord sont restés assez évasifs sur le prix de cession. On peut penser qu'il se situe entre 140 et 150 millions de francs. La GESA en financera le coût sur ses fonds propres dont une partie serait consolidée par recours à l'emprunt. De leur côté, les frères Gardinier réemploieront les capitaux ainsi dégagés pour racheter 10 % du capital de la Compagnie de navigation mixte.

Apparemment, tout le monde est satisfait. Rhône-Poulenc devient, avec l'adjonction des trois filiales françaises de Gardinier (Gardinier S.A., Gardiloire, Socanord), le numéro un français des engrais avec un chiffre d'affaires pour GESA de 3,2 milliards de francs (4,5 milliards escomptés en 1983) et un des tout premiers producteurs européens de fertilisants avec I.C.I., B.A.S.F. et U.K.F.

Pour les pouvoirs publics, plus ou moins initiateurs de l'opération, qui s'étaient « *opposés* » à la vente des intérêts Gardinier au groupe néerlandais U.K.F., c'est une nouvelle et importante étape dans la restructuration de cette industrie. La coopération agricole a, de son côté, tout lieu de se féliciter de cet accord, puisqu'elle demeure partie prenante.

Quant au groupe néerlandais U.K.F., qui menaçait d'en appeler aux instances communautaires, il s'est incliné. Tout en conservant l'espoir de rentrer en force, un jour ou l'autre, sur le marché français.

Une nouvelle et importante étape de la restructuration de l'industrie française des engrais est ainsi franchie. Quelques retouches finales pourraient encore intervenir : ainsi rien n'interdit de penser que la firme d'Etat C.D.F.-Chimie pourrait recéder les participations (20 %) qu'elle détient dans chaque filiale Gardinier. Il n'est pas impossible non plus qu'un jour ou l'autre la Grande Paroisse (filiale de l'Air Liquide), désormais assez isolée à côté des trois grands (GESA, C.D.F.-Chimie, COFAZ) recherche à son tour un conjoint. Mais après avoir écarté tous ses soupirants, elle devra peut-être se montrer moins exigeante.

ANDRÉ DESSOT.

LES MARCHÉ[S]

PARIS

LONDRES

BOURSE DE PARIS - 1er MAR[S]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er MARS

Vive reprise

Après trois séances consécutives de baisse, les cours des valeurs françaises se sont vivement redressées ce mercredi à la Bourse de Paris. En fin de séance, l'indicateur instantané affichait une hausse d'environ 2,3 %.

Tous les compartiments n'ont pas également profité de cette reprise, et des reculs ont encore été enregistrés aux établissements de crédit, à l'alimentation, à la chimie et au bâtiment. En revanche, ceux qui avaient le plus souffert de la baisse de ces derniers jours, les pétroles et surtout les métallurgiques, ont résolument pris la tête du mouvement de hausse. Ainsi, les meilleures performances ont-elles été réalisées par Sacilor, Chiers, A.O.F. et Meci, les cotations de ces trois derniers titres ayant même dû être retardées devant l'insuffisance de l'offre.

« Ils sont revenus. » Telle était l'explication la plus couramment fournie, autour de la corbeille, pour justifier ce nouveau retournement du marché. « Ils », ce sont les habituels organismes de placement collectif dont on déplorait l'absence ces jours derniers, et dont le retour fut applaudi par les boursiers. Des interventions, parfois importantes, se sont donc produites dans plusieurs compartiments, la Banque de France elle-même ayant décidé, disait-on, de se mettre de la partie. A noter aussi quelques achats marginaux d'opérateurs ayant cru discerner, dans l'intervention télévisée de M. Marchais, de nouvelles attaques contre le P.S. de nature à compromettre un éventuel succès de la gauche aux prochaines élections.

Sur le marché de l'or, le lingot est resté stable, s'inscrivant à 29 495 F pour la troisième séance consécutive. Le napoléon n'a guère bougé non plus, s'établissant à 300,50 F contre 300,20 F. Le volume des transactions a un peu augmenté, à 12,86 millions de francs contre 10,22 millions de francs.

LONDRES

Repli

La perspective d'une lente croissance de l'économie, évoquée par le chancelier de l'Echiquier, provoque jeudi matin un repli des cours. Peu avant midi, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 2,1 points, à 441,7. Seuls, les pétroles et les mines d'or progressent.

OR (ouverture) (dollars) 183 50 contre 182 50

VALEURS	CLOTURE 1/2	COURS 2/3
Beecham	613 ...	610 ...
British Petroleum	720 ...	725 ...
Courtaulds	112 ...	111 ...
De Beers	319 ...	318 ...
Imperial Chemical	333 ...	331 ...
Rio Tinto Zinc Corp	167 ...	167 ...
Shell	485 ...	488 ...
Vickers	179 ...	179 ...
War Loan 3 1/2 %	36 ...	38 ...
*West Driefontein	26 3/8	26 1/4
*Western Holdings	24 1/4	24 7/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIETES

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE. — Le bénéfice net pour 1977 atteint 76,71 millions de francs, marquant une progression de 12,6 % d'un exercice sur l'autre. Le dividende global sera porté de 11,10 F à 12 F.

PRETABAIL-SICOMI. — Le bénéfice net de l'exercice 1977 est de l'ordre de 75 millions de francs contre 45,5 millions (non comparable). Le dividende devrait s'élever à 36 F contre 31,30 F.

SOCIETE DES IMMEUBLES DE FRANCE. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 8,04 millions de francs contre 5,80 millions de francs. Dividende global : 44,40 F contre 40,56 F.

SOCIETE BORDELAISE DE C.I.C. — Bénéfice net pour 1977 : 3,05 millions de francs contre 3,62 millions. Dividende global inchangé à 9 F par action.

ALGEMENE BANK NEDERLAND. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 235,5 millions de florins contre 205,8 millions.

CREDIT SUISSE. — Malgré les pertes subies par la filiale de Chiasso (1,2 million de francs suisses) à la suite d'opérations délictueuses, le bénéfice net pour 1977 a augmenté de plus de 17 % en 1977 pour atteindre 234,8 millions de francs suisses. Dividende inchangé de 80 F par action au porteur et de 16 F brut par action nominative.

NEW-YORK

Léger redressement

Un redressement s'est opéré mercredi à Wall Street après deux séances de forte baisse. Mais, sur de nouvelles ventes, le marché n'a pu conserver l'intégralité de ses gains et l'indice des industrielles s'est finalement établi à 743,33 (+1,21 point). Au plus haut de la journée, il avait atteint 747,92.

L'activité s'est un peu accélérée, 21,01 millions de titres ayant changé de mains contre 19,75 millions la veille.

Réaction technique ? Cela ne fait aucun doute, le niveau de 740 à l'indice Dow Jones constituant pour beaucoup un seuil psychologique. Mais les opérateurs ont, semble-t-il, été sensibles à la reprise — encore timide — du dollar en fin d'après-midi sur les places européennes. Sans doute auraient-ils été plus entreprenants si des nouvelles économiques peu favorables n'avaient freiné leurs initiatives, comme la baisse de 3,9 % en janvier des mises en chantier de logements, bien que cette baisse soit imputable aux intempéries.

VALEURS	COURS 28/2	COURS 1/3
Alcoa	38 3/4	38 1/4
A.T.T.	59 3/4	59 5/8
Boeing	31 1/2	32 3/8
Chase Manhattan Bank	27 3/4	28 1/8
Du Pont de Nemours	97 3/4	98 3/8
Eastman Kodak	42 1/2	42 3/8
Exxon	44 ...	44 1/4
Ford	42 1/8	42 1/4
General Electric	44 3/4	44 1/2
General Foods	28 3/4	26 5/8
General Motors	58 3/8	58 1/4
Goodyear	15 7/8	15 7/8
I.B.M.	251 1/4	251 1/2
I.T.T.	27 ...	27 ...
Kennecott	19 5/8	21 3/8
Mobil Oil	58 5/8	58 7/8
Pfizer	25 7/8	26 1/8
Schlumberger	66 3/8	65 ...
Texaco	26 1/2	25 3/4
U.A.L. Inc.	20 1/8	20 1/4
Union Carbide	38 ...	38 1/2
U.S. Steel	25 7/8	26 ...
Westinghouse	17 1/4	17 1/2
Xerox	41 ...	41 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/3	2/3
1 dollar (en yens)	237 62	238 20

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	28 févr.	1er mars
Valeurs françaises	99	99,1
Valeurs étrangères	100,3	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,5	58,4

BOURSE DE PARIS - 1er MARS - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 785	4 707	4 770
Allemagne (100 DM)	234 210	236 020	233
Belgique (100 F)	15 065	15 141	14 975
Pays-Bas (100 fl.)	218 990	219 700	218 500
Danemark (100 krd)	85 440	85 410	85 000
Suède (100 krs)	103 340	103 150	103 750
Norvège (100 k.)	89 730	90 110	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 225	9 170	9 250
Italie (1 000 lires)	5 538	5 546	5 550
Suisse (100 fr.)	255 580	264 250	258 500
Autriche (100 sch.)	32 538	32 780	32 700
Espagne (100 pes.)	5 940	5 906	5 850
Portugal (100 esc.)	11 850	11 820	11 500
Canada ($ can 1)	4 273	4 222	4 265

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/3
Or fin (kilo en barre)	29465	29480
Or fin (en lingot)	29495	29495
Pièce française (20 fr.)	300 20	300 50
Pièce française (10 fr.)	225 50	225 50
Pièce suisse (20 fr.)	280	282
Union latine (20 fr.)	263 50	262 50
Souverain	281	281 50
Pièce de 20 dollars	1325 20	1350
Pièce de 10 dollars	657 40	667 .
Pièce de 5 dollars	412	... ..
Pièce de 50 pesos	1220 .	1230
Pièce de 10 florins	272 10	275 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 mars 1978 a été tiré à 554 126 exemplaires.





A B C D E F G

Un « complot » visant le président Mobutu a été déjoué à Kinshasa

Plusieurs officiers supérieurs auraient été arrêtés

On confirme dans les milieux européens de Bruxelles qu'un « complot » visant le président Mobutu Sese Seko a été déjoué au Zaïre à la mi-février. Les mêmes sources indiquent que des luttes tribales se sont également produites au mois de janvier près des localités d'Idiofa et de Gungu, dans la région de Kwilu, à l'est de Kinshasa, faisant quatre cents victimes.

Le complot contre le président Mobutu, découvert grâce à la trahison d'un des conjurés, aurait entraîné une première vague de trente-cinq arrestations. En outre, le général Bompeya, directeur au ministère de la défense et le major Kalume, membre de l'état-major auraient été mis aux arrêts.

Un « comité Zaïre », installé en Belgique, avait affirmé lundi 27 février, que deux cent cinquante officiers de l'armée zaïroise avaient été arrêtés à la suite d'une tentative de coup d'Etat. Ces officiers, selon le « comité Zaïre » auraient cherché à profiter de la visite du président Mobutu en Europe, au début de février, mais auraient été trahis par un colonel. Le comité avait accusé d'autre part, les forces gouvernementales zaïroises d'avoir massacré deux mille villageois dans le Kwilu. Dans sa déclaration, il faisait état de la « *répression aveugle et systématique* » au Zaïre et des « *massacres n'épargnant ni les femmes ni les enfants* ». La région d'Idiofa et de Gungu, selon le comité, serait le théâtre d'une résitance clandestine au régime Mobutu.

La semaine dernière, l'ambassade du Zaïre à Bruxelles avait mis au défit ce comité de fournir les preuves de ses affirmations concernant le massacre de deux mille villageois. Ce comité, avait-elle estimé, est un « *groupuscule embrassant Tschombé et des criminels de droit commun qui ont fui en Belgique* ». L'ambassade a, par ailleurs, qualifié de « *mensonges* » les informations sur le coup d'Etat manqué.

[L'opposition au président Mobutu Sese Seko, dont certains représentants exilés en Belgique ont été les premiers à faire état de troubles politiques au Zaïre, est divisée. A l'intérieur du pays, la formation la plus active semble être le Front de libération nationale du Congo (F.L.N.C.), qui est principalement à l'origine du soulèvement, au printemps dernier, de la province du Shaba. A côté du F.L.N.C., suspecté par ses adversaires d'être manipulé par les marxistes angolais, le Mouvement d'action pour la résurrection du Congo (MARC) prône la « révolution par le haut » et non par la base. Pour cette raison, le F.L.N.C. le considère comme trop modéré et « pro-occidental ».

A l'étranger, il n'existe pas de statistiques fiables sur le nombre véritable d'opposants exilés. Il y en a environ trois cent mille en Angola, quelques dizaines de milliers en Zambie et quelques autres répartis dans les pays limitrophes : Rwanda, Burundi et Tanzanie, affirme le « comité Zaïre », mouvement belge d'aide aux antimobutistes. En Europe, on dénombre une dizaine de groupuscules, mais aucun n'est jugé très représentatif.]

REDRESSEMENT DU DOLLAR

dans l'attente des décisions de la Bundesbank

Les marchés des changes étaient dans l'expectative jeudi matin 2 mars, dans l'attente de la réunion du conseil central de la Bundesbank. Le dollar, qui avait très fortement baissé mardi dans la matinée avant de se redresser en fin de journée, était en léger progrès sur la plupart des places financières. La devise américaine s'échangeait ainsi à 2,0180 DM à Francfort (contre 1,995 DM, au plus bas la veille), à 1,8475 FS (contre 1,7750 FS) à Zurich et 4,73 F à Paris (contre 4,7050 F). Le franc français, de son côté, était bien orienté à 2,5750 FS (contre 2,6040 FS) et 2,34 DM (contre 2,36 DM).

Les autorités allemandes prendront-elles des mesures pour tenter de freiner la baisse du dollar ? Le ministre allemand de l'économie, le comte Otto von Lambsdorff, avait écarté cette éventualité ; mais la présence du ministre desd finances, M. Hans Mattoeffer, à la réunion du conseil central de la Bundesbank, qui se tient jeudi, a relancé les rumeurs. C'est ainsi qu'étaient évoqués tout à la fois un possible abaissement du taux de l'escompte, actuellement fixé à 3 %, un relèvement des réserves minimales, de possibles restrictions à l'acquisition par des non-résidents de titres allemands, etc.

La Banque nationale suisse a renforcé de son côté mercredi le dispositif mis en place à la fin de la semaine dernière, en étendant aux avoirs en francs suisses détenus par les banques centrales étrangères l'intérêt négatif qui est prélevé sur les dépôts des banques étrangères et des personnes physiques. Les autorités helvétiques n'attendent pas d'effet immédiat de cette mesure qui à terme pourrait néanmoins atténuer les pressions qui s'exercent sur le franc suisse. *(Lire page 33 l'article de Paul Fabra.)*

Les Européens ne sont pas les seuls à s'inquiéter de la chute de la devise américaine. « *Si la glissade actuelle du dollar continue, le Koweït prendra l'initiative de demander une réunion d'urgence des ministres de l'OPEP pour discuter de la position du dollar et examiner s'il convient de maintenir le gel des prix ou de décider une hausse* », a déclaré l'émir du Koweït, selon le ministre du pétrole qui rapportait ses propos.

Soumis à des pressions « tous azimuts », les responsables américains semblent conserver une apparente sérénité et tentent d'exploiter la faiblesse du dollar pour faire pression sur le Congrès qui refuse d'adopter le plan énergétique du président Carter. C'est ainsi que le secrétaire de presse de la Maison Blanche, M. Judy Powell, a déclaré : « *L'absence d'une politique énergétique nationale pèse sur le dollar et incite les pays producteurs de pétrole à envisager de nouvelles hausses de prix.* » De son côté, M. Michel Blumenthal, secrétaire au Trésor, après avoir également souligné l'importance du dossier énergétique, a affirmé : « *Le dollar repose sur l'économie la plus puissante du globe* » et « *cette vérité fera bientôt sentir tout son poids.* » On prêtait à M. Carter l'intention de faire une déclaration dans ce sens.

Hausse de l'or

Quand le dollar baisse, l'or monte. On a eu une nouvelle confirmation de ce phénomène à l'occasion de la vente d'or mensuelle du Fonds monétaire international qui a eu lieu mercredi. Cette vente s'est en effet effectuée à des prix s'échelonnant entre 181,13 et 185,76 dollars l'once, soit à un cours moyen record de 181,95 dollars (contre 175 dollars). Selon le *Financial Times* du 2 mars, trois pays de l'Est, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, auraient entamé des négociations préliminaires pour entrer au F.M.I. Un haut fonctionnaire du Fonds se rendrait en Pologne pour en discuter. Le F.M.I. s'est refusé à commenter ces informations.

● *Un Boeing-747 de la compagnie Pakistan International Airlines*, assurant le vol Islamabad-Karachi, a été l'objet d'une tentative de détournement ce jeudi 2 mars. Un passager pakistanais agissant pour des motifs inconnus a commencé un chantage en brandissant une grenade devant l'équipage. La grenade, apparemment de faible puissance, a explosé en plein vol au moment où des passagers tentaient de maîtriser le pirate de l'air. L'avion a pu se poser avec ses trois cent cinquante-sept passagers à Islamabad et le pirate a été emporté à l'hôpital dans un état critique. — *(A.F.P.)*

M. CEYRAC EST OFFICIELLEMENT RECONDUIT POUR TROIS ANS DANS SES FONCTIONS A LA TÊTE DU C.N.P.F.

Réunie le 2 mars à Paris, l'assemblée générale du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) a, comme prévu, voté à l'unanimité la dérogation aux statuts qui permet de reconduire pour trois ans M. François Ceyrac à la présidence de l'organisation patronale. Celui-ci restera donc à la tête du C.N.P.F. jusqu'au 31 décembre 1981 (*le Monde* du 13 février). Cette dérogation toutefois est exceptionnelle et personnelle.

A l'issue de cette réunion, M. Ceyrac a déclaré : « *La marque de confiance que vous venez de me renouveler, si chaleureusement, prouve notre accord profond sur la politique que nous entendons poursuivre ensemble et dans l'unité : concilier toujours mieux les aspirations des hommes et les impératifs de l'économie ; libérer les forces vives des enterprises, trop souvent étouffées par le pouvoir administratif...* »

Après avoir affirmé que « *le développement de rapports normaux avec les organisations syndicales est souhaitable* » et réaffirmé qu'il était « *indispensable de libérer l'entreprise des carcans et en priorité de celui des prix* », M. Ceyrac a conclu : « *Nous voulons tenir aux Français le langage de la vérité ; la vérité, c'est que nous sommes en état de guerre économique. Une guerre dont l'enjeu est leur emploi et leur niveau de vie, et dont l'issue repose sur la compétitivité et le dynamisme de leurs entreprises. Cela exclut toute solution fondée sur le rêve, l'illusion ou, pire, le mensonge. (...) Nous avons la conviction que ce langage de vérité et de bon sens est compris des Français. Nous avons confiance dans l'avenir de notre pays.* »

● *La date limite de dépôt*, par les agriculteurs, des déclarations de bénéfices pour l'année 1977 est reportée du 1er mars au 31 mai.

Historien de l'Italie moderne

MAURICE VAUSSARD EST MORT

Notre ancien collaborateur Maurice Vaussard est décédé, à Paris, le 1er mars, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

[Bien connu de tous les italianisants Maurice Vaussard était l'un des meilleurs connaisseurs de l'histoire religieuse de l'Italie. En témoignent de très nombreuses traductions et chroniques dont plusieurs ont paru dans « le Monde » de 1955 à 1972.

Né à Rambures (Somme), le 8 septembre 1888, Maurice Vaussard a été, après des études de lettres à Paris et à Pise, sous-directeur de l'Institut français de Milan de 1916 à 1918 et délégué général en Italie du comité catholique de propagande française à l'étranger. En 1920, il fut membre de la commission générale des Semaines sociales de France.

Il fut chef de maison à l'Ecole des Roches et directeur du Collège de Normandie de 1930 à 1938. Après avoir accompli des missions de recherche en Italie pour le C.N.R.S., il avait été chargé de conférences à l'Ecole pratique des hautes études de 1960 à 1962. Parmi ses nombreuses œuvres, on relève notamment « la Fin du pouvoir temporel des papes », « la Conjuration du grand conseil fasciste contre Mussolini », « Histoire de l'Italie moderne 1870-1970 », « Avènement d'une dictature », « Italie, 1915-1925 ».

Maurice Vaussard, qui avait obtenu le prix Halpérine-Kaminsky de traduction en 1960, avait reçu le grand prix du rayonnement français en 1967.]

Un article de M. Bonnet

« Il n'y a pas de réponse unique à la violence »

Dans un article publié par la revue *Paradoxe*, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, s'interroge sur la progression de la violence, qu'il juge inquiétante. Constatant qu'on relève, selon les services de police, « *deux fois plus de crimes et de délits, cinq fois plus de vols à main armée, vingt fois plus de hold-up en dix ans* », M. Bonnet analyse les causes de ce développement de la violence : « *En trente ans, le paysage économique, sociologique et psychologique de la France a profondément changé (...). La population urbaine a doublé en trente ans. Livrée au « travail en miettes », entassée à la périphérie des villes dans de grands ensembles collectifs, une fraction de la population a pu éprouver un sentiment de frustration et de déracinement (...). L'extension considérable des moyens de communication a rendu la violence familière (...). Les moyens de communication ont vulgarisé et exalté une image stéréotypée de la civilisation de consommation (...), l'effacement de toute transcendance au profit des valeurs marchandes a levé peu à peu les interdits qui s'opposaient au déferlement de la violence.* » Ces bouleversements ont suscité dans l'opinion « *un besoin accru de sécurité* » en même temps qu'ils offraient « *un terrain propice au développement de la violence* ».

« *Il n'y a pas de réponse unique à la violence, mais seulement une action quotidienne, multiforme, pragmatique* », affirme le ministre, qui observe que deux courants de pensée se distinguent à propos des « racines » de la violence : d'une part, l'école déterministe, pour laquelle « *le criminel n'est pas responsable de ses actes, ce n'est pas un coupable, c'est une victime. (...) La criminalité est moins posée en termes de répression — mot honni — que de prévention* ». D'autre part, l'école libérale, qui voit dans la violence « *l'effet, non de quelque nécessité, mais d'un choix libre et conscient. (...) Le crime n'est donc plus qu'affaire de répression et de sanction* ».

En conclusion, M. Bonnet remarque que ces deux tendances créent un choix impossible dans la mesure où « *la lutte contre la violence passe à la fois par la prévention, la dissuasion et la répression* ». La prévention doit permettre de « *relever le seuil de la criminalité* » par une action sur les racines de la violence ; la dissuasion repose sur l'existence des forces de police et sur l'information de la population ; enfin, la répression doit tenir compte des « *exigences de la sanction* » et des « *nécessités de la réinsertion* », et elle revient donc à la justice. En conséquence, « *maintenir l'équilibre entre l'exigence de sécurité et celle de liberté, entre les risques de la violence individuelle et ceux de la violence d'Etat, est l'une des missions les plus importantes et les plus difficiles de la démocratie* ».

★ *Paradoxes*, 38, rue Bassano, 75008 Paris ; 25 F.

M. MICHEL PRADA EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Sur proposition du ministre délégué à l'économie et aux finances :

— M. Michel Prada, inspecteur des finances, est nommé directeur de la comptabilité publique en remplacement de M. Jean Farge.

[Né le 2 avril 1940, M. Michel Prada était, depuis 1974, sous-directeur à la direction de la comptabilité publique. Il remplace M. Jean Farge, qui va être nommé sous-gouverneur du Crédit foncier de France.]

— M. Henri Bissonnet, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre en remplacement de M. Aumage.

[Né le 22 novembre 1913, M. Henri Bissonnet avait été sous-directeur du Trésor (1956) et chef de service à l'administration centrale des finances (1962-1965).]

— M. Georges Gojat, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître en remplacement de M. Bissonnet.

[Né le 18 mai 1922, M. Georges Gojat fut de 1968 à 1973 directeur du contrôle financier à la Commission des Communautés européennes.]

— M. Jean Carrière, administrateur civil hors classe, est nommé directeur général du Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes en remplacement de M. Pierre Millet.

[Né le 7 novembre 1925, M. Jean Carrière fut attaché financier à Washington et administrateur suppléant de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (1968-1971). Il fut ensuite attaché financier à New-York (1972), puis directeur de l'office européen de la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement).]

[M. Pierre Millet, qui était jusqu'à maintenant directeur du SEITA, avait eu maille à partir, en janvier dernier, avec Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, à propos de l'application de la loi antitabac. « *Le SEITA a cherché par tous les moyens à détourner la loi pour lancer ses produits. Je suis choquée de cette attitude irresponsable* », avait déclaré Mme Veil. « *C'est une grave accusation. Nous sommes prêts à répondre en justice contre toute plainte éventuelle* », avait répondu M. Pierre Millet.]

Sur proposition du ministre de l'agriculture, M. Pierre Dumas ancien député de Savoie, ancien secrétaire d'Etat, est reconduit dans ses fonctions de président du conseil d'administration de l'Office national des forêts.

● *M. Claude Batault* est nommé, par décret qui sera publié au *Journal officiel* du vendredi 3 mars, ambassadeur et représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, en remplacement de M. Toffin.

[Né en 1918, engagé en 1941 dans les Forces françaises libres, entré aux affaires étrangères en 1945, M. Batault a occupé de nombreux postes à l'administration centrale, ainsi qu'à Lisbonne, à Denver et à San-Francisco, où il a été consul général. Il était depuis 1973 au service des Nations unies et des organisations internationales.]

● *Nominations à la Cour de sûreté de l'Etat.* — Le conseil des ministres du 1er mars a nommé M. Pierre Aguiton, président de chambre à la cour d'appel de Paris, comme président de chambre à la Cour de sûreté de l'Etat, chambre de contrôle de l'instruction permanente, et M. Robert Olivier, premier substitut à Paris, avocat général auprès de cette juridiction.



